JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 586,5[illegible]3

21ME ANNEE—No 198 MONTREAL, LUNDI 26 JUIN 1905 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Et Paradis 105 Seminaire

GRANDE EXPLOSION DE PATRIOTISME CHEZ TOUS LES CANADIENS-FRANCAIS

Célébration inoubliable de la Fête Nationale à Montréal.--- Après les feux de la Saint-Jean, la messe, le sermon, les fêtes champêtres, les discours patriotiques, les chants nationaux. --- Inoubliable manifestation patriotique au banquet de samedi soir. --- L'Eglise et l'Etat se donnent la main.

Couronnement des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Scholastique. --- Discours par l'Hon. Juge Taschereau et autres. --- Les patriotes à Saint-Jérome, à Técumseh, à Saint-Edouard, et dans plusieurs autres centres du Canada et des Etats-Unis.

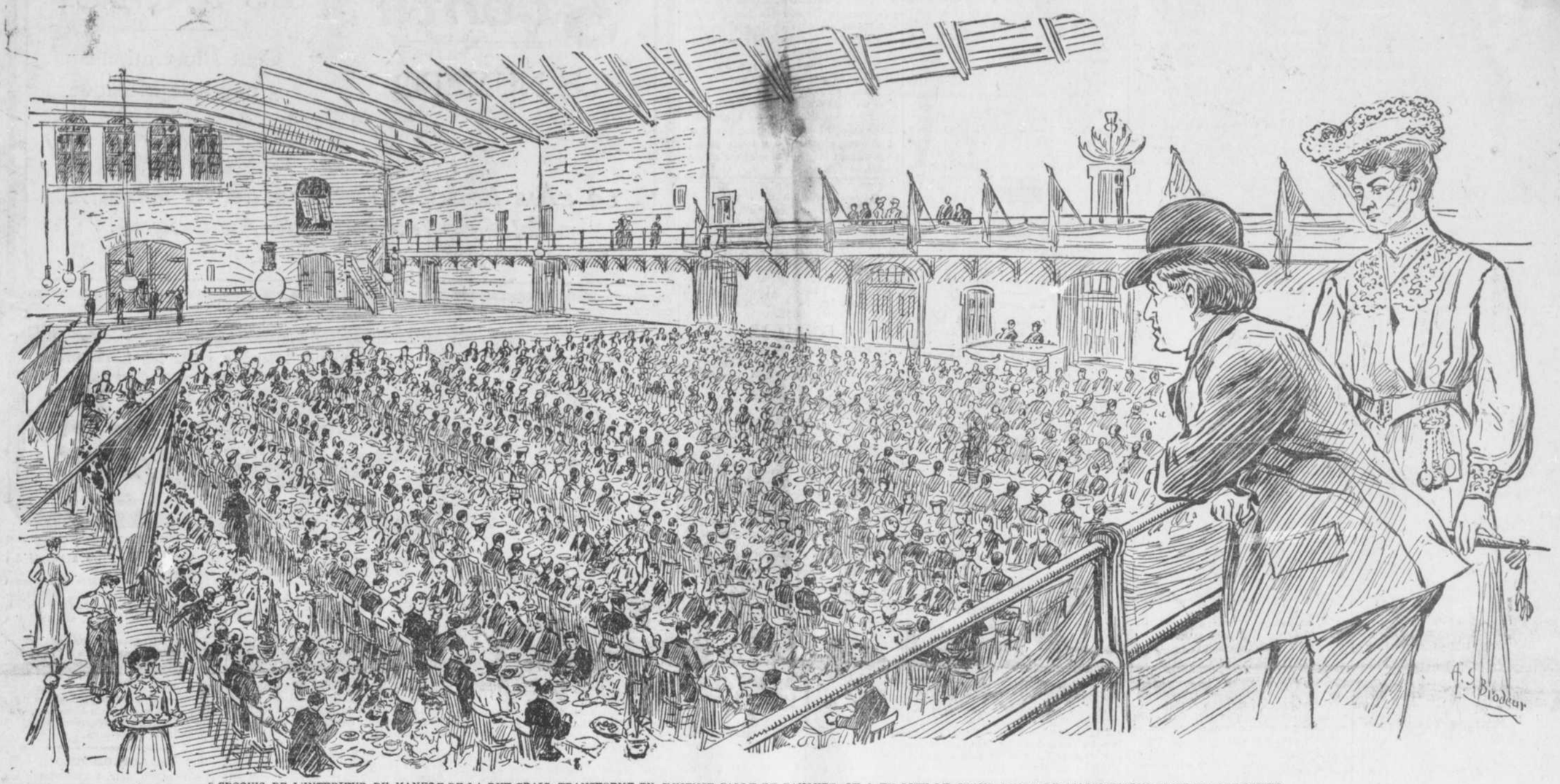

LE CROQUIS DE L'INTERIEUR DU MANEGE DE LA RUE CRAIG, TRANSFORME EN IMMENSE SALLE DE BANQUET, OU A EU LIEU LE GRAND DINER DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La fête nationale a été célébrée avec un entrain, un éclat et une dignité sans précédent. Elle était, du reste, préparée partout de longue main et ne pouvait manquer de présenter ces caractères essentiels.

Nous avons exposé déjà combien avaient été enthousiastes les préludes de la fête, vendredi soir. Cette dépense de civisme n'a nullement émoussé le sens patriotique de nos concitoyens, car non seulement sur tous les points du Dominion, mais sur tous les points du globe terrestre où se trouve le plus minime noyau de Canadiens-français, les coeurs ont battu à l'unisson, avec une voluptueuse violence, et un cri ardent est sorti de toutes les poitrines : Vive la patrie !

LE CONCERT-PROMENADE

C'est que malgré nos rivalités politiques, malgré nos conflits d'intérêt particulier, malgré notre trop facile admiration pour tout ce qui est exotique, hommes et choses, lorsque notre patriotisme est en question, tout lui cède, tout s'efface, tout se fond dans un sentiment de profond amour pour notre sol, pour nos coutumes, pour notre race, pour nos institutions, pour tout ce qui a été notre préservation dans le passé, pour tout ce qui est sujet de noble fierté dans le présent, et pour notre fierté dans le présent, et pour tout ce qui est gage de notre prospérité dans lavenir.

Cette fête périodique de la St Jean-Baptiste exerce sur notre esprit national une puissante et salutaire influence ; elle nous permet de nous rendre compte de l'intensité de notre amour pour la patrie ; elle nous procure la vision éclatante de notre définitive conquête pacifique du sol qui fut si chèrement disputé à nos pères ; elle nous permet de nous grouper, de nous compter, et nous fournit alors la consolante constatation de l'union étroite, indiscutable de tous les Canadiensfrançais, sans exception, quelque soit leur âge, leur sexe ou leur condition sociale.

Ce qui caractérise notre fête nationale, c'est la gravité remarquable qui est au fond de tous les coeurs et que les manifestations bruyantes ne parviennent pas à troubler.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, les Canadiens-français sont tout à la joie; ils exultent avec cette exubérance française qui est un signe de race, mais ils gardent au fond de l'être une émotion particulière qui leur communique, même à leur insu, un sentiment de grandeur qu'on ne rencontre nulle part dans aucune manifestation de ce genre.

Quand les autres nations célèbrent leur fête nationale, elles attachent à cette cérémonie des souvenirs belliqueux, des remembrances de gloire et même de gloriole ; elles semblent jeter un défi aux autres peuples ; elles tirent vanité d'une supériorité, souvent douteuse, qui ne leur a demandé nul effort, puisque c'est la Providence seule qui la leur a accordée ; elles s'agitent vainement, font beaucoup de bruit, organisent des fêtes brillantes et coûteuses qui, par leur diversité, prouvent la multiplicité des goûts, des tendances, des voeux, des espoirs de ceux qui y participent.

Alors que les autres peuples font fête à une date, nous, Canadiens français, nous honorons un symbole, nous plaçons notre fête sous l'égide protectrice de la religion, et cette fête annuelle est une profession de foi, la rénovation des engagements pris par nos pères au pied de la croix plantée par Jacques-Cartier dans le sol béni sur lequel nous vivons.

Cette année, la fête nationale a coïncidé avec la Fête-Dieu, ce qui en a doublé l'éclat. On verra par le compte rendu détaillé des splendides manifestations qui ont marqué ces deux jours, à quel point notre foi religieuse et notre foi patriotique sont vivaces, et l'on pourra tirer de cette double vertu populaire la conclusion qui s'impose, à savoir qu'un peuple si fermement attaché à sa religion et à sa patrie est un peuple grand, un peuple fort, un peuple digne de la protection céleste, en laquelle il se repose avec tant d'abandon.

PROCESSION

Dans un clair rayon de soleil s'éveillait, samedi matin, la majeure partie de la population de la métropole et de ses banlieues.

L'aurore de ses doigts roses avait à peine entr'ouvert le voile des nuits que les clairons jetaient, en de vibrants appels, leurs notes de cuivre.

Comme une douce mélodie, l'air embaumé des floraisons estivales apportait du lointain l'écho de vieux airs que nous a légué le patriotisme de nos aïeux.

De partout, du nord au sud, de l'Est à l'ouest, dans les rues et les avenues, aux habitations ornées de drapeaux tricolores, de banderolles et de fleurs, accouraient vers le centre de la grande ville des groupes de jeunes hommes endimanchés, de vieux et graves citoyens, de jeunes filles aux soyeuses toilettes, d'enfants aux regards avides, heureux et fiers de marcher à côté de leurs aînés.

Et la cause de ce réveil inaccoutumé de toute une population ?

C'est que des milliers et des milliers de Canadiens-français se rendaient, le 24 juin, à une démonstration de nature à retremper leur foi nationale et leur foi religieuse ; c'était, en un mot la Saint-Jean-Baptiste, cette fête qui, depuis de nombreuses années, nourrit et affermit les sentiments patriotiques de nos concitoyens, non sans ranimer la confiance du peuple en lui-même tout en commandant le respect des races étrangères.

Ceux-là qui ont eu l'heureuse idée d'aller prendre un peu "l'air" de la ville dans la matinée de samedi, ont pu constater avec orgueil qu'en ce jour de fête nationale toutes les volontés comme tous les coeurs étaient unis et battaient à l'unisson. Comme le disait un de nos écrivains les plus aimés "il n'y a pas de plus beau et de plus grand spectacle que la réunion de tant de citoyens qui, en ce jour, se donnent la main dans une sincère étreinte et oublient leurs dissentiments de la veille pour ne se rappeler que la Patrie, leur mère à tous"... Nombreux sont ceux qui, samedi, ont éprouvé, devant l'enthousiasme du peuple rassemblé dans une commune allégresse, toutes les émotions et tout le bonheur des patriotes canadiens-français, dévoués à leur pays, orgueilleux du passé, fiers du présent et ambitieux pour l'avenir.

Une démonstration comme celle qui a eu lieu samedi est une belle page ajoutée à l'histoire d'un peuple en même temps qu'un enseignement : il faut être unis et travailler côte à côte à la fécondation du sol national de la patrie canadienne dont nous sommes les véritables enfants.

A proprement parler il n'y a pas eu, cette année, de procession, les sections du nord, de l'est et de l'ouest s'étant réunies aux endroits assignés par leurs divisions respectives pour, de là, se diriger vers la cathédrale où a eu lieu une messe solennelle.

Les rues Dorchester, Ste Catherine, Notre-Dame, St Jacques, St Denis, et St Laurent, dont la plupart des habitations étaient décorées à profusion et avec goût de drapeaux, d'emblèmes et de banderolles multicolores offraient un aspect agréable à l'oeil et s'harmonisaient parfaitement avec la gaieté des innombrables passants qui sillonnaient les rues.

Aux angles des grandes artères, des foules compactes et remuantes sous les effluves d'un orflant soleil, saluaient au passage les patriotes qui défilaient rapidement, en rangs serrés, dans la poussière des rues.

En face de la cathédrale le spectacle était des plus imposants. Au soleil, aussi bien que sous l'ombrage des grands arbres feuillus des pelouses, se promenaient des milliers de curieux. Une courte excursion au milieu des groupes animés par d'actives conversations nous convainquit que les Anglais, très nombreux, contemplaient attentivement cette démonstration d'une race affirmant la vigueur de son patriotisme.

Les sections de l'Est et du Nord arrivèrent les premières au square Dominion, puis vinrent celles de l'ouest ; Notre-Dame de Grâces, St Vincent de Paul, Ste Cunégonde et Ste Brigide semblent avoir fermé la marche. Elles précédèrent de quelques minutes seulement l'arrivée des hauts officiers de l'Association St Jean-Baptiste, qui à pieds, entrèrent vers dix heures, dans ce temple immense qu'est la cathédrale.

Les Zouaves Pontificaux avec l'historique drapeau de leur régiment et les Vétérans ont également assisté en corps à la cérémonie religieuse après avoir paradé dans les rues de la métropole.

Nous croyons inutile de revenir sur les détails du parcours des différentes sections que nous avons donnés dans notre numéro de samedi, parcours qui, du reste, s'est exécuté sans incident notable. En face de la cathédrale l'ordre était maintenu par une escouade de policemen sous le commandement de l'inspecteur McMahon, du lieutenant Leclerc et du capitaine Bourgeois. Ces messieurs se sont acquittés de leur mission avec zèle et dévouement, et ce n'est pas peu dire, car si la foule était paisible, elle n'en était pas moins énorme et très encombrante au point de vue de la circulation des piétons, des cavaliers et des voitures.

Toutes les fanfares de la ville et de quelques banlieues s'étaient mises au service des différentes sections et les vibrants échos de leur entraînante musique jetaient comme une note émue de vivant patriotisme au coeur du peuple réuni sur le parvis du Saint-Lieu.

A LA CATHEDRALE

La cérémonie, à la cathédrale, a été digne du grand jour que tous les Canadiens-français célébraient avec tant d'enthousiasme. Il fallait, pour pénétrer à l'intérieur, user de beaucoup de diplomatie et jouer rudement des coudes. Il y avait à l'extérieur, une mer de monde, ondulant dans une série de mouvements des plus pittoresques.

A l'intérieur, peu de décorations. La cathédrale semble ne pas avoir besoin de drapeaux ou de banderolles pour rendre toute démonstration imposante.

Sa grandeur Mgr Paul Bruchési assistait au trône à la grand'messe, ayant comme assistants; M. le chanoine Roy et M. le chanoine honoraire Lepailleur, curé de la paroisse du Saint-Enfant Jésus, et M. le chanoine Cousineau. M. l'abbé U. Demers agissait comme maître de cérémonie.

Mgr Racicot officiait, à la grand'messe, assisté, de M. Eugène Labrosse, prêtre assistant, et de deux séminaristes comme diacre et sous-diacre, de M. A. Vanier thuriféraire, et de MM. Girard et Doherty, comme cérémoniaires.

Peu de membres du clergé assistaient à la cérémonie, vu que dans presque chaque paroisse les curés et leurs vicaires étaient occupés aux préparatifs de leur célébration paroissiale. Nous avons remarqué au choeur, MM. les curés F. Kavanagh, de St Vincent de Paul, Montréal, Béianger, de St Louis de France, Auclair, de St Jean-Baptiste, Ecrément, de Ste Cunégonde, M. Larocque, supérieur de St Sulpice, Dugas, curé de Maisonneuve, etc.

Près de la balustrade les hauts dignitaires de l'Association St-Jean-Baptiste et leurs invités avaient des sièges réservés. Signalons : le lieutenant-gouverneur Jetté, l'hon. M. Lomer Gouin, premier ministre, les honorables sénateurs Béique, David et Dandurand, M. L. J. A. Cressé, A. Comte, Son Excellence le consul général de France, M. Kleczkowski, P. Cousineau, H. Gervais, M.P., L. R. Delorimier, l'hon. M. D. Monette, M. F. D. Monk, M.P., R. Beauchamp, M. Gauthier et presque tous les officiers des diverses sections de l'Association St-Jean-Baptiste.

Le choeur de la cathédrale, sous la direction de M. Guillaume Couture, a exécuté avec une précision admirable le "Kyrie" et le "Gloria" de Widor, le "Credo", le "Sanctus" et "l'Oremus" de M. Amédée Tremblay.

Les improvisations de M. R. P. Pelletier, ayant pour thème "nos airs nationaux", ont été superbement exécutées et très goûtées de la foule.

Il est difficile de donner, même approximativement, une idée du nombre de personnes présentes à la cérémonies. Le vaste temple était absolument rem-

A suivre sur la page 8

LA MESSE PONTIFICALE A LA CATHEDRALE, APRES LA PROCESSION, SAMEDI MATIN. — D'après un croquis de l'artiste de "La Presse."

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. CODIN, Président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse." (Bell Telephone: le jour, Main 1230 ; le soir et les fêtes, Est 2825).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

24 JUIN

LUNDI	86,606
MARDI	86,589
MERCREDI	86,522
JEUDI	86,835
VENDREDI	86,445
SAMEDI	108,058
TOTAL	541,055
HEBDOMADAIRE	45,488
	586,543

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

90,175

NOS CANADIENS

FRANCOIS-XAVIER SAINT-CHARLES

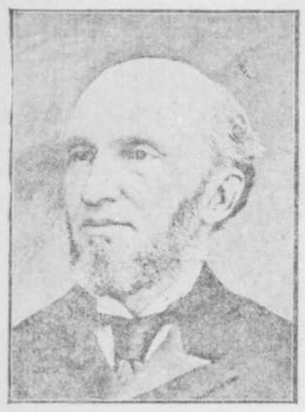

marchand et banquier, est le fils de feu François Saint-Charles, marchand, de cette ville.

M. Saint-Charles est né à Montréal, le 7 mars 1833.

Ses études terminées, il fit avec son père le commerce de gros en farines et provisions. Après la mort de M. Saint-Charles père, son fils lui succède comme chef de la maison pour le Canada et les Etats-Unis, maison qui porte aujourd'hui le nom de F. X. Saint-Charles & Cie; mais qui a abandonné le commerce de farine.

M. Saint-Charles ne s'est pas seulement occupé à faire progresser sa maison, à donner de l'extension à des affaires, il s'est encore intéresser à la chose publique et siégea pendant plusieurs années au conseil de ville, où il s'acquitta de son mandat à la satisfaction de ses concitoyens.

Il fit partie du comité de direction de la Halle aux Blés. Il fut l'un des promoteurs de la Banque d'Hochelaga en 1874 et fut choisi comme son premier président, position qu'il a occupée sans interruption depuis. Ceci en dit plus que tout un volume sur son habileté en affaires et son intégrité.

En politique, M. Saint-Charles est un modéré jugeant les choses et les hommes à leur mérites, sans parti pris.

C'est l'un des hommes les plus universellement estimés de la ville de Montréal.

LE CATARRHE

Soit du nez, de la gorge, de l'estomac, des intestins, ou des organes plus délicats, affaiblit toujours et ne devrait pas manquer d'être traité.

Il se produit un écoulement de la membrane muqueuse lorsqu'elle est enflammée à cause du sang impur ordinairement scrofuleux.

Hood's Sarsaparilla

Guérit les catarrhes de tout genre, radicalement et pour toujours — elle en enlève la cause et en surmonte tous les mauvais effets. Achetez celle de Hood. (257)—wB

Le Canada aux Etats-Unis

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les correspondants de "La Presse" nous envoient aujourd'hui de nombreuses correspondances dans lesquelles ils nous parlent de l'éclat extraordinaire que notre fête nationale a pris, samedi et surtout hier. Malheureusement ces rapport nous sont arrivés trop tard pour les publier aujourd'hui même. Nous nous reprendrons demain.

Qu'il nous suffise de dire que partout, dans les plus humbles bourgades où se trouve réunies de petits groupes de Canadiens-français, comme dans les grandes villes où ils se comptent par milliers, nos compatriotes ont su prouver jusqu'à quel point, ils sont attachés à leur nationalité.

Dans la Nouvelle-Angleterre, où les Canadiens sont plus nombreux, plus forts, par conséquent, la célébration a revêtu un cachet de remarquable grandeur. Dans l'ouest, à Bay City, Saginow, Muskegon, Alpena, Sault Ste marie Isheming, Negaunee, Houghton, Mich., St Paul, Minneapolis, Minnesota, etc., les Canadiens de langue française ont su prouver qu'ils sont encore attachés à leur patrie d'origine où à celle de leur mère.

A Worcester on a eu l'excellente idée de faire de ce jour mémorable, une fête des enfants. Quel meilleur moyen pouvait-on trouver pour graver dans le coeur de l'enfant l'idée sublime qu'il descend en ligne directe des premiers découvreurs et colonisateurs de l'Amérique ?

Comme on le verra par nos rapports, nos Canadiens ont le culte du souvenir, l'orgueil légitime de la race à laquelle il appartient. C'est de bon augure pour l'avenir.

COHOES

Une calamité nationale

Cohoes, N. Y., 26.—Votre correspondant se trouvait, l'autre jour, à une réception donnée, par Mgr Farley. Les déclarations de cet archevêque éminent l'ont frappé et il nous en envoie quelques impressions.

"Il y a eu, dit Mgr Farley, 60,000 divorces aux Etats-Unis, l'année dernière. C'est un chiffre charmant et pour le clergé et pour tout citoyen honnête. C'est ce que l'on peut appeler une véritable calamité pour la nation. Le divorce est le plus grand mal dont la nation souffre de nos jours, c'est pourquoi toute mesure qui pourrait en enrayer l'expansion serait la bien venue."

L'archevêque du diocèse de New-York possède une voix musicale ; c'est un humble, mais un savant. Cependant, quand il parle sur une question qui lui tient tant au coeur, il montre une énergie extraordinaire.

"Les divorces augmentent dans une proportion alarmante, dit-il. La question est tellement sérieuse que je ne crains pas de dire qu'elle menace les assises mêmes de la société américaine; le fait est que les bases mêmes de notre société sont atteintes de ce mal terrible. Et les causes? D'abord les personnes qui entrent dans la vie conjugale ne donnent pas à l'acte qu'elles consomment toute l'attention qu'elles devraient avoir. Elles ne semblent pas comprendre toute la sainteté du contrat.

"Dans la plupart des cas, l'on n'est pas sérieux. Le mariage est considéré comme une convention insignifiante que l'on peut forfaire à son gré, au moindre caprice. On se presse trop, on ne pense pas assez aux conséquences qui peuvent surgir et qui surgissent infailliblement . C'est un malheur. On se hâte trop. Cette tendance au mariage sans réflexion est un malheur.

"L'Eglise catholique encourage les mariages de personnes peu âgées, et cela pour d'excellentes raisons, mais elle ne croit pas qu'une union précipitée puisse être recommandable. Les mariages "faits à la vapeur" ne peuvent conduire qu'au divorce.

"Il s'est formé dernièrement, dans mon diocèse, une association que j'approuve et encourage de toutes mes forces. Elle est appelée à rendre les plus précieux services. De nos jours, une femme divorcée devient un être intéressant ; elle est reçue avec les plus grands égards dans la société. Renversons les rôles. Si cette même société ostracisait une femme divorcée, ouvertement, ne croyez-vous pas que cette personne finirait bientôt à passer pour une personne de réputation douteuse? Je suis convaincu que bien peu de femmes endureraient longtemps un tel état de chose qu'elles ont souvent créé.

"Le mariage entre catholiques et protestants est l'une des causes qui conduisent les conjoints au divorce. L'Eglise catholique n'approuve pas ces unions, mais il se rencontre certains cas où notre église se trouve paralysée. J'ai souvent, moi-même, marié, des couples qui se trouvaient dans cette catégorie, mais je ne l'ai fait qu'à contre-coeur, et aujourd'hui, je ne remplirais plus ces mêmes fonctions, cependant, il est de mon devoir de permettre à mes prêtres de le faire. L'Eglise reconnait en effet qu'il lui faut, en certaines circonstances, pour des raisons qu'elle juge excellentes, tolérer de telles unions.

"Pour mettre fin à ce fléau du divorce il serait bon que chaque Etat de l'union adopte une loi uniforme. Actuellement, dans certains Etats, l'on peut obtenir un divorce pour la raison la plus simple, et même sans raison. Cette législation est tout simplement une invitation au divorce.

"Les principes de l'église catholique ne sont pas intransigeants. Elle reconnait parfaitement, par exemple, qu'un homme marié à une femme avec laquelle il ne peut vivre que sur un pied de guerre continuelle, et vice versa doit obtenir une séparation de corps. Les principes de l'église catholique sont raisonnables. Elle ne veut pas que le loup et l'agneau vivent dans la même cage. Ce que l'église ne veut et ne peut sanctionner, ce sont les divorces, tels qu'ils sont pratiqués en ce pays de "liberté". Ce que nous réprouvons c'est la liberté donnée aux parties contractantes, une fois divorcées, de se remarier de nouveau sous la protection de cours de justice. Ce n'est pas dans la séparation des deux conjoints que se trouve le mal; ce mal provient du "mariage" d'une personne qui, après avoir juré fidélité à son mari où à sa femme, suivant le cas, met au rancart toutes les promesses sacrées qu'elle avait faites. Et ces promesses sont des serments. Quand deux personnes sont mariées c'est pour la vie; rien ne peut les séparer."

Sa Grandeur a aussi longuement parlé de l'effet désastreux que produit sur l'esprit des enfants nés de deux personnes divorcées; il n'a pas non plus oublié de dire un mot de l'éducation des jeunes américaines et elles sont nombreuses qui considèrent le mariage comme le but d'une existence; l'instruction des jeunes américaines, a-t-il dit, est plus théorique et superficielle que pratique, et c'est là la cause de la plupart des malheurs que nous déplorons.

WOONSOCKET

La mairie

Woonsoket, R. E., 26.—Tout indique que les candidats à la mairie aux élections de novembre prochain seront l'échevin William O. Park, président du collège échevinal, qui agira en qualité de chef de l'exécutif après le départ du maire Gaulin pour son consulat du Hâvre, et l'hon. Ad. Archambault, ex-lieutenant-gouverneur du Rhode-Island, associé en qualité d'avocat à M. le maire Gaulin. Les démocrates prétendent qu'ils ont en M. Archambault un candidat qui ralliera autour de son nom tout le vote indépendant franco-américain. Les républicains, de leur côté, ont confiance dans l'issue de la lutte. Ils sont persuadés que M. Park, dont l'intégrité, le dévouement aux intérêts de son parti sont bien connu, sortira vainqueur du conflit, si l'on parvient à lui faire accepter la candidature.

LACONIA

La Saint-Jean-Baptiste

Laconia, N. H., 26.—Notre société a célébré, samedi, en même temps que le 16e anniversaire de sa fondation, notre fête nationale. Un magnifique programme avait été préparé. Il y a eu à 9 heures grand'messe à l'église de Sacré-Coeur et à une heure de l'après-midi, nos sociétés françaises ont paradé par les rues.

La procession s'est formée en face de la salle Saint-Jean-Baptiste et a défilée par les rues Main, Bowerman et autres jusqu'au terrain de l'exposition où il y avait représentation d'un vaudeville, jeux athlétiques et joute de base-ball.

Le comité d'organisation se composait de MM. Thomas Morin, Arthur Dubrulé, Napoléon Fecteau, J. H. Boucher, John Tremblay ,A. D. Douchette, Paul Brochu ,George Labranche, Samuel Dickson, George Marceau, Joseph Decellé, Alfred Gilbert, Timothy Daoust, Paul Gamache.

L'empois pur conserve la toile et les tissus délicats.

L'Empois Colman est un empois pur.

Voyez à ce que le nom "Colman" et la Tete du Taureau soient sur la boite.

EMPOIS COLMAN

Gros échantillon gratis sur demande de votre épicier ou chez Frank Magor & Co., 493 rue St-Paul, Montréal.

Incapable de marcher pendant trois mois

Condamné à mourir. Le médecin le disait.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Lui ont sauvé la vie.

Lisez ce que Mme Wm Castilloux, Newport, Québec, a à dire des Burdock Blood Bitters : — En décembre dernier je tombai très malade après un accouchement. Je ne pus marcher pendant trois mois et je fus condamnée à mourir par le médecin. Mon mari lut au sujet des guérisons étonnantes opérées par Burdock Blood Bitters et m'en apporta deux bouteilles. Après en avoir pris pendant environ dix jours, je fus capable de me lever et de prendre soin de mon bébé sans l'aide de personne ; et je suis maintenant bien et capable de faire mon propre ouvrage. J'en parlai à une de mes amies qui souffrait de la même manière et elle les employa avec un égal succès. Je ne puis recommander votre remède trop hautement, car je sais justement combien bon il est et j'espère et désire que toute personne souffrant comme j'ai souffert en fera l'essai. (4) yw

PITTSFIELD

Réception et confirmation

Pitts field, N. H., 26.—Mgr Delany a fait sa visite annuelle à la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Sa Grandeur a été reçue à la gare par une délégation des membres de la société St Jean Baptiste et des sociétés canadiennes. A l'église, Mgr a administré le sacrement de Confirmation à 30 enfants.

FALL RIVER

Le glorieux 4 juillet

Fall River, Mass., 26.—Le conseil de ville n'a voté aucun subside pour la célébration du 4 juillet. Pas de parade, pas de jeux, pas de feux d'artifices, pas même de "limonade" ni de carillon des cloches, car on a refusé de payer les concierges de nos écoles et édifices publics pour sonner les cloches de leurs établissements au matin du 4 juillet.

MANCHESTER

Un concours

Manchester, N. H., 26 — Les trois compagnies de pompiers vétérans de cette ville ont décidé de prendre part au grand tournoi de pompes à bras qui aura lieu à Lawrence, Mass., le 3 juillet prochain. Elles se rendront sur les lieux en train spécial. Un wagon sera réservé aux dames qui désireront faire le voyage.

Les pompiers vétérans Uncle Sam auront un exercice vendredi soir, rue Vine. Les hommes sont déjà en bones conditions et ils espèrent remporter l'un des prix.

PROVIDENCE

En Cour Suprême

Providence, R. I., 26 — La cour suprême vient de s'ouvrir. Le grand jury a rapporté un verdict de culpabilité contre 114 accusés. Joseph Bernard, qui a plaidé non coupable à l'accusation de vol de grand chemin, a été relâché, après avoir fourni un cautionnement de $7,000.

Achille et Hormisdas Bouchard ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans un magasin de Lincoln, où ils ot volé quelques complets et ont été condamnés à neuf mois de prison.

UN ECONOME

Le Samaria (Remède secret) le guérit de l'Ivrognerie et maintenant il gagne et économise l'argent.

Brantford, Ont., 3 Oct.

Cher Monsieur, — Veuillez envoyer votre circulaire et brochure à Mme F. W. Brantford, Ont. Votre remède a fait tout le bien voulu. Une bouteille m'a guéri et maintenant je gagne et j'épargne de l'argent. Acceptez mes remerciements.

F. N. H.

Envoyez un timbre pour échantillons gratis et pamphlet du remède Samaria, envoyés sous enveloppe blanche cachetée. Ce remède guérira n'importe quel cas d'ivrognerie. Lettres strictement confidentielles. Adresse : The Samaria Remedy Co., 21 rue Jordan, Toronto, Canada. yw.

HOLYOKE

La fête nationale

Holyoke, Mass., 26 — La fête Saint-Jean-Baptiste a été glorieusement célébrée en cette ville. Ça été l'une des plus grandioses démonstrations patriotiques du genre à Holyoke. Le bienveillant concours qu'ont bien voulu nous prêter les sociétés canadiennes-françaises des centres avoisinants, a contribué à rendre la fête une des plus brillantes qui n'aient jamais été célébrées dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

A 8 heures a. m., il y eut réunion au Monument National de tous les conseils et de toutes les sociétés invitées. Voici l'ordre de la procession :

Un peloton d'agents de police, le maréchal et ses aides-de-camp, fanfare de l'Harmonie, la Garde d'Honneur de l'Union Saint-Jean-Baptiste, les membres du Conseil No 1, de l'Union Saint-Jean-Baptiste ; Conseil No 8 de Grenfield, Conseil No 9 de Turners Falls, Conseil No 70 de Westfield, Conseil No 125 de Fairview, Conseil No 128 de Northampton, Conseil Marchand de Holyoke, Société Saint-Jean-Baptiste de Springfield, Société Saint-Jean-Baptiste de Northampton, Union Saint-Joseph de Northampton, Union Nationale Française, Société Alsace-Lorraie, Cour Mount Tom, des Forestiers Catholiques, Cour Mont-Royal des Forestiers Catholiques, Conclave Sorel, I. O. H.,; Son Honneur le maire Avery et les membres du Conseil de Ville, les officiers suprêmes de l'Union Saint-Jean-Baptiste, les membres du clergé, les dames de l'Union Saint-Jean-Baptiste, le Cercle Rochambeau, les différentes délégations et voitures. Le char allégorique de l'Union était un véritable chef-d'oeuvre d'élégance. Le jeune Chs Ed. Drapeau, un bambin de six ans, fils de M. Pierre Drapeau, de la rue Bridge, personnifiait le petit Saint-Jean-Baptiste. Quatre autres enfants représentaient Jacques Cartier, Maisonneuve, Duvernay et Champlain. Plusieurs fanfares étaient dans les rangs.

M. l'abbé F. X. Chagnon, curé de Champlain, N.Y., et chapelain général de l'U. S.-J.-B., officia à cette cérémonie religieuse, assisté de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Chs Chevrier, curé de la paroisse du Précieux-Sang, a prononcé le sermon de circonstance.

Le choeur rendit une messe en musique sous la direction de Mlle Eugénie Lambert, organiste de la paroisse.

Après la messe, la parade défila par les rues Maple, Lyman, Center, East Dwight, Mosher, Main, Cabot, Summer, Sargent, Bridge, Cabot, East Hamilton et Main, jusqu'au coin Cabot où tous ont pris passage à bord des tramways conduisant au Hampton Ponds, où dans le cours de l'après-midi eurent lieu divers amusements.

Cette parade à travers les principales rues de la ville a été imposante et grandiose. Tous nos compatriotes se sont efforcés de faire cette démonstration vraiment splendide et de montrer aux différentes nationalités qui nous entourent la merveilleuse vitalité de notre race, comme l'entente admirable qui existe parmi tous nos compatriotes sans exception.

Le maréchal-en-chef, M. Frank. A. Monat, assisté de MM. J. B. Fontaine, Turgeon, F. B. Labonté et Edmond Lespérance, ses aides-de-camp, a veillé au maintien de l'ordre dans les rangs de la procession. Les détails du départ, de la formation, du parcours et de l'arrivée de la parade ont été accomplis avec une scrupuleuse exactitude.

Tous les Canadiens dont les résidences se trouvent sur le parcours de la procession ont tenu à honneur d'orner le plus brillamment posible leurs fenêtres et devantures de leurs maisons.

Une splendide arche de triomphe s'élevait en face du Monument National, sous les soins des directeurs de cette association et un autre à l'angle des rues Cabot et Bridge.

Les principales sociétés canadiennes de Chicopee, Chicopee Falls, Northampton, Greefield, Turners Falls, Fairview, Westfield, Hartford, etc., ont assisté à notre fête nationale.

Toutes les organisations canadiennes de Holyoke se sont jointes à l'Union St-Jean-Baptiste pour rendre plus imposantes et plus grandioses les cérémonies du jour.

Le banquet a eu lieu, à 7.30 hrs p.m., dans les vastes salles du Monument National. Ce fut un événement social de la plus haute importance.

LE CIRAGE POLO

Le nouveau noir à chaussures est vendu en boîtes, la plus grosse qui soit, 10 cents. r

"LE CHARLEROI", chapeau français, est le chapeau fashionable par excellence. En vente chez tous les chapeliers . Demandez-le.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine seuls agents pour le gros en Canada. r.

SAINT-MICHEL DE PERCE

Les paroissiens de Saint-Michel de Percé sont à organiser de belles fêtes pour septembre prochain, à l'occasion de la bénédiction des cloches que M. le curé vient de commander. L'on s'attend à un fort contingent de visiteurs de Montréal et Québec pour cette cérémonie.

Les travaux à l'église avancent rapidement. M. Jos Venne de Montréal, en est l'architecte.

Pectoral Cerise **d'Ayer**

Nous avons confiance aux médecins. Ils ont confiance en nous. Nous leur donnons la formule de notre Pectoral Cerise. Ils l'ordonnent contre les toux, rhumes, bronchites, croup, la grippe. yw J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

L'Album Universel

9e Numéro

SERA EN VENTE PARTOUT DEMAIN

5 cents LE NUMERO

36 PAGES

Cent Illustrations.

3 pages de Musique.

Le plus beau Magazine de la Famille publié en français en Amérique.

Le Meilleur Remède pour les Chaleurs

Dix Millions de Boîtes Vendues par Année

Cascarets CANDY CATHARTIC

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10c, 25c, 50c

Tous les Pharmaciens

Prévient toutes les Affections Intestinales de l'Eté. 707

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LA TIGRESSE

GRAND ROMAN INEDIT

PREMIERE PARTIE

2 (Suite)

Peu à peu, Robert surmontait son émotion ; il répondit :

—Je ne sais si mon concours pourra vous être bien utile, mais je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

—Merci. D'abord et avant tout, soupçonnez-vous quelqu'un?

—Personne, non, monsieur... Le Prieur n'avait pas d'ennemis, ou, du moins, je ne lui en connaissais pas.

—Le Prieur avait très peu de relations, du reste?

—Très peu, pour ne pas dire pas du tout. Il n'aimait pas le monde, sortait rarement.

—Il venait souvent chez vous, cependant?

—Chez moi, il était en famille.

Le juge cacha un sourire.

—Cherchons ailleurs.

—Cherchons ailleurs, répéta machinalement Robert Senneville.

Mais, malgré ses efforts, son esprit restait loin de cet interrogatoire.

Ce n'était pas au meurtrier qu'il songeait, c'était à la victime, à ce jeune homme qu'il connaissait depuis l'enfance, qu'il avait quitté deux jours auparavant plein de vie et de santé, et qu'il ne reverrait plus. Et cette fin était si brusque, si imprévue, si terrible, si injuste aussi, qu'à sa douleur sincère et vive se mêlait un peu de terreur.

Plusieurs questions vinrent à ses lèvres :

—Où a-t-il été frappé?... Comment?...

Le juge évita de répondre d'une façon précise à la première uestion.

—Près d'ici... d'une balle de revolver.

—Il sortait de chez moi, sans doute. Le boulevard Maillot n'est pas sûr, maintenant surtout. C'est la fête de Neuilly. Chaque année à cette époque, les rôdeurs affluent. C'est parmi eux, certainement, qu'il faut chercher l'assassin.

—Ce n'est pas mon avis, car il n'y a pas eu vol. Nous avons retrouvé l'argent et les bijoux de Le Prieur.

—Alors, monsieur, je ne sais pas... je ne vois pas...

Robert retomba dans sa cruelle rêverie. Le juge d'instruction se tut un instant, puis reprit :

—Saviez-vous que Le Prieur devait partir demain pour un très long voyage?

—Un long voyage!... Non, monsieur, je ne le savais pas, et vous m'étonnez.

—Il ne voulait pas vous dire pour quelle raison il partait, sans doute.

—Pourquoi me l'aurait-il caché?...Il me disait tout...

—Alors, vous saviez qu'il était très attaché à une certaine femme?

Robert se troubla un peu, répondit plus bas :

—Je l'avais deviné, mais sur ce point il s'est toujours montré à mon égard d'une discrétion absolue. Je ne l'interrogeais pas, du reste, car j'avais aussi deviné les ennuis, les tracas que lui causait cette liaison.

Le juge réprima difficilement un geste de triomphe ; il dit vivement :

—Vraiment!... Alors... son voyage s'explique, et ce qui s'explique aussi, c'est son désespoir à elle, sa douleur certainement, sa jalousie peut-être... sa colère et...

—Oh! monsieur, vous supposez!...

—Est-ce donc impossible?

Robert ferma les yeux, réfléchit, murmura :

—Oui... il voulait la fuir, je le sentais depuis longtemps,.. C'est possible, en effet...

Le juge l'examinait ; il l'entendit, répondit :

—Remarquez que je ne l'accuse pas, nous pouvons nous tromper ; mais, lorsque j'aurai appris son nom, je l'interrogerai, et, si elle est inocente, il lui sera certainement facile de le prouver. Vous la connaissez?

—Non, monsieur, sur l'honneur.

—Vous ne savez rien d'elle?

—Rien, absolument.

—C'est une femme du monde?

—Je le pense.

—Voyons, réfléchissez, il est impossible que vous n'ayez pas un indice. Depuis dix ans, vous vivez près de votre ami, un mot de lui peut nous mettre sur la piste. Cherchez.

Robert fit un effort, rassembla ses souvenirs.

—Un mot!... Non, pas un mot, il ne me reste rien... je n'ai rien à vous dire... je ne me rappelle rien.

—Voyons, ce n'est pas possible, un détail, un simple détail...

Et tout à coup :

—Eh bien si, je me souviens, ce n'est rien et cela suffit. Je ne vais pas vous dire son nom, mais vous allez la connaître. Il y a quinze jours, Le Prieur était ici, dans ce bureau. Il me montrait divers papiers, son portefeuille était sur cette table, il tomba, une enveloppe s'en échappa, s'ouvrit, une photographie sortit à moitié. Je me baissai pour la ramasser, mais je n'eus pas le temps de la voir, brusquement Le Prieur me la reprit. Et comme je le plaisantais :

—Oh! oh!... c'est la photographie de la très aimée!

Grave et triste, il me répondit :

—Oui.

Et je vous assure, monsieur, qu'il ne mentait pas.

—Alors?

—Alors, cette photographie est peut-être encore dans son portefeuille.

Le juge s'était levé un peu pâle à présent. Il s'approcha de son greffier, lui dit quelques mots, reprit sa place, mais ne parla plus. Malgré son indifférence habituelle, son coeur battait plus vite. Quelques minutes s'écoulèrent, un agent de la Sûreté entra :

—Voici, monsieur, le portefeuille que nous avons trouvé.

—C'est bien celui-ci? demanda le juge.

—C'est celui-ci, répondit Robert.

Il l'ouvrit, ne chercha pas, trouva tout de suite l'enveloppe.

—C'est elle?

—Oui, monsieur.

Le juge la retournait, il hésitait visiblement. Homme, il aurait désiré la jeter, la déchirer sans savoir ce qu'elle contenait ; juge, il devait la fouiller, mais encore une fois il s'adressa à Robert :

—Vous êtes bien certain, monsieur de ce que vous affirmez?

—J'en suis sûr.

—La photographie que je tiens est bien celle de l'amie de Le Prieur?

—Je le jure.

Le juge eut un geste, un imperceptible haussement d'épaules.

—Allons...

L'enveloppe bâillait, il en tira une carte, l'examina à peine, la repoussa, pâlit plus encore et d'une voix que l'émotion faisait trembler légèrement :

—Monsieur, je vous demande pardon du mal que je vais vous faire.

—Quoi donc!... Que voulez-vous dire?...

Il ne répondit pas. Une porte s'était ouverte sur un geste de lui, le greffier appelait, Josette entra. Elle eut pour Robert un regard de tendresse infinie, voulut aller à lui, mais le juge était entre eux.

—Madame,voici une photographie que votre mari affirme être celle de l'amie de Le Prieur.

—C'est possible, monsieur, dit-elle indifférente.

—Regardez-la, madame.

Elle la prit des mains du juge, eut un cri de détresse :

—Ce n'est pas vrai!... ce n'est pas vrai!...

Robert s'était approché, se penchait sur elle.

Il n'eut pas un cri, lui, il n'eut pas un geste, mais il devint blême, son âme d'un coup se brisa, et par la large blessure de son coeur il lui sembla que la vie s'échappait... il n'eut qu'une plainte, un râle d'agonie :

—Josette!...

—Je vous arrête, madame, disait le juge.

II

LE CRIME MYSTERIEUX

Robert Senneville venait d'achever son droit quand il épousa Josette, et jamais mariage ne fut plus heureux, jamais ménage ne fut plus uni. Orphelins tous les deux, riches tous les deux, ils se connaissaient depuis longtemps, s'appréciaient et s'aimaient depuis toujours, et ce mariage fut la réalisation de leur plus cher rêve. Ils pouvaient regarder l'avenir avec confiance ; la vie leur souriait et ne devait, semblait-il, leur apporter que des joies. La plus grande de ces joies fut la naissance de leur fille Claudine et ils n'eurent alors plus rien à souhaiter, leur bonheur fut complet.

Ils étaient venus habiter, près du bois de Boulogne, un gentil hôtel, un nid délicieux, caché à demi sous les arbres du jardinet qui le séparait du boulevard Maillot. Derrière, un petit parc, qui avait l'air d'être immense parce qu'il était plein d'ombre, se prolongeait jusqu'à la rue Charles-Laffitte.

Ils n'occupaient que le rez-de-chaussée et une partie du premier étage de cet hôtel ; l'autre partie était réservée à Laurence Jalain, une cousine de Robert. Orphelin, celui-ci avait été élevé chez les parents de Laurence qui, elle, n'avait pas été heureuse, c'était une "pas-de-chance," comme elle se plaisait à le répéter. Mariée sans dot à un jeune homme qui n'était guère plus riche qu'elle, elle avait surtout connu les ennuis d'argent, les tiraillements continuels l'âpre lutte quotidienne qui s'était terminée par une double catastrophe : la faillite et la mort de Jalain.

Ce fut Robert qui régla la triste situation que laissait son cousin. Il arrangea toutes les affaires paya ce qu'il fallait, offrit à Laurence une place à son foyer. Elle vint donc avec son fils, Maxime, un garçonnet de sept à huit ans plus âgé que Claudine, s'installer boulevard Maillot, mais elle souffrit cruellement de ce qu'elle considéra comme une aumône et une humiliation. En vain, Robert se montra empressé et Josette se fit tendre ; elle ne pardonna ni à l'un ni à l'autre d'être riches quand elle était pauvre, et si, ouvertement, elle sembla touchée de l'affection qu'on lui témoignait, son ressentiment pourtant ne s'affaiblit point.

Ni Josette ni Robert ne soupçonnaient ce qui se passait au fond de ce coeur ulcéré, et ils n'auraient pu croire, du reste, que tant d'injuste rancune s'y amassait lentement ; aussi ce fut en pleine quiétude que l'orage les surprit.

Un matin, Robert Senneville quitta Neuilly pour aller plaider une affaire en province. D'abord, Josette avait voulu l'accompagner, mais une indisposition de sa fille la retint.

(A suivre)

Red-rite est l'unique remède qui guérit infailliblement toute sorte de MAUX DE TETE Vendu en boîtes de 10 et 25 cents, chez tous les marchands ou envoyé par la poste. Echantillons gratuits. The Wingate Chemical Co., Montréal.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal, Tél. Bell Main, 2818. n

—Pour la sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, rien n'est plus recommandable que le SIROP DU Dr FRED DEMERS pour les enfants. C'est le meilleur. (3)

La Salsepareille de Hood redonne santé et force après une grave maladie, fas

LE NATIONAL VICTORIEUX SAMEDI

Il triomphe des Capitals par 6 à 5 dans une joute extrêmement contestée --- Le score a été égalé cinq fois— Cattarinich compte le point décisif.

STE-CATHERINE BAT LES TECUMSEHS ET TORONTO TRIOMPHE DE BRANTFORD — LE OLUB CHERRIER L'EMPORTE SUR ST-HYACINTHE.

LACROSSE

LE NATIONAL VICTORIEUX

"Banzai !" Banzai !"

Cinq mille personnes ont vu samedi Le National triompher des Capitals à Maisonneuve, dans l'une des joutes les plus excitantes que nous ayons vues depuis très longtemps. Cinq fois le score fut égalé, mais l'équipe canadienne-française prit finalement l'avantage et gagna par un score de 6 à 5. C'est là une victoire bien méritée qui fait grand honneur au National.

Comme le fait remarquer un de nos confrères, Le National a dignement célébré la Saint-Jean-Baptiste. Le brillant succès de samedi fait plus que racheter la défaite subie il y a trois semaines, aux mains du club Montréal, et nous permet de croire que notre club est définitivement entré dans la voie des triomphes. Ce n'est pas sans peine que Le National a triomphé samedi, et plusieurs joueurs portent aujourd'hui de glorieuses cicatrices. Nous devons reconnaitre que les hommes du capitaine Lachapelle se sont surpassés. Ils ont joué avec un ensemble remarquable et avec une énergie irrésistible.

La division d'attaque fut infatigable et se lança dans la mêlée avec une ardeur et une audace qui devaient nécessairement leur donner la victoire. Quant à la défense, elle accomplit une besogne de géants. Clément, Dicaire et Sauvé offrirent une barrière infranchissable aux attaques répétées de leurs adversaires.

Une belle course vers les buts

Cattarinich fut le héros de la journée. Non seulement il fut effectif sur la défense, mais il se montra merveilleux à l'attaque. Ce fut lui qui gagna les deux dernières parties, égalant tout d'abord le score, puis comptant le point qui donna la victoire au National. Nous devons ici reconnaitre que nous n'avons jamais vu de scène aussi enthousiaste que celle qui suivit ce dernier exploit de Cattarinich. La foule en délire acclama le National pendant cinq bonnes minutes, et se livra aux plus exubérantes manifestations de la joie.

Le résultat de la rencontre fut incertain jusqu'au dernier moment, et l'excitation fut par suite extrêmement intense dans la foule qui encombrait les estrades.

Le National qui avait pris l'avantage dans la troisième période, résista fermement à tous les assauts de ses adversaires dans les vingt dernières minutes. Aucun point ne fut compté par l'un ou l'autre club dans cette période.

La joute fut rude, très rude même par moments, surtout dans la troisième période. A une certaine phase de la joute, les deux équipes avaient été tellement décimées par les décisions des arbitres, que Le National n'avait plus que sept hommes à opposer aux dix joueurs des Capitals. Ces derniers malgré leur avantage numérique, furent impuissants à prendre Le National en défaut. Gaul, Clément, Dulude, Sauvé et plusieurs autres reçurent des coups qui les obligèrent à se faire panser ou à prendre quelques moments de repos.

Comme le démontre le score, les avantages furent très également partagés, et les deux clubs prirent tour à tour l'avantage pour le perdre le moment d'après.

La joute fut de toute beauté et fort intéressante.

Il se fit de nombreux paris parmi le public et des sommes considérables ont par suite changé de mains.

Nos joueurs étaient en forme, et ils ont démontré ce que l'entrainement et la bonne volonté peuvent produire. Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement les joueurs et les directeurs du beau résultat obtenu samedi.

Espérons qu'ils remporteront un nouveau succès samedi à Cornwall.

Les équipes se composaient comme suit :

National, 6.		Capital, 5.
L'Heureux	Buts	Macdonald
Dicaire	Point	Broderick
Blanchard	Couvert	Ralph
Sauvé	Défense	Marsh
Clément	Défense	Shea
Cattarinich	Défense	Pringle
Secours	Centre	Ashfield
Dulude	Attaque	Butterworth
Lamoureux	Attaque	Murphy
Lachapelle	Attaque	Eastwood
Richard	Extérieur	Allan
Contant	Intérieur	Gaul

Referees — T. O'Connell et H. McLaughlin.

Umpires — D. Brown et W. Bromley.

Chronométeurs — W. Foran et A. Lacoste.

Joueurs envoyés au repos — Ralph 2, Dicaire McDonald, Lamoureux, Sauvé, L'Heureux, Contant, Pringle et Gaul, 10 minutes.

Les Capitals furent favorisés par la chance dans le tirage au sort des positions, et le National eut à jouer tout d'abord avec le soleil en face.

A 3 heures 30, Tom O'Connel donna le signal de commencer les hostilités et les Capitals firent immédiatement une attaque qui fut repoussée. Les joueurs des deux équipes commirent coup sur coup plusieurs erreurs, manquant des passes faciles. Ce a était dû au soleil éclatant qui éblouissait les contestants. Les Capitals étaient très

Un moment intéressant. Vont-ils scorer ?

agressifs, mais la défense du National leur tenait tête. Herb Ralph fut envoyé à la clôture pour cinq minutes, pour avoir repoussé un adversaire avec la main. La lutte devint âpre et acharnée. A deux reprises, le National manqua des chances superbes, alors qu'il aurait suffi de faire rouler la balle dans le filet, elle fut lancée avec trop de force et passa par-dessus. Un moment plus tard, elle passa à deux pouces des poteaux.

Le National revint à la charge, et Lamoureux compta le premier point de la joute pour le National.

Le jeu venait de recommencer que Dicaire était mis hors du jeu pour avoir maltraité Gaul. Celui-ci dut aller se faire réparer, et Secours fut de ce chef mis de côté. Dicaire venait de reprendre sa place sur le terrain, lorsque McDonald, gardien des buts des Capitals, fut mis hors du jeu. Pendant quelques minutes, la lutte se continua, très animée. Des deux côtés on combattait avec une grande énergie. Il se fit de part et d'autre de brillants exploits. Finalement, les Capitals égalèrent le score, Butterworth prenant L'Heureux en défaut. Peu après, la première période prit fin.

La deuxième période venait de recommencer que les Capitals comptèrent un nouveau point, mettant le score 2 à 1.

Le National ne fut pas lent cependant à reprendre le terrain perdu. Après quelques va-et-vient, Secours s'empara du caoutchouc et comme un automobile lancé à fond de train, franchit en quelques instants presque toute la longueur du terrain. Il passa à Dulude qui tira, et égala le score.

La lutte reprit avec plus d'ardeur si possible, et après diverses alternatives, Lamoureux mit un troisième point au crédit du National. Cela n'eut pour effet que de stimuler les Capitals et quelques instants plus tard, Bones Allen égalait le score.

A la reprise, L'Heureux écarta un coup bien dirigé. Le jeu fut interrompu quelques instants à cause de Ashfield qui s'était fait blesser au bras. Richard fut mis de côté pour égaler les chances. Une série de jolies passes amena la balle en face des buts de L'Heureux, mais elle fut lancée sans précision.

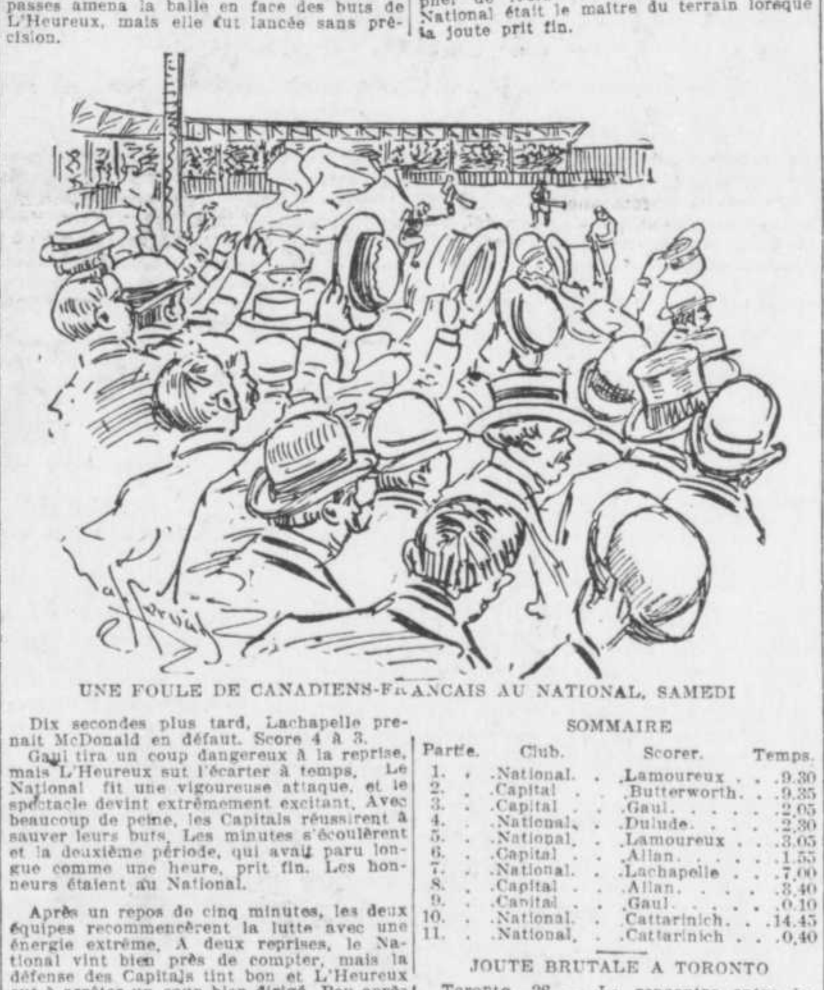

UNE FOULE DE CANADIENS-FRANCAIS AU NATIONAL, SAMEDI

Dix secondes plus tard, Lachapelle prenait McDonald en défaut. Score 4 à 3.

Gaul tira un coup dangereux à la reprise, mais L'Heureux sut l'écarter à temps. Le National fit une vigoureuse attaque, et le spectacle devint extrêmement excitant. Avec beaucoup de peine, les Capitals réussirent à sauver leurs buts. Les minutes s'écoulèrent et la deuxième période, qui avait paru longue comme une heure, prit fin. Les honneurs étaient au National.

Après un repos de cinq minutes, les deux équipes recommencèrent la lutte avec une énergie extrême. A deux reprises, le National vint bien près de compter, mais la défense des Capitals tint bon et L'Heureux eut à arrêter un coup bien dirigé. Peu après Bones Allen, l'ex-joueur de Cornwall, accomplit l'un des plus brillants exploits de l'après-midi. Il échappa à trois adversaires attachés après lui, bondit en avant et se trouva libre avec L'Heureux seulement en face de lui. Il tira et le caoutchouc alla se loger dans le filet. Score, 4 à 4.

C'était là un point bien mérité.

Tout de suite, à la reprise, Gaul tira et prit de nouveau L'Heureux en défaut. Score, 5 à 4.

Gaul tira à la reprise, mais cette fois L'Heureux détourna le coup. La lutte durait depuis quelques minutes, lorsque Ralph reçut sur la tête un terrible coup de bâton qui l'étendit sur le gazon. Il put toutefois continuer à jouer une couple de minutes plus tard. Peu après c'était au tour de Gaul de se faire blesser de nouveau. Il reçut de L'Heureux un coup de bâton en pleine figure. L'Heureux fut de ce fait envoyé à la clôture. Le public protesta bruyamment contre cette décision, considérant que L'Heureux était dans son droit. Le referee fut hué avec unanimité. Cattarinich remplaça L'Heureux dans les buts pendant l'absence forcé de ce dernier. Ce fut une période excitante.

Les Capitals firent une grande attaque, et Cattarinich détourna très adroitement une balle qui s'en venait en plein dans le filet. Le home de notre club fut alors un furieux élan, et faillit compter. A ce moment Dulude en courant après la balle, fut lancé sur la clôture par un adversaire, et presqu'assommé. Presque dans le même moment, Sauvé mit involontairement McDonald hors de combat, et fut envoyé à la clôture. Contant et Pringle se prirent à bras le corps, et furent mis hors du jeu pour dix minutes chacun. Lamoureux avait également été mis au repos, on ne sait trop pourquoi.

Le National n'avait plus que sept hommes dans la lutte, et les Capitals, dix.

Le temps s'écoula, et L'Heureux retourna à son poste. Cattarinich se mit alors en évidence, et devint le héros du jour. Il se lança dans la mêlée, et égala d'abord le score, puis un moment plus tard, il fit un élan irrésistible, et plaça de nouveau le caoutchouc dans le filet. Score, 6 à 5.

Il se produisit alors une scène d'enthousiasme comme nous n'en avons jamais vue sur un champ de crosse. La foule de cinq mille personnes qui encombrait les estrades, se leva comme un seul homme et acclama frénétiquement nos joueurs. C'était un enthousiasme indescriptible.

Les gens dansaient sur leurs sièges, lançaient leurs chapeaux en l'air, et ne cessaient de faire retentir les échos de leurs acclamations. L'enthousiasme touchait au délire. Une minute plus tard, la troisième période, la plus excitante de la joute, prenait fin.

Encouragé par ce succès, Le National se lança à l'attaque avec une ardeur superbe à la reprise, et pendant plusieurs minutes les buts des Capitals coururent un grand danger. Il se produisit devant le filet plusieurs mêlées furieuses, mais les visiteurs réussirent en fin de compte à résister aux assauts de leurs adversaires. Le jeu était loin d'être tendre, et les arbitres devenaient un peu indulgents. Sauvé fut blessé par Gaul, et celui-ci fut mis hors du jeu. Le National manqua une couple de belles chances, mais l'excitation était tellement grande non seulement dans l'estrade, mais aussi sur le terrain, que la chose était excusable.

A la fin, les Capitals parurent découragés. Ils se sentaient impuissants à triompher de leurs valeureux adversaires. Le National était le maitre du terrain lorsque la joute prit fin.

SOMMAIRE

Partie.	Club.	Scorer.	Temps.
1.	National.	Lamoureux	9.30
2.	Capital	Butterworth	9.35
3.	Capital	Gaul	2.05
4.	National.	Dulude	2.30
5.	National.	Lamoureux	3.05
6.	Capital	Allan	1.53
7.	National.	Lachapelle	7.00
8.	Capital	Allan	3.40
9.	Capital	Gaul	0.10
10.	National.	Cattarinich	14.45
11.	National.	Cattarinich	0.40

JOUTE BRUTALE A TORONTO

Toronto, 26 — La rencontre entre les clubs Toronto et Brantford, samedi, à Rosedale, a autant été une exhibition de jiu-jitsu qu'une joute de crosse. Toronto triompha de ses adversaires par 6 à 5, et eut l'avantage depuis le commencement, mais lutta contre une équipe inférieure en nombre. Brantford voyant que ses adversaires avaient un avantage de trois points, fit un effort pour reprendre le terrain perdu, et le jeu devint rude. Davidson fut envoyé à la clôture pour avoir frappé Powers ; Hendry s'attaqua ensuite à Francis, et fut à son tour mis hors du jeu.

Capital surpris

Au cours de la troisième partie, Taylor frappa Marshall sur le nez, et le referee l'expulsa du terrain pour la balance de la joute. Henry fut envoyé au repos pour avoir frappé Francis, et Carmichael alla bientôt le rejoindre. Hanley fut envoyé à la clôture pour avoir usé de croc en jambe, et Doyle eut dix minutes de repos pour avoir fait de la lutte.

Layden et Parke voulurent faire du pugilat, et le referee leur accorda chacun dix minutes. Henry fut à son tour envoyé à la clôture pour avoir maltraité Hutton.

SAINTE-CATHERINE ECRASE LES TECUMSEHS

Sainte-Catherine, 26 — Sainte-Catherine a pris une belle revanche samedi, et en présence de 3,000 personnes, a battu les Tecumsehs, de Toronto, par 11 à 2. Le club local fit jouer Barnett à la place de Pat Murphy. Ce changement améliora le home, qui joua une belle et bonne partie.

Les Tecumsehs furent impuissants à percer la défense de Sainte-Catherine.

Les équipes se composaient comme suit :

Tecumsehs, 2.		Sainte-Catherine, 11.
Clarke	Buts	Hess
Grimes	Point	Harris
Griffiths	Couvert	Cameron
Menary	Défense	Elliott
Stewart	Défense	Richardson
White	Défense	Downey
Felker	Centre	Forrester
Querrie	Attaque	Barnett
Murton	Attaque	Gorman
Durkin	Attaque	Lowe
Adamson	Extérieur	Kalls
McMillan	Intérieur	Hagan

Referee — Royal, de Toronto.

HOCHELAGA vs MASCOTTE

Dimanche prochain est le jour fixé pour la réapparition des populaires Mascottes.

Ils se mesureront avec les fameux Hochelaga, et tout fait prévoir une partie très contestée.

Vestes de fantaisie, essentielles pour etre bien mis.

Nos vestes de fantaisie pour l'été, sont par les dessins et la coupe, ce que la mode a crée de plus fashionable cette saison.

Le plus léger changement, un revers un peu plus large, une ligne un peu plus recourbée, c'est ce qui constitue le style.

Bien que l'idée première de ces vestes de fantaisie soit d'être légères et fraiches, nous leur avons de plus assuré le style.

Elles sont faites en toile, et de patrons riches et distingués.

Prix, $3.50 à $5.00.

Semi-ready Tailoring

MONTREAL 231 ST JACQUES, 1551 STE CATHERINE.

Elégantes Chemises !

TOUS LES STYLES DESIRABLES, CHEZ

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

BASE BALL

NOUVELLE VICTOIRE DU CLUB CHERRIER

Le Parc Mascotte a été hier le théâtre d'une joute de baseball extrêmement excitante. Elle mettait aux prises les clubs Cherrier et Saint-Hyacinthe, et le premier a triomphé par un score de 6 à 5 après une lutte extrêmement contestée. Ce fut une joute mémorable. Le Cherrier semble vouloir remporter le championnat. Il est entré en plein dans le chemin de la victoire. Score :

ST HYACINTHE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Desjarlais, 2 b.	4	1	0	3	1	0
Gervais, c.f.	4	1	0	1	0	0
Champagne, c.f.	3	1	0	4	0	0
Payette, 3 b.	4	0	2	5	3	0
Dumaine, A., c.	4	0	1	5	0	0
Foley, 1 b.	3	1	0	6	0	0
Leblanc, s.s.	3	1	1	0	1	3
Dumaine, V., r.f.	4	0	1	0	0	0
Lamothe, p.	1	0	0	0	6	0
Totaux	30	5	5	24	11	3

CHERRIER

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Moore, c.f.	4	1	2	5	1	0
Durand, s.s.	3	1	1	3	4	1
Larocque, 3 b.	4	1	0	1	0	1
Meilleur, l.f.	4	1	0	3	0	0
Rivet, 2 b.	4	1	2	1	4	1
Marsil, 1 b.	4	0	0	7	0	2
Miliette, r.f.	3	1	1	0	0	0
Saint-Pierre, c.	3	0	1	7	0	0
Auctil, p.	3	0	0	0	6	0
Totaux	32	6	7	27	15	5

Score par inning :

		R.	H.	E.
Saint-Hyacinthe	000010310—	5	5	3
Cherrier	100300020x—	6	8	5

SOMMAIRE

Home run, Rivet, Double jeu, Moore à Rivet, à Marcil ; buts sur quatre balles, Auctil 6 ; frappé par le pitcher Lamothe, 1 ; par Auctil, 2 ; struck out, par Lamothe, 3, par Auctil, 5. Wild pitch, Auctil, 1 ; Lamothe, 1. Buts sur erreurs, Cherrier, 3 ; Saint-Hyacinthe, 3. Sacrifice hit, Meilleur, Points mérités, Saint-Hyacinthe, 1 ; Cherrier, 4. Laissés sur les buts, Cherrier, 3 ; Saint-Hyacinthe, 6. Umpire, Park. Temps de la partie, 1.50.

MONTREAL GAGNE UNE PARTIE ET EN PERD UNE

Quelques "hits" faits en temps opportun, quelques buts sur quatre balles et des erreurs par les joueurs locaux ont donné la partie de samedi à Toronto. Leroy retira huit frappeurs au bâton, mais malgré cela fut défait.

Montréal a pris sa revanche hier et a battu Toronto par 3 à 2 dans la dernière partie de la série. Les deux points faits par les visiteurs furent des home runs. Les deux pitchers étaient McCarthy et Falkenberg. Score :

PARTIES DE SAMEDI

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Weidensaul 2 b.	3	1	0	2	1	0
L. Hartman, s.s.	4	0	1	0	3	2
Meaney, r.f.	4	0	2	0	0	0
Lachance, 1 b.	4	0	0	10	1	0
Joyce, l.f.	4	0	0	2	1	0
Bannon, c.f.	3	0	2	0	0	0
F. Hartman, 3 b.	3	0	0	1	1	0
Gibson, c.	3	0	0	11	2	1
Leroy, p.	2	0	0	0	3	0
xMiller	0	0	0	0	0	0
Ferry, p.	0	0	0	1	0	0
Totaux	30	1	5	27	12	3

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Rapp, 1 b.	3	0	0	12	0	0
Harley, c.f.	3	0	0	2	0	0
White, l.f.	2	1	0	1	0	0
Murray, r.f.	4	2	1	1	0	0
Soffel, 2 b.	3	1	2	1	4	0
O'Brien, 3 b.	4	0	0	2	4	0
Magoon, s.s.	3	1	0	5	3	0
Toft, c.	4	0	2	3	2	0
Curry, p.	4	0	0	0	1	0
Totaux	30	5	5	27	14	0

Score par inning :

Montréal	000000010—1
Toronto	022000001—5

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts, L. Hartman, Bannon. Coups bons pour trois buts, Murray, Soffel, Sacrifice hit, Harley. Buts volés, Magoon, Rapp, White, 2 ; Toft, Double jeu, Magoon à Rapp. Buts sur quatre balles, par Curry, 3 ; par Leroy, 5 ; par Ferry, 1. Frappé par le pitcher, Curry, F. Hartman, Struck out, par Curry, 3 ; par Leroy, 8 ; par Ferry, 2. Passed ball, Gibson ; innings par Leroy, 8 ; par Ferry, 1. Hits sur les balles de Leroy, 4 ; sur celles de Ferry, 1. Laissés sur les buts, Toronto, 5 ; Montréal, 5. Umpire, Hassett.

PARTIE DE SAMEDI

TORONTO

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Rapp, 1 b.	4	0	0	10	0	0
Harley, c.f.	4	0	1	0	0	0
White, l.f.	4	1	2	3	0	0
Murray, r.f.	4	1	1	0	0	0
Soffel, 2 b.	4	0	0	2	2	0
O'Brien, 3 b.	4	0	0	1	3	0
Magoon, s.s.	2	0	1	0	1	1
Carr, s.s.	0	0	0	1	2	0
xSullivan	0	0	0	0	0	0
Toft, c.	2	0	1	7	2	0
Falkenberg, p.	3	0	0	0	3	0
Totaux	31	2	6	24	13	1

x A frappé pour Carr à la neuvième inning.

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Weidensaul, 2 b.	4	0	2	2	2	0
L. Hartman, s.s.	5	0	0	0	4	0
Meaney, r.f.	4	0	0	1	0	0
Lachance, 1 b.	2	0	0	13	0	0
Joyce, l.f.	3	1	0	0	0	0
Bannon, c.f.	2	1	0	5	1	0
F. Hartman, 3 b.	4	1	3	1	1	1
Gibson, c.	4	0	1	5	1	0
McCarthy, p.	3	0	1	0	4	0
Totaux	31	3	7	27	13	1

Score par inning :

Toronto	000100100—2
Montréal	010101000x—3

SOMMAIRE

Coup bon pour 2 buts, F. Hartman ; home runs, White, Murray ; sacrifice hit, Bannon ; buts volés, L. Hartman, 2 ; Joyce, F. Hartman, Lachance ; struck out, par Falkenberg, 6 ; par McCarthy, 4 ; buts sur quatre balles, par Falkenberg, 6 ; par McCarthy, 1; frappé par le pitcher, par McCarthy, Carr ; passed ball, Toft ; laissés sur les buts, Toronto, 5 ; Montréal, 11. Umpire, Hassett.

A Providence :

		R.	H.	E.
Providence	000010010—	2	4	1
Jersey City	010000000—	1	4	2

Batteries — Cronin et Thomas ; Clarkson et McAuley. Umpire, Egan. Assistance, 7,468.

A Buffalo :

Première partie :

		R.	H.	E.
Buffalo	01300302x—	9	13	0
Rochester	100001102—	5	10	4

Batteries — Milligan et McAllister ; Fertsch et Steelman. Umpire, Zimmer et Conway. Assistance, 3,500.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Buffalo	002002020—	6	6	2
Rochester	010000001—	2	8	2

Batteries — Kissinger et McAllister ; Walters et Payne. Umpires, Conway et Zimmer. Assistance, 6,420.

PARTIES D'HIER

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	10200000x—	3	16	4
Baltimore	000000002—	2	9	7

Batteries — Pardee, McLean et Shea ; Meason et Byers. Umpire, Moran.

A Rocky Point, R. I. :

		R.	H.	E.
Providence	10112004x—	9	12	0
Jersey City	000000021—	3	7	2

Batteries — Josslyn et Thomas ; Thielman et McAuley. Umpire, Conway et Egan. Assistance, 8,764.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore	30	19	612
Jersey City	28	20	583
Providence	28	21	571
Buffalo	23	24	489
Toronto	22	25	468
Newark	23	27	460
Rochester	19	28	404
Montréal	19	29	396

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis :

18 innings —

		R.	H.	E.
St Louis—	000000001000000000—	1	15	4
Chicago—	000100000000000001—	2	11	0

Batteries — Taylor et Warner ; Ruelbach et Kling. Umpires, Bausewine et O'Day. Assistance, 7,200.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	000200000—	2	9	4
Cincinnati	200400002—	8	20	0

Batteries — Leever, Robitaille et Peitz ; Walker et Phelps. Umpire, Klem. Assistance, 5,270.

A New-York :

		R.	H.	E.
New-York	000000001001—	2	8	1
Boston	100000000000—	1	5	2

Batteries — Taylor, Mathewson et Bowerman ; Young et Needham. Umpire, Johnston. Assistance, 7,500.

A Philadelphie :

Première partie :

		R.	H.	E.
Brooklyn	120010000—	4	11	3
Philadelphie	00000403x—	7	8	2

Batteries — Eason et Bergen et Ritter ; Duggleby, Corridon et Dooin. Umpire, Emslie.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Brooklyn	001002003—	6	12	5
Philadelphie	33122101x—	13	14	3

Batteries — Mitchell, Scanlon et Bergen et Ritter ; Sparks, Caldwell et Abbott. Umpire, Emslie. Assistance, 9,176.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	02300112x—	18	20	0
Cincinnati	000020000—	2	7	5

Batteries — Weimer et Kling ; Harper, Hahn et Schlei. Umpire, Klem. Assistance, 11,500.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
St Louis	000000000—	0	4	1
Pittsburg	410000000—	5	10	0

Batteries — McFarland, Thielman et Warner ; Case et Peitz. Umpires, O'Day et Bausewine. Assistance, 5,100.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	49	18	731
Pittsburg	36	26	581
Philadelphie	33	24	579
Chicago	36	27	571
Cincinnati	33	28	541
St Louis	25	36	410
Boston	19	39	328
Brooklyn	17	44	279

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :

		R.	H.	E.
Chicago	200000000—	2	3	1
Détroit	000100000—	1	5	1

Batteries — White et Sullivan ; Killian et Drill. Umpire, Connolly. Assistance, 5,000.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	03000000x—	3	2	1
New-York	000000000—	0	6	2

Batteries — Tannehill, Young et Criger ; Hogg, Powell et Kleinow. Umpires, Kelly et McCarthy. Assistance, 11,703.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	200000—	2	7	4
St Louis	120041—	8	12	0

Partie arrêtée à la septième inning, pour permettre à St Louis de prendre son train.

Batteries — Joss et Buelow ; Howell et Weaver. Umpire, Sheridan. Assistance, 11,409.

A Washington :

La partie Washington-Philadelphie a été remise : pluie.

PARTIES D'HIER

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	30010220x—	8	11	0
Cleveland	000000002—	2	7	2

Batteries — Altrock et MacFarland; Bernhard et Bemis. Umpire, Sheridan. Assistance, 23,269.

A St Louis :

		R.	H.	E.
St Louis	01002230—	8	12	1
Détroit	000000010—	1	6	2

Batteries — Pelty et Weaver ; Ford et Doran. Umpire, Connolly. Assistance, 3,300.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Cleveland	32	19	627
Chicago	33	20	623
Philadelphie	32	21	604
Détroit	27	26	509
Boston	23	26	469
New-York	20	29	405
Washington	21	33	389
St Louis	21	34	382

CHEVAUX COUREURS

AGILE GAGNE UNE COURSE DE $15,000

New-York, 26 — Agile, poulain de 3 ans, par Dixon-Alphena, vainqueur de deux Derbys, et propriété du Capt. S. S. Brown, a gagné samedi l'Advance stakes de $15,000 à Sheepshead Bay. Beldamé, jument de August Belmont, est arrivé deuxième, et Graziallo, troisième. La distance était de 1 3-8 mille, et le temps a été de 2.20 4-5.

LA BOXE

ALLEN vs WELLER

LA JOUTE AURA LIEU A HULL DEMAIN SOIR

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Hull, 26 — Des arrangements ont été conclus pour un combat en quinze assauts, entre Collie Allen et Billy Weller, pour le championnat des boxeurs, poids léger du Canada, qui aura lieu le 27 juin. Les deux boxeurs pèseront 133 livres lorsqu'ils entreront dans l'arène. Le gagnant recevra 60 pour cent des recettes et le perdant 40. L'endroit où aura lieu la rencontre n'a pas encore été choisi, mais on croit que ce sera à Hull.

224-1-1-9

LE JEU D'ECHECS

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE BELGIQUE

Il est fort regrettable que les rapports de ce tournoi ne soient pas plus complets. Par exemple, nous n'avons aucun détail des huitième et neuvième rondes, ce qui nous met dans l'impossibilité, du moins pour le moment, de classer les joueurs.

Dans la dixième ronde, jouée samedi, le brillant joueur qu'est Léonhardt, s'est fait battre par le champion français Janowski, pendant que Wolf faisait de même avec Taubenhaus ; les parties Blackburn vs Schlechter ;Marco vs Marshall, furent nulles. Quant aux autres parties, elles furent ajournées pour la séance de l'après-midi.

NOTES

Guy Vaughan a battu samedi par 2 heures 16 minutes et 41 secondes le record pour 1,000 milles en automobile. Il battit aussi le record pour 24 heures, parcourant une distance de 1,015 1-8 milles. L'ancien record était de 943 milles.

Le nouveau yacht Alexandra, du Royal Saint-Lawrence Yacht Club a été défait par Acolus II et le Thorella II dans les courses d'essai qui ont eu lieu samedi à Dorval.

LA FETE NATIONALE A SAINT-JEROME

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Saint-Jérôme, 26. — Samedi, 24 juin ne s'est pas passé inaperçu ici.

La Reine du Nord a fait les choses d'une manière distinguée.

Dans la matinée, nous avons eu une grand'messe solennelle à laquelle officiait M. le curé de La Durentaye, assisté des Révérends Caisse et Beaupariant, comme diacre et sous-diacre.

Le curé a dit quelques mots sur la fête nationale.

Les demeures des citoyens étaient décorées du drapeau tricolore. La plupart des hommes de profession, des manufacturiers, des industriels et des commerçants avaient donné congé à leurs employés.

Partout des drapeaux, des oriflammes, des banderolles, des inscriptions. Parmi celles-ci j'ai remarqué les suivantes : "Rallions-nous et faisons du 24 juin, un jour de gaiété nationale !" "O Canada! mon pays ! mes amours." "Cessons nos luttes fratricides" ! etc., etc.

L'après-midi, le rendez-vous était au Parc Lasalle, pour entendre

UN CONCERT

en plein air. Il y eût là une foule de deux mille personnes.

Les belles Canadiennes étaient en nombre, en charmante toilette : les "jolis yeux doux" étaient légion.

Voici le programme du concert :

Aimons-nous, marche nationale, Biquer.

Olivette, sélection sur l'opéra comique d'Edm. Audran.

Les bords du Saint-Laurent, mosaïque sur des airs canadiens, Laurendeau.

La fauvette canadienne, air varié pour baryton, Hartman, par M. Arthur Donaldson.

Les gloires de la France, fantaisie sur des airs nationaux, Bléger.

Fantaisie avec variations pour clarinette, Jean Missud, par M. René Magnant, de la Fanfare de Sousa.

Les vagues du Saint-Laurent, grande valse, A. Bose.

A toute vapeur, galop, M. Krein.

Vive la Canadienne ! — Chant national.

Le soir, à la salle municipale, il y eût

REPRESENTATION DE GALA

dont les recettes sont destinées au monument du Curé Labelle. On voit que le culte du grand patriote n'est pas perdu dans cette ville qu'il aimait tant.

Le programme de la représentation était très attrayant et fut exécuté avec un entrain admirable.

Les jeunes filles, qui ont pris part à la représentation, ont été ravissantes. Aussi ont-elles été acclamées.

A minuit, pour clore la fête, le canon tonnait pour la dernière fois, après avoir, pendant tout le jour, réveillé les échos des Laurentides. Ce canon est une relique de 1837 !

PARC SOHMER

Nouveau programme cette semaine : grandes attractions. r.

—Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre), pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 32

LA FRANCE AU MAROC

L'ALLEMAGNE N'EST PAS SATISFAITE DE LA REPONSE DE M. ROUVIER.

Paris, 26 — L'anxiété du public, au sujet de la question du Maroc, est encore intense. Les journaux continuent à prêcher la patience et ils expriment leur confiance entière dans l'attitude du gouvernement français. On insiste sur le fait que les négociations ont été conduites jusqu'ici avec la plus grande courtoisie, et que des deux côtés on cherche à régler la question à l'amiable.

L'Allemagne aurait demandé hier des explications à la note de la France, ne trouvant pas suffisamment clair le programme exposé par M. Rouvier.

Les deux grandes questions en cause sont celles qui touchent à la définition des frontières et au commerce.

Si les deux pays en venaient à une entente sur ces deux points, il est probable que l'Allemagne abandonnerait l'idée d'une conférence internationale.

L'OPINION EN ALLEMAGNE

Berlin, 26 — Le chancelier Von Buelow, a reçu hier en audience M. Bihourd, ambassadeur français.

La presse discute avec chaleur la situation, exprimant l'opinion que M. Rouvier ne répond à rien du tout.

Tous les journaux sont unanimes à condamner le ton belliqueux de la presse anglaise en général.

DES FAVEURS AUX TEUTONS

Londres, 26 — On mande au "Daily Chronicle" que le sultan du Maroc a concédé à une compagnie allemande des privilèges spéciaux pour la construction d'un pont à Azerud, sur la frontière algérienne.

EPICERIE CHARTRAND

340 rue Des Seigneurs

M. V. Chartrand, propriétaire de l'établissement dont nous reproduisons plus haut la photographie est un de ceux qui a réussi par son esprit d'entreprise, ses principes pratiques en affaires, et sa grande persévérance. M. Chartrand après dix-huit années de labeurs se voit aujourd'hui à la tête d'un des commerces les plus importants de l'épicerie en détail de l'ouest de notre ville. L'Epicerie de M. Chartrand est moderne à tous les points de vue. Ayant ajouté récemment les liqueurs à son commerce il peut se flatter d'avoir l'assortiment le plus varié d'articles d'épiceries et de provisions qu'on puisse imagnier. Le client doit se sentir captivé par l'ordre et la minutieuse propreté qui y régneat.

La livraison se fait régulièrement dans toutes les parties de la ville et de la banlieue et des campagnes de l'île de Montréal. Un personnel poli et bien discipliné assure aux acheteurs l'attention la plus particulière. Ils nous faudrait trop d'espace pour énumérer au long tous les détails et bons points de cet établissement moderne. Nous engageons nos lecteurs à patroniser ceux des nôtres qui sont si bien arrivés au succès et le méritent surtout à double titre: Honnête et esprit pratique en affaires. r

"LE CHARLEROI", chapeau français, est flexible et confortable à la tête. En vente chez tous les chapeliers. Demandez-le.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros au Canada. r.

AISANCE RECOUVREE

En vous guérissant de l'ivrognerie le spécifique anti-alcoolique du Dr J. M. Mackay vous fait recouvrer l'aisance. Voyez le docteur Mackay à l'Hôtel de Ville, Montréal. r

LE CIRAGE POLO

Est un noir à chaussures qui reste noir. r

DOMINION 10cts

Manufacturés par DOMINION CIGAR CO.

ROYAL SMOKE 5cts

199—1M8-20

LA PRESSE

MONTREAL, 26 JUIN 1905

LAUDA, SION, SALVATOREM

Ces mots n'ont leur prix que traduits en français; car, alors, ils renouvellent à la foule la chose qui remplit encore toutes les imaginations : "Louez le Sauveur."

L'Eglise a célébré, hier, la fête de cet amour incommensurable pour qui les temples sont trop petits ; car, la grande nature seule peut fournir l'aire qu'un Dieu vient visiter. Qi peut recevoir la force infinie, si ce n'est la voute infinie? L'enveloppante clameur de nos airains, la chaude supplique de nos voix émues, la prière sincère de coeurs pénétrés s'élèvent, ainsi, sans barrières, droit au Créateur, qui à toutes ses merveilles a mis le couronnement du Saint Sacrement.

Nous ne demandons pas aux autres de croire à ce qu'ils ne voient pas ; mais, notre prétention est de pouvoir ajouter aux joies consolantes de la religion ce comble de la foi qui nous permet de croire à l'encontre de ce que nous voyons, les espèces ne nous révèlant rien que le pur froment.

Il nous est impossible de ne pas rapprocher la procession de la Fête-Dieu de notre propre pèlerinage sur la terre, qui est à peine plus long que les rues parcourues au chant d'un hymne ou deux. Le viatique suit la foule comme la provision de voyage qui nous amène au terme; mais cette provision c'est le germe d'immortalité déposé dans la chair des chrétiens

Hier, la foule pieuse se laissait certainement dominer par cette simple et et unique pensée de saint Paul: "Sommes-nous autre chose que des voyageurs? Nous marchons toujours jusqu'à ce que nous ayons atteint le but."

La procession qui a été de tous les temps et de toutes les nations, comporte une signification difficile à oublier. Elle est l'emblème de l'harmonie qui doit exister dans le monde ; car, tous défilent par le même chemin et partagent les mêmes fatigues de la route.

On ne marche pas seul dans les rangs, mais deux par deux, parce qu'il faut s'entr'aider dans la vie.

Et puis, la procession n'est-elle pas l'image de l'armée rangée, en bataille, tentant une incursion contre "les esprits de malice répandus daps l'air"? Rien de grand comme ce "vexilla regis," ce "fulget crucis mysterium," cette mystérieuse croix devenue un étendard royal.

Quelle surabondance de souvenirs sacrés n'emplissent-t-ils pas l'imagination du chrétien devant l'écoulement solennel d'une foule recueillie qui fait cortège au roi de l'univers! Comme on y retrouve facilement l'allégorie des sept canaux qui arrosent le jardin de l'époux ; de la source inépuisable qui épanche la vie sur le monde ! Ici, ce n'est plus le Dieu des philosophes "se perdant dans leurs profondes et vaines réflexions" ; c'est, tout simplement, le Dieu du peuple, qui est le pain de vie, la semence du Verbe ; et, plus heureux que les rhéteurs, tous ceux qui croient comprennent à merveille ce mystère pourtant impénétrable. Comme, dans le domaine de la physique, la force la plus irrésistible appartient au monde des infiniment petits, de même la sagesse profonde et vraie réside dans les infiniment simples et modestes.

Nous ne voulons guère toucher, dans un article profane, au mot extraordinaire du Christ : "Faites ceci en mémoire de moi" ; car, cette tâche dépasse et notre mission et la valeur de nos méditations. C'est, plutôt, le côté humain qui nous entraîne vers les origines d'une cérémonie à la fois spectaculaire comme conception religieuse, et psychologique comme complément de la doctrine catholique.

Un génie suprême fut appelé à établir l'office du Saint-Sacrement, le grand saint Thomas d'Aquin. Après que le pape Urbain IV eut convié les deux lumières de son siècle, saint Thomas et saint Bonaventure, à préparer le rite, la liturgie et l'homélie destinés à une observance unique, ces deux savants vinrent présenter leur travail au chef de l'Eglise. Saint Thomas fut le premier rapporteur appelé par le maître, car Urbain IV était un maître. Ce fut un ravissement, l'Ange de l'Ecole ayant greffé la poésie sur le génie dans cet immense traité de l'eucharistie qui absorbait toutes ses facultés ; et l'on vit tranquillement saint Bonaventure déchirer feuillet par feuillet ses propres études qu'il n'osait comparer à ce chef-d'oeuvre d'éloquence et de foi. Les professeurs théologiques nous font remarquer avec raison combien est sublime la liturgie du jour qui est tout un traité sur la présence réelle.

Elle rappelle les figures anciennes : le sacrifice de Melchisédech, la manne du désert, le pain d'Elie. Elle nous donne de l'agneau pascal, dont saint Jean-Baptiste, le précurseur, avait institué la signification biblique, une bien autre idée que celle inspirée par un correspondant mal diaposé qui, dans les colonnes d'un journal de cette ville, s'oppose à la présence de ce qu'il appelle un mouton dans les fêtes du 24 juin. Avec quelle explosion de reconnaissance l'Eglise éclate-t-elle dans les antiennes du "Magnificat." Puisse l'esprit de ces chants superbes produire leur effet dans notre bon et beau pays!

Recedant vetera ;
Nova sint omnia
Corda, voces et opera.

(Que le vieux levain disparaisse ; que tout puisse se renouveler : les coeurs, les voix et les oeuvres).

NOTRE FETE NATIONALE

Nos compatriotes ont dignement célébré la Saint-Jean-Baptiste.

Une journée idéale, un concours de peuple vraiment immense, de fort belles décorations partout où les processions sectionnelles ont passé ; et, de plus, l'effluve, en quelque sorte magnétique, de ce sentiment patriotique, qui imprègne si profondément l'âme de notre race, et qui, dans la journée de samedi, comme la veille, pénétrait les volontés et les coeurs; bref, tout un peuple se donnant cordialement, dans une poignée de main fraternelle, les souhaits de concorde, d'union et de vie nationale, voilà à grands traits, la physionomie de la belle célébration que nous avons faite.

Disons-le à l'honneur des nôtres : aucun incident regrettable n'est venu ternir le caractère noble et relevé de cette fête.

Nous y gagnons de cette manière.

Ce ne sont ni l'éclat des fanfares, ni le bruit tintamarresque des cohues, ni même le brillant et la variété des couleurs, qui sont les plus puissants moyens de nourrir chez un peuple, l'amour de son pays, l'attachement à ses traditions, et la foi dans ses institutions.

Mais c'est bien la pensée religieuse et nationale, exprimée avec conviction, avec grandeur, et solennel enthousiasme, qui consolide, ce qui ne meurt pas, le patriotisme, avec tout ce qu'il implique.

A ce point de vue, notre dernière fête nationale, grâce à l'éloquence de nos orateurs, et à l'attitude si sympathique et si canadienne-française des nôtres, comptera parmi celles qui auront contribué le plus efficacement à resserrer les liens qui nous unissent.

Voilà le vrai but de toute fête nationale — nous ne nous en éloignons pas. C'est bien la meilleure garantie de notre avenir.

Les plus grandes et les plus sincères félicitations sont dues aux organisateurs de la dernière célébration, et aux dignitaires des sociétés Saint-Jean-Baptiste, pour le magnifique succès obtenu.

Nous les leur offrons de tout coeur.

UN NOUVEAU MINISTRE A QUEBEC

On parle beaucoup, dans les cercles politiques provinciaux du nouveau département que le cabinet Gouin doit organiser. On regarde comme certaine l'addition d'un nouveau ministère à ceux qui existent déjà.

Qui aura ce portefeuille ? Voilà ce qui préoccupe beaucoup les politiciens. On croit, dans tous les cas, que le titulaire de ce nouveau portefeuille sera choisi dans le district de Montréal, et les noms de MM. Champagne, et Prévost, des comtés des Deux Montagnes et Terrebonne, ainsi que celui de M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, viennent, tout naturellement, à l'idée de ceux qui conjecturent sur la prochaine nomination.

A ce propos, nous lisons dans le "Star" de Montréal, les remarques suivantes :

"C'est surtout sur M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, que se concentre l'attention, relativement à la nouvelle position ministérielle, M. Bergevin est membre du "Board of Trade" de Montréal, du "Corn. Exchange", et de la Chambre de Commerce. Pendant la dernière session provinciale, M. Bergeron a beaucoup contribué à l'adoption de mesures auxquelles le public d'affaires de Montréal était intéressé. Il est très répandu parmi nos concitoyens de langue anglaise à Montréal. M. Bergevin a rendu de grands services à la province en travaillant à l'application des lois de pêche et de chasse. En une occasion, au dîner annuel du Club de Pêche et de Chasse de Montréal, il a prononcé un discours, exprimant les vues les plus pratiques pour la préservation du poisson et du gibier; et, lord Minto, lui-même, l'en a félicité.

M. Bergevin appartient à plusieurs clubs politiques et sociaux. Il fait partie de deux clubs de pêche et de chasse. C'est ce qui le met en mesure de se renseigner parfaitement sur les conditions de cette importante ressource provinciale. Les amis de M. Bergevin aiment à se rappeler, que le 25 août 1901, parlant dans son comté, en compagnie de M. Gouin, il prédit alors qu'avant longtemps, celui-ci arriverait aux premiers rangs où il se distinguerait.

Trois ans se sont à peine écoulés, et M. Gouin est devenu premier ministre.

M. Bergevin n'est âgé que de trente-cinq ans, mais malgré l'objection que peut faire naître sa jeunesse, ses amis affirment qu'à une date rapprochée, son nom sera précédé du titre d'Honorable".

CHOSES ET AUTRES

Il est question en Allemagne de condamner pour lèse-majesté les députés socialistes qui quittent le Reigstag au moment où, selon la coutume, on pousse un hourra à l'empereur.

× × ×

Les mesures prises aux Etats-Unis contre l'immigration sont renforcées. Un Suisse, arrivé à New-York avec 83.600, a dû repartir parce qu'il souffrait de rhumatismes.

× × ×

On annonce que les importations de la Grande-Bretagne en Australie, qui s'élevaient de 1890 à 1895 à 71.27 pour cent du total, ne sont plus de 1900 à 1905 que de 57.2 pour cent.

× × ×

Si la vieillesse a la propriété de faire blanchir le chocolat et la chevelure, elle possède aussi celle de rendre l'homme plus léger. C'est un savant américain qui nous l'affirme et vous n'ignorez pas que les savants américains sont particulièrement dignes de foi.

Voici donc ce que nous dit le savant américain :

Le foie, dont le poids est de 3 livres et quart environ chez l'adulte, ne pèse plus qu'une livre et demie à une livre et trois quarts chez le vieillard. Le cerveau perd, en moyenne, de 3 à 4 onces. La rate, enfin, diminue de moitié".

Et l'on prétend que la jeunesse est légère !

× × ×

Le roi Alphonse XIII qui a regagné l'Espagne sans s'arrêter à Paris, n'a pourtant pas renoncé au projet d'y revenir incognito. En ce cas, quel pseudonyme choisira-t-il ?

A ce propos, on sait que le roi des Belges voyage incognito sous le nom de comte de Rowenstein ; que le roi de Portugal s'appelle, à l'étranger, comte de Bascellos ; le prince de Galles, comte de Chester ; le prince de Bulgarie, comte de Murany ; la reine de Portugal, marquise de Villaciosa ; le roi de Suède, comte de Carsberg.

Enfin Guillaume II visita, dit-on, l'exposition de 1900, sous le nom de comte de Valmy, — ce qui est un pseudonyme fort galant, puisqu'il rappelle une victoire française.

× × ×

Londres est en train d'adopter le pavage idéal.

Ce pavage est en caoutchouc ; on l'essaya déjà en 1881. A cette époque, la matière était plus chère qu'aujourd'hui ; on installa un pavage en caoutchouc de 2 pouces d'épaisseur sur une fondation de béton dans les deux voies qui passent sous l'hôtel d'Easton-Road-Station. Les frais d'entretien ne dépassent pas 7 sous par an et par verge carrée.

Les avantages que présente ce pavage sont si appréciables que, malgré son prix élevé on l'a établi sur plusieurs points de Londres.

Du reste, faut-il s'étonner que la grande capitale anglaise où il pleut tant ait choisi le caoutchouc pour le pavage de ses avenues ?

× × ×

Le mariage d'Alphonse XIII.

On a déjà publié bien des informations contradictoires sur les fiançailles qu'on prêtait au roi Alphonse XIII. Le journal "El Imparcial" de Madrid se dit en mesure d'affirmer que tout ce qu'on a dit sur les projets matrimoniaux du roi d'Espagne est absolument dénué de fondement.

Le roi, dit notre confrère madrilène, voyagera à travers les cours européennes pour connaître les princesses de son rang et se décider ensuite conformément à ses inclinations personnelles et aux intérêts de ses Etats.

Il faudrait donc attendre les visites d'Alphonse XIII à Berlin et à Vienne avant de savoir quelle sera la fiancée du jeune souverain qui a su charmer Paris.

× × ×

L'imagination des milliardaires est incommensurable.

Dernièrement, M. William Waldorf Astor, l'un des propriétaires les plus riches de l'Angleterre, donna un dîner auquel n'assistaient que sept invités.

Le surtout, en argent massif, représentait une plaine déserte, avec pyramides et sphinx, et dans laquelle s'avançaient des Arabes minuscules conduisant des chameaux. Chaque figure était d'une perfection artistique. L'illusion de la réalité était complétée par une couche de sable fin. Une petite pelle en or fut, au dessert, remise à chaque invité, que l'on pria de faire des fouilles dans le sable.

Chacun arracha un "souvenir" de cette fête sans précédent. C'était un joyau authentique, provenant des tombeaux de Pharaons.

Ces largesses coûtèrent quelques centaines de mille dollars à l'amphytrion.

LITERIE

Si tout le monde pouvait payer $15 pour un matelas Ostermoor, il ne s'en ferait pas d'autres.

Les fabricants de ce matelas peuvent faire trois qualités de matelas bon marché, qui se vendent à $3, $4, $5 dans les magasins.

Pour la protection des acheteurs qui aiment à savoir que leur literie est pure, nous avons enrégistré le mot "Health" qui se trouve dans une croix rouge sur une étiquette cousue au bout de chaque matelas ; c'est une garantie qu'il est fait dans une fabrique moderne, propre, par des ouvriers sains, bien payés et experts, et qu'il n'est remplis que de matériaux hygiéniques.

Ces matelas sont très durables et le sommeil y est très confortable. 198—n

LE CIRAGE POLO

Le nouveau noir à chaussures est le meilleur.

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

Par Erreur

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

Une des raisons les plus importantes pour lesquelles vous devriez collectionner les Reçus Verts au Comptant

a été omise dans notre page d'annonces parue dans les journaux de samedi. Ceux qui ne l'ont pas lue devraient se procurer un exemplaire de "La Presse" de ce jour-là. Le sujet ne manquera pas de vous intéresser. Il enseigne comment on peut, avec les Reçus Verts au Comptant, acheter une maison ou un terrain, à

--FAIRMOUNT--

La ville de Montréal est sur le point d'entrer dans une longue période de prospérité.

Pour ceux qui connaissent les signes de prospérité et de progrès des villes, cela est incontestable. Pas n'est besoin de meilleure preuve que le fait que les hommes d'affaires les plus intelligents du pays cherchent à placer leurs fonds sur des propriétés à Montréal. Car le marché des immeubles reflète toujours le véritable état financier des villes et des chances qu'elles offrent.

RIEN N'EST AUSSI SUJET A AUGMENTER ENORMEMENT DE VALEUR.

Beaucoup de ceux qui ont accumulé de grandes richesses dans les autres villes, l'ont fait en profitant de la grande augmentation de la population et des chances commerciales.

Montréal, entouré de nombreuses banlieues, augmente chaque année sa population d'environ 10,000. Naturellement, les banlieues augmentent vite, bien qu'elles ne soient pas toujours des endroits désirables pour y demeurer. Ceci nous amène à notre sujet. "Fairmount."

Dans le coeur du coin Nord-Est de la ville de Montréal, à moins de quinze minutes de marche de la montagne, et à quelques blocs seulement du Parc Lafontaine, se trouve le lopin de terre le plus de valeur de la ville. N'allez pas vous imaginer que c'est une nouvelle banlieue.

Il est situé sur l'avenue Papineau, ville de DeLorimier ; il y a un excellent service de chars et d'autres parties de la ville s'étendent plus au loin. Il est exactement au centre du développement comme il se trouve dans la ville de DeLorimier, il possède tous les avantages de la cité, tandis que les taxes sont bien moins élevées.

Durant les derniers six mois, plus de soixante familles y ont trouvé des demeures confortables, dont quelques-unes sont les propriétaires. Avant la fin de l'été, vu qu'il se construit beaucoup plus de maisons, tout le terrain sera vendu à des gens qui demeureront là définitivement.

Donc, vu l'augmentation si rapide, il est de la plus haute importance pour ceux qui veulent posséder une maison dans cet endroit idéal, de s'en occuper sans retard.

NOTRE PLAN

Fairmount est la propriété de la Ideal Savings Loan and Land Co., dont le mode d'affaires est expliqué ailleurs dans cette annonce.

Vous pouvez acheter un lot ou bâtir une maison aux conditions suivantes :

Sur paiement de $10.00 vous recevrez un acte de vente pour tout lot non vendu dans Fairmount, PENDANT UN TEMPS LIMITE SEULEMENT.

NOUS VOUS CONSTRUIRONS UNE MAISON SUR TOUT LOT DE VOTRE CHOIX, ET SELON VOS PLANS ET SPECIFICATIONS.

Nous ne vous demandons que cent piastres comme dépôt avant de commencer les travaux de construction, le reste devant être payé par versements mensuels faciles, tout comme un loyer. Par ce moyen vous pouvez dans quelques mois habiter votre propre maison et vous débarrasser à jamais des propriétaires. Au lieu de payer à un homme un intérêt énorme sur l'argent affecté à l'achat de la brique et de la pierre, vous déposerez tout simplement votre argent en banque et habiterez une belle maison (POUR RIEN) jusqu'à ce que vous puissiez la payer.

Un autre grand avantage qui vous rembourse du coût réel d'un lot, VOUS ETES PROTEGE PAR L'ASSURANCE POUR LE PLEIN MONTANT DE L'ACHAT.

Si un acheteur meurt avant que son lot soit payé, pourvu que les paiements aient été faits régulièrement, la propriété va, sans frais supplémentaires, à ses héritiers légaux.

N'est-ce pas là la meilleure offre que vous ayez jamais eue?

A TOUT RECAPITULER

vous acquérez à un prix modéré, une maison que vous n'auriez jamais pu avoir en continuant de payer des loyers exorbitants. En cas de mort, votre famille est protégée sans qu'il vous en coûte un sou.

Considérez ce que cela seul vous coûterait avec une compagnie d'assurance.

Une demeure agréable, voilà le rêve que vous caressez. On vous respecte comme propriétaire et votre crédit s'améliore grandement. En un mot, vous épargnez de l'argent et vous êtes heureux.

METTEZ-VOUS SUR LA VOIE DE LA PROSPÉRITÉ.

Venez voir ce qu'est actuellement Fairmount. Constatez les améliorations faites aux maisons qu'on y construit, tels que tuyaux à l'eau et garnitures électriques.

Ce n'est pas loin. Les tramways électriques se rendent directement à la propriété, avenue Papineau, où un représentant est toujours prêt, de 2 à 5 p. m., à montrer aux visiteurs cette superbe localité.

Voici une merveilleuse occasion d'améliorer votre condition et de devenir indépendant.

PROFITEZ-EN

Les reçus verts au comptant sont acceptés comme $5.00 en argent, comme premier paiement sur les lots ou autres placements. Un seul livre accepté avec chaque placement de $50.00 à Fairmount. Construisez-vous une maison tandis que vous le pouvez.

UN SEUL PRIX

J. C. PREFONTAINE

NOUVEAUTES 346-348 RUE RACHEL

Cette maison est la plus recommandable de la partie nord. Outre les nouveautés de la première qualité toujours en stock, elle reçoit tous les jours, des lots de spécialités qu'elle vend à très bas prix.

Tapis, Prélarts, Rideaux et Baguettes, Portières, Rugs, Franges, Guingans, Broderies, Dentelles, Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour Messieurs.

Une grande vente commencera demain matin et se continuera toute cette semaine. Assistez-y et bénéficiez des nombreuses occasions offertes dans les marchandises sus-mentionnées.

UN MARCHE A VIANDES MODERNE

ISAIE LESPERANCE,

705 RUE SAINTE-CATHERINE

BŒUF, VEAU, LARD, ETC., et viandes de fantaisie de toutes sortes. Cette maison donne des reçus verts au comptant à tous les clients. Nous la recommandons à nos clients de la partie Est.

Une Magnifique Nouvelle Epicerie

Recus Verts au Comptant

I. GOUGEON

826 Rue Dorchester

Bons au Comptant au montant de $20, bons pour $5.00 en timbres,

Nos clients de la ville et surtout ceux des environs de la Côte du Beaver Hall, trouveront que ce magasin est un excellent endroit pour y magasiner. Outre qu'il donne des Reçus Verts au Comptant, il rachète ses propres bons au comptant. $20.00 de bons valent $5.00 de Reçus Verts au Comptant.

Faites-lui une visite.

On peut acheter de tous les mets imaginables

CHEZ

UPTON,

Cette maison est reconnue, par toute la ville, comme l'une des meilleures. En tenant compte de l'espace occupé, les affaires faites à cet établissement sont énormes. C'est à ses méthodes d'affaires que ce magasin doit son succès. Toujours ce qu'il y a de mieux, aux prix toujours les plus bas.

The Traders Advertising Co.,

L'ANCIEN NUMERO 1835 RUE NOTRE - DAME.

NOUVEAU NUMERO 250 RUE NOTRE - DAME.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT UN REÇU VERT AU COMPTANT QUAND PRESENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS ADVERTISING Co. 26 JUIN 1905 Seulement qu'un coupon de la même date alloué à chaque personne

DONNENT DES TIMBRES VERTS

Succursale de la Partie Nord, chez

ARSENE LAMY

Angle des rues St Denis et Duluth.

Succursale de la Partie Ouest, chez

ADAM LAMY

3551-3561 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

FRANCAIS Cette Semaine Matinées, Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi.
En Français. Bell. Tél Est 78
LA TROUPE CAZENEUVE
1ère fois à Montréal, du succès du Théâtre des Variétés, Paris, LE ROYAUME DES FEMMES. Opérette Bouffe en 4 Actes et 7 Tableaux. Prix: matinées populaires, 10, 15, 25c. Prix soirées, 10, 20, 30, 35, 50c. 198—6

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE — THE COUNTERFEITERS
Comédie splendide; attractions de premier choix! Spécialités supérieures.
Prix: 10c, 20c, 30c et 50c. La semaine prochaine: THE PLUNGER. 70-6.

PARC SOHMER Cette Semaine à 3 et 8 hrs p.m.
RICE ET ELMER, acrobates comiques sur barres fixes. PROF. MONTAGUE, avec ses perroquets instruits. ADALINE FRANCIS, soubrette. RIO BROS., anneaux romains. LES 3 CASINOS, musiciens excentriques, etc. LA BANDE DU PARC, musique nouvelle.
ADMISSION, 10c. ENFANTS, après-midi de semaine, 5c, avec tour gratuit sur carrousel. 198—6 E

BASE-BALL Ligue de l'Est Partie pour le Championnat
Parc Atwater Rue Ste Catherine Ouest
Demain, 27 Juin à 4 hrs p.m.
BUFFALO vs MONTREAL

FRANCHERE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1161. 270-1Mju

CHASSEURS D'ABEILLES

UN CITOYEN S'EMPARE D'UN ESSAIM EN PRESENCE D'UNE FOULE INTERESSEE A SON ENTREPRISE.

Les paroissiens de l'église Saint-Jean-Baptiste, en sortant hier de la messe de 7 heures, virent avec étonnement un homme armé d'un drap blanc, d'un escabeau et d'une boîte verte se diriger au pied d'un arbre.

Après avoir disposé son escabeau, l'homme monta dessus, étendit son drap dans le vide et parut saisir quelque chose qu'il entreprit ensuite de faire pénétrer dans la boîte.

Attirés par une invincible curiosité, deux cents citoyens s'aprochèrent aussitôt, malgré les gestes énergiques de l'homme, qui leur faisait signe de reculer. On constata bientôt avec stupéfaction que celui-ci était couvert d'une épaisse couche d'abeilles. Si ces bestioles l'eussent toutes piqué à la fois, de leur dard, il est évident qu'elles en eussent fait de la chair à patés, car l'homme ne portait pas de gants, ni de masques, comme c'est d'ordinaire la coutume d'en porter, et semblait aussi calme que Napoléon à la bataille d'Austerlitz.

C'était un essaim d'abeilles qu'il venait de découvrir dans cet arbre et comme légitime propriétaire celui qui s'empare d'un essaim dans un arbre ou dans un champ, notre homme usait paisiblement de son droit.

Lorsqu'il eut logé toutes ses pensionnaires dans la boîte, en les poussant peu à peu, il prit le drap, l'escabeau et la boîte, puis s'en alla comme il était venu.

ORDINATION A JOLIETTE

Mgr Archambault préside à une imposante cérémonie.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 26.—Jeudi dernier, à la chapelle Bonsecours, Monseigneur Archambault, a conféré les ordres sacrés aux ecclésiastiques suivants:

La tonsure à M. Louis Beaudry et Philippe Lamarche, du diocèse de Joliette; les ordres mineurs à Joseph-Louis Cadieux, C.S.V., diocèse de Joliette; Honoré Guay, du diocèse de Burlington; le diaconat à M. M. Oscar Racette, diocèse de Joliette; la prêtrise, à MM. Thomas Clément, Hermas Lachapelle, Oscar Bellehumeur, du diocèse de Joliette.

Une nombreuse assistance, composée de parents et d'amis, faisait escorte aux jeunes lévites.

A L'AGONIE

Paris, 26 — Jean Jacques Henner, l'artiste universellement connu, est mourant.

Il est né en 1829.

BONNE SANTE ET SUCCES

Vont de Pair quand on Tient le Sang Pur et Riche à l'Aide de la

NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS

Le sang rouge veut dire santé, force, courage, gaieté, pouvoir d'endurance et un cerveau bien nourri qui n'aime pas à rester inactif.

Le secret de la santé consiste, après tout, dans le sang, car avec un sang riche et rouge en abondance, le système nerveux se trouve bien nourri et sustenté; les poumons, le coeur, l'estomac, le foie et les reins sont remplis de la vigueur et de l'énergie voulues pour remplir leurs fonctions et il n'y a pas de place pour la faiblesse et la maladie.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs refait, fortifie et renforcit toute l'économie humaine parce qu'elle fait véritablement un sang riche et rouge.

Indigestion, insomnie, mal de tête nerveux, irritabilité, nervosité, manque d'énergie et de force et impuissance des organes du corps à remplir leurs fonctions, voilà le résultat presque invariable d'un sang maigre, faible et aqueux.

L'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs fait disparaître complètement ces symptômes, et, en infusant dans tout l'organisme une nouvelle vigueur, donne de l'espoir et de la confiance et remplace la faiblesse et la maladie par la santé et la force.

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50c la boite, 6 boites pour $2.50, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boite.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom du Dr A. W. Chase's Nerve Pills, et n'est manufacturée que par la Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N. Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boite des véritables. (7)

L'IVROGNERIE DANS L'ARMEE RUSSE

LE GENERAL LINEVITCH ENTRE EN CAMPAGNE CONTRE L'ABUS DE L'ALCOOL CHEZ SES SOLDATS.

LES MASSACRES DE LODZ

Londres, 26. — On mande de Moji au "Telegraph" que les Russes font tous leurs efforts pour fortifier Vladivostock. Ils ont mis à réquisition tout le district d'Ussuri pour se procurer des vivres, en vue d'un siège prochain.

Le général Linevitch a défendu aux sous-officiers et aux soldats de faire usage de boissons alcooliques, sous la menace des plus sévères châtiments.

POUR LA VICTOIRE

Londres, 26. — On mande de Moscou au "Standard" que des prières publiques ont été faites en face du Kremlin, dimanche, pour demander à Dieu la victoire des armes russes.

Le peuple n'a pas paru s'intéresser à cette cérémonie. La question des réformes politiques l'intéresse beaucoup plus que la guerre.

Le correspondant du "Telegraph" à Tokio dit que lorsque le général Linevitch prit le commandement de l'armée russe, il avait 171,000 hommes sous ses ordres. Depuis lors il a reçu 135,000 soldats de renforts, et 50,000 autres qui étaient dans les hôpitaux ont repris leurs places dans les rangs.

Il a été expédié de Russie 70 canons ce qui fait un total de 990.

Autour de Changchun, les Russes sont au nombre de 70,000 et la garnison de Vladivostock comprend trois corps d'armée.

Il arrive chaque jour environ 1,000 hommes de Russie.

SUCCES JAPONAIS

Tokio, 26. — On annonce des quartiers-généraux de Mandchourie que le 22 juin, les Russes ont été délogés des hauteurs entourant Manchenzou. Sur un autre point, l'ennemi fut cerné et chercha à se protéger en hissant le drapeau de la croix rouge. Ce stratagème ne réussit pas et les Japonais continuèrent leur feu, forçant les Russes à s'enfuir en désordre en laissant 200 morts sur le terrain.

Toutes les troupes du général Oku sont maintenant en khaki.

SUR LE CHAMP DE COMBAT

Saint-Pétersbourg, 26. — Le général Linevitch télégraphie, en date du 23:

Il n'y a pas de changement dans la position des armées.

Le 20 juin, notre cavalerie a réoccupé des positions que nous avions perdues, sur le chemin Mandarin. Le même jour, les Japonais ont marché de l'avant, contre Gujichi, ouvrant un feu d'artillerie sur nos avant-postes.

A midi, nos troupes placées au nord de Gujichi retraitèrent jusqu'à Liaoenjao.

Les positions perdues ont été reprises par nos soldats le lendemain.

AU FOND DE LA MER

Singapour, 26. — Le steamer anglais "Ikhona" a été coulé, le 5 juin, par le croiseur russe "Terek", à 150 milles au nord de Hong Kong.

Le "Ikhona" était chargé de riz pour Yokohama.

CROISEUR RENFLOUE

Tokio, 26. — Le commandant japonais à Port-Arthur fait rapport qu'on a réussi à renflouer le croiseur russe "Boyan".

MASSACRES AFFREUX

Saint-Pétersbourg, 26. — Après le dimanche "rouge" de janvier dernier, ici nous avons le vendredi "noir" de Lodz. Le rapport de ce qui est arrivé en Pologne ne parvient ici qu'avec la plus grande difficulté. On ne connait pas le nombre des morts et tous les rapports sont contradictoires. Le "Courrier de Varsovie" dit que le nombre des victimes est de plusieurs centaines. La situation est des plus sérieuses et n'est pas sans causer de graves inquiétudes au ministère de l'Intérieur.

Les désordres qui se sont produits à Lodz rappellent les plus mauvais jours de la révolution de 1830 et de celle de 1863. Les événements du 22 janvier à Saint-Pétersbourg n'étaient que la dispersion d'une foule non armée, tandis qu'à Lodz, nous avons la résistance d'une foule de 50,000 hommes ou soldats. Les quartiers ouvriers étaient entièrement entre les mains des manifestants et certaines rues ont été défendues pied par pied par les courageux émeutiers. Les soldats ont fait preuve de cruauté, mais aussi de lâcheté, fuyant quand leur nombre était moindre que celui des ouvriers.

On craint que des troubles très graves n'éclatent à Varsovie où la population est très surexcitée par les événements d'avant-hier. Les ouvriers s'assemblent et discutent des plans d'attaque.

EN BATAILLE RANGEE

Lodz, 26 — Depuis l'arrivée des renforts de troupe, samedi matin, la ville semble plus calme et la bataille est arrêtée, mais la révolte n'est pas encore apaisée et on s'attend à des troubles nouveaux. La ville ressemble à un charnier et la mémoire des deux jours qui viennent de s'écouler restera longtemps gravée dans la mémoire des Polonais.

Il y a en tout 10 régiments qui sont campés dans la ville. L'esprit de lutte du peuple est éveillé. Il a goûté le sang et il en demande encore. La révolution est en train de faire son oeuvre, reste à voir si les mesures qui ont été prises pour l'arrêter auront le même succès que lors des derniers troubles.

Dans un faubourg de Lodz, ce matin, 4 Cosaques ont été tués et 16 blessés par l'explosion d'une bombe jetée dans la cour de la caserne. Aux coups de feu qui partent des maisons, les gendarmes répondent par des volées de mousqueterie. Les soldats font preuve d'une cruauté de brutes. Hier après-midi, ils ont tué deux femmes, la mère et la fille.

Les victimes du massacre de vendredi ont été enterrées hier.

Il est encore impossible de donner des chiffres exacts des morts et des blessés. Les rapports sont aussi contradictoires que variés. Des personnes placent le nombre des tués à 100 et peut-être 200, mais il est certain que le nombre des blessés est cinq fois plus nombreux que celui des morts.

Les autorités disent que le nombre des morts et des blessés a été beaucoup augmenté par le fait que les gens ont refusé d'obéir à l'ordre donné de demeurer dans les maisons, mais les résidents disent qu'un tel ordre n'a jamais été donné.

LE PILLAGE

Les troubles ont commencé mardi au cours des funérailles des grévistes tués dans la journée de dimanche dernier. Le peuple se précipita sur les boutiques de marchands de liqueurs et les pilla. Ivres, les hommes se précipitèrent sur les soldats. Le peuple mit le feu à plusieurs maisons et empêcha les pompiers de l'éteindre.

Vendredi, l'émeute était dans toute sa force et les enfants eux-mêmes étaient gagnés par la contagion. Une petite fille, debout sur une boîte exortait la foule, soudain, la police apparut au bout de la rue et la petite tomba morte aux premiers coups de feu qui furent tirés.

LES BARRICADES

Les cultivateurs qui venaient à la ville furent arrêtés par la foule et leurs voitures servirent de fondation aux barricades qui furent élevées. Des fils de fer barbelé, tendus en avant des barricades, empêchaient la cavalerie de charger. Pendant ce temps, les émeutiers avaient trouvé des armes, et les revolvers étaient dans toutes les mains.

La victoire est restée aux soldats, mais non sans dures pertes. Les brutes habillées en soldats se souciaient peu de savoir si les balles frappaient des innocents ou des coupables et beaucoup d'enfants sont au nombre des morts. Les troupes ont ramassé les morts. La fusillade a recommencé hier soir. Les Cosaques dépouillent les morts et commettent des actes de la plus révoltante brutalité.

LA GREVE GENERALE

Varsovie, 26.— Le parti Social Démocratique de Pologne et de Lithuanie a décrété samedi une grève générale, pour protester contre les massacres de Lotz.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Nouvelles religieuses—La procession à Hull et à Ottawa—La Tombola de Hull—L'observance du dimanche—L'inspection du plombage—Au camp de Rockliffe—L'hôpital isolé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 26. — Le premier pèlerinage d'Ottawa à Sainte-Anne de Beaupré aura lieu le 5 juillet prochain.

— Une retraite sera prêchée par deux prédicateurs de l'Ordre des Rédemptoristes aux fidèles du Vieux Chelsea, près de Hull, le 2 juillet.

—La cloche de la nouvelle église d'Aylmer sera bénite par Monseigneur Duhamel, le 16 juillet.

—Le Révérend Père Roy, Supérieur-général de l'Ordre des Pères du Saint-Esprit, de France, est venu visiter la ferme Wright, près de Hull, achetée pour y établir une succursale de la communauté. Le Révérend Père Roy retournera en France cette semaine.

—S. E. Monseigneur Sbaretti a officié, hier, à la grand'messe à la Basilique. Son Excellence porta le Très-Saint-Sacrement dans la procession, qui eut lieu à travers les rues Sussex, Water, Dalhousie et Saint-Patrice. Des milliers de fidèles ont pris part à cette procession.

—A Hull, il y eut également une procession du Très Saint-Sacrement à travers les rues principales en allant vers la Petite-Ferme. Les élèves des diverses écoles étaient au nombre d'environ 1,000. Il y avait également un détachement des zouaves avec fanfaire.

—Mme Chs. Moss qui a tenté de se suicider l'autre jour en se jetant dans le canal Rideau, est encore à l'Hôpital de la rue Water d'où elle sortira dans quelques jours.

—La Lord's Day Alliance n'a pas encore abandonné sa campagne pour obtenir la fermeture des restaurants où il se vend de la crème à la glace le dimanche.

M. Geo. Adamus, un grec qui tient un de ces établissements sur la rue Bank est de nouveau traduit en correctionnelle, pour avoir tenu son comptoir ouvert dimanche dernier.

M. Adamus a déjà été acquitté par le magistrat O'Keefe, étant porteur d'une licence de cabaretier.

—Les maîtres-plombiers de la capitale se plaignent du règlement civique concernant l'inspection de leurs travaux; aussi, de la manière dont le règlement est appliqué par l'inspecteur dont ils demandent la destitution. Le Comité d'hygiène a promis de faire une enquête sur les griefs exposés par les patrons.

—Hier, le Révérend Père Duhaut, curé de Hull, s'est plaint du manque d'encouragement du public pour la Tombola ouverte depuis huit jours, pour le bénéfice de l'église paroissiale. Le Père Duhaut espère que cette semaine, les dames zélatrices de la Tombola recevront plus d'encouragement.

—Les soldats catholiques qui font partie du camp annuel de Rockliffe, ont eu la messe en plein air, hier matin, dans un endroit retiré du camp. Monseigneur Routhier, vicaire-général a officié et fait le sermon de circonstance.

—Deux soldats du 97e régiment, venant d'un chantier du Sault-Sainte-Marie, où l'on a découvert de la picote, sont en quarantaine, à l'Ile Porter, avec quelques compagnons de tente. Ces soldats sont venus à Ottawa pour les exercices du camp de Rockliffe, et lorsqu'on a découvert d'où ils venaient, ordre a été donné de les isoler, ainsi que ceux qui étaient en contact avec eux. Ces soldats ont dernièrement eu la picote.

—A la réunion des membres de la commission d'hygiène qui a eu lieu l'autre soir, le docteur Hodgett, secrétaire provincial du bureau provincial d'hygiène, a expliqué qu'un hôpital pour les maladies contagieuses ne recevait pas d'aide du gouvernement. Ce genre d'hôpital neutre n'entre pas sous le même titre qu'un hôpital ordinaire qui a le droit de compter sur une alocation du gouvernement. Les membres de la comission ont compris qu'il était inutile d'insister, et comme par le passé, l'Ile Porter devra compter sur la charité publique.

Venez au Magazin de Primes du SAVON SURPRISE 45 Rue Bleury. Montreal

188-1Mv-n yw

Palpitation de Coeur—Prostration nerveuse—Guéries par les

PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Elles rendent forts les coeurs faibles. Elles rendent forts les nerfs ébranlés.

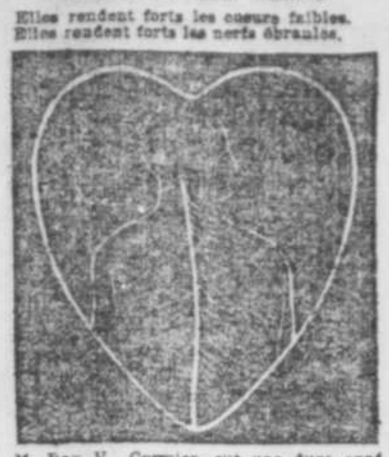

M. Ray V. Cormier, eut une dure expérience alors qu'il était au collège; mais et les Nerfs, il a recouvré la santé. Il rerées aux Pilules de Milburn pour le Coeur comte ce qu'il sait dans la lettre suivante qu'il nous adresse:—

"Station Wellington, I. P. E., 3 déc. 1903.
"MM. The T. Milburn Co., Limited,
Toronto, Ontario.

"Messieurs — Avant été guérie d'une très ennuyeuse maladie, je crois qu'il est de mon devoir de vous écrire quelques lignes. Je souffrais beaucoup de palpitation de coeur et de prostration nerveuse. J'en souffrais au collège et je ne pouvais prendre part aux jeux de l'université sans être en proie à la fatigue. Je ne pouvais descendre les escaliers sans me reposer à mi-chemin. J'avais quitté le collège et je travaillais dans un magasin général, où je trouvai vos fameuses pilules. J'en pris trois boites et je suis maintenant parfaitement guéri; je ne saurais assez vous remercier. Vous pouvez vous servir de cette lettre pour le bénéfice de quiconque souffre comme j'ai souffert. Je demeure à Sackville, N. B., mais actuellement je suis sur l'Ile du Prince Edouard.

"Je demeure, cher messieurs,
RAY V. CORMIER."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, 50c la boite, ou 3 boites pour $1.25. Chez tous les marchands, ou par la poste, sur réception du prix.

THE T. MILBURN CO., LIMITED, Toronto, Ontario. yw (4)

TONIQUE A OISEAUX 25c GRATIS

[illegible]

Pain a Oiseaux [illegible]

COTTAM BIRD SEED, 29 St., London, Ont.

SANTAL CAPSULES MIDY
INOFFENSIF, d'une Pureté Absolue Guérit en 48 Heures Les Maladies qui exigeaient autrefois des traitements par la [illegible]
PRIX $1.00
LYMAN, SONS & CO., Montréal.

A OTTAWA

POTINS POLITIQUES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Tribune des Journalistes, 26.—Plusieurs journaux ont annoncé que c'est la banque "Crown", de Toronto, qui demande un acte d'incorporation avec un capital de $10,000,000.00, alors qu'il s'agit de la banque "Monarch."

—M. Smith, député ouvrier de Nanaimo, C.-A., a donné avis qu'il demandera cet après-midi, l'interpelation suivante:

1. Le gouvernement sait-il que la loi sur les aubains a été déclarée "ultra vires" par le juge Anglin?

2. Le gouvernement approuve-t-il ce jugement? Si non, pourquoi?

3. Quelle mesure, s'il en est, le gouvernement se propose-t-il de prendre quand, pour déterminer les droits du Canada à passer une loi de cette nature?

4. Peut-on interjeter appel de la décision du juge Anglin?

5. Quelle portée la décision du juge Anglin a-t-elle relativement (a) à la législation restrictive sur les Chinois; (b) aux pouvoirs des officiers de santé du Canada d'exclure du Canada les immigrants atteints de maladie; (c) aux pouvoirs du Canada, de détenir, punir et déporter les étrangers faisant illégalement la pêche dans les eaux canadiennes?

6. L'acte entier a-t-il été déclaré "ultra vires"? Si non, quelle partie dudit acte est affectée par la décision?

7. Le gouvernement a-t-il décidé d'amender l'acte?

8. Un avocat a-t-il été nommé pour représenter les unions ouvrières, en ce qui concerne l'affaire de Père Marquette? Dans l'affirmative, qui a été nommé?

—L'honorable Henderson fera l'interpellation suivante:

1. Quel était le nombre d'employés dans le département du Secrétaire d'Etat à la date du 31 décembre 1904?

2. Quel était le montant des salaires desdits employés, y compris le traitement du secrétaire d'Etat et de son député, en 1904?

3. Quel a été le chiffre des recettes totales dudit département pour ladite année?

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PIANO?

Si vous en avez besoin d'un, achetez un Heintzman & Co., vous en serez satisfait. Vendu seulement par C. W. Lindsay limited. Bureau principal, 2366 rue Sainte-Catherine. Succursale de la partie est, 1622 rue Sainte-Catherine. 197-2

POUR L'ENFANCE

La toux, la coqueluche, le croup, tristes apanages de la délicate enfance. Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement et promptement tout cela. 198-2

NICOLET

Les autorités de l'Intercolonial ont changé les heures des trains entre Montréal et Nicolet. Notre convoi régulier, qui part à sept heures moins un quart le matin, et qui arrivait à neuf heures moins vingt minutes du soir, est dû maintenant à huit heures le soir.

—La semaine dernière, une bande de Bohémiens, qui avaient établi leur quartiers dans le bois Saint-Michel, avoisinant la ville, ont assailli M. François Proulx dans le bas de la rivière. Ce, dernier les a fait expulser sans merci.

.. A LA MAISON ..
L. M. LEFEBVRE
246 RUE RACHEL

10 Grande vente spéciale avec cadeau demain MARDI.

Toute personne qui en venant acheter pour le montant de $1.50 et plus, nous apportera le petit coupon qu'il y a au bas de notre colonne d'annonce, recevra en retour un joli cadeau.

Si vous ne tenez pas à ce présent, vous aurez droit aux timbres verts; ne l'oubliez pas.

LISEZ BIEN CETTE LISTE

1 livre tabac pressé, valant 25 cents, pour	20c
1 livre amandes Grenobles	15c
1 livre amandes piquées	15c
2 livres biscuits village, les meilleurs	11c
2 livres biscuits mélangés	15c
1 livre biscuits gingembre	10c
1 livre bonbons	10c
1 livre Klondyke	10c
2 paquets gelée	15c
1 seau confitures, 7 livres	48c
1 paquet tapioca préparé	9c
1 livre sucre érable pur	12c
1 pinte sirop érable pur	25c
3 flacons marinades	25c
1 livre marinades Heinz	18c
1 bouteille catsup Bourque	15c
1 verre moutarde pure	10c
6 morceaux chocolat Jacques	25c
4 boîtes cacao Fry	25c
1 livre thé naturel	20c
thés et cafés de 40c, pour	35c
1 livre chicorée	10c
2 livres café pur	25c
1 livre café Mokara	30c
1 livre café Postum	20c
2 livres du meilleur beurre	43c
1 livre du meilleur Dafry, 19c et	20c
18 livres sucre granulé pour	90c
2 boîtes Force Food ou Grape Nuts Swiss Food, Malt Breakfast Food, pour	25c
3 pintes fèves blanches	25c
4 pintes pois à soupe	25c
6 livres riz	25c
2 livres fleur d'avoine	5c
1 livres peanuts	17c
2 bottes 2 dans 1 Polo	15c
1 bouteille vernis Boulevard	9c
1 sapolio	8c
1 brique à couteau	4c
1,000 morceaux de toilette Liberty	5c
2 poudres Barsalou	7c
1 livre bleu Keen	10c
2 morceaux savon Electrique	9c
3 savons Naptha	25c

Prix réduits dans les médecines:

Wampole	67c
Sirop Fellow	85c
Régulateur de Larivière	80c
Lydia E. Pinkham	75c
Pilules Rouges, Moro, Roses	38c
Pilules Chase	17c
Dr Chase's Nerve Food	35c
2 emplâtres Belladone	25c
Danderine	75c
Nerviline	19c
Liniment Minard	18c
Huile Omega	27c
Les Sept Huiles de Boulanger	15c
Cascarets	8c
Vaseline	8c
Salsepareilles Hood, Bristol	65c
Warner's Safe Cure	75c
Pesto Mangan	70c
Lacto Globulin	85c
Quina Laroche	85c
1 grande bouteille Bovril	85c
Codline contre le mal de dent	15c
Luby Parisien	35c

VOYEZ LES PRIX DE NOS LIQUEURS

1 bouteille vin des Pères Oka	80c
1 bouteille Invalide	70c
1 bouteille Vial	75c
1 bouteille Stearn	75c
1 bouteille Chevrier	75c
1 douzaine Extrait Malt Pabst	$2.40
1 bouteille vin Quinine	45c
1 bouteille bon vin Porto	45c
1 bouteille bon vin Malaga	30c
1 douzaine bière, 70c et	75c
1 brandy Hennessy, Martel	$1.15
1 gin Melcher, 49c et	75c
1 gin DeKuyper, 53c et	45c
1 chopine de bon brandy, 50c et	60c
1 gallon vin de messe	$1.25
1 pinte vin canadien	25c

TRES SPECIAL

1 service à limonade	90c
1 beau service à fruits doré	$1.50
1 service à diner, 97 morceaux, à	$5.25
1 douzaine assiettes blanches	45c

Attention:
Nous donnerons les timbres doubles dans le département des tapisseries, mardi.

Apportez ce coupon avec vous.

C'est le remède le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour rendre la santé, donner des forces et guérir infailliblement toutes les maladies des femmes ou filles.

REMEDE DU Dr FRED DEMERS
Pour les Femmes

Dont l'usage guérit constipation, beau mal, palpitations, troubles menstruels, fleures blanches, boutons dans la figure et procure un beau teint.

Prix, 50c la boite; 3 pour $1.25.
Si vous ne pouvez vous le procurer, écrivez au
157 rue Saint-Laurent, Montréal.
CONSULTATIONS GRATUITES.
128—ija-n k

COMMON SENSE
Tue et détruit les rats et les souris. Les anéantit chair et os. Pas de mauvaise odeur. Tous les pharmaciens, ou
381 RUE QUEEN, OUEST, TORONTO.
156-1Mvn

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)
Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.
416 Rue ST JACQUES, MONTREAL

A TECUMSEH

LES CANADIENS CELEBRENT LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Tecumseh, Ont., 26 — La célébration de la Saint-Jean-Baptiste par les Canadiens-français du comté d'Essex a été l'une des plus brillantes démonstrations que nous ayons eues jusqu'à présent.

Il y eut messe solennelle à l'église de Tecumseh, à laquelle plusieurs centaines de familles assistaient.

Après la messe tous les Canadiens-français se rendirent sur les bords du lac où il y eut discours et amusements de divers genres. Ont adressé la parole: l'hon. M. J. O. Rhéaume, M. Gaspard Pacaud, de Windsor, et M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, représentait le ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'hon. M. Rhéaume estime que pour maintenir le prestige de la race canadienne-française, trois choses sont essentielles. Ce sont: le maintien jaloux de la langue française, la multiplication des sociétés Saint-Jean-Baptiste et la possession du sol.

M. Boyer a éloquemment rappelé notre passé glorieux, retraçant l'oeuvre admirable accomplie par nos hommes les plus célèbres et si dignement continuée par sir Wilfrid Laurier.

Les orateurs ont été chaleureusement applaudis à maintes reprises.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
Inauguration du MONUMENT élevé à JACQUES-CARTIER
avec le concours de Théodore Botrel, à St-Malo le 23 juillet.
Départ à bord du Str POMERANIAN le 8 JUILLET PROCHAIN.
Prix: $76.00 de Montréal au Havre et retour.
Tel. Main 4097. L. J. RIVET. 5 Côte St Lambert. 1Mv

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque Jeudi à 10 hrs a. m.

*LA LORRAINE	juin 29
LA GASCOGNE	juillet 6
*LA SAVOIE	juillet 13
LA BRETAGNE	juillet 20
*LA LORRAINE	juillet 27
*LA TOURAINE	août 3

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

LIGNE DOMINION

KENSINGTON	24 juin
CANADA	1er juillet
SOUTHWARK	8 juillet
DOMINION	15 juillet
OTTAWA (Germanic)	22 juillet

Montréal à Liverpool: 1ère classe $70.00 et plus, 2me classe $42.50.
PARIS ET RETOUR $95.75.
TELEPHONE Main 4097 | L. J. RIVET 5 Côte St Lambert. 155-n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

FETE DE LA CONFEDERATION
Excursion à Ottawa, $2.50. Dates de départ: 30 juin et 1er juillet. Retour le 3 juillet.

AGREABLE VOYAGE DE JOUR
Vapeur Sovereign à Carillon, $1.00
C'est le plus beau voyage hors de la ville. Prenez le convoi de 8 a.m., pour le quai de Lachine.

EXCURSIONS DE L'APRES-MIDI
A Hudson, sur le lac. Convoi du C. P. R. gare Windsor, à 1.30 p.m. Retour par le vapeur Sovereign, $1.00.
A Sainte-Anne par le C. P. R., à 1.30 p.m. ou le G.T.R., à 1.30 p.m. Retour par le vapeur Sovereign, 50c.
Lachine pour le saut des rapides. Prenez le convoi de 5 p.m. pour Lachine. Prix aller et retour, 50c.
Billets à la gare du Grand Tronc (Bonaventure et Saint-Henri) Hôtel Windsor. Bureaux de la rue Saint-Jacques, Nos. 128, 137, 143, 178. A la gare Windsor, pour le voyage d'Hudson.

VAPEUR DUCHESS OF YORK
Au lac retour par les rapides, quittant le bassin du Canal, au pied de la rue Duke à 2 p.m., les écluses Saint-Gabriel à 2.15 p.m. Billets à bord du vapeur. Prix de passage, 50c. 156-n

Chemin de Fer Intercolonial

Soumission pour allonge d'une remise à convois et d'une salle à baggage

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marquées à l'endos, "soumission pour allonge de la remise à convois, Saint-Jean," seront reçues jusqu'à et y compris

Lundi, le 3e jour de Juillet 1905

pour la construction d'une allonge de la remise à convois et de la salle à bagages à Saint-Jean, N.-B.

On peut voir les plans et devis au bureau du chef de gare, Saint-Jean, et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N.-B., où l'on peut se procurer des blancs de soumission.

On doit se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Bureau du Chemin de fer, Moncton, N.-B. 15 juin, 1905. 192—19

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Des soumissions pour achat, en tout ou en partie, des obligations ou débentures de la Commission des écoles catholiques de Montréal, au montant de $200,000, à 4 pour cent, pour quarante ans, seront reçues jusqu'à mardi, le 27 juin courant, à 3 heures de l'après-midi. Ces obligations sont garanties par la ville de Montréal.

Pour toute information, s'adresser au soussigné,

A. D. LACROIX, Secrétaire-trésorier.

Académie Commerciale, 1999 rue Sainte-Catherine. 191—9

Quand nous disons que nous
Nettoyons vos Effets à la Française

Nous affirmons que nous avons les édifices, machines et appareils construits et mis en oeuvre par des ouvriers qui ont subi un entraînement spécial et que pas un TEINTURIER ou NETTOYEUR ne possède dans la Puissance. Beaucoup qui annoncent du NETTOYAGE FRANÇAIS n'ont aucune connaissance des véritables procédés et ne font que passer les articles dans la benzine.

British American Dyeing Co.,
Bureaux 215 rue McGill, 2423 rue Notre-Dame et 1595 rue Ste Catherine. 21,23,26

DES ABATTOIRS AU MILE-END

Une rumeur, qui semble s'accréditer de plus en plus, à Saint-Louis du Mile-End, attribue l'intention à l' "United States Meat Trust", de faire construire de nouveaux abattoirs en cette ville.

L'endroit désigné est celui où le tramway de Montréal-Annexe revient sur lui-même, près des deux lignes du Pacifique Canadien. Ce n'est encore qu'à l'état de projet.

LE CIRAGE POLO

Est le roi des noirs à chaussures. Il est sans rival. r

BELLES ATTRACTIONS

Changement complet de programme cette semaine au Parc Sohmer. r.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

FÊTE de la PUISSANCE
TAUX REDUITS

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.[illegible]
Ottawa	3.50	London	12.[illegible]
Québec	4.00	Peterboro	[illegible]
Sherbrooke	3.35	Farnham	[illegible]
St Jean, Q.	1.00	St Jean, N.B.	14.[illegible]
Ste Agathe	2.00	Labelle	[illegible]
Magog	2.75	Knowlton	[illegible]

et tous les endroits du Canada, Port William et l'Est.
AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE LE PLUS BAS
Bons pour aller le 30 juin et les 1er, 2 et 3 juillet 1905.
Bons pour revenir jusqu'au 4 juillet 1905.

LEWIS & CLARK
EXPOSITION SECULAIRE
Portland Oregon
Du 1er Juin au 15 Octobre 1905
$75.50
Vancouver, Victoria, Seattle, Wash., Tacoma, Wash., Portland, Oré., et retour de Montréal.
Billets à vendre bons pour revenir dans les 90 jours de la date de la vente, mais pas plus tard que le 30 novembre 1905.

Portland, Old Orchard
Scarboro Beach Etc.,
SERVICE DIRECT DE WAGONS SALONS ET WAGONS LITS
Les trains quittent la gare Windsor à [illegible] a.m., les jours de semaine et à 7.45 p.m. tous les jours.

ST ANDREWS SUR MER
SERVICE DE CHARS DORTOIRS.—Des chars-dortoirs directs partent de la gare Windsor à 7.25 p.m., les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, pour St Andrews.
Au retour, ils quittent St Andrews, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis pour arriver à Montréal le lendemain à 5.05 a.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE 129 rue Saint-Jacques. Voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête de la Confédération
PRIX REDUITS POUR

Québec	$4.00	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$3.35	Hamilton	$10.65
Ottawa	$3.50	London	$12.95

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

BILLET SIMPLE de Première Classe
Départ: 30 juin et 1er, 2 et 3 juillet
Limite de Retour: 4 juillet 1905

EXCURSION SOUS LA CONDUITE ABSOLUE DU
GRAND TRONC, AUX CÔTES DU PACIFIQUE, CALIFORNIE
— et à —
L'EXPOSITION LEWIS & CLARK DE PORTLAND, OREGON
Par Train Spécial, le 6 Juillet 1905.
PRIX ALLER ET RETOUR DE:
MONTREAL $100.50
QUEBEC $105.50
Billets bons pour revenir dans les 90 jours.
Les prix ci-dessus comprennent les REPAS et le CHAR DORTOIR aller et retour. Le train spécial partira de Montréal à 9.10 a.m., jeudi, le 6 juillet, et au retour arrivera à Montréal à 4.00 p.m., le mercredi, 2 août 1905.

PORTLAND, OLD ORCHARD
Les chars dortoirs et chars parloirs pour Portland se rendent maintenant à Old Orchard.
ELEGANT SERVICE DE CHARS BUFFET sur les trains de jour entre Montréal et Portland.

Montréal, Ottawa et Valleyfield
En vigueur le 18 Juin 1905.
Quitte Montréal, 8.40, a.m., x4.10 p.m., 7.00 p.m.
Arrive à Ottawa, 11.40 a.m., x7.10 p.m., 10.00 p.m.
Quitte Ottawa, 8.20 a.m., 3.30 p.m., x6.35 p.m.
Arrive à Montréal 11.20 a.m., 6.30 p.m., x9.35 p.m. Chars palais sur tous les convois entre Montréal et Ottawa.
Quitte Montréal, 8.40, 9.30 a.m., 4.10 p.m., x5.15 p.m.
Arrive à Valleyfield, 9.45, 11.10 a.m., 5.17 p.m., x6.45 p.m.
Quitte Valleyfield, x8.00 a.m., 10.10 a.m., 4.40, 5.20 p.m.
Arrive à Montréal x9.33 a.m., 11.20 a.m., 6.00, 6.20 p.m.
x Jours de semaine. Tous les autres trains chaque jour.

MONTREAL ET NEW-YORK
Ligne la plus courte, service le plus rapide. Deux convois de nuit dans chaque sens tous les jours. Un convoi de jour dans chaque sens, les jours de semaine.
Départ de Montréal †10.15 a.m. *8.10 p.m. *11.30 p.m.
Arrivée à Montréal *2.50 p.m. *8.30 p.m. *7.15 a.m.
* Tous les jours; † les jours de semaine.
Bureaux des billets en ville:
137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
EXCURSIONS DU JOUR DE LA CONFEDERATION
Billets bons pour aller, le 30 Juin, les 1er, 2 et 3 juillet. Bons pour revenir le 4 juillet, au prix d'un billet simple de première classe, pour tous les endroits sur la ligne de ce chemin de fer.
Bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques et Gare Bonaventure.

Chemin de Fer Rutland
Gare de la rue Windsor
Les Convois partent comme suit:
9.35 a.m.—RAPIDE DES MONTAGNES VERTES, arrivant à Burlington à 12.35 p.m., Troy, 5.30 p.m., New York, 9.20 p.m., Boston, 8 p.m., Worcester, 8.25 p.m.
7.10 p.m.—EXPRESS DE NUIT, arrivant à Burlington 10.30 p.m., Troy 3.50 a.m., New-York 7.17 a.m. Boston 7.00 a.m. Worcester 6.27 a.m.
Chars-dortoirs et salons Pullman sur les trains directs. Pour questions de confort et billets, s'adresser au No 141 rue Saint-Jacques, et à la gare Windsor.
T. M. FALLON, agent des passagers et billets de la ville. 144—1Mn

Composé à la Racine de Cotonnier de Cook

Le seul remède efficace à prendre tous les mois sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu en deux degrés de force— No 1, pour cas ordinaires, $1 la boîte; No 2, 10 degrés de plus fort pour les cas spéciaux, $3 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens. Demandez le Composé à la Racine de Cotonnier de Cook, n'acceptez pas de substitutions.
The Cook Medicine Co., Windsor, Ont.

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.
PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 380 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Cuisinière parlant les deux langues demande place, famille privée à la ville ou à la campagne. 31½ Sanguinet. 198—1

EMPLOI DEMANDE—Jeune homme, 28, diplômé du collège, Europe, parlant 4 langues, désire trouver n'importe quelle situation; petit salaire pour commencer. Ecrire K., 186 "La Presse." 197—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme instruit connaissant bien la ville, demande emploi quelconque. S'adresser par lettre à G. H., 184 "La Presse." 197-2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Sténographie et clavigraphie, enseignées d'après le système le plus moderne, tout à fait facile, même pour les enfants. Chance exceptionnelle pour pouvoir se procurer une position lucrative, en peu de temps. Prix très modérés. S'adresser Mlle Caroline Tardif, diplômée, 941B rue Saint-Denis. 197—2

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AIDE-FORGERON dans les voitures demandé. S'adresser 8 Lasalle, Quartier Duvernay. 198—1

BARBIER de première classe demandé, place permanente ; on paiera de bons salaires, devra se présenter coin des rues Sainte-Catherine et Metcalfe, Bellevue Flat, près de l'Hôtel Windsor. 198—1

BOUCHER — Bon boucher demandé. S'adresser 176 rue Centre. 198-1

BARBIER — Bon barbier demandé. Bons gages, place permanente. S'adresser 35 rue Centre. 198—1

BOULANGER demandé, un jeune homme de 2 ou 3 ans d'expérience, sobre et honnête. Napoléon Cormier, Contrecoeur, Qué. 198-1

BARBIER demandé, de 3 ou 4 ans d'expérience, et un apprenti. S'adresser immédiatement au No 203 rue Roy. 198—1

BARBIER de première classe demandé, aussi un jeune homme ayant un peu d'expérience. S'adresser 1708 Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 198—1

BARBIER — Bon barbier sobre demandé pour conduire une boutique, ou on vendra à conditions faciles. S'adresser 1480 rue Notre-Dame. 198—1

CHEF demandé, homme ou femme, aussi des filles de table. D. H. Welsh, 126 rue Saint-Pierre. 198—1

CHARRETIERS demandés, avec charrette, pour livrer du bois. S'adresser à l'entrée du C. P. R., rue Iberville. 198—3

COMMIS demandé avec une couple d'années d'expérience, dans l'épicerie, ayant de bonnes références. Inutile de se présenter sans références. L. Charbonneau, 120 Delisle, Saint-Henri. 198—1

COMPTABLE demandé pour maison d'importation. Ecrire en donnant références, le salaire demandé. Ecrire à R. S., 192 "La Presse." 198—2

CHARPENTIERS demandés, immédiatement, 4 bons charpentiers menuisiers ainsi que 4 bons plâtriers. S'adresser à 1000 rue Saint-Laurent. 198—1

FORGERON ferreur demandé, pour ouvrage général. S'adresser à O. Brisson, forgeron, Laprairie. 198—1

FORGERON demandé, pour ouvrage général, capable de ferrer les chevaux et sachant l'anglais. S'adresser le jour, No 71 des Carrières et le soir, 190 Demontigny. 197—1

GARCON de bureau demandé immédiatement, doit parler anglais, références exigées. S'adresser à Carter, Goldstein et Beullac, avocats, édifice Royal Insurance, 2 Place d'Armes. 198—1

GARCON de bureau demandé, parlant l'anglais et le français, et pouvant répondre au téléphone. S'adresser au No 16 des Inspecteurs. 198—1

GARCON demandé pour conduire une voiture. S'adresser 236 Saint-Laurent. 198—1

HOMMES demandés, payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 296—n

HOMME demandé pour faire du charbon de bois — charcoal. — S'adresser par lettre à R. R., 300, Bureau "La Presse." 198—3

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois, et $2.50 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 198—6

HOMMES et femmes demandés pour travailler pour nous chez eux, à temps perdu. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitation. Adresse, boîte 560, London, Ontario. 198—15

HOMMES et femmes, garçonnets et fillettes demandés. Bons gages, position stable. Ouvrage pour toute la famille. Endroit agréable comme résidence en été. Adressez : Dominion Cotton Mills Co. Ltd., Magog, Qué. 188—18

HOMME à bois, voiturier, demandé, sachant la peinture préféré, ouvrage à l'année. 940 rue Saint-Laurent. 198—1

HOMME habile demandé pour travailler dans une fabrique, doit pouvoir se servir des outils de charpentiers et de poseurs d'appareils à vapeur, et parler anglais. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 198—2

HOMMES — Bons, énergiques hommes demandés pour représenter la plus grande pépinière au Canada, 800 acres, à temps perdu ou non. Spécialité de plantes robustes. Elégant outillage fourni gratuitement. Salaire libéral à la semaine. Adressez-vous maintenant, Stone et Wellington, Toronto, Ont. 168—1ms—n

HOMME de magasin demandé, sachant réparer les poêles, connaissant un peu l'anglais. S'adresser 209 Saint-Charles-Borromée, après 7 heures du soir. 198—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

HOMMES demandés, deux hommes pour travailler sur la terre. S'adresser chez J. B. Beyries, Côte Saint-Paul, le long du canal. 197—2

JEUNES gens demandés pour machine Henrici à pastrons. S'adresser à la Troy Laundry Co, Ltd., 8 rue des Inspecteurs. 198—3

JEUNES gens demandés pour marquer et assortir. S'adresser à la Troy Laundry Co., Ltd., 8 rue des Inspecteurs. 198—3

JEUNE HOMME demandé pour la voiture, pour une épicerie. No 423 Laval. 198—1

JEUNE homme d'expérience demandé comme assistant teneur de livres. Salaire $7 par semaine. S'adresser à R. S., 190 "La Presse." 198—2

JEUNE homme demandé, au No 1878 Ste Catherine, pour aider à la cuisine. Pas de travail le dimanche. 198—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu, devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment pépinier garanti de première classe. Ecrivez maintenant, Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 175—1Ms—n

MENUISIERS — Demandés, deux bons menuisiers, chez P. E. Bourassa et Fils, 1442 rue Notre-Dame. 198—1

MENUISIERS demandés, des hommes de banc. Bons gages payés. S'adresser V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 198—3

MENUISIERS demandés, 5 bons menuisiers pour manufacture seulement. Au No 265½ Saint-Laurent. 198—1

PEINTRES — Demandés, 4 bons peintres-blanchisseurs. S'adresser à D. Lamontagne, 454 rue Lagauchetière. 198—1

PATISSIER et un apprenti de quelques années d'expérience demandés. S'adresser 1694 Saint-Jacques. 198—1

PEINTRES demandés immédiatement pour couvertures. 5 rue Nellida. 198—1

PRESSIER fileur demandé. S'adresser chez O. Marchand et Frères, imprimeurs, 56 rue Amherst. 198—1

PLOMBIER et un couvreur demandés, ainsi qu'un apprenti de quelques années d'expérience. S'adresser 215 Fullum. 198—1

PEINTRES, 5 peintres demandés. S'adresser rue Létourneux, en haut de la rue Ontario, bâtisse en construction. Lefebvre et Moisan. 198—1

REPRESENTANTS demandés immédiatement, pour la ville et chaque comté du Canada. Position honorable et lucrative. S'adresser à chambre 1, No 5 carré Place d'Armes. 198-1

SELLIER demandé, 573 Wolfe. J. P. Nadeau. 198—1

SOLLICITEUR d'impressions expérimenté, demandé, salaire rémunérateur à l'homme qualifié. Salaire ou commission. Ecrire, mentionnant expérience et salaire demandé à M. N., 189 "La Presse." 198—2

TAILLEUR — Demandé, pour le mois d'août, pour un village près de Montréal, un bon tailleur pour hommes, ouvrage sur commande seulement, engagement à salaire. S'adresser par lettre, avec références, à N. O., 190 "La Presse." 198—3

TISSEURS demandés pour les moulins Crompton. Bons gages et position stable. Aussi des fileurs, des tordeurs et aides-opérateurs. S'adresser à la Paton Mfg. Co., Sherbrooke, Qué. 196—7

VOYAGEUR

Demandé sur la route et pour le district du Québec Central, pour la vente des thés en gros. Correspondance ou entrevue privée. W. D. Stroud and Sons. 198—2 F

VOYAGEUR demandé pour Montréal et la province de Québec, par une des plus grandes fabriques de vin canadien. Salaire $100 par mois ou plus à un homme qui peut faire de bonnes affaires. Doit parler les deux langues, être bien connu et bien vu chez les épiciers et avoir de bons certificats. Demandes tenues secrètes. "Traveller," A. McKim et Co, Toronto. 193-6

WAITERS demandés, six jeunes waiters, pour le temps des vacances ; aussi deux assistants-cuisiniers et des laveurs de vaisselle. S'adresser de 8 à 9 heures p.m., au Canada Lunch, 48 Place Jacques-Cartier. 198—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE modiste de robes demandée, bons gages, 261 Sainte-Elisabeth. 198—1

CHEMISIERES expérimentées demandées. S'adresser immédiatement chez Tooke Frères, Saint-Henri. 195—4

COUTURIERE — Bonne couturière demandée pour travailler dans les vestes de pratiques, sachant faire de bonnes boutonnières. Se présenter immédiatement 28a Saint-Dominique, A. Robert. 198-1

CUISINIERE et fille de salle demandées, pouvant se faire un bon chez-soi. S'adresser 173 rue Notre-Dame, chez Mme Carpentier. 198—1

CUISINIERE demandée pour petite salle à manger. Il faut qu'elle soit propre et vive, connaissant son affaire. Emploi permanent. S'adresser immédiatement O. Octeau, 40 Saint-Laurent. 198—1

COUTURIERES demandées, d'expérience, pour coudre dans les jupes, pantalons, salopettes et sous-vêtements. Bons gages. Kouri Co, 1467 Notre-Dame. 198—2

FEMME demandée pour un restaurant, sachant cuire les viandes et les pâtisseries. Devra parler anglais. S'adresser 240 rue Saint-Laurent. 198—1

FILLE DE CHAMBRE—On demande une fille de chambre avec références au No 130 Saint-Denis. 192—n

FILLE demandée pour aider à la cuisine, bonne position. S'adresser 93 Saint-Laurent. 198—1

FILLES demandées pour repasser à la machine. S'adresser à la Troy Laundry Co, Ltd., 8 rue des Inspecteurs. 198-3

FILLES d'expérience demandées comme opératrices et finisseuses de pantalons. Travail constant. Bons gages, pas de travail le samedi. S'adresser à Berman Bros. and Co., 27 rue Notre-Dame Est, 3e étage. 198—1

FILLES demandées pour servir la table, et des filles de chambre d'expérience. S'adresser hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 198—1

FILLES d'expérience demandées, pour salle à manger, filles de chambre, servante, aussi deux laveuses. S'adresser tout de suite, hôtel Albion, rue McGill. 198—1

FILLE active demandée pour le département des collets, et une autre pour la salle d'échantillons. Devront parler l'anglais. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 198—2

FILLE demandée pour aider aux travaux généraux du ménage. Bon chez-soi. Doit parler anglais, 864 rue Demontigny. 198—2

FILLES— Demandées, deux filles de salle, immédiatement, une pour prendre charge de la salle à dîner. S'adresser à l'hôtel Dufresne, Trois-Rivières. 198—2

FILLE de table demandée, parlant les deux langues et ayant l'expérience nécessaire. S'adresser 23 Côte Saint-Lambert. 198—1

FITTEUSES demandées de suite, et un opérateur, au No 611 Beaudry. 198—1

JEUNE FILLE demandée, environ 13 ans, pour aider au ménage. S'adresser 59 avenue Hôtel de Ville. 23,26

JEUNES filles demandées pour marquer et trier le linge. S'adresser Troy Laundry Co, Ltd., 8 rue des Inspecteurs. 198—3

JEUNE FILLE demandée pour faufiler le bas des pantalons. S'adresser tout de suite à Georges Sabourin, 58 Saint-Gabriel. 198—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sachant bien parler les deux langues, pour le comptoir. D. Gagnon et Cie., 165 Saint-Laurent. 198—2

JEUNES filles, deux jeunes filles demandées comme commis, parlant les deux langues, chez un pâtissier. S'adresser E. Martin, 568 Notre-Dame Ouest. 198-2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

JEUNE fille demandée, au No 184 rue Saint-Denis, pour la porte, téléphone et pour aider au ménage. 198—1

LAVEUSE demandée immédiatement, pour buanderie privée. S'adresser 517 Dorchester. 198—1

MAINS expérimentées demandées pour faire des pantalons pesants. S'adresser 742 Lagauchetière. 197—2

MODISTES et des apprenties demandées. S'adresser à Mlle Marchand, 107 rue Shuter, partant de 751 rue Sherbrooke. Bons gages. 198—1

MODISTES demandées. Bonnes modistes de robes et apprenties demandées immédiatement. 1141 rue de Montigny. 198—1

OPERATRICES expérimentées pour faire des jupes. American Costume Co. 88 rue McGill. 198—3

OPERATRICES expérimentées demandées immédiatement, pour blouses de dames. Les plus hauts prix payés et beaucoup d'ouvrage. S'adresser à The G. H Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 193—6

OPERATRICES expérimentées pour pantalons, salopettes et habits. S'adresser immédiatement à The Standard Shirt Mfg. Co., 189 avenue Delorimier. 198—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire des jupes en soie. Position stable et excellents gages. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 198—3

OPERATRICES demandées pour chemises molles, pour hommes. Pas nécessaire d'avoir de l'expérience. Position stable. S'adresser à la G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 193—6

OPERATRICE d'expérience demandée pour machine à faire les boutonnières Standard, aussi des opératrices pour jupes. S'adresser McGee Shirt Factory, rue Clark, Mile-End. 198—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE servante demandée pour ouvrage général dans famille privée, ayant des enfants, jeune fille de campagne préférée. S'adresser immédiatement à 427 rue Saint-Denis. 198—1

SERVANTE générale demandée, pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. Références exigées. S'adresser 1124 Dorchester. 196—3

SERVANTE générale demandée, cuisine ordinaire, famille de quatre. Certificats requis. S'adresser 47 Parc Belmont. 197—3

SERVANTE demandée immédiatement pour une famille, pas de petits enfants. 333 rue des Seigneurs. 198—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour aller à Métis, pour les mois d'été. Gages $16. S'adresser 340 rue Peel, après 6 heures du soir. 197—3

SERVANTE générale demandée. No 1199 Saint-Denis, bons gages. Pas de lavage, ni repassage. 198—2

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage. S'adresser Mme Martin, 1203 Saint-Denis. 198—2

SERVANTE, au No 109 rue Saint-Denis. Petit logement de plain-pied. 198—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 42

PHARMACIE

J. A. W. SEGUIN

2103 St Jacques,
Coin St Paul, St Henri.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé, digne de confiance, devant être d'égal à égal, possédant $2,500, pour se joindre à un annonceur qui placerait la même somme dans un commerce manufacturier spécial ; petit article important et en grande demande ; pas de concurrence. Rapportera de $400 à $500 par mois pour commencer et nous rendra indépendants dans quelques années. Pas d'expérience requise. Ecrire en anglais à G. G., 164 "La Presse." 196—3

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHEVAUX demandés pour le pâturage. S'adresser H. Trudel, Saint-Laurent, Co. Laval. 197-4

TOMBEREAUX — 30 tombereaux demandés. S'adresser 380 Hôtel de Ville. 198—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

A LOUER, magnifique chambre meublée ou non, en face du Plateau. Toutes améliorations modernes, usage de la galerie. 2004 Sainte-Catherine. 196—3

A LOUER — Grande chambre meublée, avec garde-robe, sur l'étage du bain, famille privée, sans enfants, place fraîche pour l'été. Conditions faciles, possession immédiate. S'adresser à 161 rue Versailles. 24,26

BELLE chambre en avant, remise à neuf, à louer, lumière électrique, gaz, bain en porcelaine, téléphone, famille privée, très modéré, possession immédiate. 1415 Sainte-Catherine. 198—1

CHAMBRE double richement meublée à louer, aussi une chambre simple, téléphone. 318 Saint-Denis. 198—1

CHAMBRE double meublée à louer sur le devant, avec améliorations modernes. S'adresser 14 Berthelet. 196—3

CHAMBRE garnie à louer, famille de deux personnes, belle localité, 1508 Saint-Urbain, Montréal Annexe. 197—3

CHAMBRE à louer, éclairée au gaz. Conditions faciles. 540 Mont-Royal. 198—1

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre et pension de première classe au No 981F rue de Montigny. 196—3

CHAMBRE ET PENSION — Pension Sainte-Cécile, 46 rue Saint-Hubert, magnifique chambre de salon à louer, premier étage, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, bain, etc., pension de table de première classe. Téléphone Bell Est 4121. Tout le confort désirable. 193—6

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES —Deux messieurs anglais désireraient avoir chambre et pension dans une famille canadienne-française, près de la rue St Denis serait préférable. Ecrire D., 75, 1088 Sainte-Catherine. 198—3

PENSION

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

PENSION de table, belles grandes chambres meublées ou non, chambre avec balcon, eau chaude et lumière Auer. 997 Saint-Denis. 196—3

VOUS TROUVEREZ pension de première classe dans une famille privée de trois grandes personnes seulement. 117A Sanguinet, près Sainte-Catherine. 198—2

VOUS trouverez une bonne pension de table, privée, à prix modéré, près Sainte-Catherine. 210A Sanguinet. 22,23,26

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER — Boutique et écurie de trois places, ruelle Providence, près rue Ontario. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tél. Bell 1257. 186—n

A LOUER—Le Parc Thornton, de Béliveau à Turcot, est ouvert au public ou pour dîners privés, jour et nuit, enterrements de vie de garçon ou réception, dîners de club en plein air, chambres, vastes terrains, pelouses, arbres ombreux, air salubre de campagne, à la porte de la ville, chef parisien. Téléphone Westmount 1318. Tramways de la rue Saint-Jacques allant à l'ouest. 188—1,M,v n

COTTAGE isolé à louer, 8 pièces, bain, plombage à découvert, garnitures à gaz et à électricité, tuyaux à l'eau, intérieur très bien imité et colorié, $20 par mois. S'adresser à L. E. Jalbert, 1165 avenue Papineau, de 2 p.m. à 5 p.m. Bureau du soir, 397 avenue Laval. 198—6

COTTAGE à louer à Rigaud, joli cottage récemment construit, près du quai de Rigaud, en face de l'Ile Jones. $25 par mois ou $75 pour la saison. De Léry MacDonald, Rigaud, Qué. 198—3

ENTREPOT à louer, 22 et 24 rue Saint-Georges, avec ou sans pouvoir, modifications faites au goût du locataire. S'adresser à Warden King and Son, Ltd., 151 rue Craig Ouest. 196—6

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LOGEMENTS à louer, $14.00 en montant, rues Iberville, Sainte-Catherine, etc. Voir Has Mongeau, 607 Sainte-Catherine. 195—6

MAISON à louer, rue Garnier, No 626, 6 chambres, bien finie, près des chars électriques de l'avenue Laurier. 198—6

NOS PRIMES DE
Petites Annonces

Chaque commande de "Petite Annonce" d'au moins 25c, vous donne droit soit à UNE BOUTEILLE DE PARFUM "LILAS BLANC" de John Taylor Co., ou à une boite complète de Bonbons frais KLONDYKE de L. Martineau & Cie.

CES DEUX PRIMES SONT

ABSOLUMENT GRATUITES

Apportez vos petites annonces au bureau de LA PRESSE, ou à l'une de nos 50 Succursales ; ce qui vous donnera droit à l'une des primes.

VOUS RECEVREZ AUX SUCCURSALES UN BON QUI VOUS DONNERA DROIT A LA PRIME, AU BUREAU DE LA PRESSE.

100,000 Lecteurs pour 25c

DONNEZ VOS ANNONCES DE BONNE HEURE

Grandeur de la bouteille

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE générale demandée, petite famille. Pas d'enfant, bons gages. S'adresser à 384 Amherst. 198-1

SERVANTES demandées, trois, $12.00 par mois, pas d'ouvrages le dimanche. E. L. H. Binette, No 13 Saint-Laurent, ou 61¼ Saint-Dominique. 198—1

SERVANTE demandée pour une petite famille. Bons gages. S'adresser 213 Sainte-Elisabeth. 198—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage, au No 1078 Saint-Denis. 198—1

SERVANTE générale et bonne d'enfants demandées, mère et fille préférées, bons gages. S'adresser 505 rue Saint-Hubert. 198—1

SERVANTE demandée, jeune fille ou femme, pour aider dans une petite famille. S'adresser au No 257 rue Richelieu, Sainte-Cunégonde. 198—1

SERVANTE générale demandée pour famille de deux. Deux mois à la campagne, ensuite en ville. S'adresser 117 rue Saint-François-Xavier. 198—2

SERVANTE générale demandée, parlant un peu anglais, pour tenir la maison d'une veuve, avec petite famille. Bon salaire à la personne voulue. 226 Congrégation. 198—1

SERVANTE — On demande une servante de première classe, bon salaire sera payé. S'adresser immédiatement au No 3504 Notre-Dame. 193—n

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS solliciteurs d'abonnements demandés pour un journal. S'adresser K. L., 187 "La Presse." 197—4

AGENTS pour vendre la ligne la plus complète d'arbres, plants et graines du continent. Ouvrage sain en dehors, bon salaire ou commission. Commencement de la plus grosse saison. Echantillons supérieurs. Ecrire maintenant : Capital Nurseries, Ottawa. 128—ll—n

AGENT — On demande un agent expérimenté et responsable, pour la vente à Montréal des COGNACS de GEO. SAYER AND CO. Ecrire avec tous détails et références, à GEO. SAYER & CO., COGNAC, France. 198—3

AGENTS — Nous avons une merveilleuse invention. Se vend à vue à tout le monde, à la ville et à la campagne. Même les filles et les garçons actifs font de l'argent. Commission ou salaire pour gérants de districts et solliciteurs. Peut se vendre comme une ligne supplémentaire. Brandley-Garretson Co., Limited, Département S., Brantford. 198—6

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins., Co, des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 121—n

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

CHAMBRE double à louer, sur le devant, améliorations modernes, lumières Auer et électrique, eau chaude, bain émaillé et w. c. S'adresser 941B rue Saint-Denis. 197—2

CHAMBRE à louer, meublée, lumière Auer. S'adresser 372 Dorchester, coin Saint-Hubert. Monsieur préféré. 197—3

CHAMBRE à louer, au 3ième, sur le devant, éclairée au gaz, usage de la chambre de bain. 32 Visitation. 196—3

CHAMBRE à louer, de première classe, prix modéré, 99 Saint-Hubert. 195—4

DEUX chambres à louer, pour messieurs ou demoiselles, couples mariés, possession immédiate, maison respectable, prix par semaine, $2.25 et $1.25. 464 Dorchester. 26,28,1

DEUX chambres à louer, bien meublées, maison très respectable, possession immédiate, usage cuisine. Prix $1.50 par semaine. 688 Demontigny. 198—1

DEUX grandes chambres à louer, une chaque côté du corridor, endroit champêtre, près du bureau des tramways. 474 Huntley, Boulevard Saint-Denis. 198—1

DEUX belles chambres meublées à louer, chez un homme seul. Messieurs seulement. S'adresser 345 Hôtel de Ville. 17,19,22,24,26,29

DEUX magnifiques chambres à louer, localité désirable, famille privée, de deux personnes, confort du chez-soi, ou bien joli logement de six pièces, meublé ou non, au No 662 rue Berri. 196—3

DEUX grandes chambres meublées ou non à louer, pour l'homme et la femme, chauffées à l'eau chaude, usage du poêle. 675 Sainte-Catherine. 196—3

GRAND salon double à louer, garni, avec ou sans pension, usage de la cuisine, gaz, bain, etc., 2073 Sainte-Catherine. 198—1

GRANDE et petite chambres à louer, avec usage du téléphone, bon chez-soi, dans famille privée, sans enfant. 91 Saint-Denis. 198—2

JOLIE chambre meublée pour une piastre par semaine, 23 avenue Desjardins, rue Saint-André, près Sainte-Catherine. 198—1

VOUS trouverez une belle chambre double, meublée, dans une famille privée, au No 1146 de Montigny. 198—1

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE DEMANDEE par jeune homme, dans famille privée, avec pension, dans le haut de la ville. W. P. Dancose, 76 Av. Hôtel-de-Ville. 197-2

UN voyageur de commerce avec sa jeune fille demandent une bonne chambre avec boudoir attenant, non meublés, préférés. S'adresser à O. "La Presse." 197-2

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HAUT de maison à louer, grande cuisine et chambre à coucher munie de bain, w.c., gaz, grande plateforme, $8.00 par mois. S'adresser 1290 Saint-Denis. 198—1

LOGIS de plain-pied, neuf, à louer, 5 pièces, bain, w.c., gaz. Façade en pierre. Belle localité, 132 rue Gilford. Possession immédiate. S'adresser 128 Gilford. 198—1

PLAIN-PIED de six pièces à louer, bain, plombage à découvert, garnitures à électricité et à gaz, tuyaux à l'eau, etc., au No 1479 avenue Simard, Fairmount, $11 par mois. S'adresser L. E. Jalbert, 1165 avenue Papineau, de 2 p.m. à 5 p.m. Bureau du soir, 397 avenue Laval. 198—6

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN nouvellement construit à louer, No 1809 angle rues Notre-Dame et Dollard, quatre étages, entrée en arrière sur la dernière rue et escaliers de communication, à chaque étage, ascenseur, cave cimentée et fournaise à eau chaude. S'adresser à la succession de Lisle, édifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement. 196—6

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison dans le haut de la ville, avec 5 chambres à coucher et améliorations modernes. S'adresser Cousineau, Raymond et Hall. 198—2

MAISON DEMANDEE — On demande à louer pour les mois d'été une maison à la ville ou dans la banlieue. Ecrire à O. P., 191 "La Presse." 198—2

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne sur ferme, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie, Bâtisse "La Presse." 197—1

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. AUSSI PRETS SUR MEUBLES, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE OU A ECHANGER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE OU A ECHANGER — Propriété, rue Esplanade, Annexe de Montréal, rapportant 10 pour cent, échangera contre lots vacants. Revenu $600.00. J. B. Picard, 1621 Saint-Laurent. 196—3

A VENDRE OU A ECHANGER — Terrains à l'Annexe de Montréal, vendra bon marché, on échangera contre maison de ville ou campagne. J. B. Picard, 1621 Saint-Laurent. 196—3

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHALOUPE — On demande à acheter une bonne chaloupe et aussi une cabane. S'adresser immédiatement à G. Balor, 155 rue Saint-Christophe, Montréal. 198—1

PROPRIETE — Un particulier demande à acheter plusieurs propriétés payantes. Inutile de répondre à moins d'offrir un vrai bargain. S'adresser T., 145 "La Presse." 196—3

A VENDRE OU A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AUX MEDECINS — A vendre ou à louer. —Un médecin partant pour l'Europe vendrait de suite clientèle et propriété. S'adresser à O., 133 "La Presse," Montréal. 193—6

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AMEUBLEMENT à vendre, de 7 pièces, presque neuf, avec la continuation du bail, beau logement. 170 avenue de l'Hôtel de ville. 198—1

AMEUBLEMENT d'une maison de 8 pièces, à vendre. S'adresser 180 Berri. Téléphone Bell Uptown 1392. 198—1

AMEUBLEMENT complet à vendre, avec continuation du bail, sera sacrifié à prompt acheteur. S'adresser à 868 Saint-Hubert. 198—1

A VENDRE, $110 comptant, un superbe piano droit de $350, égal à un neuf sous tous rapports, accepté pour dette. Pour permission d'examiner l'instrument, écrire O., 627 "La Presse." 196—4

A VENDRE, papier à couverture, coal tar, goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux, papier 2 et 3 plis, préparé. N'étant pas combiné, nous vendons meilleur marché qu'ailleurs. The National Coal Tar Co, 21 Wellington, Tél. Main 2992. 196—27

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4 Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

A VENDRE, $150,000 de fontaines en onyx et marbre, seconde main. T. Burdett, 290 Saint-Paul, Montréal. 123—n

BARGAIN — A vendre, glacière pour épicerie, moyenne grandeur, en usage que quelques semaines, prix réduit. 2713 rue Notre-Dame. 198—1

BEAU gros poêle de famille, tout neuf, à vendre, ayant 6 ronds ; ayant coûté $85.00, sera vendu pour $35.00 à prompt acheteur. S'adresser 77 Saint-Christophe. 198—1

COFFRES de sûreté ! Coffres de sûreté ! Coffres de sûreté ! Une consignation de coffres de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs venant d'un fabricant anglais, toutes grandeurs, à vendre à moitié prix. M. F. Saint-John, 227 Edifice Temple, Tél. Main 3996. 24,26,28,1

CHAPEAUX à vendre, un peu démodés, 50 à 60 pour cent de réduction, aussi un choix exquis des derniers chapeaux de printemps, de $1.25 à $3.50. Armand Doin, 1584 Notre-Dame, vis-à-vis palais de justice. 149—1v—n

CHEVAUX A VENDRE — Par encan, mardi, le 27 de juin, à 2.30 p.m., aux cours à bestiaux d'Hochelaga. Nous avons reçu instruction de M. J. H. Kimball de vendre 22 chevaux élevés avec soin dans l'ouest, âgés de 5 à 7 ans, pesant de 1050 à 1300 livres, bien domptés, plusieurs bons chevaux de selle dans le lot. Positivement sans réserve. Pour catalogue et plus amples détails, s'adresser à T. W. Foster et Co, encanteurs, 605 Saint-Paul, Tél. Main 3265, ou J. H. Kimball, cours à bestiaux du C. P. R. Tél. Est 26. 195—4

DIX machines à coudre Singer à grande vitesse, à vendre, No 3116, ont servi quatre mois. Aussi table pour 10 machines, moteur de première classe, 3 C. V., et 4 tables à tailler neuves. S'adresser 1798 rue Sainte-Catherine, angle Sainte-Elisabeth, Tél. Est 574. 197-2

EQUIPAGE de pony, un des plus beaux de la ville, à vendre, pony bai, 5 ans, 13¾ mains, harnais neuf monté en argent anglais, trap à quatre roues, bandages en caoutchouc dur, en parfait état, deux sièges. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. T. W. Foster et Co, encanteurs. 198—2

EXPRESS de premier ordre à vendre, pouvant servir comme simple ou double, en parfaite condition. Prix très modéré. S'adresser Louis Bolduc, 16 rue Versailles. 197—2

JOLIE jument de selle, pour dames, à vendre, magnifique jument baie, 6 ans, parfaitement saine, douce, très bien domptée pour harnais et selle. Magnifique sauteuse, a déjà sauté 5 pieds et 6 avec une dame. Visible à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. T. W. Foster et Co. 198-2

JUMENT — A vendre, une bonne jument de travail, saine, bon marché. S'adresser 1299 Demontigny. 197—1

LOT de 500 persiennes à vendre, de toutes dimensions, avec lattes mobiles, provenant de la bâtisse Balmoral ; aussi toutes sortes de matériaux de construction ainsi que 250 auvents mobiles de toutes grandeurs, presque neufs. S'adresser A. Leroux et Cie, 408 Saint-Laurent. 196-6

LES matériaux d'une maison de bois de première classe, No 595 rue Sherbrooke. S'adresser A. F. Dunlop, architecte, édifice Temple, rue Saint-Jacques. 197—3

MOTEURS et dynamos. Avant d'acheter ailleurs, communiquez avec nous. Electric Repair and Contracting Co., 617 Lagauchetière. Tél. Main 2177. 167—Mv—n

MEUBLES A VENDRE — Conditions faciles ; prix défiant toute compétition : tapis, prélarts, rideaux, miroirs, gravures go-carts, glacières, poêles, meubles de bureau, à prix réduits. La Cie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 148—n

ORIGNAL vivant à vendre ou à louer âgé de 10 mois, dompté. S'adresser à D. Masson, Jr., agent, 20 rue Préfontaine Montréal. Tél. Est 1931. 181—24

PIANO Heintzman à vendre, $105 comptant ; Williams droit, $115 comptant ; Gilbert droit, $120 comptant, aussi autres occasions chez Leach, 2440 Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 198—1

PONEY à vendre, harnais et deux voitures à poney — une Concord et une Mikado. — une selle et une bride, un express léger pour épicier ou boucher. S'adresser au restaurant Oscar, angle Guy et Notre-Dame. 193—6

PONEY — Un joli poney noir à vendre, pesant environ 500 livres, avec voiture et harnais ; échangerait contre un bon cheval de route. S'adresser à L. A. Delorme, 70 Saint-Pierre. 197—3

PIANOS A VENDRE — Une chance rare d'obtenir un très beau pianiste automatique au prix coûtant. Plusieurs au choix, caisses en noyer et en acajou. Prix $225, y compris $10 de musique. Il faut vendre avant le 1er juillet. Layton Bros, 144 rue Peel. 23,26

PONIES à vendre, 4 ponies Chateland, voitures et harnais, 2527 Notre-Dame. 197—2

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE — Six logements, brique solide, rue Saint-Antoine Ouest, tous bien loués ; rapporte 9 pour cent net ; prix $9,000 ; hypothèque $4,500, à 4½ pour cent. J. Corliss Stevenson, 126 rue Saint-Jacques. Tél Main 780. 197—6

BEAU cottage à vendre, avenue Esplanade, — Annexe, — avec fournaise, lumière électrique, en parfait état. Prix $3,750. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 194—6

COTTAGE en brique solide à vendre, 59 rue Durocher, Annexe, chauffé à l'eau chaude, etc., terrain 50 x 105. Prix $4,800. Jas. M. Mitchell, 214 Saint-Jacques. 195—6

LOTS à vendre, sur l'avenue du Parc, voisin du coin de la rue Saint-Louis, 2 lots à bâtir de choix seront vendus comme une occasion. Frank E. Donovan, 185 rue Saint-Jacques. 197—6

MAISON — Très bonne maison à vendre immédiatement, 276 à 284 Beaudry. Loyer $550.00. Prix $5,200.00. Comptant, $1,500.00 seulement, balance à 5½ pour cent d'intérêt. S'adresser à 207 Laval. 24,26

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

KENSINGTON, à l'ouest de Westmount. Hâtez-vous avant la hausse des prix. 205 lots à bâtir ont déjà été vendus à des prix variant de $175 à $325, 25 x 105. Conditions : petit paiement comptant. Balance versements mensuels. Frank E. Donovan, agent vendeur, 185 rue Saint-Jacques. 197—6

OCCASION D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE — Quiconque désire s'engager dans une ligne d'affaires quelconque ferait bien de voir L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. Tél. Est 2116, établi en 1864. 197—8

CHANCE exceptionnelle, stock d'épicerie à vendre, coin très avantageux, profit annuel, $2,000. Vendeur se retire d'affaires. Conditions faciles. S'adresser Joseph B. Perrault, 74 St Jacques, Tél. Up 3192. 193—6

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

HOTEL — A vendre, magnifique hôtel à trois étages, au Nominingue, 18 chambres sur une propriété de 100 x 200 pieds. Prix $6,000, payables à termes faciles. S'adresser Joseph Beaulieu, Nominingue, ou F. Corbeil, 1518 Saint-Denis. 196—6

HOTEL — Magnifique poste d'affaires à vendre. Deux hôtels situés à Thetford Mines et Black Lake, sur le parcours du Québec Central Ry., avec une licence à chaque hôtel, faisant d'excellentes affaires. Adressez-vous à J. H. Lessard, Thetford Mines. 195—6

RESTAURANT à vendre, bonnes recettes, place d'affaires, meilleure place de la ville, pour cause de départ. 427A Saint-Laurent. 198—1

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN de tabac et bonbons à vendre, plus de $4,000 d'affaires annuellement. Loyer bien bas. Vente pour cause de maladie. S'adresser 617 Saint-Laurent. 198—1

MAGASIN — A vendre, à L'Annonciation, Co. Labelle, chance exceptionnelle pour un homme qui a quelque argent à disposer pour s'établir, un bon stock général, spécialité : fournitures de chantiers ; beaucoup d'argent à faire, pour un homme actif et entreprenant. Pour renseignements, s'adresser à A. N. Drouin, L'Annonciation, Co. Labelle. 197—2

FERMES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

TERRE à vendre à Rigaud, le domaine à la Raquette, 320 arpents, sur l'Ottawa. Près du C. P. R. Prix $5,500. Conditions faciles. De Léry Macdonald, Rigaud, Qué. 198—6

TERRE à vendre, comprenant deux cent vingt-sept acres, dont cent soixante-quinze en culture, le reste en érable et en pâturage ; cinq mille arbres, dépendances de premier ordre, tout neuves, écurie pour dix chevaux et soixante-cinq têtes de bétail ; à proximité des écoles, des églises, des gares ; titres clairs. Paiements pour convenir à l'acheteur. Possession immédiate. S'adresser à Robert MacRea, Saint-Urbain, comté Châteauguay. 195—5

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco - Canadien, 30 rue Saint-Jacques. 258—n

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10, et charbon de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1834 Ontario. Tél. Bell Est 1095. 10—1mvs—n

10,000 voyages de blocs 1 pouce, $1.50 livrés. 3 pouces, longueur du poêle, $2.00 livrés, par jobbing express ou voiture double. 250 Demontigny. Bell Main 751, et Est 1286. Payette et Fils. 188—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas Passow et Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

VILLEGIATURE

PENSION D'ETE — Vous trouverez belle pension d'été, dans la campagne de Malone, N. Y., en vous adressant à Mme Délia Brown, aux soins de M. Charlie Morris, 2ième rang. 198—2

PENSION D'ETE — Où aller passer les chaleurs ? Sur le bord du majestueux Richelieu, à Chambly Canton, à l'hôtel chez Ludger L'Ecuyer. Chambres et pension de première classe. Prix modéré. Suivez la foule, en route pour Chambly. 197—6

PENSION D'ETE — Maison de pension de première classe, tenue par M. Doris Brunet, Sainte-Rose, comté Laval, Qué. 193—6

PERSONNEL

PERSONNEL — Mme veuve Alphonse Lapierre et ses enfants remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine dans le grand malheur qui les frappe par la mort de M. Alphonse Lapierre, 301 Sherbrooke. 198—1

PROFESSIONNEL

Nos dents sont très belles, naturelles garanties. Institut Dentaire Franco-Américain (incorporé), 161 rue St Denis, Montréal. 167-1Mv-s

OCCASIONS D'AFFAIRES

COUSINEAU, RAYMOND & HALL

AGENTS D'IMMEUBLES ET COURTIERS D'ASSURANCES,

68 RUE ST JACQUES

Tél. Bell, Main, 4117, Tél. March. 90

M. A. Cousineau, autrefois de Johnson et Cousineau

RESTAURANT LICENCIE, rue Notre-Dame centre; installation de première classe, petit transfer. Recettes par semaine, $290. Prix, $12,000.

RESTAURANT LICENCIE, près du palais de justice, loyer très bas, logement privé, installation de première classe. Magnifiques recettes. Prix $10,000.

HOTEL dans le centre de la ville, 20 chambres à coucher, ameublement de première classe; bail de 7 ans, loyer $60 par mois. Un des meilleurs bons marchés offerts sur le marché. Prix $12,000. Termes faciles.

HOTEL DE CAMPAGNE dans le comté de Vaudreuil, installation de première classe, réparé à neuf l'an dernier. Seule licence dans le village. Prix $5,500.

Nous prêterons une partie de l'argent pour acheter n'importe lequel de nos hôtels.

VOUS NE TROUVEREZ PAS de meilleures chances pour acheter un hôtel ou un restaurant licencié, que celles que nous offrons maintenant. Nous en avons beaucoup d'autres que nous n'annonçons pas. Venez voir. 179—n

Avenue Grosvenor, Westmount

Charmante nouvelle villa isolée, en brique pressée tout le tour, entrée de côté, très bel étage de réception, cinq chambres à coucher, et toutes les dernières améliorations. On peut s'arranger pour en prendre possession, $6,500.

RUE SAINTE-ELISABETH — Beau pâté de maisons en parfait état, $12,000, loyer $1,300.

Autres bonnes maisons, $2,000 à $4,500, jusqu'à $25,000.

FRED. R. COLE, 135A rue Saint-Jacques. 198—1 F

Achetez des Terrains à 25c, 50c, 75c et $1.00

Par semaine, payable en 10 ans, sans intérêt, au

PARC TERMINAL,

Au-dessus des usines des locomotives, suivant de Viauville.

Bureau 59 St Sulpice.

24,26,28,30

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHIENNE collie perdue, jaune et blanc, disparue le 19, du No 15 rue Fabre. Celui qui la détiendra après cet avis sera poursuivi. 198—1

CHIEN, perdu, du Parc Lafontaine, un petit chien fox terrier blanc avec tête jaune, répondant au nom de "Bijou." Celui qui le ramènera au No 49 Dufferin sera récompensé. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi. 198-1

CHIEN perdu, vendredi soir, au parc Lafontaine, un chien collie, avec collier nickelé. S'adresser à 1133 rue Ontario. 198—1

EPINGLETTE — Perdue, depuis les rues Mitcheson, Esplanade et Mont-Royal, dans les chars de la Côte des Neiges et au collège, une épinglette en or, avec diamant au centre. Rapporter 1042 Saint-Laurent. Récompense. 198—1

LORGNON — Perdu, le 24, un lorgnon en or, dans son étui ; prière de remettre à P. Baudouin, notaire, 99 Saint-Jacques, ou l'avertir ; trouble sera payé. 198—1

MONTRE — Perdu, à Westmount, une montre de dame en or avec couvercle et aiguilles noirs. Prière de la rapporter au presbytère de Saint-Henri. Récompense promise. 198—1

PERDU, le 23 du courant, 3 billets de $5.00 et un $1.00, du No 252 rue Beaudry à rue Sainte-Catherine, jusqu'à St Hubert, en revenant jusqu'à la rue Montcalm et descendant cette rue de quelques maisons. Récompense à qui remettra l'argent au No 252 Beaudry, ou écrire S. T., 198 "La Presse." 198—1

PERDUE, une chaloupe à fond plat, couleur verte à l'extérieur et bleue à l'intérieur, propriété de Madame M. L. Casey, Dorval. Récompense sera donnée à quiconque pourra faire savoir au propriétaire où elle se trouve. Téléphone à 96A Dorval. 198—1

PERDUE — Une épinglette en or, "croissant," de l'avenue Hôtel de Ville à l'évêché. Récompense à celui qui la rapportera 1821½ Sainte-Elisabeth. 198—1

PERDUE, le 25, une épinglette, dans l'église Sacré-Coeur, ou sur la rue Ontario, entre Papineau et Plessis. Rapportez 374B avenue Papineau. 198—1

PORTE-MONNAIE perdu, contenant $250 à $275, soit sur les rues Saint-Paul, Friponne, des Commissaires, Mill, Saint-Etienne ou Britannia, Pointe Saint-Charles. Récompense généreuse à celui qui le rapportera à 67 Saint-Paul ,M, Marcel Larue. 198—2

PERDUE, dimanche matin, une épinglette en perle, forme étoile, depuis la rue Hutchison jusqu'à l'église juive, ou dans un tramways Amherst. Récompense généreuse à qui la rapportera au No 111 rue Hutchison. 198—1

PERDUE, une broche en or avec perle, dessin de fantaisie. Récompense, B. P., 2415. 198—1

PERDU, une pièce de mérinos, tombée d'une voiture, rue Saint-Denis. Prière d'écrire à 490 Mont-Royal ou téléphones Est 835. 198—2

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

TROUVEE, une montre en argent, pas de couvercle, sur le champ Fletcher. S'adresser au No 825 Saint-Urbain. 198—2

DIVERS

ATTENTION — L'eau de Javelle Parisienne est sans égale pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Exigez la Parisienne. Fyon et Fyon, manufacturiers, 212 Garnier, Montréal. Tél. Marchands, 2020. 31,3,8,12,17,23,26,30

Nous vous Prêterons de l'Argent

Sur vos meubles de ménage, pianos, orgues, chevaux, voitures, carrosses ou tout autre bonne garantie, sans déménagement, aux taux les plus bas de Montréal. Si vous devez des comptes à d'autres compagnies de prêts et que vous trouviez les paiements trop élevés, et que vous ayez besoin d'argent pour déménager, nous paierons votre emprunt et nous vous ferons un prêt suffisant pour vos besoins du moment, de une à trois heures d'avis. Vous pouvez rembourser cet argent par petits paiements hebdomadaires, mensuels ou annuels. Venez ou écrivez-nous tout de suite. Toute transaction faite privément.

Phone Main 4876.

DOMINION LOAN AND BROKERAGE, Co.
J. J. Gaudin, gérant.
Chambre 35, 107 rue Saint-Jacques.
Tel. Main 4876. 147—a

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 p.m.
CHAS. B. CAMPBELL, Gérant.
81—1mMjv

ARGENT ARGENT A PRETER
SUPPRIMEZ LES EMBARRAS CAUSES PAR VOS DETTES

Beaucoup de gens doivent de petits comptes à l'épicier, au médecin, au propriétaire, etc. Ils voudraient payer immédiatement, mais la question est de savoir comment y arriver.

VENEZ NOUS VOIR

et nous règlerons ça pour vous, "en vous avançant n'importe quel montant de $10 à $1,000" sur vos

Meubles en Usage ou Toute Autre Sécurité Sans Déménagement

et vous permettant de rembourser le montant tant par versements faciles mensuels ou hebdomadaires. Vous pouvez remettre toute la somme quand vous voudrez et obtenir un escompte généreux. Il n'y a

ABSOLUMENT AUCUNE PUBLICITE

en rapport avec nos méthodes, nous ne faisons pas d'enquêtes désagréables. Nous avons de spacieux bureaux particuliers dans lesquels nous concluons toutes les transactions. Si vous ne pouvez venir, un message téléphonique ou une lettre vous procurera la visite d'un représentant courtois qui vous expliquera tout en détail.

Il n'y a Aucune Déduction de Frais Quelconque

Si, déjà, vous avez traité avec d'autres institutions de ce genre sans obtenir satisfaction, essayez-nous et remarquez la différence.

Nos CERTIFICATS. Nos CLIENTS

Il est assez facile de promettre n'importe quoi dans une annonce, mais les clients reviennent et vous savez qu'il n'en serait pas ainsi si nous ne les traitions pas bien. Nous sommes les plus anciens et nos affaires, qui sont les plus considérables, se chiffrent par plusieurs millions.

CANADIAN FINANCE CO.
103 rue Saint-François-Xavier, Angle Notre-Dame.
Téléphone Main 433 183—n F

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 153—1mMJ

DIVERS

DOCTEUR DE SALES PREVOST, spécialiste — Paris — yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents : mardi, vendredi, 10 heures à midi, 402 Sherbrooke. 26,28

LA fameuse préparation de Nathan contre les punaises, les coquerelles, les rats et les souris. Boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Argent remis si elle manque de nettoyer votre maison. Vendue au magasin de chapeaux et fourrures, 71 rue Saint-Laurent. 182—1Mv—n

MILLE remerciements à la Sainte-Vierge et à saint Jean-Baptiste de Lasalle, pour une grande faveur avec promesse de faire publier. J. A. G. 198—1

PLISSAGE accordéon, ouvrage garanti fait sous le plus court délai. Préparation du matériel gratis, 382 Craig, en face du carré Viger. 197—6

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, et à la Sainte Vierge, à saint Antoine et à saint Expédit, pour grande grâce obtenue, avec promesse de publier. S. V. 198—1

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à saint Joseph, pour guérison obtenue, avec promesse de publier. H. N. C. B 198—1

CAFE DUPERE Coin Côte St Lambert et St Jacques. Table d'Hôte 50c ou à la carte. Vins et cigares de choix. 174-1Mvs-n

STAR DINING ROOM Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m. N. Pressault, prop. Tél. Bell, Main 1768, 24 Craig Ouest. 84-n

LOGUE'S CAFE 111 rue de la Montagne, en face du marché Saint-Antoine. Le meilleur pour les repas à 25c. Une fois que vous l'aurez essayé, vous continuerez toujours. 5,12,19,26.

EMERALD CAFE 125 rue Saint-Antoine, Montréal, près de la rue Windsor et des gares; Repas à toutes heures, jour et nuit. D. E. Jones, prop. 198—6

DIX CENTINS

10c—Collets pure toile, toutes les grandeurs et tous les styles Garantis quatre plis. Commande par malle, attention spéciale.—J. W. MOQUIN, 2108 rue Notre-Dame. 190-26

MONTREAL CASH BAKERY 89 rue Shannon. — Nous servons dans toutes les parties de la ville le meilleur pain au plus bas prix. Téléphonez Main 307, Montreal Cash Bakery. 190-26

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7219 — E. Lavallée, demandeur, vs E. V. Beauregard, défendeur. Le cinquième jour de juillet 1905, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 434 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1905. 198—1

L'AFFAIRE GAYNOR-GREENE

SE PLAIDE AUJOURD'HUI EN COUR SUPREME

Les contestations d'élections.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 26. — On procède aujourd'hui avec l'affaire Gaynor et Greene, à la Cour Suprême, présidée par les juges Idington, Davies, Sedgwick, Girouard et Nesbitt. Il s'agit, comme on le sait, d'une application faite par Gaynor et Greene, pour renverser le jugement de la cour d'Appel décrétant que le juge Lafontaine est dûment qualifié comme commissaire d'extradition.

Mtres L. A. Taschereau et T. Chase-Casgrain sont les avocats des deux Américains, et Mtre Donald MacMaster combat l'application dans l'intérêt du gouvernement des Etats-Unis.

A une heure cet après-midi, Mtre MacMaster faisait un exposé de la question au moyen d'une multitude de citations légales. Les plaidoiries dureront une partie de la journée.

Immédiatement après l'affaire Gaynor et Greene, viendront les causes en contestations d'élections de la Nouvelle-Ecosse.

—Les procédures dans la cause en contestation de l'élection de M. F. A. Gendron, député du comté d'Ottawa à la Législature de Québec, sont de nouveau ajournées au 11 septembre prochain.

RAILLERIES PROVOCANTES

INCIDENT REGRETTABLE SURVENU PENDANT LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Sainte-Anne de Bellevue, 26 — Un incident regrettable est venu jeter une note discordante dans la magnifique procession qui a eu lieu ici hier, sous la sage direction de notre dévoué curé.

Pendant que l'imposant cortège défilait à travers les rues, trois individus de langue anglaise, évidemment hostiles à la foi catholique, se moquèrent publiquement de la pieuse manifestation.

Lorsque le Saint-Sacrement passa vis-à-vis d'eux, au lieu de se découvrir, comme les autres, ils lancèrent des sarcasmes à la foule des fidèles.

Témoin de ces outrages, un nommé J. Larivière sortit des rangs de la procession et demanda poliment aux insulteurs de cesser de troubler l'ordre et de mettre bas leurs chapeaux.

Les trois individus, se groupant davantage, se moquèrent de M. Larivière et continuèrent à lancer des sarcasmes provocants.

Prompt comme l'éclair, celui-ci décoiffa en un instant les trois individus.

Une bataille de trois contre un s'engagea alors.

Larivière, plus expéditif que le Romain Horace, terrassa ses trois adversaires en quelques secondes. L'un de ces derniers fut relevé sans connaissance.

L'incident clos, la foule continua sa marche processionnelle et l'ordre le plus parfait se maintint durant le reste de la cérémonie.

RUADE FATALE

Le jeune Charles Landry, de Sainte-Scholastique ,meurt victime d'un terrible accident.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 26 — Il est arrivé un terrible accident samedi matin à Sainte-Scholastique, le jour de la fête nationale.

Le jeune Charles Landry, âgé de 13 ans à peine, a été blessé mortellement par un coup de pied de cheval, dans l'écurie de l'hôtel Robert.

M. le Dr Lamarche arriva sur-le-champ, mais les secours de la science furent impuissants à sauver le petit malheureux.

L'enfant put recevoir tous les secours de la religion. Il avait été confirmé la semaine dernière.

Après deux heures de souffrances, le petit expira.

L'enfant était très intelligent et il était aimé de tous ceux qui le connaissaient.

Les funérailles ont eu lieu hier, de la demeure de l'oncle du défunt, M. Laframboise, au cimetière de la paroisse. Il n'y a pas eu d'enquête.

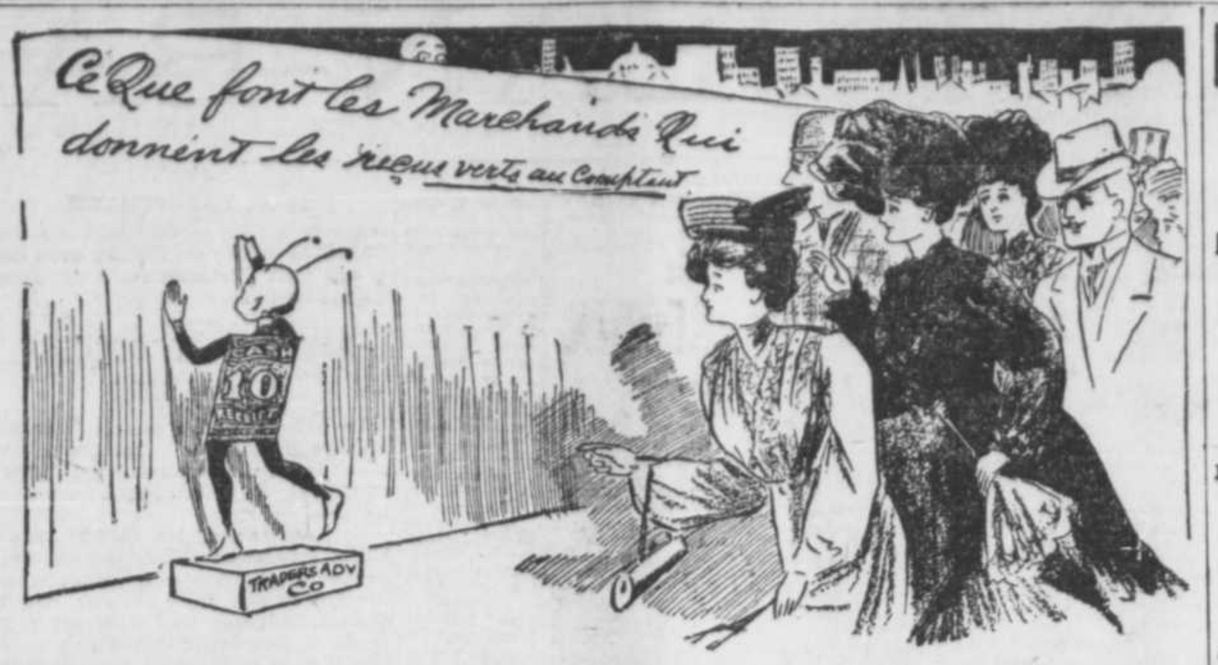

Remarques Préliminaires

AUX COLLECTIONNEURS DE RECUS VERTS AU COMPTANT.

Tous les marchands qui donnent des Reçus Verts au Comptant font, chaque jour, des ventes de marchandises spéciales.

Nous publions cette annonce dans le but de vous tenir au courant de ces ventes. Suivez-la avec soin, car elle paraît tous les soirs. Elle donnera aux acheteurs économes des centaines de conseils précieux chaque mois, qui leur permettront d'épargner de l'argent et de remplir leurs livrets beaucoup plus promptement. On pourrait l'appeler colonne d'occasions.

THE TRADERS ADVERTISING CO., Ancien Numéro — 1835 RUE NOTRE-DAME
Nouveau Numéro — 259 RUE NOTRE-DAME

PHARMACIE GADBOIS
10 Coin Saint-Laurent et Mont-Royal. Coupon bon pour $2 de timbres avec achat de 60c ou plus. Gardez-les, ils sont toujours bons. Gratis, éventails et échantillons.

10 O. NAVERT & CIE, 2191 rue Notre-Dame.—Articles de messieurs. — Tout ce que les hommes admirent en fait d'articles de toilette se trouve à ce magasin.

10 P. MITCHEL, 238 rue William. — Boucher. — Vous pouvez réduire votre compte de viande ici. Essayez-nous.

10 D. GUSTAVE DEMERS. — Pharmacien, 2185 rue Notre-Dame.—Lorsque vous serez malade, venez me voir.

S, Chaput, 757 Sainte-Catherine,
10 — Lignes spéciales de chapeaux Panama et les plus nouveaux genres de chemises de couleur, à très bon marché.

10 S. L. DESAULNIERS — Nouveautés, 1981 Notre-Dame ; Modes, 2221 rue Notre-Dame. — Valeurs énormes durant le mois de juin.

10 A. DUCLOS, 1307 rue Sainte-Catherine. — Chaussures. — Elégantes chaussures en cuir de bonne qualité, à des prix raisonnables.

10 LOUIS LAFRANCHISE. — Boucher, 932A rue Sanguinet. —Bonnes viandes pures livrées promptement.

D. ASHKANASSE,
10 573 Marie-Anne, —. Epicier. — Toutes les épiceries à prix modiques, cette semaine.

10 STRONG & STRONG. — Epiciers, 802 rue du Palais, offrent dans leur vaste épicerie bien tenue, des valeurs étonnantes.

10 EMILE LATCH. — Marché à viande, 1082 DeMontigny. — Viandes, légumes et saucisses allemandes de toute sorte. Tél. Bell E. 3806.

10 ISAIE LESPERANCE, boucher, 705 rue Sainte-Catherine. — Un étal de boucher propre et des mieux entretenus, situé dans le coeur d'un bon district commercial. Encouragez-le. 196-27

LE MERITE RECOMPENSE

ECOLE CHAMPLAIN

Le 22 juin, à 8 heures, les élèves de l'Ecole Champlain ont donné leur séance de fin d'année. Ils y ont joué le Bourgeois gentilhomme de Molière. Les rôles, très bien rendus, ont fait ressortir toutes les qualités de cette pièce à jamais inimitable. Les spectateurs n'ont pas ménagé les applaudissements aux acteurs dont voici les noms et le rôle rempli par chacun d'eux; M. Jourdain L. Favreau; Oronte, W. Larose; Dorante, J. Lespérance; Nicolas, F. Moisan; Maître de musique, E. Raymond; Elève du maître de musique, J. Houle; Maître à danser; H. Baril; Maître d'armes, A. Marin; Maître de philosophie, V. Laporte; Maître Tailleur, Premier laquais, R. Carrière; 2e laquais, E. Pratte et de plus les garçons tailleurs et les danseurs.

M. Brisebois qui était chargé de l'exercice de la pièce peut être fier du succès remporté.

A l'ouverture et pendant les entr'actes l'orchestre Bellefeuille a joué plusieurs morceaux, très bien exécutés qui ont été fort goûtés et chaudement applaudis notamment Valse d'Amour et Airs Canadiens. M. A. St-Martin donna aussi son concours à la partie musicale par une marche qui plut beaucoup.

DISTRIBUTION DES PRIX

VIe année—Certificats d'études sur les langues française et anglaise avec grande distinction : Désiré Despins, Wilfrid Larose.

Avec distinction : Rodrigue Carrière, Jos. Robitaille, Jos. Lespérance.

IV année—Certificats d'études sur les langues française et anglaise, avec grande distinction : Arthur Massé, Alphonse Préfontaine, Alphonse Dupuis, Zotique Lavallée, Maxime Malo, Eugène Larouche.

Avec distinction : Aurèle Fabert, Geo. Saint-Amand, Raymond Perrault, Joseph Aumond, Elphège Latrémouille, Edgar Quintal, Davilda Montbleau, Ovide Laperrière, Arthur Normandin, A. Bernier, Théophile Bonenfant.

D'une manière satisfaisante : Magloire Lauzon.

Prix d'instruction religieuse donnés par MM. Kavanagh, Granger, Dorval et mérités par Ovide Laperrière, Ferdinand Walter, Arthur Linné, Lucien Dalpré, Edmond Gratton, Eugène Roy.

Prix à l'élève qui s'est le plus distingué pour son langage et ses bonnes manières : Wilfrid Larose.

Pour son travail et son succès : Arthur Massé.

Pour son application soutenue et sa bonnne conduite : Eugène Lamoureux.

Pour excellence en arithmétique, médaille donnée par M. Ludger Gravel, Wilfrid Larose.

VI année—Wilf. Larose, 11 prix ; V. Laporte, 6 prix ; Rod. Carrière, 5 prix ; Jos. Robitaille, 3 prix ; Jos. Houle, 2 prix ; Henri Moisan, Max. Picotte, Jos. Lespérance, Emile Gauthier, 1 prix.

Ve année—Albéric Marin, 7 prix ; Eug. Raymond, 5 prix ; Eug. Lamoureux, 3 prix ; Edm. Pratte, 3 prix ; Z. Gauthier, 2 prix ; O. Gauvreau, H. Baril, A. Chaput, D. Verdon, 1 prix.

IVe année—Art. Massé, 10 prix ; A. Préfontaine, 9 prix ; Alph. Dupuis, 5 prix ; O. Laperrière, 4 prix ; D. Montbleau, 4 prix ; Max. Malo, 3 prix ; A. Normandin, 3 prix ; Edg. Quintal, 3 prix ; Mag. Lauzon, 3 prix ; Ern. Harol, 2 prix ; T. Bonenfant, E. Latrémouille, J. Dubois, 1 prix.

IIIe année, 1ère division—W. Gagné, 6 prix ; D. Walter, 4 prix ; R. Légaré, 4 prix ; E. Lamoureux, Frs. Groleau, A. Campeau, A. Picotte, 3 prix ; E. Filion, H. Laporte, R. Barrette, H. Dumas, 2 prix ; C. Patenaude, A. Davignon, W. Brabant, G. Forcade, A. Lamarre, A. Robert, L. Gagné, N. Mainville, W. O'Connell, H. Bouthillier, 1 prix.

IIIe année, 2e division—O. Gauvin, 9 prix ; A. Meunier, 9 prix ; A. Godbout, 4 prix ; H. Vincent, 3 prix ; A. Barrette, 3 prix ; E. Valiquette, T. St Pierre, H. Normandin, A. Provost, O. Boyer, A. Jodoin, A. Lafleur, Frs. Roy, 2 prix ; B. Latrémouille, U. Dugal, J. Goulet, O. Lavoie, B. Bérubé, E. Perras, E. Gauthier, U. Gauvreau, L. Carrière, E. Daigneault, N. Leblanc, J. Bolduc, E. Provost, H. Ménard. J. Lagué, A. Lapierre, R. Laporte, S. Vallée, L. Huppé, A. Tardif, A. Vignola, R. Royal, A. Bruneau, 1 prix.

IIIe année, 3e division. — Ant. Tougas, 8 prix ; H. Huot, 6 prix ; O. Laberge, 5 prix ; J. Mérineau, 4 prix ; A. Patenaude, 3 prix ; F. Fortier, 3 prix ; L. Vinet, J. Chaput, E. Langlois, W. Racicot, S. Royal, E. Dubois, L. Charlebois, A. Delorme, A. Millette, J. Predham, M. Benoit, 2 prix ; J. Archambault, E. Beaudry, E. Lévesque, A. Lefebvre, S. Brisebois, G. Chaussé, 1 prix.

2e année, 1ère division. — A. Vallée, 6 prix ; G. Payette, 4 prix; R. Malo, 4 prix ; H. Légaré, 3 prix ; J. St Germain, 3 prix ; A. Beaudry, M. Riley, J. Vinet, N. Miller, O. Toutan, H. Roy, 2 prix ; A. Payette, A. Carrière, J. Mercier, A. Perreault, H. Millette, A. Noël, A. Caron, C. Léger, O. St Michel, W. Lafontaine, J. Decelles, T. Renaud, E. Desmarais, D. Hébert, Ls. Dauphinais, 1 prix.

IIe Année, 2e division. — Joël Huot, 5 prix ; A. Dansereau, 4 prix ; R. Carbonneau, N. Gagné, A. Larose, A. Gagnon, E. Gratton, J. Linner, E. Roy, E. Jodoin, A. Gervais, 3 prix ;

J. Lachance, A. Lallemand, E. St Pierre, A. Lebrun, J. Maloin, N. Frappier, G. Lamarche, E. Blain, A. St Georges, T. Green, A. Dalpé, Ls. Brodeur, J. Maheu, W. Thinel, W. Godin, 2 prix ;

N. Oliver, H. Pilote, G. Mathieu, J. Durocher, A. Germain, R. Hébert, J. Robillard, W. Jodoin, 1 prix.

IIe Année, 3e division. — Lucien Dalpé, 4 prix ; A. Watier, 3 prix ; O. Deschênes, J. Brunet, I. Latour, 3 prix; D. Joyce, . Gagné, R. Girard, U. Goyette, R. Foucher, D. Hurtubise, E. St Louis, 2 prix ; R. Bélanger, A. Bélanger, J. Ducharme, D. Desjardins, J. Valiquette, H. Duhamel, E. Robert, C. Racicot, W. Thériault, F. Bérubé, L. Chaput, J. Renaud, D. Harnois.

1ère année, 1ère division. — Noël Duguay, Léon Lebrun, 5 prix; A. Chaput, 4 prix ; P. Tanguay, E. Gariépy, J. Chaput, J. O'Connell, E. Caron, A. Lateigne, 3 prix ; R. Gagné, R. Perreault, R. Morengo, L. Ethier, A. Lécuyer, E. Harel, E. Vincent, A. Talbot, F. Curran, L. Richard, A. Godin, O. Desjardins, T. Gauthier, F. Handfield, A. Desmarais, C. Henry, R. Dalpé, A. Bouchard, J. Richer, A. Charbonneau, E. Rousseau, J. Kane, J. Doyle, A. Emond, L. Lemay, 1 prix.

1ère année, 2e division. — H. Picotte, 6 prix ; C. Poissant, 4 prix ; L. Quintal, 3 prix ; G. Daigneault, D. Léger, 2 prix ; C. Véronneau, L. Gratton, E. Martel, D. Chartrand, H. Payette, H. Cardinal, J. Isabel, M. Pellerin, N. Lamarche, G. Blanchet, A. Predham, 1 prix.

ECOLE NORMALE

CONGREGATION DE NOTRE-DAME.

La séance finale de l'année académique a eu lieu, le 21, à la grande salle de communauté de la maison-mère, sous la présidence de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

Plusieurs membres du clergé, des amis de l'éducation y assistaient. La note dominante du programme, fut la simplicité dans ce qu'elle a de grand et de vrai. Le maintient, le chant et la diction des élèves avaient un caractère de distinction qu'on aime à trouver chez la jeune fille. La devise de l'Ecole Normale: "Savoir mieux, pour aimer plus" a fait le thème d'une très judicieuse dissertation qui a soulevé les applaudissements de l'auditoire.

M. le surintendant a accordé des diplômes à 56 élèves institutrices:

DIPLOMES ACADEMIQUES

Avec grande distinction: Mlle Virginie Paré, de St Denis du Richelieu; avec distinction: Mlle Louisa Laflamme, de St Antoine; avec satisfaction: Mlle Anna Navert, de Montréal.

DIPLOMES MODELES

Avec grande distinction: Mlles Blanche Charest, Montréal; M. Antoinette Caisse, Montréal; Eugénie Beauchamp, Montréal; Azilda Lévesque, Notre-Dame de Grâces; Frédérica Giroux, Montréal.

Avec distinction: Mlles Gabrielle Savard, St Philippe; Eveline Gervais, Fort Coulonge; Georgianne Girard, Lacolle; Alice Latulipe, Dundee; Albina Charron, Chambly; Emilienne Langevin, St Constant; Luména Talbot, St Evariste; Marthe Vautrue, St Philippe; Juliette Benoit, Upton; Florence Bertrand, Fort Coulonge; Katie Pegnem, Montréal; Albertine Lacroix, Ste Dorothée; Bernadette Michaud, St Gabriel; de Brandon; Marie-Louise Béchard, L'Acadie; Antoinette Moreault, Métis; Alice de Grandpré, Berthier; Blanche Ball, Nicolet.

Avec satisfaction: Louisa Prud'homme, St Isidore; Maria Chicoine, St Denis; Annette Gagnon, L'Acadie; Yvonne Bellefleur, St Constant; Alice Mayraud, Maskinongé.

DIPLOMES ELEMENTAIRES

Avec grande distinction: Mlles Edesse Théorêt, Ile Bizard; avec distinction: Phélonise Charest, Oka; Béatrix Côté, Montréal; Aimée Lefebvre, Ste Marthe; Valentine Lacroix, Oka; Laurina Marcoux, Marieville; Alexina Dumoulin, Notre-Dame des Bois; Clara Gariépy, Montréal; Aurore Riendeau, Chambly; Léda Dubé, Ste Cécile; Alice Nadeau, Sabrevois; Elizabeth Forté, St Constant; Adelina Martin, Montréal.

Avec satisfaction: Mlles Joséphine Godin, L'Acadie; Augustine Lavallée, Nicolet; Anne Marie Lattaye, Montréal; Rose Anne Lefebvre, St Philippe; Célina Lalonde, Ste Marthe; Eva Marchand, L'Acadie; Béatrix Godin, Montréal; Evelina Gingras, St Charles; M. Aurélie Leclair, St Germain; Anna Dubois, Ste Thérèse; Yvonne Lecours, St Laurent; Pacifique L'Ecuyer, L'Acadie.

M. le surintendant fit ensuite un discours qui restera dans les annales de l'Institution comme un monument d'éloquence chrétienne, patriotique et pédagogique.

UN PANIER DE CONSEILS

Pour améliorer la digestion.

Mangez juste assez pour produire la force que vous dépensez, et reproduire les tissus qui meurent.

L'excès pourrira.

Buvez beaucoup d'eau pure. L'estomac a besoin d'être lavé souvent. D'ailleurs l'économie est un sac plein d'eau : changez souvent cette eau si vous ne voulez pas que cette eau se corrompe.

Si vous avez perdu le goût de l'eau pure, accoutumez-vous au moins à un liquide moins malsain que les alcools, le thé ou le café. Essayez, par exemple, le "café" de nos grand'mères, fait avec de l'orge grillé. Il est délicieux quand il est bien fait.

Ne mangez pas entre les repas. L'estomac n'est pas une machine ; comme tous les organes humains, il a besoir de repos.

D'ailleurs, l'économie demande ce temps de repos pour utiliser les matériaux déjà absorbés.

Mangez des aliments solides. Faites servir vos dents ; développez les muscles de la mâchoire ; ayez la patience de mêler la salive aux aliments avant de les faire descendre dans l'estomac.

Trop de soupes, trop d'aliments liquides nuisent à l'estomac.

Mastiquez vos vivres. Vous les goûterez mieux et ils vous feront plus de profit. Le suc gastrique remplace difficilement la salive absente.

DR J. P. GADBOIS.

ON N'EST TRAHI QUE PAR LES SIENS

Georget est un bon garçon, à présent, il est même mieux qu'un grand garçon puisqu'il va avoir six : ans il est un jeune homme ! Aussi va-t-il seul ouvrir la porte aux visiteurs et le reçoit-il très poliment :

—Bonjour, m'sieu !

—Bonjour Georget, tes parents sont-ils là ?

—Oh ! m'sieu, papa il est allé chez le dentiste pour faire soigner les dents de maman !

—Vraiment ! je reviendrai un peu plus tard.

—Oh ! mais non, m'sieu : maman est là à

NOTRE FETE AU MANITOBA

Le patriotisme de nos frères du Nord-Ouest — Le sermon de M. l'abbé Trudel émeut l'auditoire.

SOYONS FIERS!

Mgr Langevin exhorte ses administrés d'être chrétiennement fiers de leur nationalité.

SES CONSEILS

Saint-Baniface, 23 juin. — Je vous ai télégraphié hier la première partie du rapport de notre belle fête nationale. Comme le soleil ne nous arrive que quelque temps après vous avoir salué à Montréal, il était trop tard quand les sermons ont été prononcés, pour vous en faire part.

Le sermon de M. l'abbé Trudel, D. D., pur être court, n'en était que d'une éloquence plus vive et il a fortement remué l'auditoire.

LE SERMON

Le prédicateur dit que ce qui a fait et fera la force du peuple canadien, c'est son attachement à l'Eglise catholique. Bien que la mission de l'Eglise soit de conduire les âmes au bonheur éternel, elle n'exclut pas cependant de son action l'ordre des choses humaines. L'Eglise catholique a grandement concouru au progrès matériel et intellectuel du peuple canadien. Elle a merveilleusement conservé sa puissance morale et religieuse. Le prédicateur a fait allusion à notre langue qui n'est plus la langue officielle dans ce pays, et à l'école neutre, ou sans Dieu que l'on veut nous imposer. Il a terminé en demandant une union plus grande que jamais; il faut éloigner cet esprit de parti quand il s'agit des principes religieux, il faut être "uni", quand une question religieuse est en jeu. Il a demandé à Monseigneur de bénir tous les Canadiens de son diocèse.

Vous avez déjà eu l'adresse présentée par la Société Saint-Jean-Baptiste à Monseignuer Langevin. Avec ce document et le sermon de M. l'abbé Trudel pour thème, l'archevêque de Saint-Boniface a prononcé une allocution toute

VIBRANTE DE PATRIOTISME.

Je suis satisfait, a-t-il dit, en substance, parce que votre adresse est remplie de foi et qu'elle est fière. Il faut savoir être fier chrétiennement, être chrétiennement fier. Il n'y a rien de bas dans notre religion; tout y est élevé; elle n'a de bornes que le ciel. Elle veut être servie par

DES HOMMES LIBRES,

qui conservent la conscience de leur dignité. Soyons heureux de vivre sous son égide. Notre nationalité a été recueillie dans les bras de l'Eglise qui a fait sa grandeur. Cela ne diminue pas nos gloires nationales qui se sont consacrées à d'autres oeuvres. Jamais on ne trouvera de langue assez éloquente pour chanter leurs mérites. Mais l'Eglise a fécondé les travaux de nos ancêtres. Les grands hommes parmi nous, qui ont voulu se séparer d'elle sont passés sans laisser de vestige. Soyons donc fièrement catholiques et catholiquement fiers. Nous n'avons pas à rougir de notre passé; il faut y tenir, savoir défendre nos libertés religieuses et nationales. Sous ce rapport nous avons beaucoup à faire. Le patriotisme, ce n'est pas seulement une chanson, le bruit des fanfares, les drapeaux qui flottent, les discours qui passent. Il faut savoir vivre en pratiquant les vertus qui sont l'essence de notre nationalité, en défendant les institutions propres à notre pays, et que nous avons reçues comme un précieux héritage. Si nous n'aimons pas notre histoire, qui donc l'aimera? Si nous ne défendons pas notre langue, nos institutions, qui donc les défendra? Qui donc sera canadien, si nous ne le sommes pas?

Il faut savoir réclamer ses droits, avoir le respect de nos institutions en toute chose. Pourquoi ne pas prendre la résolution en ce jour de promouvoir

L'USAGE DE NOTRE LANGUE

non pas seulement comme langue officielle, mais dans les détails de la vie. Pourquoi ces enseignes anglaises en plein Saint-Boniface? Pourquoi continuer à encourager ceux qui reçoivent notre argent s'ils ne veulent pas annoncer en français? Nous ne sommes pas assez fiers. Prenons la résolution de mettre le français en honneur partout où il en a le droit. C'est un devoir d'importance capitale. Nous sommes envahis par des immigrants de toute nationalité ; mais nous sommes

LE SEUL PEUPLE

qui ait des droits spéciaux, parce que nous appartenons à ce groupe de la vieille Province de Québec. Nous n'avons pas besoin de craindre de l'affirmer. Le drapeau anglais a droit à notre loyauté; il nous a souvent dû d'être respecté. Nous n'avons pas d'excuses à faire, nous n'avons pas besoin de pavaner notre patriotisme; le passé parle pour nous. Et ce drapeau anglais, souvent j'ai été tenté de le draper de crêpe dans cette chaire de Saint-Boniface, quand il manquait de protéger notre liberté, nos droits de premiers habitants du pays. Nous avons besoin de faire comprendre ces choses-là à nos enfants afin qu'ils sachent à leur tour défendre leurs droits.

Monseigneur finit en déclarant que le drapeau du Sacré-Coeur conduira les Canadiens-Français dans la voie du devoir, de la fidélité aux principes.

Vous voyez que le patriotisme s'affirme à Saint-Boniface. Les nôtres ont aussi démontré en ce jour qu'ils n'avaient rien perdu de la vieille gaieté gauloise et le pique-nique a obtenu un grand succès.

UN CARILLON

REMPLACERA LA VIEILLE CLOCHE FELEE DE L'EGLISE ST JACQUES.

On a descendu, ce matin, la vieille et unique cloche de l'église Saint-Jacques. Les voisins munis d'oreilles délicates applaudissent de tout coeur à la disparition de cette antiquité à la voix fêlée et chevrotante.

Autrefois, ses sons argentins appelaient gaiement le peuple à la prière, mais tout meurt ici-bas, même les cloches, et celle de Saint-Jacques ne poussait plus que les râles de l'agonie.

Elle sera remplacée par huit cloches pimpantes et sonores, dont le coût probable est estimé à $40,000. On est actuellement à solidifier le clocher, en prévision de l'arrivée des nouvelles recrues. Les paroissiens de Saint-Jacques, quand ils se mettent en train, ne font pas les choses à demi.

ACCIDENT RUE ST LAURENT

L'arrière-train d'une voiture portant le No 399 et conduite par un nommé James Linton, de la rue Young, No 95 étant venu à se briser vers 1.45 heures cette après-midi, le cheval prit peur et descendit à fond de trot la rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'hôtel Magestic, l'attelage heurta une voiture qui transportait deux religieuses de la Providence. Personne heureusement ne fut blessé.

Le cheval put être arrêté à temps près de la rue Vitré et rendu à son propriétaire qui avait eu la présence d'esprit de sauter de voiture à temps.

LE SECRET D'UN POLICIER

Suite de la dernière page

Le chef McCaskill et le chef Clermont ont retenu les services de M. J. M. Viglino, l'interprète officiel italien, pour continuer l'enquête sur ce meurtre mystérieux du 18.

On poussera les recherches jusque chez les Italiens qui demeurent dans les environs, afin de découvrir quelques nouveaux renseignements sur le crime de la rue Saint-Georges.

On assure que

LES MEURTRIERS

d'Ellen Quinn, quel qu'ils soient, ont été vus par un témoin qui revenait chez lui par la voie du Pacifique, au moment où le convoi de garage passait tout près de là. Ce témoin jusqu'aujourd'hui muet, demeurerait dans une maison occupée par une famille italienne, dans le voisinage de l'habitation d'Ellen Quinn.

On attend pour ce soir le rapport des experts sur la nature des empreintes et des

TACHES DE SANG

trouvées sur les mouchoirs, les langes, les manches de robe et le gourdin trouvés soit chez Reid, à la maison de la victime, ou sur la voie du Pacifique, près d'un ruisseau.

Les deux habiles limiers qui travaillent à l'éclaircissement ont déclaré n'avoir rien découvert de neuf depuis hier.

On croit toutefois qu'un mandat est à la veille d'être pris, car les deux policiers ont eu une

LONGUE ENTREVUE

avec les représentant de la couronne, au greffe de la Paix et de la Courone, ce matin.

Le mystère le plus profond entoure leurs agissements. Le premier mouvement du chef McCaskill, lorsqu'il s'est rendu sur la scène du meurtre, a été de scruter, loupe en main, les traces de pas dans la maison d'Ellen Quinn. Dans la poussière ces traces de pas étaient imperceptibles pour les visiteurs ordinaires, mais bien clairement découpées pour un habile détective comme McCaskill. Chose curieuse, outre les traces du passage de la victime dans la chambre à coucher, on a constaté le passage

D'UN SEUL HOMME.

La place était piétinée autour de la paillasse éventrée du lit.

Les chaussures qui ont laissé là leurs empreintes de boue sur le parquet sont fortes. La solution du mystère serait proche.

ENTREVUE AVEC LE CHEF

Le chef McCaskill disait ce matin à l'un de nos représentants que le crime du 18 est le plus mystérieux qu'il ait eu à mettre au clair, au cours de sa longue carrière de policier.

"Il n'y a pas de mobile apparent, dit-il. J'ai scruté toute l'histoire de la famille Quinn et il n'y a rien, ni testament, ni document, ni donation qui pourrait avoir fait naître une question d'intérêt chez les proches de la victime. Il n'y a donc rien à trouver là.

Une vieille

AFFAIRE D'AMOUR

direz-vous ? Pas plus. La seule idylle de la défunte remonte à 1870, aux Etats-Unis, alors qu'elle était fillette. Personne n'a vu d'habitué régulier à la maison d'Ellen Quinn. Il est impossible que les

ASSIDUITES D'UN INCONNU

aient passé inaperçues dans ce quartier.

Il faut donc chercher ailleurs pour le mobile.

Je vous le répète, c'est l'affaire la plus mystérieuse que j'aie entrepris d'éclaircir, dit en terminant l'habile limier.

LES FUNERAILLES D'ELLEN QUINN

Saint-Anicet, 26 — Les funérailles d'Ellen Quinn, qui a été assassinée le 18 juin dernier à Montréal, ont eu lieu samedi matin à l'église paroissiale de Saint-Anicet. Le deuil était conduit par le frère de la défunte, John, et ses cousins, M. Sullivan et James Quinn.

L'inhumation a eu lieu dans la fosse réservée aux membres de la famille Quinn.

LA MORT DE PLAMONDON

SUITE DE L'ENQUETE DU CORONER.

Samedi, à 10 heures du matin, le coroner a continué son enquête concernant la mort de Plamondon.

Le fils du défunt donne quelques renseignements qui ne jettent aucune clarté sur le mystère qui entoure la mort de son père.

M. Albert Beauchemin, un des citoyens les plus connus de Sorel est appelés à donner quelques renseignements sur le défunt qu'il connaissait bien.

"M. Plamondon, dit M .Beauchemin, était mon ami, comme il était l'ami de tous ceux qui le connaissaient. Je ne l'ai jamais entendu proférer de menaces, ni contre moi, ni contre personne. Le défunt a toujours été mon avocat, sauf dans un procès, entamé en 1904, où une contestation en propriété de patente a été soulevée entre moi et un citoyen de Sorel. Dans cette affaire, M. Plamondon occupait contre moi, mais je n'ai même pas songé à lui en vouloir. Il était avocat, et mon adversaire m'ayant devancé, il lui prêtait le concours de son talent et il n'y avait là rien que de très naturel.

"A son dernier voyage à Montréal je ne l'ai pas rencontré dans cette ville; j'ai su seulement, à l'hôtel Majestic, qu'il était descendu dans cet établissement."

M. Adélard Lanctôt, avocat de Sorel, succède à M. Beauchemin.

Il confirme le témoignage précédent pour ce qui concerne les bonnes relations que Plamondon avait avec tout le monde à Sorel, et parlant du procès auquel M. Beauchemin a fait allusion, il déclare qu'il a pris la cause de M. Beauchemin, que le litige est maintenant réglé à l'amiable, et que des ouvertures d'arrangements avaient été faites par M. Plamondon quelques semaines avant sa disparition.

Le coroner se rendra à Sorel pour poursuivre son enquête et convoqué le jury pour le mardi 14 juillet prochain.

Sait-on pourquoi le roi invite toujours un officier à déjeuner ou à dîner, quand on est treize à table ?...

Pour faire le quatorzième !

CASTORIA. Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Suite de la première page

pli. De chaque côté de l'autel, à l'intérieur de la balustrade, se tenaient deux zouaves portant l'un le drapeau pontifical, porté par le régiment qui était allé au secours du Saint-Siège en 1870. le drapeau de l'Union Allet — et l'autre le drapeau du Sacré-Coeur. Une vingtaine de zouaves, en grande tenue, formaient la garde d'honneur du lieutenant-gouverneur.

Après l'évangile, M. l'abbé Filliatrault a prononcé le vibrant discours dont nous publions ici le texte :

LE SERMON

"Fraternitatem diligite"—"Aimez vos frères."—I. Petr. 2-17.

Messeigneurs, Mes Frères,

Nous laisserons planer sur toute cette cérémonie, la figure de Saint-Jean-Baptiste dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Mais par delà le précurseur, par delà Saint-Joseph, aussi qu'avaient d'abord choisi nos Pères, je désire saluer et saluer dans l'adoration, comme le modèle de notre patriotisme, Notre Seigneur lui-même. Avant sa passion, nulle part peut-être, il n'est beau comme ce jour où apercevant Jérusalem, Sion couronnée de palais et de terrasses le temple étincelant comme un bloc de neige immense, plus bas les maisons obscures toutes pleines de son souvenir et de ses miracles, etc., songeant à ce que réservait un prochain avenir, il se prit à pleurer... Faut-il plaindre surtout Jérusalem ? Faut-il l'envier d'avoir été pleurée ainsi un jour par le Dieu fait homme ? Nous ne démêlons pas bien le sentiment que nous éprouvons devant cette douleur divine... Ce même Jésus va descendre dans quelques instants sur l'autel, appelé par notre vénéré pontife : il y vient devant un spectacle bien différent de celui qui l'affligeait au flanc des Oliviers. Profitons de ce que la patrie est ici représentée comme elle ne l'est qu'une seule fois par année pour demander à notre Maître qu'il nous donne à l'égard de notre patrie, à l'égard du Canada français : 1o. un amour ardent et jeune ; 2o. un amour intelligent ; 3o. un amour chrétien.

I

AMOUR ARDENT ET JEUNE

Et d'abord, il faut aimer notre pays pour les raisons les plus simples et les plus perdues dans l'inconscience de notre coeur; ce sont encore les plus divines. La patrie, ce n'est pas tant un morceau de territoire qu'un conquérant heureux aura enfermé sur la carte dans un éclair de son épée que le milieu où s'écoule notre vie entre le berceau et la tombe. Vous savez la réponse touchante du meunier de la légende lorsque le grand Frédéric veut faire raser sa maison. Il ne sait rien trouver de plus décisif que de lui dire :

"Mon vieux père y mourut, mon fils y vient de naître."

Voilà bien l'embryon de la patrie. Cette ville si familière que les pieds s'y conduisent tout seuls alors même que la pensée est absente ; cette maison dont le marteau est devenu une langue habile à dire le nom de celui qui frappe ; le sourire affable de tant de figures connues ; l'église du baptême et de la première communion ; dans cette église, quelque part, près d'un pilier, le banc favori pour les stations de la prière ; le cimetière où l'on a laissé une partie, et par une illusion, qui ne blesse aucun vivant, on est toujours tenté de dire "la meilleure partie" de sa famille... Voilà la patrie.

Châteaubriand, dans un ouvrage qu'on est bien à son aise pour citer en chaire, tant il justifie son titre et exprime fidèlement le Génie du Christianisme, Châteaubriand fait cette remarque que les patries les plus aimées sur la terre, celle dont la nostalgie pendant les périodes d'absence est la plus douloureuse, chose étrange, ce ne sont pas celles des climats tempérés et dont l'enchantement est plus soutenu, ce sont celles dont les conditions physiques sont plus âpres ou plus extraordinaires : sommets arides du Tyrol ou plaines desséchées de l'Arabie. L'auteur du "Génie" voit là un miracle opéré par Dieu pour amener sur le globe une répartition plus égale de la population. Miracle est un bien grand mot. Peut-être l'illustre écrivain l'a-t-il prononcé un peu vite dans son zèle d'apologiste. Quoi qu'il en soit, nous ne l'accepterons jamais ce mot quand il s'agira d'expliquer notre amour pour la belle vallée du Saint-Laurent, même avec le linceul de ses longs hivers.

Un amour naïf de la patrie ne va pas non plus sans quelque chose de partial et d'entier. C'est que, hélas ! il faut bien y prendre garde, les plus belles choses ici-bas ont leur rançon. De même qu'à manier les dogmes des religions étrangères, on s'expose à perdre la virginité de sa foi, ainsi à vouloir trop resserrer les liens de sympathie avec des frères de par delà la frontière on s'expose à perdre la virginité de son patriotisme. Un sûr instinct nous vient ici avertir. Si par exemple nous sommes tellement en garde contre la franc-maçonnerie c'est d'abord, je le veux, parce qu'elle est hostile à notre religion, surtout la franc-maçonnerie latine, mais c'est aussi parce que, ramifiée comme elle l'est avec les oeuvres étrangères, elle est déloyale à la patrie. N'expliquez pas autrement l'impatience qu'éprouve la France catholique à voir dans son sein une race qui ne sait être ni française en France, ni allemande en Allemagne, ni canadienne au Canada, et que je préfère ne pas nommer. On prie pour elle le Vendredi Saint, mais sans fléchir le genou et sans lui donner l'Amen de l'assentiment populaire. Dieu nous garde de dilettantisme sensuel et capricieux, trop à la mode aujourd'hui, qui se détache du lieu natal pour s'éprendre des choses lointaines. C'est là un fruit des civilisations vieillies. Une âme de civilisation vieillie c'est celle de ces Athénens qui écoutaient Saint-Paul dans l'Aréopage, nonchalants, le menton appuyé sur la main, et qui lui disaient, dans un demi-bâillement : "Tu reviendras nous parler de cela et nous verrons." Mais par contre, une âme de civilisation jeune c'est celle de Clovis, notre bouillant ancêtre, qui au récit de la passion, hors de lui et sentant son glaive frémir à son côté, s'oubliait à penser tout haut et à dire : "Ah ! si j'avais été là avec mes Francs," disons en langage d'aujourd'hui : "avec mes français" !

II

AMOUR INTELLIGENT

Deuxièmement, demandons à Notre-Seigneur qu'il nous donne pour notre pays un amour intelligent. Aimer le Canada français avec intelligence, c'est tenir compte du tempérament national, de même qu'un père observera la trempe d'esprit de son enfant, ses aptitudes, la pente de ses prédilections, afin de l'aider dans le choix de sa vocation.

Lorsque le géographe Elisée Reclus a voulu composer le Canada de son grand ouvrage, il est venu au milieu de nous : il y est venu avec une curiosité qu'il n'avait certes portée ni sur les bords du Nil ni dans les neiges de la Russie, curiosité du français qui retrouve des frères laissés un siècle et demi auparavant sur une terre alors française. Il s'est demandé en quoi le type du canadien-français diffère aujourd'hui de celui du français des bords de la Seine, comme on compare avec attendrissement le portrait d'un enfant à celui d'un lointain aïeul. Il n'a pas trouvé la claire réponse qui l'eût satisfait. C'est que, lorsque je ne sais quelle chimie supérieure a broyé, pendant deux siècles, le caractère transmis par les pères et les conditions nouvelles de climat, de fonctions, d'échange avec un puissant voisin de génie très divers, dans le type qui sort du creuset il reste toujours un peu de mystère. Mais enfin, on admet que l'image a peu changé, image du coeur, image de l'intelligence, image de la physionomie physique : nous sommes des latins. On parle beaucoup aujourd'hui de s'outiller pour la vie pratique, c'est-à-dire pour le succès dans les choses de la fortune. Assurément il le faut. Mais de le faire avec trop d'âpreté, de le faire au détriment d'une culture plus fine, plus littéraire, plus humaine, comme on disait autrefois, non, cela n'est pas bien dans la tradition latine. Le français surtout est un homme plus épris, plus touché que ses vigoureux voisins, du charme de la forme, de cette forme dont on a dit en des termes d'une incomparable splendeur et que je ne puis pas chasser de ma mémoire :

"Elle seule survit, immuable, éternelle,
La mort peut disperser les univers tremblants,
Mais la beauté flamboie et tout renaît en elle,
Et les mondes encor roulent sous ses pieds blancs."

Le plus bel héritable qu'après la religion nous ait laissé la France de Henri IV et de Louis XIV, c'est sa langue. Le cercle des rivales se serre aujourd'hui de plus en plus autour d'elle. Si la langue française garde encore sa dignité de langue diplomatique c'est un peu, a-t-on dit, comme le sultan garde Constantinople, parce que l'ouverture de sa succession donnerait lieu à trop de compétitions. Les statistiques de l'Alliance Française ne lui reconnaissent que quarante-six millions d'âmes. Eh bien ! plus elle nous paraît petite dans l'immense univers et en face de ses concurrentes, cette langue de nos pères, plus nous l'entourons d'amour et de jalousie.

Aimer le Canada français d'un amour intelligent c'est travailler à son progrès avec sagesse et sans hâte ; il est toujours meurtrier de vouloir se passer du temps. Sur le grand échiquier de l'Amérique, notre place est bien marquée désormais autour de notre beau fleuve. Nous avons une sorte d'assurance qu'aucune cause violente ne viendra attenter à nos libertés. Laissons donc nos institutions se développer normalement. Lorsque Franklin se demandait avec une intention ironique pourquoi on naîtrait magistrat ou diplomate plutôt que mathématicien, il commettait une méprise excusable chez un homme de la jeune Amérique. Il y a un affinement de certaines facultés par le lent travail des générations. Ce n'est pas là une chimère de psycologue. Aussi notre race n'est-elle mûre encore pour produire ni les Chateaubriand ni les Gounod, ni les Delacroix. Mais laissons faire au temps. Nos écoles vont se fortifier, nos universités vont grandir, avides de toute méthode sérieusement éprouvée ; notre milieu va s'élever. Et ainsi nous atteindrons sans péril, notre période de virilité intellectuelle. Le poète anglais Gray a dit qu'il y a dans les cimetières de campagne bien des Milton qui n'ont jamais chanté et bien des Cromwell qui n'ont jamais combattu. Il veut faire comprendre que les plus beaux germes de talent demeurent stériles s'ils ne tombent pas dans des conditions favorables à leur éclosion. Avec moins de poésie, mais plus de pittoresque, Montesquieu disait : " Le génie et le talent passent souvent au milieu de nous sans débailler. C'est surtout dans les cimetières d'un pays naissant comme le nôtre qu'il y a bien des Milton et bien des Cromwell qui demeureront à jamais inconnus. Que s'il s'agit d'un individu on le peut regretter, mais non pas quand il s'agit d'une patrie qui semble avoir dans l'avenir d'infinies promesses de fécondité.

Aimer le Canada français d'un amour intelligent, c'est se garer là où est le vrai danger. On pourrait croire qu'entourés comme nous le sommes d'une majorité anglaise et protestante, le danger pour nous c'est l'apostasie hérétique. Mais pas du tout. En rapports continuels avec nos frères anglais pour les choses de la politique, du commerce et de l'industrie, rapports faciles et courtois, au point de vue des idées morales et religieuses, il n'y a presque pas d'échange. Il semble qu'à ce point de vue les deux races sont séparées par les cloisons étanches, comme on se plait à dire aujourd'hui. Hélas ! non. D'où nous vient le bienfait de là nous vient aussi le danger ; et le bienfait ici est tellement supérieur, tellement supérieur, que je parle avec assurance, bien sûr de ne pas manquer aux devoirs de la piété filiale. C'est qu'en effet il se passe ici un singulier phénomène. Tous les conférenciers envoyés par la France à l'Université d'Harvard, depuis neuf ou dix ans, ont constaté avec tristesse que leur pays est surtout connu en Amérique par sa littérature facile, celle des romans et des théâtres. Nous l'entendions répéter il y a quelques semaines par le dernier venu d'entre eux. Vous trouverez la même remarque dans le grand ouvrage de Petit de Julleville, sur la littérature française. Ils entendent parler surtout de New-York, de Boston, mais cela est vrai même de Montréal, quoique beaucoup moins, nous sommes heureux de le dire. Que notre point de contact avec la France soit encore aujourd'hui ce qu'il était il y a cinquante ans, par les missionnaires, par les saintes religieuses, par des colons venus de milieux franchement catholiques, par toutes les idées nobles et généreuses, et j'ajouterai, aujourd'hui, par ces hauts dons de l'intelligence, conscience dans l'érudition, lucidité dans la science, harmonie dans l'art, dont la France a la maîtrise royale et vraiment hors de pair.

III

AMOUR CHRETIEN

Troisièmement, il faut aimer notre patrie d'un amour chrétien. Cela veut dire d'abord prier pour son bonheur et sa prospérité. En une circonstance comme celle-ci cela nous est doux. Oh Dieu ! si nous avions une hymne qui fut à la fois liturgique et nationale, quelque chose comme l'ancien "Dieu sauve le roi," un chant tout canadien, un chant simple, familier à toutes les bouches, et, Monseigneur l'archevêque l'ayant entonné, si toutes les poitrines le répétaient, maintenant que nous sommes serrés autour de l'autel, pontifes et prêtres, magistrats et citoyens de toutes classes, maintenant que nos coeurs ont été remués par la grandeur de la circonstance et que nous songeons — à quoi songeons-nous ?— aux belles destinées que nous espérons, aux ennemis qui menacent notre foi, à la douceur de nos foyers, aux morts qui dorment dans nos cimetières.... si maintenant, donc, tous, depuis l'autel jusqu'à la porte, les drapeaux abaissés et comme frémissants, nous chantions cette prière pour le salut de notre cher Canada, je suis sûr qu'un grand frisson agiterait nos membres et que plusieurs ne pourraient retenir leurs larmes. Dans de tels moments ce n'est plus une fiction que cette âme sacrée de la patrie dont parlent les poëtes : on la sent vraiment et on la voit passer. Oui, il nous est facile et doux de prier pour notre patrie dans ces circonstances extraordinaires. Mais ensuite, et quand nous sommes seuls en face de nous-mêmes, non pas. Gardons-nous ici de nous flatter. De même qu'on reconnaît les esprits supérieurs, et ils sont rares, au facile maniement de ce qu'on appelle les idées générales, ainsi reconnaît-on les nobles âmes, et elles sont rares, à leur attrait pour la prière en faveur des grandes causes comme la patrie, l'Eglise ou la famille humaine. En effet, combien sommes-nous d'âmes françaises dans la patrie canadienne ? Un million cinq cent mille ? Nous sommes solidaires. Il y a une communion des saints qui met en commun toutes nos prières ; il y a aussi une communion des saints retournée, si j'ose dire, et qui met en commun nos infidélités et nos fautes. Mais alors que suis-je, moi, pour aider à ma patrie ou pour lui porter malheur ? Un sur un million cinq cent mille, un grain de sable comparé au rivage de la mer ! Sur le champ de bataille que chaque soldat se mette à penser ainsi et la patrie est perdue. Non, c'est ici surtout qu'il faut se rappeler le joli mot de saint François de Sales : "Il n'est permis à personne de mépriser sa prière." Tout au contraire, il faut prier pour sa patrie comme combat la sentinelle que le général a placée toute seule à la tête d'un défilé en lui disant : "Vous avez maintenant entre les mains le sort de l'armée tout entière."

Aimer chrétiennement le Canada français cela veut dire, chaque fois que se présenteront des incompatibilités, faire passer avant tout les intérêts de notre sainte religion. Je citais tout à l'heure le géographe Reclus. Il dit que chez nous la religion ne fait qu'un avec la nationalité, que dans la Saint-Jean-Baptiste on ne peut pas séparer l'élément religieux de l'élément patriotique. S'il le constate avec bonheur, c'est ce que je n'ai pas su lire dans les lignes de l'impassible savant, et je n'en ai souci. Entre tous les conflits qui peuvent déchirer le coeur de l'homme il n'en est pas de plus douloureux que celui qui met aux prises, ou qui semble mettre aux prises, l'intérêt national et le devoir chrétien. Dans le drame ni une Andromaque, pourtant si sympathique, toute palpitante qu'elle est de sa lutte entre la fidélité à l'époux défunt et l'amour de son enfant, ni un Horace prêt à sacrifier sa famille à la patrie, selon le vieil idéal romain, ni un Polyeucte se détournant d'abord d'une épouse adorée pour demeurer fidèle à sa foi, rien ne nous donne l'impression de majesté et de pathétique profond qui nous saisit chez un Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, refusant d'adhérer à la constitution de son pays afin de demeurer uni, comme il le disait, à toute la chrétienté, et répondant à sa femme qui venait le supplier en larmes : "Voulez-vous que pour quelques vingt ans qui peuvent me rester à vivre j'échange une éternité ?"

Dieu veuille prolonger jusqu'à la fin de notre vie nationale ces années heureuses où pour nous religion catholique et patrie française ce sera non pas tant deux causes poursuivies parallèlement que deux causes confondues dans un même service et dans un même amour.

Jusqu'ici, ce que nous avons porté dans notre pensée c'est la grande patrie, celle que Dieu nous a faite depuis l'Outaouais jusqu'à la mer, en passant par les deux grands boulevards que nous nommons Québec et Montréal. Nous sera-t-il permis de terminer en jetant un regard sur la petite patrie que nous avons tout près de nous, cette ville de M. Olier et de M. de Maisonneuve si bien protégée jusqu'ici par la Très Sainte Vierge ! L'hommage assurément n'est pas banal, je veux dire qu'il n'est pas conventionnel, il est dans tous les coeurs et sur toutes les lèvres, qui saluera dans notre premier pasteur l'alliance du sacerdoce supérieur avec je ne sais quelle magistrature librement conférée par les citoyens. S'est par là surtout que se manifeste ce qu'a de rare la bénédiction de Dieu sur nous. Dans son livre sur le pape, le grand comte de Maistre, si hardi pourtant, admet qu'entre les deux pouvoirs, ecclésiastique et séculier, il y a de certaines frontières qu'il vaux mieux laisser flottantes. Heureux le peuple qui, d'un geste souverain, écartant les codes et les définitions juridiques, reconnaît en son évêque une paternité analogue à celle des anciens juges d'Israël, une paternité qui permet d'intervenir dans toutes les affaires de la patrie, sans risquer jamais d'être importun. Cette confiance honore le peuple qui la donne, elle honore le prélat qui la mérite. Dieu veille nous conserver longtemps, à Montréal, ce régime patriarchal et bienfaisant. C'est ce qu'ensemble nous allons demander et pour gage de succès nous sollicitons la bénédiction de monseigneur.

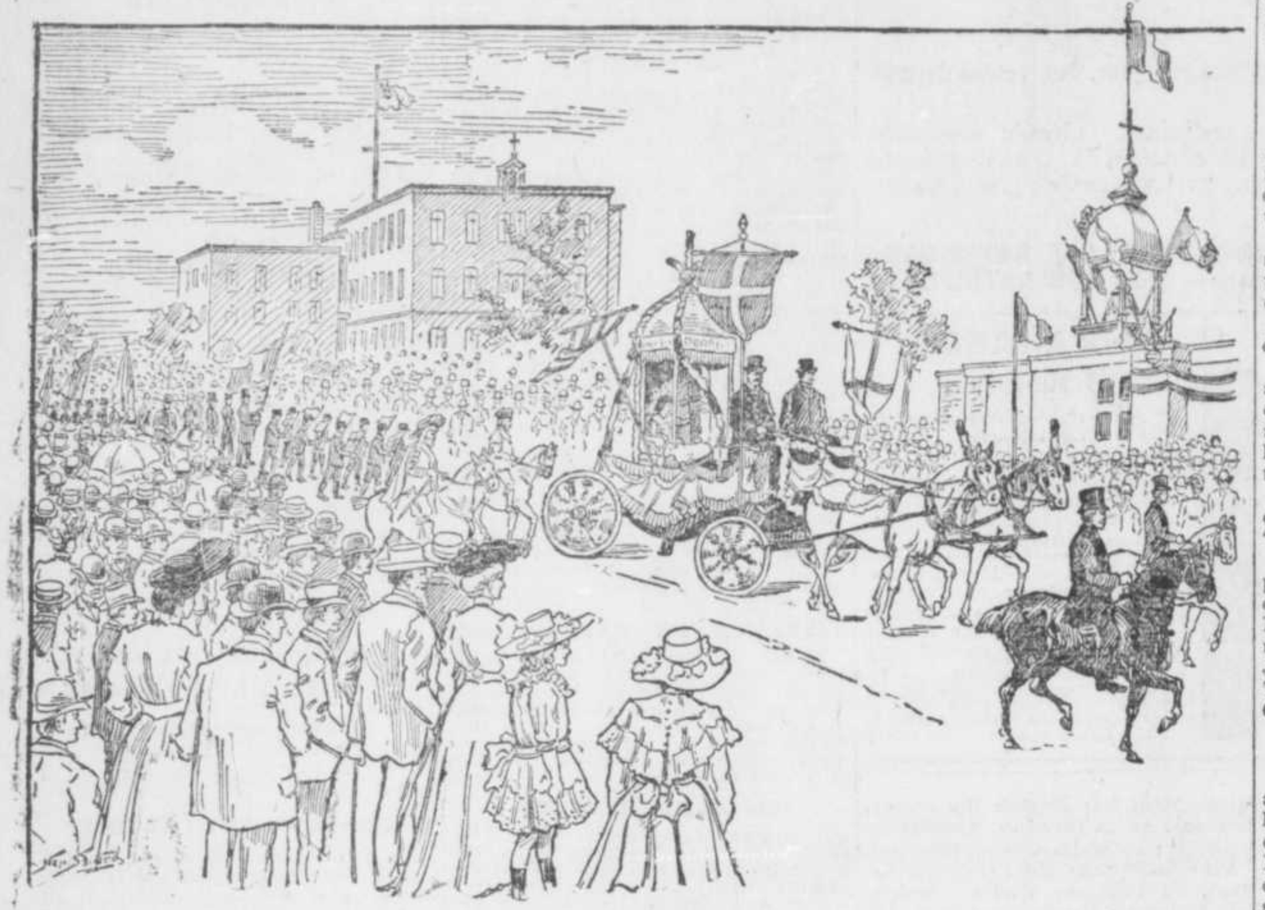

LA PROCESSION A SAINT-EDOUARD — LE PASSAGE DU PETIT SAINT-JEAN-BAPTISTE. — D'après un croquis de l'artiste de "La Presse"

SUR LE BORD DU LAC AU PARC LAFONTAINE, PENDANT LE FEU D'ARTIFICE, HIER SOIR. — D'après un croquis de l'artiste de "La Presse."

LA FETE CHAMPETRE

La fête champêtre qui a eu lieu samedi après-midi au Parc Lafontaine, n'a pas attiré une foule aussi grande que les organisateurs de nos démonstrations nationales l'espéraient.

Une couple de mille personnes se sont rendues sur le terrain et les orateurs au lieu de parler devant des gradins vides, ont eu la satisfaction de parler à un auditoire réuni auprès d'eux et pouvant entendre leurs paroles.

La fanfare de l'Alliance Musicale, sous la direction de M. E. Laberge, a égayé la foule durant cette fête, en rendant, avec beaucoup de succès tous les plus beaux morceaux de notre répertoire national.

Aux applaudissements des auditeurs elle joua "La Marseillaise" suivie de "God save de King".

Etaient sur l'estrade: le maire Laporte, MM. H. Godin, Eug. Lafontaine, directeurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste; les échevins Vallières et Larivière, MM. Louis Raoul de Lorimier, J Décarie, M.P.P.; M. E. Godin, Ernest Tétreault, Emile de Lorimier, le Dr. C. Bernier.

Son Honneur

LE MAIRE

a commencé la série des discours de l'après-midi. Il a félicité les auditeurs d'être venus en aussi grand nombre. Il demanda aux amis de l'éducation d'encourager nos oeuvres nationales et spécialement la bibliothèque publique qui est dans le Monument National.

M. EUGENE LAFONTAINE, C. R.,

parla ensuite du travail accompli par l'Association Saint-Jean-Baptiste pour le développement de l'éducation et le progrès de la race Canadienne-Française dans notre pays.

de son parti sont bien connus, sortira

Il fit un brillant éloge de feu J. X. Perreault et termina en invitant les ouvriers à suivre les cours gratuits du Monument National.

M. RAOUL DE LORIMIER

avocat, fut l'orateur suivant et prononça un discours vibrant de patriotisme. Il évoqua toutes les grandes figures qui ont illustré notre pays.

"Il me semble, dit-il, que je les vois circuler au milieu de nous.

"Celui-ci c'est Jacques-Cartier qui inaugure en 1534, le premier chapitre de notre histoire. Celui-là Champlain, le fondateur de Québec. Puis, ce sont les Pères Lallemand, Jogues, Bréboeuf, de St-Sauveur, qui ont pris pour devise :

Je dois ma vie au peuple, au prince à [sa couronne
Mais je la dois bien plus au Dieu qui [me la donne.....

Maisonneuve passe accompagné de Mlle Mance DeClosse et de Hébert. Montréal est fondé. C'est l'année 1642.

Formant un groupe à part, voici venir les premiers gouverneurs, et au milieux d'eux: Tracy, Mesy, Frontenac, Vaudreuil, Lévis ; et celui-là qui a l'air d'un drapeau au milieu de sa génération saluez-le, c'est Montcalm, applaudissez-le, c'est le héros de Carillon. Rendons hommage aussi aux évêques du régime français dont la lignée commence à Mgr de Laval et finit à Mgr de Pontbriand."

Il esquissa aussi en quelques mots la carrière patriotique de Papineau, Baldwin, Lafontaine, Nelson, Morin Bédard, Cartier, Dorion, Chapleau, Loranger, Taché, Chapais, Mercier Belleau, Masson.

L'orateur termine son brillant discours en recommandant l'union. Les applaudissements ont couvert les paroles si patriotiques de M. de Lorimier.

M. J. DECARIE,

député à la législature, en montant à la tribune, reçut une ovation.

Le jeune représentant du comté d'Hochelaga fit un discours patriotique et chaleureux, une véritable pièce d'éloquence, que nous ne pouvons pas reproduire malheureusement, faute d'espace.

Le brillant orateur parla de nos luttes passées et fit un tableau saisissant de la différence des rapports entre les deux nationalités qui habitent notre pays, en les considérant à cinquante années de distance. Aujourd'hui notre peuple est laborieux, docile et aimant la concorde et bientôt il faut espérer que les froissements passagers qui se sont produits avec les canadiens d'origine différente, disparaîtront. Pour cela, il faut être uni. "Il me semble dit l'orateur, entendre la voix puissante de Mercier nous dire avec sa voix puissante : "Cessons nos luttes fraticides". Si des gens mal inspirés ont voulu lancer le cri de Solid Ontario, je suis moi en réponse à ce cri pour un Solid Québec.

"Que nos concitoyens de l'Ouest regardent donc ce que se passent actuellement en Angleterre, Edouard VII a traversé la Manche pour aller donner l'embrassade au président Loubet, c'était l'embrassade de nos deux mères."

M. Décarie fit une peroraison à l'emporte-pièce démontrant qu'il n'existait pas de préjugé dans la province de Québec.

M. ERNEST TETREAULT.

président de la section Saint-Jean-Baptiste, au Boulevard Saint-Denis, dit quelques mots et fit l'éloge des patriotes de 1837-38 et tout particulièrement de Thomas Chevalier de Lorimier, qui avait été un des héros de la rebellion de 1837-38, et qui n'avait même pas hésité d'abandonner sa femme et ses enfants et de donner sa vie pour reconquérir la liberté dont nous jouissons actuellement

Duquette avait été également un grand patriote et il avait fait sa marque ici-bas, avant de mourir pour la liberté du peuple canadien.

M .E. LAFONTAINE

remercia la foule et annonça que le feu d'artifices qui devait d'abord avoir lieu le soir était forcément remis au lendemain, dimanche.

BANQUET ET CONCERT PROMENADE

Le banquet donné samedi soir au Manège Militaire de la rue Craig, ainsi que le concert-promenade qui l'a terminé, ont été couronnés d'un succès complet.

Dès six heures, les détenteurs de billets envahirent l'immense salle qui, décorée à profusion de drapeaux et de banderolles aux trois couleurs, devait quelques minutes plus tard, offrir le spectacle d'un festin dont on ne trouvera d'exemple que dans les fastes des anciens.

A six heures et demi, près de six cents personnes étaient déjà attablées et vers sept heures, ce nombre s'était augmenté d'une couple de cents nouveaux venus. C'est entre six heures et demi et sept heures que Sa Grandeur Mgr Bruchési accompagné de Mgr Racicot et de quelques dignitaires du Palais Episcopal, du Lieutenant-gouverneur Jetté, du maire Laporte, des honorables sénateurs Béïque et David, de l'hon. juge Lacoste, de M. Monk et de plusieurs autres personnages distingués, fit son entrée dans la salle du banquet. Un fauteuil d'honneur et une table spéciale avaient été réservés au prélat et à sa suite. Son Honneur le maire Laporte présida le banquet.

Pendant une heure environ ce ne fut que bruits de fourchettes et de verres entrechoqués qui se mêlaient au susurrement des conversations échangées entre les convives. Plusieurs dames et un grand nombre de demoiselles rehaussaient par leur présence l'éclat de ce dîner qui a été fort apprécié de tous ceux qui y ont pris part, tant pour le service qui a été parfait que pour la qualité des mets qui ont été servis dans l'agréable encadrement d'un fouillis de fleurs et de verdure ornant les tables.

A la fin du banquet, Son Honneur le maire Laporte monta sur l'estrade qui avait été préparée pour la circonstance et annonça que deux discours seulement seraient prononcés, afin de permettre l'exécution du programme du concert promenade : l'un par l'hon. M. F. D. Monk, et l'autre, par l'hon. Sénateur L. O. David, qui a bien voulu remplacer l'hon. M. Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec, qui n'a pu accepter l'invitation qui lui avait été faite d'adresser la parole au banquet.

"Il est bon, dit le maire, en ce jour que nous célébrons d'entendre parler de ceux qui ont illustré notre pays ; mais auparavant, remplissons nos verres et buvons à la santé de Edouard le Pacifique, dont Monseigneur Bruchési a fait un si bel éloge il y a quelque temps."

Après le chant du "God save the King", M. Monk, député du comté de Jacques-Cartier, prononça le remarquable discours suivant :

M. F. D. MONK

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

Il y a des invitations qui équivalent à des commandements et j'avoue que, sous aucun prétexte, je n'aurais pu refuser celle qui m'a été si délicatement et si gracieusement faite par l'Association Saint-Jean-Baptiste d'assister à la fête de ce soir et de répondre au toast important qui vient d'être proposé.

Qu'il me soit permis de remercier l'association de sa bienveillance à mon égard et de dire combien je suis flatté de l'honneur qu'elle a bien voulu me conférer.

Le peuple, j'en suis certain, lui saura gré de tous les efforts qu'elle a faits depuis un an pour organiser cette grande fête nationale, sur des bases régulières, conformément aux désirs de notre population et lui donner ce relief, cette dignité, ce caractère représentatif et noble qui sied si bien à une manifestation de ce genre.

L'Association Saint-Jean-Baptiste et ses dévoués officiers ont rendu là un véritable service à la grande cause de la nationalité canadienne.

On se demande quelquefois, surtout parmi nos compatriotes d'origine différente, pourquoi les Canadiens-français apportent à la célébration de cette fête tant de zèle, tant d'enthousiasme, un entrain, une verve, un déploiement si extraordinaire ?

La Providence, Mesdames et Messieurs, a donné au peuple de merveilleux instincts ; au peuple fort comme le nôtre, au peuple doué des plus nobles qualités de l'esprit et du coeur, au peuple qui possède un trésor des plus belles traditions de foi chrétienne, de gloire militaire, de fidélité et de fierté nationale ; au peuple qui a conscience de son rôle et de sa mission à venir, Dieu a donné un sentiment vivace et indestructible de la conservation de soi-même.

Un long siècle, un siècle de dures épreuves, un siècle de beaux dévouements et d'indicibles amertumes, et puis un autre demi-siècle ont passé sur la tête de ce peuple. Faible de nombre et de ressources, seul, isolé, exposé au jeu de mille circonstances adverses, tout faisait prévoir son extinction.

En dépit de ces épreuves, il est encore vivant et debout ; il est ici, plein d'une force juvénile ; d'un bout à l'autre de ce vaste pays qu'il a découvert, colonisé, défendu et illustré, jusque dans les régions les plus lointaines et au fond des hameaux les plus humbles, il célèbre la fête des souvenirs et des traditions de ses ancêtres.

Et sur son écusson qu'il n'a jamais terni d'actes bas ou infamant, il a gravé cette devise simple et fière à la fois, qui résume en trois mots l'impérissable aspiration des âmes bien nées : "JE ME SOUVIENS."

Il a cent fois raison de conserver le souvenir de l'inoubliable épopée qu'est son histoire première, de cette phase toute resplendissante de gloire, quand les hardis pionniers de la Nouvelle-France saluèrent les premiers notre grand fleuve et plantèrent sur ses rives mystérieuses la croix et l'étendard de la civilisation ;

Le souvenir des luttes héroïques pour leur défense, contre tout espoir et toute attente, pour sauver l'honneur avec le drapeau ;

Le souvenir de l'heure des épreuves et de l'âpre combat pour le maintien des droits ;

Le souvenir de sa vocation, de sa mission évidente, du rôle, non pas hostile, loin de là, mais salutaire, harmonieux et bienfaisant qu'il va remplir assurément dans l'évolution de la destinée de tous les Canadiens qui partagent avec nous cette commune patrie ;

Nous sommes ici pour inventorier ce riche trésor du passé et c'est bien fait.

Mais, Mesdames et Messieurs, le culte des souvenirs ne suffit pas ; ce n'est pas assez de recueillir pieusement les feuillets d'une histoire glorieuse, il faut éclairer la route de l'avenir avec les lueurs d'un passé brillant, il faut surtout, en une célébration comme celle-ci, réveiller et chauffer à blanc cet enthousiasme national, la plus grande force d'impulsion dont un peuple puisse disposer.

Nous vivons dans une ère de progrès, c'est le siècle de l'avancement et le Nouveau-Monde devient tous les jours de plus en plus, le siège d'une vie intense qui n'est pas sans dangers, mais qui va nous conduire bien loin.

Le peuple Canadien-français, placé comme une sentinelle, aux portes de ce grand Dominion, est appelé à jouer un rôle digne de son passé, dans le développement et l'expansion de notre Confédération.

Si j'osais, dans une pareille circonstance et dans une cause qui m'est chère à plus d'un titre, donner un conseil, je dirais à mes compatriotes :

Ne nous tenons pas à l'écart :
L'isolement nous perdrait.

Citoyens Britanniques comme ceux qui nous entourent et fiers de ce titre, choisi librement par nous, titre auquel nous n'avons jamais dérogé, prenons généreusement notre part, la part qui nous revient, au mouvement national, entendu dans son sens le plus large.

Avec nos compatriotes d'origine différente au milieu desquels nous vivons, donnons l'exemple d'une coopération patriotique, de cette émulation de bon aloi qui feront notre pays grand et prospère.

Apprécions leurs qualités ; endurons leurs défauts.

Il y a des moments, je le sais, où la patience faiblit, mais rappelons-nous qu'il y a des diatribes auxquelles les efforts ne doivent répondre que par le silence et par le dédain.

Le poëte nous offre un tableau saisissant de ces tribus ignorées qui lancent des injures à l'astre du jour, mais il ajoute que :

Le dieu poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur ces obscurs blasphémateurs.

Tenons-nous en là autant que faire se peut. Préparons nos enfants, par une éducation parfaite, aux grandes luttes d'une nation en formation ; ici, Mesdames, comme en tout ce qui se rapporte à notre avancement du reste, nous ne pouvons rien sans votre aide ; aidez-nous à plier notre brillante imagination et nos bouillants tempéraments au rude apprentissage des choses pratiques et préparons-nous de toutes pièces à remplir demain le beau rôle de pionniers qui nous a été dévolu dès l'aurore de notre patriotique histoire.

Ces paroles patriotiques du député de Jacques-Cartier furent accueillies par les acclamations de la foule, puis l'hon. M. David monta à son tour sur l'estrade.

L'HON. M. DAVID

M. David débute en annonçant qu'il remplace, en cette occasion, l'hon. premier ministre, que des occupations urgentes ont empêché de venir prendre la parole.

L'orateur offre, au nom des directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste, des remerciements aux convives qui sont venus en si grand nombre, encourager notre fête et aux organisatrices qui ont su préparer un tel succès, en particulier à Mgr Bruchési, à Mgr Racicot, au Consul général de France, au représentant de la Chambre de Commerce, et aux représentants des sociétés soeurs anglaises, écossaises et irlandaises.

Ce banquet, dit-il, en rappelle un autre, célèbre dans les annales de la société Saint-Jean-Baptiste. C'est à un banquet, le 24 juin 1834, chez M. A. MacDonald, de la rue Saint-Antoine, que naquit la société nationale des Canadiens-français. A cette réunion, assistaient Ludger Duvernay, Viger, Cartier, Rodier et plusieurs des plus célèbres Fils de la Liberté, des patriotes qui allaient bientôt braver les batailles et l'échafaud. Là, il n'y avait qu'un petit nombre de convives. Réjouissons-nous de la foule qui est venu s'asseoir aux tables de la Saint-Jean-Baptiste, ce soir.

En 1834, les bruits de l'insurrection, l'ombre de la mort planait au-dessus du banquet des patriotes. Ici, le ciel est plus serein, et nous nous préparons à inaugurer "une des plus belles oeuvres que la société Saint-Jean-Baptiste puisse accomplir pour notre nationalité. Rappelons-nous donc les luttes et les vertus de nos ancêtres pour nous réjouir de nos conquêtes et des espérances que le présent autorise. Le culte des ancêtres est le culte principal de ces Japonais qui étonnent aujourd'hui le monde entier. Sous une autre forme que ce culte soit aussi le nôtre, qu'il nous incite aux vertus du véritable patriotisme.

Celui-ci ne se contente pas d'admirer et de louer les grandes actions et les qualités qui forment le patrimoine national. Il se manifeste aussi par des oeuvres plus pratiques. C'est ce patriotisme qui anime les dames fondatrices des écoles ménagères et ceux qui les ont encouragées en assistant à leur banquet.

Les seules luttes que les Canadiens-français aient désormais à soutenir sont pour la suprématie dans les arts de la paix, dans l'industrie et le commerce.

Nous ne pouvons il est vrai, ignorer certaines tempêtes de fanatisme soulevées contre nous. Nous venons d'en traverser une. Elle nous a effrayés, mais nous sommes restés calmes, avec raison. Nous avons des amis chez nos concitoyens anglais. Les élections récentes de London et d'Oxford le prouvent. Au nom de la société St-Jean-Baptiste, je remercie nos amis anglais.

Grâce au clergé, nous avons un système d'éducation qui donne des hommes distingués, des hommes supérieurs dans les arts, les lettres et les professions libérales. Mais dans le domaine matériel, nous n'ocupons pas encore la place digne de nous.

Instituons donc des écoles techniques et pratiques. Des prophètes de malheur ont longtemps prédit la disparition. Ce sont eux qui ont disparu et sur leurs tombes, nous fêtons la Saint-Jean-Baptiste. Notre nationalité vivra: Dieu le veut! Elle est dans notre pays un élément de progrès, de civilisation, de prospérité. Aussi longtemps que les flots du Saint-Laurent couleront vers la mer; aussi longtemps nous parlerons notre langue; les couleurs de France et d'Angleterre flotteront sur nous dans une glorieuse accolade.

Le patriote David fut vivement applaudi.

La fête se continua après le banquet puis prié par le président et appelé par la foule.

Mgr BRUCHESI

fit son apparition sur l'estrade. Il parla des Ecoles Ménagères et de l'oeuvre de l'Association Saint-Jean-Baptiste, comme personne encore n'en avait parlé. Voici d'ailleurs ce que notre reporter a pu recueillir des belles paroles du chef de l'Archidiocèse, dans cette immense salle où l'oreille la mieux exercée ne peut saisir que quelques bribes des discours les mieux exprimés et les mieux dits :

"Je désire en ce moment, dit Monseigneur donner l'exemple de la soumission dans les choses civiles comme je désire que vous vous soumettiez dans les choses riligieuses. Le président de la Saint-Jean-Baptiste, me demande de dire ce que je pense de l'oeuvre des Ecoles Ménagères entreprise par l'Association sous le patronage des Dames Patronesses.

Ma réponse sera faite en même temps que je répondrai à une question que

A suivre sur la page 11

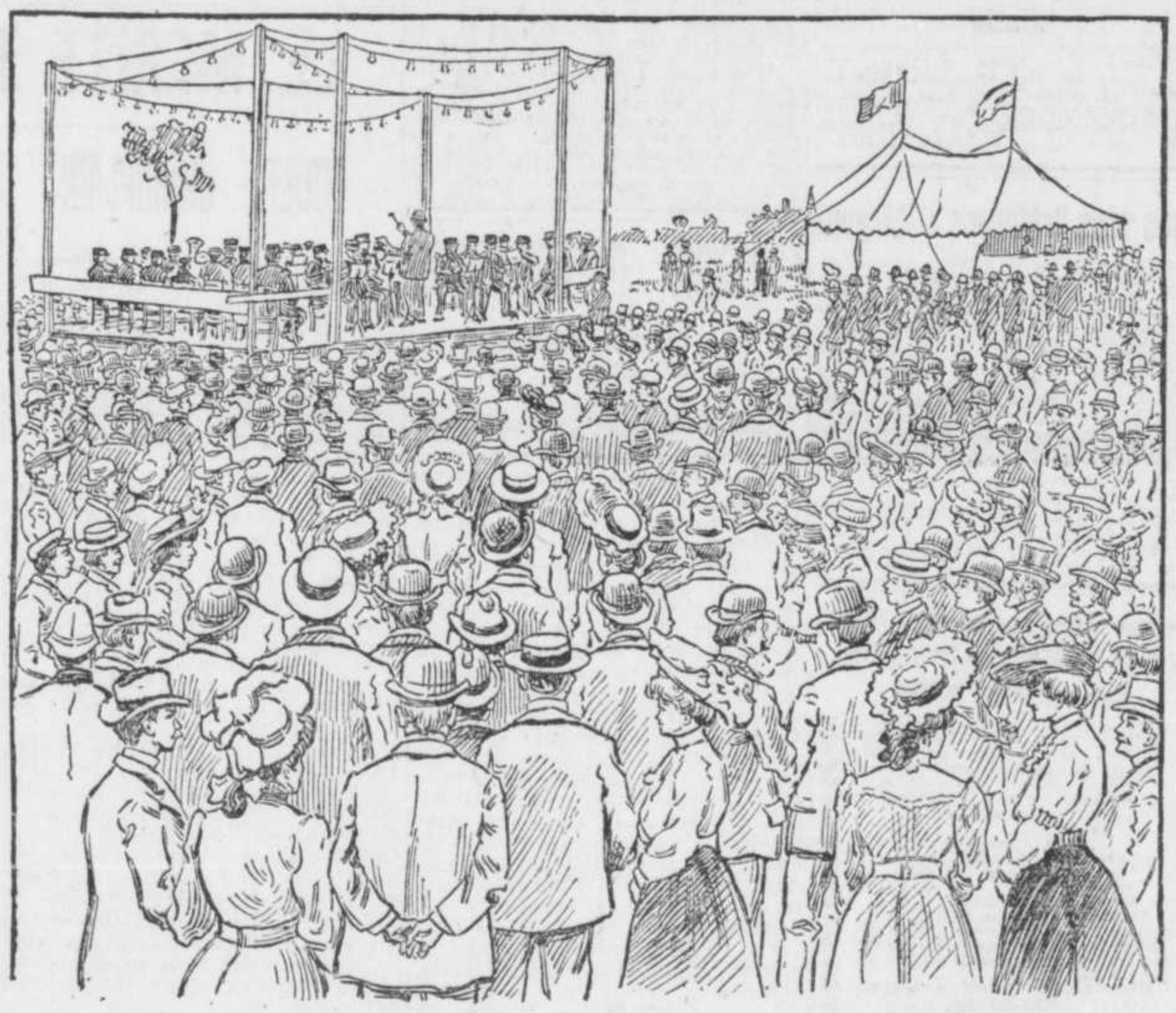

LA FETE-CHAMPETRE — CROQUIS DE LA FOULE AUTOUR DE L'ESTRADE DES MUSICIENS, AU PARC LAFONTAINE, SAMEDI APRES-MIDI. — D'après un croquis de l'artiste de " La Presse."

MAGASIN UNIQUE

Un établissement de Montréal et ses attractions spéciales.

Dans ces temps modernes où de si nombreuses choses attirent l'attention du public, pour tenir la foule en éveil dans un magasin il faut savoir entretenir le charme sans relâche.

Il en est ainsi dans un certain magasin de Montréal où le gérant met tout à contribution pour trouver et produire constamment quelque chose d'attrayant. Depuis l'ouverture de cet établissement il y a un an, lorsqu'on exposait le plus petit homme du Canada, le Col. Collins Young, le public a pu voir dans ses vitrines diverses attractions. Récemment encore Miss Corita Shay, l'être humain le plus petit au monde attirait les foules. Cette semaine, c'est le mouton à six pattes.

Le caractère tout spécial de ces attractions est bien aproprié à l'établissement, car c'est un magasin unique entre les magasins, au No. 210 rue St-Laurent, dans l'édifice du Monument National, où l'on échange les raquettes du tabac à chiquer en palettes "BOBS" et ces autres marques populaires pour des primes d'une grande valeur. Nombre de ces primes sont exhibées dans ce magasin. Admission gratis.

LE CIRAGE POLO

Est le cirage le plus populaire et le meilleur. Demandez-le. r

"LE CHARLEROI", chapeau français, est élégant et est la plus grande nouveauté sur le marché. En vente chez tous les chapeliers. Exigez-le.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada.

UNE FETE SPLENDIDE

COMMENT ON A CELEBRE LA FETE-DIEU A MONTREAL ET DANS LES PAROISSES VOISINES.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement, au reposoir de la Cathédrale.

La fête-Dieu coïncidant cette année avec la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, revêtait un cachet tout particulier de grandeur et de solennité. Par toute la ville et la banlieue des processions du caractère le plus imposant ont commémoré la solennité du Très Saint-Sacrement et des foules immenses de fidèles se sont prosternées sur le passage du

ROI DES ROIS.

Une piété et un recueillement dignes des plus grands éloges s'étaient emparé des personnes qui composaient les cortèges et l'effet était réellement des plus touchants.

C'est à Notre-Dame, cependant, que la procession du Saint-Sacrement fut la plus imposante par le nombre et l'éclat. La façade du magnifique et vaste temple avait été superbement décorée de faisceaux d'étendards et de draperies aux couleurs de la Vierge et du Sacré-Coeur.

CINQ PAROISSES

comme nous l'avions annoncé vendredi dernier ont pris part à la procession : Notre-Dame, la Cathédrale, Saint-Jacques, Saint-Patrice et Sainte-Hélène. Le cortège majestueux se rendit d'abord à la Cathédrale aux sons du joyeux carillon de Notre-Dame, en suivant les rues Saint-Jacques, Place Victoria, Côte du Beaver Hall et Dorchester.

Quand après la messe basse chantée à Notre-Dame, la procession se mit en marche, vers 9h. 30, le soleil tapait déjà dur sur le crâne des fidèles et sur l'asphalte de nos rues. Ce

RADIEUX SOLEIL

embrasait l'atmosphère et faisait étinceler l'or des casques, des bannières et des insignes.

Voici l'ordre dans lequel se mit en marche cet immense défilé.

10,000 FIDELES.

En tête venaient quatre constables à cheval, aux casques blancs ornementés d'or ; puis, la première de toutes, la bannière des enfants de l'école de la paroisse de Sainte-Hélène, ensuite, la bannière des Enfants de Marie de Sainte-Hélène, la bannière des Dames de Sainte-Hélène et le drapeau rouge du Sacré-Coeur. Ceci formait le contingent fourni par la paroisse de Sainte-Hélène à la procession.

Après les paroissiens de Sainte-Hélène défilèrent les paroissiens de Saint-Patrice, précédés par la Libernian Guard, avec son brillant costume surmonté d'un casque au panache noir et bleu. La garde irlandaise précédait la bannière des Dames de Saint-Patrice, la bannière du Saint-Rosaire de Saint-Patrice, celle-ci suivie de petites filles habillées de blanc, et enfin les bannières de l'école de Saint-Patrice, de la Congrégation de Saint-Patrice et des Enfants de Marie de Saint-Patrice. Parmi ceux qui suivent les bannières de Saint-Patrice, on remarquait l'honorable juge Curran. La paroisse de Saint-Patrice apporta un très gros contingent à la procession, et ses insignes vertes attiraient les regards.

Puis venaient la bannière des Dames de Saint-Pierre, celle de la Congrégation de Saint-Jacques, celle des enfants de Marie de Saint-Jacques, celle de l'hospice Saint-Joseph.

Ensuite parurent les insignes de la paroisse de Notre-Dame : la bannière de l'école de Notre-Dame, suivie de jeunes filles vêtues de blanc ; la bannière de la congrégation de Notre-Dame, accompagnée de jeunes filles en robes blanches et ceinturons blancs ; la bannière des Dames de Notre-Dame, celle des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, et celle du Sacré-Coeur de l'école Saint-Laurent.

L'abbé Luche portait

LA CROIX D'OR

de la paroisse de Notre-Dame. Il était immédiatement suivi par les enfants de choeur de Notre-Dame, en soutanes rouges, et par les élèves du grand séminaire de Montréal.

En arrière de tous venait le dais d'or, étincelant au soleil sous lequel marchait

Mgr RACICOT,

portant l'ostensoir et assisté des Révérends MM. Dulude, diacre, et Renaud, sous-diacre.

Le dais était entouré de la garde Salaberry, sous les ordres du capitaine Tremblay, et de deux files de constables, sous les ordres du lieutenant Landriault. En arrière venaient

Mgr BRUCHESI,

archevêque de Montréal, accompagné du chanoine Roy et de l'abbé Lecocq ; Son Honneur le maire Laporte, et l'échevin Lévy ; Mtres J. G. Walsh, Saint-Germain, Merrill, P. Trudel, P. Nault, représentants du Barreau de Montréal ; les huissiers audienciers, vestige d'une vieille coutume française ; MM. E. Lapierre, Camille Turcotte, J. A. Lacroix, secrétaire de la commissions des Ecoles Catholiques, etc.

La procession, en s'en allant, défila par la Place d'Armes, la rue Saint-Jacques, la place Victoria, la rue Dorchester et enfin arriva devant la cathédrale, ou un riche et brillant reposoir avait été érigé au centre de la façade et orné de drapeaux, d'orifammes et d'inscriptions de toutes sortes.

Là un

SALUT SOLENNEL

fut chanté en présence de l'immense foule recueillie, puis la procession se remit en marche, pour revenir à l'église Notre-Dame en suivant les rues Cathédrale, Place Chaboillez et Notre-Dame.

Au retour M. l'abbé Godin, chanta une messe basse, puis M. le curé donna la bénédiction du Saint-Sacrement du haut du portique aux milliers de personnes agenouillées en face de l'église.

A SAINT-LOUIS DE FRANCE

A trois heures, hier après-midi, a eu lieu la procession de la Fête-Dieu qui défila par les rues Roy, St-Denis Sherbrooke et avenue Laval. Au reposoir élevé à l'Académie St-Louis de Gonzague, la bénédiction du St-Sacrement fut donnée. M. le curé Bélanger officiait, assisté des révérends MM. Desnoyers, chapelain des soeurs de la Providence, et Deschamps, assistant-chapelain des sourdes-muettes. Les congrégations des enfants des écoles et les hommes de profession en groupe avaient pris place dans les rangs.

A SAINT-HENRI

M. le curé Décarie a porté le Saint-Sacrement processionnellement sous le dais par la ville de Saint-Henri, assisté des révérends MM. M. Paalhus et M. Décarie. La procession a eu lieu par les rues St-Philippe, St-Jean, St-Ambroise, St-Ferdinand, Notre-Dame. Un reposoir avait été élevé au coin des rues St-Ferdinand et St-Ambroise. Les sociétés de secours mutuels assistaient en corps. On y remarquait les membres de l'Alliance Nationale, des Artisans, de la C.M.B.A., et de l'ordre des Forestiers Catholiques.

A SAINT-PIERRE

Les Oblats qui dirigent la paroisse de St-Pierre ont eu aussi leur fête où Jésus Hostie, la seule fois durant l'an, est promené avec grande pompe par nos rues. Le Rév. Père Tourangeau, principal, portait l'ostensoir, assisté des Révérends Pères Dormez et Blanchard, O.M.I. Les novices du monastères de Lachine assistaient, conduits par le Rév. Père Benoit, directeur des novices. Le parcours se fit par les rues Visitation, Demontigny, Panet, Notre-Dame, Craig et Visitation. Des reposoirs avaient été élevés au coin des rues Allard et Panet, Craig et Visitation, au couvent des soeurs de la Congrégation.

A LONGUEUIL

La Fête-Dieu a été célébrée à Longueuil hier avec une pompe et un éclat inaccoutumés.

La procession était certainement la plus imposante et la plus nombreuse, qui se soit vue.

Les Forestiers Catholiques, les Artisans Canadiens-Français, l'Alliance Nationale ainsi que la Congrégation des hommes, et celles de Sainte-Anne et des enfants de Marie étaient dignement et largement représentées. Un magnifique et riche reposoir, avait été érigé sur la propriété de M. l'échevin [illegible]nier.

La Fanfare de Longueuil, sous la direction de M. Georges Blanchard, exécuta de très jolies marches de processions composées sur des thèmes religieux

Les citoyens avaient rivalisé de zèle pour décorer leurs demeures. C'est M. l'abbé Blais, qui portait l'ostensoir. Le dais était escorté du député du comté M. Maurice Perrault, ainsi que de M. le maire Lalonde et des échevins.

A SAINT-LOUIS DU MILE-END

Par une température idéale, la procession de la Fête-Dieu a eu lieu hier soir dans la paroisse du St-Enfant-Jésus du Mile-End. L'illumination et les décorations surpassaient celles des années précédentes. La procession parcourut les rues St Dominique, Mont-Royal, Saint-Laurent, Villeneuve, Saint-Urbain, Clark, Saint-Dominique. M. Odessa Paquette, coin des rues St Urbain et Villeneuve, avait transformé sa maison en un véritable jardin de fleurs brillamment illuminé. Tous les paroissiens assistaient en foule, les religieuses, les sociétés paroissiales, les Frères des Ecole municipales, le maire et les échevins, les commissaires d'écoles, M. le curé qui portait l'ostensoir avait comme assistants les Rév. Pères Cadieux, C.S.V., et Roch, C.S.V.

BELLE MANIFESTATION A SAINT-TIMOTHEE

A couvent des RR. SS. Jésus-Marie.

Saint-Timothée, 27. — Une grande démonstration a eu lieu ici, hier, au Couvent des Soeurs Jésus-Marie, à l'occasion de la distribution des prix et de la fête nationale.

Après une cérémonie religieuse sous la direction de M. l'abbé Desrosiers, une grande séance eut lieu dans la salle de récréation du couvent. Près de cinq cents personnes y assistaient. Le programme était des plus variés.

Le discours de circonstance fut prononcé par Maitre J.-G. Boissonnault de Montréal, qui présenta une médaill d'or à Mlle Leduc, Maitre Boissonnault a été fort applaudi.

Près de cinquante élèves furent couronnées.

Les salles étaient superbement décorées de banderolles et de drapeaux, et partout il y avait des inscriptions appropriées.

Parmi les demoiselles qui se sont les plus distinguées, sont: Mlles Perron Leboeuf, B. Boissonnault, E. Monette.

Le Révérend Père Desrosiers a prononcé un superbe discours, dont maître Boissonnault, de Montréal, fit une éloquente interprétation.

Le programme de la musique et du chant surtout, surpasse tout ce qu'on a vu dans ce genre, ici.

CE CONVENTUM

Tel que déjà annoncé, c'est demain que les anciens "Ecoliers des Soeurs Grises" se réuniront à la Maison-Mère de cette communauté.

Parmi ceux qui pendant leur cours classique ont pensionné, quelque temps du moins, à l'institut des Soeurs Grises, certains anciens élèves se trouvent dans un cas particulier. Les uns y payaient une pension modique. D'autres, dont les parents étaient plus favorisés de la fortune, se substituaient aux protégés des Soeurs Grises en payant la pension de ceux-ci au collège. On le voit par cet exemple, c'était toujours un grand privilège de pouvoir prendre sa pension chez les Révérendes Soeurs Grises, et maints collégiens furent bien aise de se faire protecteurs d'élèves pauvres pour devenir "Ecoliers des Soeurs Grises".

Tous ces anciens écoliers, sans distinction, sont cordialement invités à prendre part au conventum de demain, dont nous avons donné le programme dans "La Presse" de samedi dernier.

Le jeune Antonio Perron, de la rue Amherst, qui a été écrasé à mort par un tramway, en face de la demeure de ses parents, hier après-midi.

30 % PAR ANNEE

Sont actuellement payés à tous les propriétaires d'actions de la

Dominion DeForest Wireless Telegraph Company, Ltd.

Des distributions mensuelles de 2 pour cent sont faites le 15 de chaque mois aux actionnaires dont les noms sont sur le registre le 1er du mois.

De plus, un intérêt de 6 pour cent par année est payé trimestriellement le 15 des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous croyons pouvoir payer avant deux ans, cent pour cent par année.

Nos postes à Montréal et à Québec sont en opération, et à dater du 1er Juillet, nous expédierons des dépêches entre les endroits suivants:

Montréal, Québec, Boston, Mass., Providence, R.-I., New-Haven, Conn., Bridgeport, Conn., ville de New-York, Philadelphie, Pe., Atlantic City, N.J., Sea Bright, N.-J., Atlantic Highlands, N.-J., Water Witch, N.-J., Long Branch, N.-J., Monmouth Beach, N.-J., Galilee, N.-J., et Cap Hatteras, C.N., et aux navires en mer.

Le capital-actions de la DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY LIMITED ne s'élève qu'à $1,200,000.00, et les actions, (complètement payées et n'engageant à aucune responsabilité) peuvent être achetées, aujourd'hui, à

$5.00 chacune.

Ecrivez et demandez-nous des renseignements, ou envoyez votre commande, et bénéficiez de la distribution de 2 pour cent le 15 juillet.

HUMPHREY & COMPANY, 160 Rue Saint-Jacques
MONTREAL, CANADA. 196-5

VERDUN EN FETE

BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DE LA NOUVELLE EGLISE—DISCOURS DU CHANOINE LEPAILLEUR.

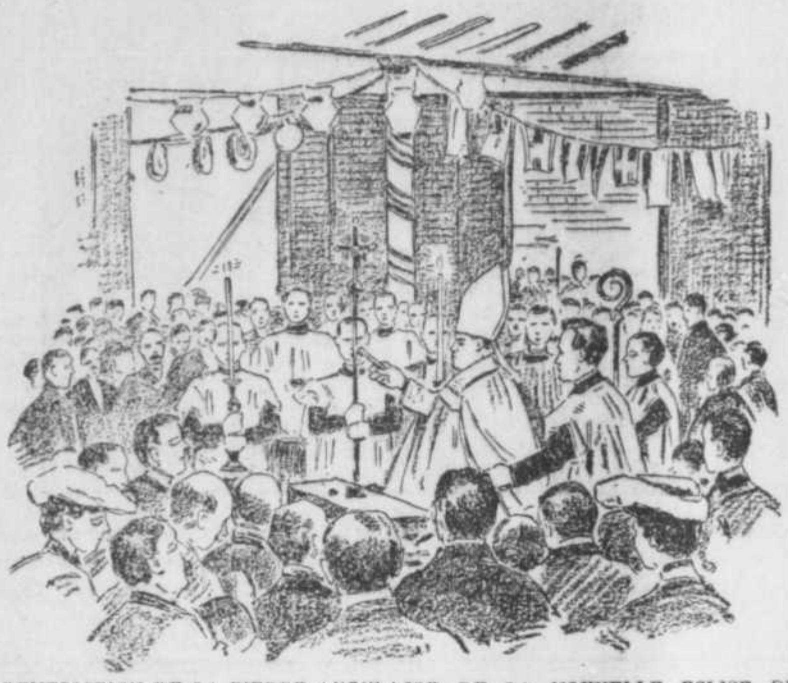

BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DE LA NOUVELLE EGLISE DE VERDUN, PAR MONSEIGNEUR RACICOT. — Croquis de l'artiste de "La Presse."

Hier à eu lieu, à Verdun, la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. A cette occasion, un public nombreux et distingué s'était donné rendez-vous à cette belle fête religieuse et patriotique. A 3 heures 30, le clergé, avec la croix en tête, faisait son entrée sur le lieu de la cérémonie.

C'est Sa Grandeur Mgr Racicot, évêque de Pogla qui a présidé la cérémonie. Monseigneur était assisté du Rév. P. Morin, c. s. v., du collège de Joliette, et de M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount.

Après la bénédiction de la pierre angulaire, M. le chanoine G. M. LePailleur, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, prononça le sermon de circonstance.

Le talent oratoire de ce prédicateur est trop connu pour que nous fassions l'éloge du sermon magnifique qu'il a prononcé.

L'orateur sacré prit pour texte : "Homo quidam fecit coenam magnam et vocavit multos". C'est dans l'évangile du jour, que le prédicateur tire ses pensées.

"Un homme fit un grand banquet et invita ses parents et ses amis à y prendre part. Mais tout le monde ne vint pas. Dans une autre page de l'Evangile, le Maître dit : Préparez-moi une demeure, c'est là que je prendrai mon dernier repas."

"L'église, c'est le sanctuaire où la famille et la patrie viennent honorer le Seigneur. C'est l'endroit le plus saint, le plus sacré des réunions de familles. Les époux et les épouses viennent y recevoir la bénédiction nuptiale. C'est là que le petit enfant reçoit l'eau du baptême, qui le fera enfant de Dieu.

"Comment la famille, désormais, peut-elle envisager avec confiance la grandeur de ses responsabilités ? Comment ne pas apprécier ce bienfait de la vie surnaturelle qui nous est accordé, lorsque nous recevons l'eau sur notre front, aujour de notre baptême ? Mais nous devons conserver toute notre vie ce caractère de chrétien que nous avons reçu les premiers jours de notre existence.

"Si dans les églises, il y a de l'union, il y aussi une table sainte qui fait que nos temples ne ressemblent en rien aux monuments des hommes. Où sont ces riches monuments de l'orgueilleuse Rome, et de la superbe Athènes ; ces monuments élevés par l'orgueil des mortels ?

"Jetons les yeux sur nos monuments. Ils sont une source de grâce, un communication non seulement de la vie de Dieu, mais aussi de Sa Divinité qui réside dans la Sainte-Eucharistie. C'est ici que les familles refont la vie de leurs coeurs et de leurs moeurs.

"Il y a à peine 5 ans, les citoyens de Verdun sollicitaient de leur Pontife un missionnaire. A peine est-il venu qu'il devint pasteur et qu'une paroisse était formée. Maintenant il vous faut un nouveau temple.

"C'est le groupe des paroisses qui a créé la nation ; c'est à l'ombre des clochers que nous avons grandi, nous y avons reçu la vie intellectuelle ; c'est là aussi que nous deviendrons toujours plus grands et toujours plus forts."

Après le sermon, chacun vint déposer son offrande dans la pierre et frapper celle-ci du marteau d'argent.

Tous les invités, tous les paroissiens se sont retirés enchantés de cette belle fête de la bénédiction de la pierre de la nouvelle église et chacun conservera longtemps le souvenir du dévouement de leur pasteur, M. le curé Richard.

Parmi les assistants, on remarquait: MM. les abbés Demers, maître des cérémonies, Oscar Gauthier, McGinnis, vicaire à Verdun, Moulin, chapelain des Soeurs de Sainte-Croix ; le Rév. P. Morin, c. s. v., et deux Pères Franciscains. Parmi les laïques, M. et Mme F. D. Monk, M. Jérémie Décarie, M. le docteur Boucher, MM. les marguilliers Brault, Savaria, Gervais, McDougall, Désaulniers, Guertin, Lord, Quintal, et M. L. A. Leclair, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, etc.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Elles ont sensiblement diminué, à Montréal, la semaine dernière— Décès et naissances.

Selon les rapports faits au bureau de Santé, les maladies contagieuses ont diminué de moitié à Montréal, dans le cours de la semaine dernière. Il n'y a eu que 20 cas de rapportés, dont 4 de diphtérie, 5 de fièvre scarlatine et 11 de rougeole.

On attribue ce résultat à la fermeture des écoles, qui sont le plus souvent causes de la propagation de la contagion.

Dans le cours de la dernière semaine, les naissances ont également surpassé de beaucoup les décès. Il y a eu 126 naissances, et 105 décès seulement, dont 39 cas de débilité infantile.

RECOMMANDATION DU JURY

Le verdict suivant a été rendu, ce matin, à la suite de l'enquête tenue au sujet de la mort de l'Italien, Giuseppe Carnefali : "Nous soussignés, jurés du coroner, après avoir entendu la preuve, déclarons que Giuseppe Carnefali est mort à Saint-Henri, le 24 juin 1905, d'une fracture du crâne, après être tombé d'un wagon plate-forme, de la compagnie du Grand Tronc, qui a déraillé parce qu'une voie d'évitement avait été ouverte par un inconnu qui doit être recherché et puni.

Nous demandons comme mesure de prudence que la voie d'évitement, à cet endroit, sont toujours fermée à clef."

PRISONNIER EN FUITE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Farnham, Qué., 26 — Samedi dernier, des agents secrets du Pacifique Canadien, qui conduisaient un nommé W. J. Walker, à Sweetsburg, sous prévention de vol sur la propriété du Pacifique, ont échappé leur prisonnier.

PAR T. W. FOSTER

UNE VENTE SPÉCIALE DE CHEVAUX DE L'OUEST

de premier ordre aura lieu aux écuries de J. H. Kimball, cours du C.P.R., Hochelaga, mardi, 27 juin, à 2.30 p.m. 22 chevaux choisis avec soin, pesant de 1050 à 1300 livres, de 5 à 7 ans. Ces chevaux ont été élevés sur une des meilleures fermes d'élevage de l'ouest et ont été consignés à ce marché comme un lot d'essai, et seront vendus sans aucune réserve. Pour catalogue et renseignements complets, s'adresser à T. W. Foster et Co, encanteurs, 605 rue Saint-Paul, Tél. Main 3265, ou J. H. Kimball, écuries du C. P. R. Tél. Est 26.

N. B. — Prenez les tramways de la rue Ontario, qui vous conduisent directement au lieu de la vente. 196—3

LA LUTTE

SELVA ENCORE VAINQUEUR A GRANBY — LES DEUX CHAMPIONS SE RENCONTRENT CE SOIR A FARNHAM ET MERCREDI A SAINT-HYACINTHE.

SELVA VAINQUEUR

Le champion Italien a tenu parole : il s'était vanté de continuer sa série de victoires sur Maupas, et il est sorti vainqueur à Granby, se plaçant ainsi trois points en avant de Maupas.

Selva, grâce à cette dernière victoire, semble avoir la partie en main. Il faut que Maupas gagne toutes les rencontres suivantes à Farnham, et à Saint-Hyacinthe pour ratrapper son adversaire. Un échec dans l'une ou l'autre de ces places, lui enlèvera complètement ses chances d'arriver vainqueur du tournoi.

La victoire de Granby a rendu Selva très populaire ; son jeu rude, agressif, batailleur en a fait un vrai lion dans la place. Maupas fut vivement admiré ; ses tours d'adresse incompréhensibles ont été vivement applaudis.

Maupas fut vainqueur du premier engagement au Gréco-Romain en 27 minutes.

Selva gagna le deuxième exactement en 27 minutes.

Les deux adversaires tirèrent au sort pour décider dans quel style aurait lieu le troisième engagement. Selva gagna, choisit le style libre, et tomba Maupas en 14 minutes.

Referee, M. Myers ; M. Collins, chronométreur.

Remarqués dans l'assistance : Dr Verdun, Dr Matthew, H. Bald, F. W. Taylor, C. H. Murray, W. Mill, G. Hunter, C. B. DeGrosbois J. Joy, A. Smith, A. Windfield, Ernest Tarte.

POSITION DES DEUX CHAMPIONS

	Maupas.	Selva.
Québec	2	1
Trois-Rivières	1	2
Grand'Mère	1	2
Thetford Mines	2	1
Windsor Mills	2	1
Richmond	0	2
Waterloo	1	2
Granby	1	2
Total	10	13

LUTTES A VENIR

Lundi, 26 juin, Farnham, Balmoral Hale.

Mercredi, 28 juin, Saint-Hyacinthe, Théâtre Salaberry.

Jeudi, 29 juin, Lennoxville, Minto Rink.

Vendredi, 30 juin, Trois-Rivières, Jardin Laviolette.

ENTERREMENT DE VIE DE GARCON DE TREMBLAY

Les amis d'Eugène Tremblay ont joyeusement enterré sa vie de garçon samedi soir. Ils se sont réunis au restaurant du champion et lui ont présenté avec leurs meilleurs voeux de bonheur, une bourse bien remplie. L'on vida ensuite le verre de l'amitié. Au nombre des personnes présentes, mentionnons A. Gravel, J. B. Chartrand, H. Days, E. Fortier, Côté, J. Fortier, J. Leduc, E. Delorme.

Les maisons de commerce suivantes étaient représentées : B. O. Béland, Clément Robitaille et Cie., Goulet et frère, Cuddy et Brodeur, Dupuis Frères, H. Scott, Lanctôt et Cadotte, etc.

NOUVELLE FABRIQUE DE BILLARD ET DE POOL

Nous apprenons que la compagnie Brunswick-Balke-Collender, qui a une succursale à Montréal, 146 rue Saint-Laurent, vient de terminer la construction de nouveaux ateliers pour la fabrication des tables de billard et de pool, jeux de quilles, garnitures de bar et accessoires. Cette fabrique est à Toronto, où la Compagnie a son bureau principal pour le Canada. Outillée de la manière la plus parfaite, c'est la plus grande fabrique du genre dans tout l'Empire Britannique. Voilà une nouvelle preuve de ce que cette compagnie de progrès a fait et cela tend à établir la popularité de sa marchandise.

La succursale de Montréal est parfaitement outillée et a le personnel voulu pour exécuter des travaux de tous genres.

Lors de sa visite officielle à Toronto, le gouverneur-général, lord Grey, a acheté de la B. B. C. Co., une table anglaise de 6 x 12, de style Oxford. Son Excellence a honoré la maison d'une visite personnelle pour se convaincre que ses tables étaient les meilleures produites au monde. Cette table pour l'usage privé de Son Excellence, à l'hôtel du gouvernement, à Ottawa, est pourvue des fameuses bandes "Monarch".

La Succursale de la Compagnie à Montréal possède un stock considérable d'accessoires et un certain nombre de tables, etc., prêts à être expédiés immédiatement. C'est un fait reconnu que les tables de la B. B. C. Co. sont les favorites à Montréal, aussi bien qu'ailleurs. La belle salle de la M. A. A. A. est pourvue de ces tables et la principale académie de Billard de la ville en a douze. La M. A. A. A. est aussi en train d'installer des jeux de quilles. Ce sera l'installation la plus moderne, la même que la B. B. C. Co. a fouri dernièremetn au grand tournoi international de Milwaukee. Il y a déjà un grand nombre de ces jeux de quilles à Montréal et dans le district.

Le fameux coussin "Monarch" est posé à toutes les tables. Tout en étant d'une grande vitesse, les angles sont d'une précision absolue partout et c'est un fait significatif que toutes les parties pour le championnat, les années passées, au Canada, aux Etats-Unis ou en France, ont été jouées sur les tables de la B. B. C. Co., pourvues de ces coussins.

PAR MARCOTTE FRERE

AVIS DE VENTE

Nous avons reçu instructions de M. S. Sauvé de vendre sans aucune réserve, le cheval ambleur "Général Antidote", âgé de 8 ans, et en bonne condition.

Aussi, un harnais léger, une voiture à 4 roues avec bandages en caoutchouc, un boghei, un sleigh léger, une voiture de courses, etc.

MARDI, LE 27 JUIN
à DIX HEURES

au No 2005 rue Notre-Dame.

M. Sauvé est résolu de vendre sans restriction aucune. Le cheval en question a un record de 2.25. Chance exceptionnelle.

MARCOTTE FRERES,
196—3 Encanteurs.

Vente au Commerce

MERCREDI 28 DE JUIN,

à nos salles rue Saint-Jacques, sans réserve et en lots au commerce.

Un fonds de banqueroute de nouveautés Cotonnades, chemises, mouchoirs, corsets, dentelles, broderies, sous-vêtements, bas, gants, étoffes pour habits, étoffes à robes, garnitures, boutons, toiles, doublures, tweeds, serges, beavers, costumes, jupes de robes, rubans, fils, habillements d'hommes et de garçons, etc. 50 caisses d'articles de fantaisie, grande quantité de coutellerie et ferronnerie. Chaussures, Chapeaux, etc.

Vente à 10 heures.

MARCOTTE FRERES,
197-3 Encanteurs.

DANS LA TOMBE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 26. — Le capitaine Chs. Bourgeois, senior, est mort à trois heures, hier après-midi, à sa demeure de Sainte-Angèle de Laval, à l'âge de 82 ans. Le défunt, qui a tenu la traverse entre Trois-Rivières et la rive sud du fleuve pendant un grand nombre d'années, comptait beaucoup d'amis en cette ville et dans toutes les paroisses environnantes. Son décès est attribué à la débilité sénile. Les funérailles auront lieu à 9 heures du matin, mercredi, le 28 du courant, à Sainte-Angèle de Laval.

LES GRAINS A CHICAGO

BLE

Marché plutôt à la hausse.

Juillet, ferme, à 90c, ouvre à 90 à 90 1-8, et se maintient à 90 3-8.

Septembre, ferme à 84 7-8c, ouvre à 85¼c à 85 7-8c, et cote à 85 5-8c.

Décembre, ferme, de 84¼c à 84 3-8c, ouvre à 85¼c à 85 5-8c.

MAIS

Marché ferme, et en hausse, juillet, ferme, 53 3-8c, ouvre à 53¾c, monte à 54c et cote à 54 3-8c.

Septembre, ferme à 52¾c, ouvre à 52¾c et cote à 53¼c.

Décembre, ferme à 48¼c ; aucune transaction à midi.

AVOINE

Marché, à la hausse.

Juillet, ferme, 31 7-8c, ouvre à 31 7-8c et 32 1-8c, et cote à 32¼c à 32 5-8c.

Septembre, ferme, à 30¼c, ouvre à 30¼c, 30 3-8c et cote à 30¼c.

Décembre, ferme à 31 1-8c, ouvre et cote à 31 1-8c.

A WINNIPEG

Marché en hausse.

Blé — options — juin, ferme à $1.04 7-8c, ouvre et cote à $1.05 7-8c.

Juillet, ferme, à $1.05¾c, ouvre à $1.05¼ ; monte à $1.06¼ à $1.07.

COMMERCE

BEURRES ET FROMAGES

Le marché aux fromages est quelque peu plus faible. Les prix à la campagne tendent à fléchir. La production est considérable, et les fortes quantités qui nous arrivent chaque jour, ont pour effet de rendre les prix moins durs.

Fromages d'Ontario, 9½c à 9 3-8c ; fromage de la province de Québec, 9 1-8c à 9 3-8c.

Beurres, Marché stable. Crèmeries de choix, 19¾c ; autres qualités, 19¼c à 19½c.

A Brockville, ventes de la Halle aux fromages, un lot à 9¼c ; mais près de 7,000 boites vendues à 9¼c et à 3-8c.

A Vankleek Hill, vente à 9 3-8c ; à Cornwall, 9 5-16c, fromage blanc, et 9 3-8c, fromage coloré.

A Cowansville, P. Q., fromage, 9¼c ; beurre frais, 19¾c à 20 1-8c ; beurre salé, 19 5-8c à 20c.

A Saint-Hyacinthe, beurres, 19 5-8c ; fromages, 9 c.

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs, marché plus facile. Affaires assez actives. Prix moins fermes. Oeufs choisis, 18c ; No 1, 16c, et No 2, 14c.

Fèves, $1.65 à $1.70 ; miel blanc coulé, 7c à 7½c par bidons de 10 livres, et 6½c à 7c, par 60 livres ; miel brun, 6c à 6¼c, et miel blanc en gâteaux, 13c à 18½c ; sirop d'érable barils, 60 gallons, 5½c à 6¼c. Au gallon, mesure à vin, en canistres, 60c à 65c ; mesure impériale, 70c à 75c ; sucre de la Beauce, 8¼c à 9c ; houblon, canadien, 20c à 27c ; assez bon à bon, 22c à 23c.

Alcalis, Potasse, 1ère qualité, $5.20 à $5.25 ; 2e qualité, $4.70 à $4.75 ; perlasse, $7.25 à $7.50 par 100 livres.

VIANDES ET SALAISONS

Les arrivages de provisions alimentaires et viandes en conserves sont considérables.

Le ton du marché pour les viandes fumées ou salées est stable.

Aux abattoirs, le prix du porc tué est de $9.50 à $9.75.

Salaisons — Gros lard canadien, tierces, $31.50 à $32.50 ; lard "mess" canadien, barils, $21 à $22 ; lard de côte, $19 à $20, et même prix pour lard de flanc.

Saindoux composé, tierces, 375 livres, 5¾ cents ; boites 50 livres, enveloppe parchemin, 5¾ cents ; tinettes, 50 livres, 6 cents ; seaux, 20 livres, 6 à 6¼ cents ; chaudières, 5½ à 5¾ cents ; bidons, 3 à 10 livres, 6¼ à 6½ cents.

Saindoux fondu — tierces, 375 livres, 11 à 11¼ cents ; tinettes, 50 livres, 11¼ à 11¾ cents ; seaux 20 livres, 11¼ à 12 cents ; boites, 12 à 12 ¼ cents ; saindou pur, tierces, 10 à 10½ cents ; tinettes, 50 livres, 10¼ à 10¾ cents ; boites 50 livres, 10 à 10½ cents ; seaux, 10¾ à 11 cents.

Viandes fumées — Jambon, 28 livres, 13 cents ; 12 à 18 livres, 14 cents ; 8 à 15 livres, 14½ cents ; bacon, 14 cents.

GRAINS ET FARINES

Le blé à Chicago a été plutôt faible. L'avoine et le maïs ont suivi le mouvement du blé et ont aussi baissé samedi dernier.

Par contre, le blé à terme à Winnipeg, — options — s'est maintenu ferme à $1.04 7-8 juin, et $1.05¾ juillet.

Blé du nord, No 1, $1.04 7-8 ; No 2, $1.01 7-8 ; No 3, 85½ cents ; No 4, 76 cents ; No 5, 64 cents, et blé pour engrais, 61 cents.

A Montréal, avec les hauts prix des blés de printemps du nord, No 1 et 2, il n'y a presque pas de possibilité d'exportation.

Avoines et maïs, aussi très fermes. Avoines blanches, No 2, 50 cents ; No 3, 49 cents ; orge de Manitoba, 53 cents ; No 3, 52 cents ; pois, 88 à 95 cents.

Farines — Marché plus ferme, Patente de printemps, $5.30 à $5.60 ; forte à boulangerie, $5 à $5.30 ; patente d'hiver, $5.50 ; straight rollers, $5 à $5.15, en sacs, $2.25 à $2.45.

Issues, farines d'avoine et de blé d'inde et foin, sans changement.

LA BOURSE

New-York, 26 juin. — Le marché a été très fort, ce matin. Les grands chemins de fer, ainsi que le Smelter et le Steel Pref., ont fait des avances très considérables.

Le Saint-Paul a monté de 176¼ à 179 5-8, le Reading, de 97¾ à 99 1-8 ; le U. P., de 126 1-3 à 127¼ ; le S. O. P., de 63¾ à 64½ ; le P. A., de 139 1-8 à 140¼ ; le New York Central, de 143¼ à 145 ; le L. N., de 147¾ à 148¾ ; le D. H., de 187¾ à 189¾ ; le B. R. T., de 68 à 69.

Le Smelters a gagné 1¼, de 116¾ à 118, et le Steel Preferred, 1½, de 97¾ à 99½.

A MONTREAL

Notre marché est modérément actif.

Le Détroit se tient bon autour de 94, et le Power, entre 92 et 92¼.

Les Steel sont en repos. On peut s'attendre que le mouvement de hausse dans ces titres se sera repris sous peu, surtout dans les bons, qui ont un dividende de 2½ pour cent à leur actif, à la fin de la semaine.

PAR WALTER M. KEARNS

FERME DE VALEUR SITUEE A LA COTE DES NEIGES

A VENDRE A L'ENCAN

Aux salles de vente du soussigné, 1828 rue Notre-Dame,

MARDI, 27 JUIN, A 11 A. M.

Cette propriété de valeur est à moins de cinq minutes de marche du village de la Côte des Neiges, et contient, d'après le plan, 45 arpents 62 perches, avec une vieille maison en pierre, grange, beau verger, le reste en foin et en pâturage.

Le chemin de fer Pacifique Canadien longe la propriété qui est traversée par la voie électrique du Parc et de l'Ile à son pont — où une gare pourra être érigée, — à environ 1¼ mille de la Jonction Snowdon, sur la ligne de Cartierville. Les chars circulent toutes les 20 minutes, du centre de Montréal. Prix 10 cents.

L'avenue Molson est projetée de Mont-Royal Vale à la propriété et on demande son ouverture jusqu'au Sault, cet été.

Il n'y a pas de propriété aussi désirable et offrant autant d'avantages et c'est la propriété d'accès le plus facile, la moins dispendieuse, maintenant sur le marché, pour institutions publiques, clubs, etc.

La propriété peut facilement être subdivisée en lots à bâtir.

Plan visible au bureau du soussigné.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

On pourrait prendre des arrangements pour l'acquisition de la propriété voisine, de superficie à peu près égale, si l'acheteur désirait avoir le tout.

191—8 W. M. K.

LA BANQUE D'EPARGNE de la CITE et du DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action, sur le capital de cette institution, ont été déclarés et seront payables à son bureau-chef, à Montréal, le et après lundi, le trois juillet prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du conseil de direction.

A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, 31 mai 1905. 177—26

Commissaires du Havre DE QUEBEC

Soumission pour Mur de Bassin

Les commissaires du Havre de Québec recevront des soumissions jusqu'à midi, le 30 du courant, pour la construction de quai sur pilotis dans la darse et le port à marée haute, d'après les plans et les spécifications qui pourront être vus au bureau des commissaires du Havre, à partir de et après mercredi le 21 du courant.

Chaque soumission devra être cachetée et endossée : "Soumission pour quai," et devra être accompagnée d'un chèque accepté d'un montant de $30,000.00, payable à l'ordre du président de la commission du Havre ; le montant de ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse ou néglige de signer le contrat après l'adoption de sa soumission telle que présentée.

Les Commissaires du Havre ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni la plus haute des soumissions.

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

Bureau des commissaires du Havre,
Québec, 19 juin 1905. 198—3

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104, rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3.00 hrs p. m.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
C.P.R.	152	151¼	Mont Cot xd	115	112
C.P.R.New	.....	.....	Text.Pr.	.....	.....
M.S.R.	123¼	122	C.C.C.Co.	.....	.....
N.M.S.R.	.....	.....	Mtm.C.C	.....	.....
T.St Ry xd	.....	105¼	Lr.Pap. Pr.	.....	.....
T.City T. xr.	112	111¾	Cab.C.Bds	.....	.....
Det. Elec.	93¾	93¾	D.Coal Bds.	.....	.....
Tol. Ry.	35	34¾	D.Steel Bds.	87¾	87¼
Halifax	.....	.....	M.Ry.Bds	.....	.....
St J.E.R.	.....	.....	N.S.S.Bds	.....	.....
W.E.R.	.....	.....	Ogilvie Bds.	.....	.....
R.&O.	72	70¾	Text. Bds.	.....	.....
M.H.&L.	92¾	92¾	M.H&L.bds	.....	.....
Trin. E.R.	.....	.....	L.Wds.Com	104½	103¼
N.S.S.Co.	68	.....	L. Woods Pf	115	112¾
N.S.S.Pf	.....	.....	SaoPaulo	.....	.....
D.I.&S.Co.	23	22¾	B.Mont.	.....	.....
" Pfd.	74¾	74	B.Mol	.....	.....
C.Cab	.....	.....	B.Tor	.....	.....
M.Tel	.....	.....	B.March.	.....	.....
Bell Tel.	160	154	B.Royal	.....	.....
Ogilvie Com	.....	.....	B.N.Scot	.....	.....
Ogilvie Pfd.	140	.....	B.East.T	.....	.....
Mackay Co.	40	39½	B.Québ.	.....	.....
Mackay pfd	72¾	71½	B.Nat.	.....	.....
Mt Steel Co.	.....	.....	B.Union	.....	.....
Mt Steel Pfd	.....	.....	B.Com.	.....	.....
Coal. Com	80	79½	B.Imper.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Com.	.....	.....
Switch Com	.....	.....	Soo com.	120¾	120¾

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Detroit Unit. — 10 à 94¼, 250 à 94, 4 à 94¼, 50 à 94, 10 à 94¼, 25 à 94, 10 à 94¼, 25 à 94.

Twin Rights. — 5 à 5-8, 973 à ¼, 8 à ½, 10 à ½.

Bank of Commer. — 2 à 165.

Merch. Bank. — 25 à 166.

Rich. et Ont. — 250 à 72.

C. P. R. — 75 à 151, 75 à 151¼, 25 à 151½.

Mont. Street. — 200 à 223¼.

Ogilvie Pref. — 2 à 140.

Scotia Common. — 50 à 56½, 50 à 56 3-8, 25 à 56¼.

Toronto xd. — 50 à 106, 25 à 105 5-8, 10 à 106½.

Iron Common. — 50 à 22¾.

Twin City, xr. — 100 à 111 5-8.

Toledo Rwy. — 85 à 35, 15 à 33¼, 25 à 35.

Dominion C. — 75 à 80.

Bank of Tor. — 3 à 228.

Street Bonds. — 9000 à 102¼.

Coal Prefed. — 25 à 115¾.

Halifax xd. — 25 à 103, 7 à 103.

Textile Bonds. — $75 à 87A.

Mont. Power. — 25 à 92, 10 à 92 1-8, 338 à 92, 100 à 92¼.

Scotia Prefed. — 3 à 114, 2 à 114.

COTES

L. Woods Common. — 103.

Sao Paulo Bonds. — 94¾.

West India Elec. — 53, 50.

Textile Pref. — 88.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Detroit. — 50 à 94, 100 à 94, 100 à 94, 100 à 94, 25 à 93 7-8, 25 à 93 7-8, 2 à 94.

Twin City Rts. — 20 à ½, 100 à ½, 15 à 5-8.

Iron Com. — 25 à 22 5-8, 10 à 22 7-8, 75 à 22 5-8, 25 à 22¾, 25 à 22¾, 25 à 22¾.

Mtl. Power. — 75 à 92¼, 15 à 92¾, 25 à 92¼, 100 à 92¼, 200 à 92½, 25 à 92¼, 125 à 92 1-2, 25 à 92 5-8, 75 à 92¼, 50 à 92¾, 50 à 92 5-8, 25 à 92¾.

Scotia. — 25 à 56.

L. Woods. — 150 à 101¼, 25 à 101¼, 25 à 103, 25 à 104, 50 à 105.

Iron Bds. — 2000 à 87¼, 1000 à 87¼, 2000 à 87¼, 1000 à 87¼.

L. W. Pfd. — 100 à 113, 100 à 113, 5 à 113.

Mtl. Street. — 25 à 223¾, 50 à 223.

Tex. pfd. — 5 à 88, ¼ à 85, 13.33 à 85.

Mtl. Tel. — 35 à 162, 4 à 162, 41 à 162

Bk. of Mtl. — 6 à 252¼.

Sao Paulo Bds. — 2000 à 94¼.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 17 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clô.	VALEURS	Ouv.	Clô.
Am.Car F.	34¾	35¼	K. & Tex C.	28	28¾
" prf.	.....	.....	" prf.	63	63¾
Am. C. Oil	.....	.....	La. & Nash.	147¾	148¾
Am. L. Co.	48	48¼	Mann. Elev	164¾	164½
Am. Smel. Co.	116¾	118	Metropolit.	124¾	124¾
Am. Sugar R.	136¾	137	N.Y.C. & H.	143¼	145
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Norfolk & W	82	82¾
" prf.	.....	.....	N.Y.Ont & W	51	51
Bal. & Ohio.	111½	111¾	N. Lead. Co.	44½	46
" prf.	.....	.....	Pac. Mail	.....	47
C. R.	.....	68¾	Penn. R. R.	139¾	140
Ch. & Al. Co.	.....	.....	P. S. com.	.....	.....
Can. Pac.	150¾	152	Peoples Gas	102¾	103¾
Ches. & Ohio	.....	.....	Phil. & R.	97¾	99½
C. & N. W.	193½	194	[illegible]	.....	.....
C.M.& St. P.	176¼	177¾	" 1st prf.	.....	.....
C. R.I. & Pac.	.....	.....	R. I. com.	29¼	31¼
[illegible]	.....	.....	R. R. com.	.....	.....
C. G. N. Y.	193	193	South Pac.	63¼	64¼
Col. F. & I.	44¼	44¾	Ten. C. & I.	84¾	86
C.C.C.& St. L.	98¾	98¾	Texas Pac.	33¾	34¾
D. L. & W.	.....	.....	Twin City	113	113
Del. & Hud.	187¾	189¾	U. S. L. Co.	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	" prf.	.....	.....
D. & R. G.	88¾	88¾	U.S. S. com	30¾	31¼
D. S. S. & Atl.	14	14	" prf.	97¾	99½
" prf.	.....	.....	U. S. R. com	38	38
Erie Rail.	42	42¾	U. Pac. com	126½	127¼
" I. prf.	67¾	68¾	" prf.	.....	.....
" II prf.	.....	.....	Wabash	19¼	19¾
Great W.	19¼	19¾	" prf.	.....	.....
Gen. Elec.	174¾	174¾	West. U. Tel	94	94
Hock. Vall.	.....	.....	Wis. C. com	24	24
Ill. Cent.	166	167¾			

Prêts à commencer les affaires à 8 heures a.m. précises.

W. H. Scroggie

LIMITEE

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

LA VENTE A ESCOMPTE

POUR CAUSE DE MODIFICATIONS

Nous ajoutons, tous les jours, de nouveaux items à notre assortiment—et nous recevons constamment de nouvelles marchandises. Chaque jour nous offrons une ligne de marchandises ou plus à un plus fort escompte. De sorte que si les ventes à escompte vous intéressent, vous êtes servis à souhait.

ETES-VOUS A COURT DE TOILE ?

Voici une occasion de vous en procurer.

Tous les prix réduits sont sujets à des escomptes, excepté là où l'on en a décidé autrement.

Très grandes serviettes en toile ouvrée ourlées complètement blanchies, 20 x 42 pouces. Prix ordinaire, 30 cents chacune ; pour 22c

Serviettes en toile ouvrée ourlées, complètement blanchies, de très bonne qualité, 18 x 36 pouces. Prix ordinaire, 19 cents chacune ; pour 17c

Serviettes en toile ouvrée ourlées, complètement blanchies, bordures rouges, 17 x 31 pouces, valant 15 cents chacune ; pour 12c

Serviettes en toile blanchie sur l'herbe, très bien ourlées, prêtes à servir, bordure bleue et rouge, convenables pour hôtels, 20 x 30 pouces. Prix ordinaire, 12½ cents chacune; pour, net 10c

Serviettes en toile blanchie, bordure rouge, bouts frangés ; 20 x 40 pouces. Prix ordinaire, 15 cents chacune ; pour 12½c

Toutes les serviettes en pure toile ouvrée blanchie, bouts frangés, bordure rouge, 20 x 40 pouces. Prix ordinaire, 16 cents ; pour 14c

Serviettes en toile ouvrée très pesante non blanchie, bouts frangés, bordure de fantaisie, 22 x 44 pouces. Prix ordinaire 20 cents chacune ; pour 17½c

Serviettes en toile ouvrée blanchie de bonne qualité, ourlées, bordure rouge, 19 x 35 pouces. Prix ordinaire 18c chacune, pour. 15c

Serviettes beiges pour bain, avec centre ; 14 x 34 pouces. Prix ordinaire 10c, pour. 8c

Grandes serviettes de bain, beiges, avec centre rouge rayé, 19 x 44 pouces. Prix ordinaire 15c, pour. 13c

Serviettes de bain de fantaisie de très bonne qualité, 19 x 39 pouces. Prix ordinaire 22c, pour. 19c

Serviettes de bain beiges de bonne qualité, centre à raies rouges, 23 x 46 pouces. Prix ordinaire 30c chacune, pour. 27½c

Serviettes de bain beiges unies, qualité très pesante, avec raies blanches au centre, grandeur 24 x 50 pouces. Prix ordinaire 50c chacune, pour. . . . 47½c

Nattes de bain de fantaisie, grandeur 22 x 32 pouces. Prix ordinaire 40c chacune, pour. 35c

Nouvelles nattes de bain, roses, vertes et bleues ; grandeur 23 x 40 pouces. Prix ordinaire 65c, pour. 59c

Nattes de bain de fantaisie, pesantes, vert et blanc, jaune et rouge, grandeur 23 x 42 pouces. Prix ordinaire 85c, pour. 75c

Nattes de bain de couleur, bonne grandeur, très belle qualité, grandeur 28 x 46 pouces. Prix ordinaire $1.35 chacune, pour. $1.25

Nattes de bain, très grandes, très pesantes, centre de fantaisie, rose, bleu et vieil or. Grandeur 30 x 50 pouces. Prix ordinaire $2.75, pour. $2.50

Vêtements Confortables pour Hommes

D'apparence légère et fraîche, ils sont ce qu'ils paraissent.

Pantalons de sortie en duck blanc, pour hommes et jeunes gens, style moderne, avec ganses à ceinture et bords relevés sur le pied. Grandeur de 29 à 42 pouces, mesure de taille. Prix spéciaux, de 98c à $1.25

Vestes lavables d'été pour hommes, dans une infinité de dessins variés ; rayés, à carreaux et à dessins. Toutes les grandeurs, pour les petits, les jeunes et les hommes. Prix spéciaux, 98c à $2.75

Quelques-uns seulement de ces populaires costumes de sortie à deux pièces en homespun ; habit et pantalonn ; simple ou double parement ; aussi quelques-uns de style Norfolk. Assortiment complet de grandeurs. Valeur régulière, $11.00. Prix spécial $7.25

Nous venons de recevoir 500 pantalons pour hommes, de styles divers, rayé médium et très fin. Convenables pour le soir et usage général. Valeur régulière $4.00. Prix spécial mardi $2.98

Les Plus Hautes Valeurs en Chaussures

DURANT CETTE VENTE A ESCOMPTE.

33 1-3 d'escompte sur la ligne des souliers Oxford, en chevreau chocolat, de $1.45, pour dames, descend le prix de vente net à. 99c

Ceci représente un petit lot de très beaux souliers découverts Oxford, Blucher en chevreau chocolat ; insertion de vesting de fantaisie sur le coup de pied; semelles légères et flexibles ; talons moyens ; pointe de la chaussure plutôt étroite ; points : 4 et 5 seulement. Bonne valeur véritable à $1.45 ; mardi, tel qu'indiqué, 33 1-3 pour cent, faisant le prix net à. 99c

EPICERIES—DES RENOUVELLEMENTS CONSTANTS TIENNENT L'ASSORTIMENT TOUJOURS FRAIS.

Items intéressants pour mardi, jour d'occasion.

	Régulier	Mardi		Régulier	Mardi
Pois Log Cabin, Little Gem.	12½c	10c	Nestle's Milk Food. . . .	45c	38c
Fromages "Golden Key," dans des boîtes plates de 1 livre.	40c	35c	3 bouteilles d'Extraits Strathcona.	30c	25c
3 paquets glaces préparées.	30c	25c	3 paquets poudre à gelée. .	30c	25c
Chocolat non sucré de Baker.	25c	20c	Avoine roulée Strathcona, 7 livres.	35c	25c
Essence de café de Lipton.	20c	15c	Cire paraffine, morceau 1 livre.	15c	12½c
3 livres pois fendus. . . .	15c	10c	Ice Castle Haddies. . . .	12½c	10c
5 livres riz du Japon. . .	30c	25c	Pommes, canistre d'un gallon.	25c	17c
			8 barres de savon de blanchisserie.	35c	25c

18 LIVRES DE TRES BON SUCRE GRANULE. $1.00

LA MEILLEURE QUALITE DE GINGEMBRE CRISTALISE DE LIPTON, LA LIVRE. 25c

CAFE, MARQUE STRATHCONA A 30c, EN BOITES D'UNE LIVRE CHACUNE. 27c

BACON DESOSSE, MARQUE STRATHCONA, LA LIVRE 17½c

JAMBONS, MARQUE STRATHCONA, LA LIVRE. 17c

ENFANT PRODIGE

Edmond Houle, de Saint-Valère de Balstrode, âgé de vingt ans.

TAILLE PHENOMENALE

Une attaque de coqueluche, contractée à l'âge de deux ans, paraît avoir paralysé sa croissance.

DESCRIPTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Clotilde de Horton, 26 — La paroisse de Saint-Valère de Bulstrode possède dans son sein un personnage intéressant dans la personne d'Edmond, fils de Jules Houle.

Ce jeune homme est âgé de vingt ans, étant né en 1885 dans le mois de janvier.

A sa naissance il pesait onze lbs et jusqu'à l'âge de 2 ans il semblait se développer d'une manière normale, alors qu'une maligne attaque de coqueluche le rendit bien malade pendant un an.

Depuis cette époque, il a toujours joui d'une bonne santé, mais n'a pas ou

PRESQUE PAS GRANDI,

Comme on peut en juger par ses proportions actuelles.

Voici ces proportions : taille, 40 pouces de hauteur ; groseur à la ceinture, 32½ pouces ; à la poitrine, 31 pouces ; sur les épaules, 39 ; longueur du corps, 24 pouces ; des jambes, 16 pouces ; des bras, 17 pouces ; de la plante des pieds, 8 pouces ; grosseur de la tête, 22 pouces ; du cou, 13 pouces. Son apparence est assez bonne. Il est très gras, son oeil est assez vif et brillant. Il est amusant de le voir courir. Par suite d'une affection du cuir chevelu, le dessus de la tête est presque dénudé, ce qui lui donne un air vieillot, mais rien dans sa figure ne semble indiquer qu'il ait vingt ans. Sa figure est absolument imberbe.

Edmond Houle, dont la taille est phénoménale.

Sous le rapport de l'intelligence, il semble que chez ce jeune homme, les causes qui ont arrêté sa croissance corporelle ont agi en même temps sur son développement intellectuel, car ses parents disent que malgré des années et des années d'essai, ils n'ont pu parvenir à lui faire apprendre ses prières, pas même l'oraison dominicale ou la salutation angélique. A lui parler, toutefois, on serait porté à croire que la chose eut dû être possible, mais il n'y a aucune raison de douter de l'affirmation de son père et de sa belle-mère qui semblent avoir pour cet enfant toute l'affection désirable et en prendre le plus grand soin.

L'enfant parait quelque peu timide, mais le fait de s'intéresser à lui le rend heureux, et il semble prêter beaucoup d'attention à ce qui se dit autour de lui.

SES PARENTS

Son père, M. Jules Houle, et sa défunte mère, Eloïse Guillemette, sont de taille normale, ainsi que son grand-père qui est âgé de 75 ans.

Il a un frère propre qui est grand et bien constitué, et trois frères et trois soeurs consanguins, aussi de taille ordinaire et normale.

LA MODE DU JOUR

Cette si simple et pourtant si jolie robe est en toile de "boucher" d'un vert clair. La jupe est plissée tout autour et garnie de velours noir étroit et d'appliqués d'épaisse dentelle blanche, de même que le corsage.

A QUEBEC

La Saint-Jean-Baptiste — La Fête-Dieu—Le camp de Lévis—Nouvel Hôtel—Disparition expliquée—Etc

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 26. — C'est aujourd'hui, que la Saint-Jean-Baptiste a été fêtée dans la patriotique et française cité de Champlain. La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a entrepris cette année, l'organisation de la célébration de notre fête nationale. Nous avons déjà donné le programme de cette célébration. On en trouvera dans une autre colonne, un compte rendu.

—Par une température idéale, les fidèles ont célébré hier d'une façon grandiose, la Fête-Dieu.

Dans toutes les paroisses, sauf la Haute-Ville, on a fait de magnifiques processions auxquelles les fidèles ont pris part en grand nombre. On avait rivalisé de zèle pour faire des reposoirs splendides.

—Les promoteurs de la ligne directe de steamers entre Québec et Liverpool auront aujourd'hui une entrevue avec les commissaires du port afin de discuter avec eux les offres faites par ces derniers à la "Quebec Transportation Company."

—Le nouvel hôtel du lac Saint-Joseph sera inauguré le premier juillet. M. Thomas Shallow en est le gérant.

—Le nommé Sanschagrin, qui avait quitté le bateau où il travaillait, en rade de Québec, fait, dit-on, partie du cirque Lemon.

—Le nommé Patrick Pinford, qui a été arrêté pour avoir volé des effets appartenant à sa maîtresse de pension, Madame Cants, rue Saint-Nicolas, a plaidé coupable samedi. Il a été condamné à six mois de prison.

—Une femme de la rue d'Aiguillon s'est ébouillanté les mains, samedi, en renversant sur elle le contenu d'un vase rempli d'eau bouillante. Sa fille, âgée de dix-sept ans, qui était près d'elle à ce moment, s'est aussi brûlée affreusement la figure.

—On a terminé la construtction du pont de la rivière Chaudière, sur lequel passera le chemin de fer qui doit relier le chemin de fer de la rive sud au pont de Québec.

—Durant la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont pénétré dans le presbytère du curé Gosselin, à Charlesbourg.

Ce dernier, réveillé par des bruits insolites, a mis les voleurs en fuite. Ceux-ci n'ont pu enlever qu'un portemonnaie contenant quelques piastres. M. le curé Gosselin est venu déposer une plainte à ce sujet, à la cour de police.

LACHUTE

Mardi et mercredi, toute la population catholique de Lachute était en joie. Nous attendions l'arrivée de Monseigneur Bruchési. Dès 3 hrs p.m., mardi, une foule considérable se tenait aux abords de l'église pour acclamer Sa Grandeur. Vers 4 hrs, Monseigneur arrive, accompagné de plusieurs prêtres et fait son entrée triomphale au milieu de nous. Monseigneur fit une petite allocution dans laquelle il manifesta sa surprise de voir un bon nombre de Protestants prendre part aux cérémonies de notre culte. Il y eut des prières pour les morts et la foule se dissipa pour revenir vers les 7½ hrs p.m., au couvent, où il y eut bénédiction du magnifique édifice que font construire actuellement les R. des Soeurs de Ste Croix. Nouvelle allocution par Sa Grandeur qui rappela à tous l'importance de cette maison dans Lachute.

Il parla du rôle précieux que ces Révérendes Soeurs auraient à remplir auprès de nos enfants et des parents.

La cérémonie se termina par une visite spéciale de tous les petits enfants à Sa Grandeur qui leurs distribua une médaille souvenir de sa visite pastorale. Le lendemain matin, Monseigneur dit sa messe à 6½ heures et un grand nombre de personnes vinrent recevoir la sainte communion des mains de Sa Grandeur.

A 8½ heures, Monseigneur administra le Sacrement de Confirmation à un grand nombre de garçons et filles.

—Madame F. Villeneuve, de Sainte-Anne-des-Plaines est au milieu de nous en promenade chez sa fille, l'épouse du Dr A. A. Gauthier.

SAINT-AIME

La distribution solennelle des prix aux élèves du collège Saint-Joseph de Saint-Aimé a eu lieu mardi. La cérémonie s'est faite sous la présidence du Rév. O. Leduc, ayant à ses côtés le Rév. J. B. Nadeau, vicaire et M. L. P. P. Cardin, député provincial du comté de Richelieu.

Un joli programme musical a été exécuté par les élèves. Les prix spéciaux étaient beaux et nombreux. Mentionnons entre autres: $5 en or, prix d'honneur présenté par le Rév. O. Leduc, curé de Saint-Aimé, Jécerné à M. Azarias Durocher, de Saint-Michel; $3 en or. Prix d'instruction religieuse, offert par le Rév. F. H. Collerette, curé de Cap Pelé, M.B., mérité par M. H. Morin, de Saint-Paul. Une montre en argent, prix de politesse, offert par M. Chênevert, du "Courrier de Sorel", mérité par Ed. Gingras, de Gardner Mass. Médaille d'or, prix d'élocution française, présenté par M. Armel Audet, M. P., de Fall River, mérité par Hilaire Lafleur, de Saint-Aimé. Comme il serait long d'énumérer toutes les récompenses décernées aux élèves disons tout de suite que l'année académique 1904, 1905 a été un véritable succès sous tout les rapport. Le nom d'élèves inscrits a été de 202 et ce nombre ne peut qu'augmenter sous la haute direction du Rév. Frère Michel, C. S. C., supérieur de la maison. Trois élèves sont sortis cette année avec un diplôme commercial: ce sont MM. Hilaire Lafleur, de St Aimé, 1er degré, avec grande distinction; D. Caplette, 2e degré, avec distinction; A. De Tonnancourt, 2e degré, avec distinction.

Le plus haut degré de perfection dans la fabrication scientifique de savon est atteinte dans le

SUNLIGHT SAVON

Chaque ingrédient est éprouvé et chaque opération de fabrication est surveillée avec soins. Le résultat est un savon possédant de grands pouvoirs de nettoyage, quoique tout à fait incapable d'injurier les tissus ou les mains. Essayez Sunlight. 1118p

Lever Brothers Limited Toronto

"Fabriqué au Canada"

Cacao Perfection de Cowan

(Etiquette Feuille d'Erable)

ABSOLUMENT PUR, TRES NUTRITIF ET TRES DIGESTIBLE

The Cowan Co., Ltd., Toronto. 192-1n

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

Une infusion de trois minutes en démontrera la supériorité sur tout autre thé. Rendez-vous-en compte.

A Vendre par tous les Epiciers de Premier Ordre.

NE VOUS INQUIETEZ PAS

SIROP D'ANIS GAUVIN

du sommeil et de la santé du Bébé si vous lui faites prendre

Du Sirop d'Anis Gauvin

La première dose soulage et fait disparaître les douleurs et procure un sommeil ABONDANT et FORTIFIANT.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

146 Suite

—C'est bien, nous compterons désormais sur ton dévouement.

—Et vous aurez raison, monsieur.

Ah ! ma doué, je m'aperçois qu'il est plus profitable de servir les braves gens que les gredins !

Après une pause, l'usinier conclut :

—Maintenant, mes amis, je vais m'occuper de Mme de Chandenay, je vais la préparer à revoir sa fille.

Daniel, je vous confie Marie-Louise. Vous vous entendrez ce soir avec Mlle Deval pour aller tous trois à Paris un de ces jours très prochains.

Il faudra munir Marie-Louise de tout ce qui lui est nécessaire dans sa nouvelle situation, sans regarder à la dépense.

Nous sommes tous riches, Dieu merci !

—Nous achèterons un magasin tout entier ! répliqua l'officier exultant de joie.

—Il ne faudra pas oublier, mon père, d'acheter aussi les Bruyères, dit la jeune fille en interrogeant l'usinier d'un regard tendre.

—Oui, mon enfant, Me Bataille s'en chargera.

Si toutefois vous pouvez retrouver l'Ours, mon cher maître, acheva-t-il en se tournant vers le vieillard.

—Je l'espère, repartit simplement celui-ci.

Je vais m'occuper, dès demain, de tout cela ; la liquidation d'abord, les achats ensuite.

Puis tous les assistants sortirent du salon et se dirigèrent vers le perron, laissant Paul Simant monter seul au premier étage où souffrait la pauvre Marthe.

L'après-midi touchait à sa fin, le médecin d'Auray revint, comme il l'avait promis, visiter la malade et lui poser des ventouses scarifiées.

Cette médication énergique provoqua quelque soulagement à la malheureuse femme.

Elle se trouva tout de suite moins oppressée, moins fiévreuse.

Paul Simant voulut profiter de ces instants de répit pour la préparer doucement à l'événement extraordinaire qui allait s'accomplir.

Il s'assit près du lit, et avec des ménagements extrêmes, il lui apprit la vérité.

Vingt minutes plus tard, Marie-Louise de Chandenay se trouvait dans les bras de sa mère.

La scène fut poignante jusqu'à l'indicible.

—Maintenant je puis mourir tranquille, heureuse même, dit la malade, j'ai retrouvé les deux êtres chers à qui j'avais donné tout mon coeur, toute ma vie !

—Oh ! mère, tu vivras, s'écria Marie-Louise, il le faut !

Paul Simant, désireux de mettre un terme à ces émotions trop violentes, dut conseiller à la malheureuse femme de se reposer un peu.

—Marie-Louise, dit-il à sa fille, viens, mon enfant, j'ai à te parler de choses très urgentes et il faut éviter de fatiguer notre chère malade.

Mais la jeune fille refusa très énergiquement de quitter le chevet de sa mère.

—C'est à moi, dit-elle, qu'il appartient avant tout le monde, de soigner maman !

L'exquise créature resta en effet toute la soirée et même une partie de la nuit près du lit, où vint la remplacer au petit jour l'excellente Marguerite Deval.

Me Bataille était reparti pour Auray, pressé de mettre l'héritière de Mme de Kerleven en possession de ses biens.

Il était six heures du matin à peine, lorsque Roger, qui faisait sa ronde accoutumée autour du château, en compagnie du Canard, s'arrêta, comme cloué sur place par une épouvante soudaine.

Les deux compagnons se trouvaient alors près de la façade antérieure, ils regardaient sans oser s'approcher d'abord.

Un homme gisait là, sur le dos, les bras écartés en croix, les deux jambes repliées sous le corps.

Le garde fit enfin quelques pas en avant, se baissa vers le corps inerte, et tressaillit violemment.

—Lui, lui ! fit-il tremblant d'horreur et de pitié tout à la fois.

—Il s'est suicidé probablement ! émit Yves Kardec.

Ils venaient de reconnaître Jacques de Roberville.

Le misérable, en voulant retourner vers la fenêtre, n'avait pu faire la moitié du dangereux mouvement nécessaire à ce terrible trajet.

Il avait été précipité dans le vide ; ses reins et ses membres s'étaient brisés sur le sol.

Depuis cinq à six heures, il demeurait là, vivant encore, mais en proie à des souffrances atroces, dans l'incapacité la plus absolue de remuer.

Il agonisait. Seuls, ses yeux semblaient vivre encore ; un souffle court, très faible, sortait de ses lèvres exsangues et desséchées, son visage était empreint d'une lividité terreuse.

Le garde, en proie à une émotion indicible, envoya le Canard vers le château pour y chercher du secours.

En quelques minutes, Paul Simant et Daniel arrivèrent, guidés par le Breton.

Et devant l'horrible spectacle, ils sentirent une immense pitié les envahir.

PERE ET FILLE

—Il faut essayer de le sauver, fit généreusement Paul Simant, s'il en est temps encore. Peut-être pourrrions-nous le transporter?...

Il s'interrompit net.

Le mourant prononçait d'une voix éteinte quelques mots entrecoupés, à peine intelligibles.

—Non... Laissez-moi... mourir... ici... c'est fini... bientôt...

Puis un dernier éclair de haine passa dans ses prunelles déjà vitreuses.

—Vengé !... balbutia-t-il. Vous ne saurez... rien... jamais !...

Dans un dernier souffle, il articula difficilement encore:

—Jamais !... jam...

Et son regard s'éteignit tout à coup, son corps mutilé se figea dans l'immobilité éternelle.

—C'est la justice immanente ! murmura Paul Simant d'un ton pénétré.

Jacques de Roberville était mort.

Et Georges de Chandenay vivait, ayant enfin retrouvé sa femme et sa fille.

Fin de la troisième partie

EPILOGUE

Près d'une année s'était écoulée depuis que Jacques de Roberville avait fini ses jours si tragiquement, au cours de sa dangereuse tentative d'évasion.

Le château de Chandenay dressait toujours sa masse imposante, au-dessus de la colline qui domine la jolie vallée de Tré-Auray.

Mais l'antique demeure n'avait plus cet aspect morne et sévère d'autrefois; une vie intense l'animait. Sous le clair soleil de cette fin de mai, on voyait aller et venir ses habitants et le nombreux personnel qui les servait.

Il était dix heures du matin. Roger l'intendant, vint frapper à la porte du pavillon qu'il avait si longtemps occupé.

Une tête brune, ébouriffée, se montra bientôt à la fenêtre du premier étage.

—Bonjour, Yvonne, fit gaiement le vieillard, Yves est-il encore là ?

—Non, monsieur Roger, ce cher Canard de mon coeur est allé jusqu'à la villa des Bruyères pour voir M. Tonio, qui était parti depuis plus de deux heures.

Ils doivent s'entendre pour se rendre ce matin à Auray, où ils vont recevoir la nouvelle voiture de Mme la vicomtesse.

—Ah ! très bien; je vais aller les rejoindre.

Yves a-t-il amené un cheval?

—Je ne crois pas, il a sans doute compté sur vous pour cela.

—Bien, je vais prendre Noiraud.

Et l'intendant se dirigea vers les écuries, sella en un tour de main son ecellent petit cheval breton, puis, le tenant par le bridon, il partit d'un pas encore alerte pour son âge.

Il se rendait à la coquette maison, récemment construite sur l'ancien emplacement de la masure jadis occupée par la Fée des Bruyères. Tonio Viala en était devenu possesseur, de par la volonté du vicomte de Chandenay, mais ne l'habitait pas encore.

Bien des événements s'étaient produits depuis un an.

La pauvre Marthe, trop épuisée par d'anciennes et longues privations, n'avait pu résister à la congestion pulmonaire dont elle était atteinte.

Huit jours après avoir retrouvé sa fille, elle expirait dans les bras de son mari, entourée de Marie-Louise, de Marguerite Deval, de Daniel, de M. Ledru, arrivé la veille à Chandenay, et de l'excellente Gertrude.

Ce fut un nouveau coup très douloureux pour le pseudo-Paul Simant.

Les obsèques terminées, il voulut retourner à Paris pour distraire son esprit du profond chagrin qui le hantait.

Le château redevint à peu près désert.

Seuls, Roger et le Canard y demeurèrent pour surveiller certains travaux de réparations urgentes, ordonnés par l'usinier.

Ce dernier réussit enfin, après quelques jours d'abattement, à ressaisir l'activité coutumière de son esprit.

Et, sur les conseils réitérés de Me Bataille et de M. Ledru, il entreprit toutes les importantes démarches nécessaires pour rentrer en possession de sa personalité et de son véritable état civil.

Pendant ce temps, le notaire liquidait la succession de feu Mme de Kerleven, suivant les désirs exprimés par la mourante.

Mais il le fit en partie au profit de Marie-Louise, qui son père, redevenant héritier par suite de la reprise de son titre, voulut cependant abandonner par donation, la moitié de sa fortune.

Puis des mois passèrent; et le noble vicomte consentit enfin à combler les voeux de la douce Marguerite Deval, en même temps que ceux de Daniel Terrien, dont l'impatience amoureuse devenait maladive.

Le même jour, on célébrait à Saint-Ambroise deux grands mariages:

M. de Chandenay s'unissait à Mlle Marguerite Deval, et le commandant Daniel Terrien épousait Marie-Louise de Chandenay.

Il y eut une fête magnifique à l'usine de l'avenue Parmentier, dont les nombreux ouvriers de l'industriel devaient garder toujours le souvenir. Les libéralités de leurs patrons, en ce jours mémorable, les attachèrent pour toujours à ces deux hommes généreux.

L'antique et noble famille de Chandenay, ainsi reconstituée par des éléments nouveaux permit, à l'existence si tourmentée jadis de ceux qui la formaient de se régulariser.

Le commandant Terrien, ayant obtenu d'entrer au grand état-major, à Paris, put fixer sa résidence dans cette ville.

Il s'en fut habiter avec sa belle jeune femme un coquet appartement du boulevard Malesherbes: véritable nid d'amoureux très riches.

Quant au vicomte de Chandenay et sa femme, ils conservèrent, de même que M. Ledru, leurs appartements de l'avenue Parmentier.

Puis le vieil industriel déclara vouloir se retirer tout à fait, abandonnant comme complément de dot à sa chère nièce Marguerite, sa part de bénéfices dans l'usine.

Georges de Chandenay s'adjoignit alors un sous-directeur de valeur, largement appointé, afin de pouvoir prendre, de temps à autre, quelques semaines de loisir.

Ainsi, l'été venant, toute la famille devait se réunir au chateau de Chandenay, pour y passer ses vacances en commun.

Chacun y avait ses appartements, y compris M. Ledru qui, lui, manifestait l'intention de rester, durant six mois de l'année, dans ce domaine magnifique.

Il y avait maintenant des chevaux dans les écuries, des voitures sous les remises; des domestiques, trois jardiniers occupés à l'entretien des jardins et du parc, des gardes dans les bois.

D'autre part, Georges de Chandenay, d'accord avec son gendre Daniel, s'était occupé charitablement de la veuve et de l'enfant du malheureux Jacques de Roberville.

Marcelle et sa fille furent assurées, leur vie durant, d'une pension alimentaire, s'élevant à la somme annuelle de dix mille francs.

Ce n'était certes pas, pour la femme ambitieuse qui, indirectement, avait été l'instigatrice des crimes du coulissier, la fortune si âprement convoitée jadis.

Elle ne pourrait vivre au sein du luxe dont elle avait si longtemps rêvé, voulant en faire le premier besoin de son existence.

C'était au moins l'aisance assurée largement.

Et la malheureuse femme, touchée de la générosité de ses parents alliés, comprenant trop tard enfin ses erreurs de conduite, résolut de vivre dans l'oubli. Elle voulut élever son enfant de façon à en faire, dans l'avenir, une femme honnête et plus sérieuse qu'elle n'avait été.

D'autre part encore, Yves Kardec, ou plutôt le Canard, doté d'une vingtaine de mille francs par Georges de Chandenay, en récompense de ses services, venait d'épouser à Auray la sémillante Yvonne de ses rêves.

Le cabaret du "Cheval-Blanc", mis en vente, avait été racheté comptant par Pitois, l'ancien gendarme retraité.

Et le second intendant du château, admirant sans cesse sa jeune femme, du regard malin de ses gros yeux ronds, s'était empressé de venir prendre possession du pavillon de Roger et de son emploi nouveau.

Il y était à peine installé depuis quelques jours que, parcourant un matin le domaine, en compagnie de Roger, les deux hommes s'arrêtèrent surpris, en arrivant devant la masure des Bruyères.

Assis près de l'habitation, sur le bord du chemin, un jeune homme de dix-sept ans environ, pleurait à chaudes larmes, la tête dans ses mains.

—Eh ! mon garçon, quel chagrin avez-vous donc ? demanda Roger, d'un ton bienveillant.

—Ah ! monsieur, je pleure de voir cette maison abandonnée.

A suivre

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

"LE CHARLEROI", chapeau français, est fin, durable, flexible, élégant. Demandez-le. En vente chez tous les chapeliers.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Suite de la page 8

m'adressait l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec, au moment où nous nous mettions à table, M. le premier ministre me demandait en effet si j'allais encourager l'oeuvre des Ecoles Ménagères. A cette question, je réponds, sans hésiter que je dépose dès ce soir entre les mains de la présidente des dames patronesses, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, la somme de $200, pour l'oeuvre des Ecoles Ménagères de Montréal. J'espère que le gouvernement de Québec fera dix fois plus et je battrais des mains à sa générosité.

"Lorsque les patriotes de 1834 fondaient l'Association Saint-Jean-Baptiste, ils songeaient à unir les Canadiens-français pour la défense de leurs droits les plus sacrés. Mais aujourd'hui, les temps et les circonstances sont bien changés ; nous jouissons d'une liberté absolue, sous le drapeau britannique. Pas un seul pays au monde, probablement, ne peut donner spectacle semblable à celui dont nous avons été témoins ce matin au pied des autels où l'Eglise et l'Etat s'étaient agenouillés. C'est que, ensembles, l'Eglise et l'Etat, nous avons les mêmes espérances et les mêmes aspirations.

"On a compris que l'Association Saint-Jean-Baptiste devait faire autre chose que de préparer les esprits à la lutte ; ce temps-là est passé. Elle a songé à faire des oeuvres sérieuses et pratiques. Elle a d'abord institué des cours gratuits au Monument National, puis une Caisse Nationale d'Economie. Les Dames se sont jointes au mouvement, et aujourd'hui on veut créer des Ecoles Ménagères. C'est une oeuvre belle et éminemment pratique.

"On rapporte qu'un brave homme en lisant les articles publiés dans les journaux à ce sujet disait : "Tant mieux, je vais envoyer mes garçons à ces écoles, et j'irai moi-même". On lui fit remarquer que ces écoles étaient pour les femmes seulement, mais on ajouta qu'il ne tarderait pas à en profiter lui-même et ses garçons. Et c'est juste.

"Ce que je pense de l'oeuvre des Ecoles Ménagères ?...

"Les Dames patronnesses savent l'accueil qu'elles ont reçu de moi lorsqu'elles sont venues me parler de cette belle oeuvre. Mes sentiments sont toujours les mêmes.

"L'établissement officiel de ces institutions ici, ne doit pas nous faire oublier que nous avons déjà un grand nombre d'Ecoles Ménagères dans la Province de Québec.

Je viens de parcourir un grand nombre de campagnes. Toutes nos familles de fermiers, d'habitants, constituent de véritables écoles ménagères. La femme du cultivateur canadien a tous les traits de la femme forte telle que décrite dans l'Ecriture. Elle n'a ni domestiques, ni servante, mais elle prend elle-même le soin de son ménage, elle nettoie sa maison, elle met tout propre et à l'ordre ; elle fait le lait, le beurre, le fromage. En un mot elle fait tout ce qui, généralement, on ne sait pas dans les villes. Voilà la véritable école ménagère! La mère de famille canadienne à la campagne enseigne à ses enfants tout ce qu'elle sait. Pour que l'éducation des enfants soit complète, il faut qu'elle soit faite par la mère ; c'est ce que font nos femmes de la campagne.

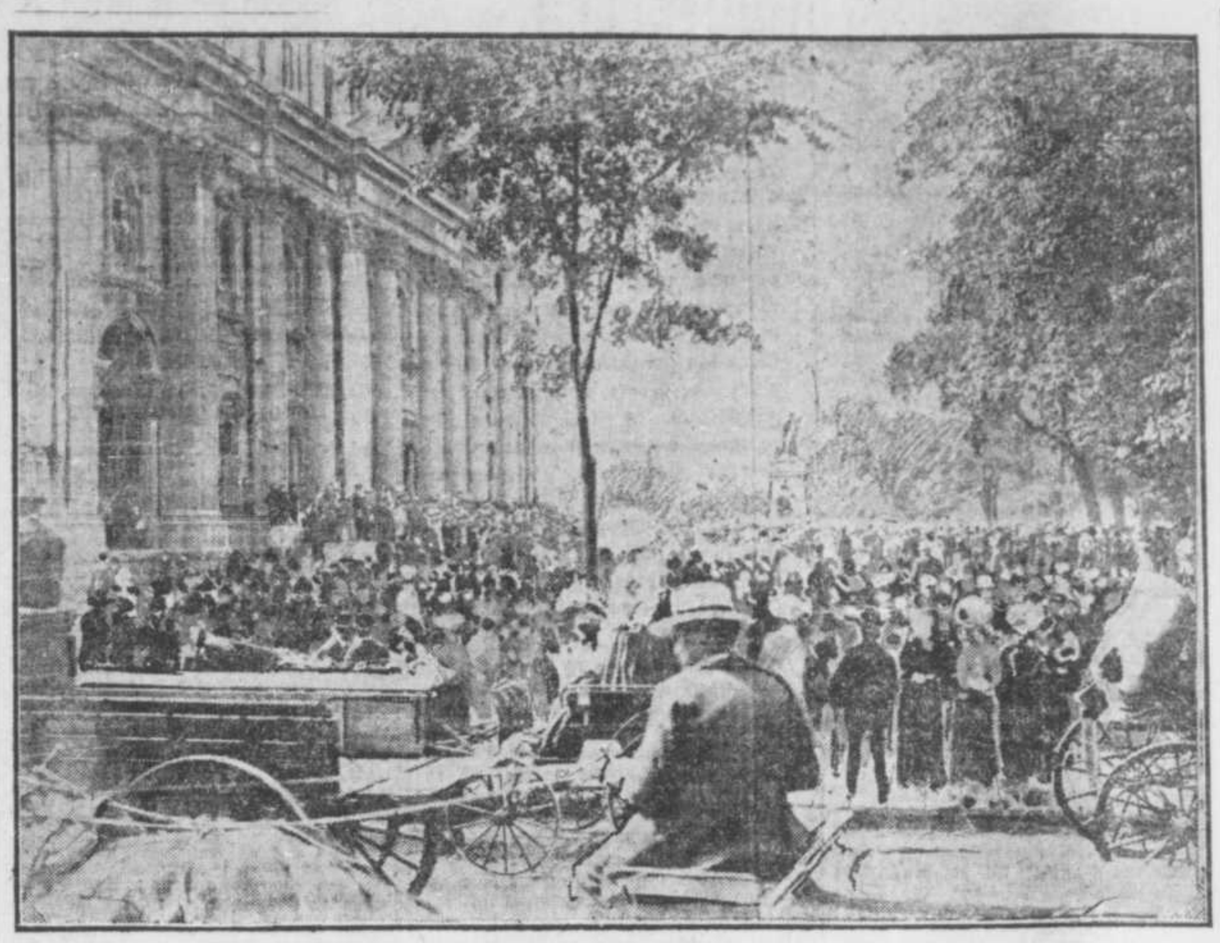

LA FOULE ENCOMBRANT LE PARVIS DE LA CATHEDRALE, A L'ARRIVEE DE LA PROCESSION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, SAMEDI. — D'après une photographie de l'artiste de "La Presse."

"Nos couvents aussi sont des écoles ménagères pour la plupart ; on y donne, dans une certaine mesure, des leçons de cuisine, de tenue de maison et d'économie domestique. En un mot on s'applique dans nos maisons religieuses, à former la femme qui plus tard fera le bonheur du foyer canadien.

"Aujourd'hui on veut procéder d'une façon plus scientifique ; on veut établir ici des écoles comme celles qui font merveille en Europe ; on veut qu'elles soient sous la direction de maîtres habiles et expérimentés. Je souscris de tout coeur à ce projet patriotique. J'espère que ces écoles seront fréquentées avec assiduité ; qu'il n'y aura pas que les journalistes à en sentir toute l'importance, mais encore que les parents se feront un devoir d'y envoyer leurs enfants.

"Et s'il en est ainsi, je déclare sincèrement que la Société Saint-Jean-Baptiste et les Dames Patronesses auront bien mérité de la Patrie."

Un concert-promenade qui se termina tard dans la soirée mit fin à cette jolie fête dont on conservera longtemps un bon souvenir et dont les résultats doivet rendre fiers les organisateurs et les organisatrices de l'Ecole Ménagère.

Durant le banquet et le concert-promenade, un puissant orchestre exécuta, sous l'habile direction de M. Hardy, les morceaux suivants que nous donnons de mémoire : "Marche Joyeuse," Ouverture "Concordia," "Simple Aveu," solo de clarinette par M. Alphonse Hardy, "Fantaisie sur des airs Canadiens," "Menuet Rose," "Fantaisie sur la Fille du Tambour-Major," valse "Sous les Branches," "Fantaisie sur l'air des opéras" de Verdi, etc., etc.

Finalement et pour clore avec un digne enthousiasme cette agréable soirée, un choeur de soixante voix, sous la direction de M. Couture, rendit une oeuvre de Lavallée-Smith, le choeur entraînant de Tremblay "Invocation à Notre-Dame des Arts," et "O Canada," de Lavallée. Le tout avec accompagnement par l'"Harmonie," dont les éloges ne sont plus à faire et que dirige avec tant d'habileté M. Hardy.

Il serait oiseux d'ajouter que convives et promeneurs ont su apprécier à sa juste valeur cette délicate attention des organisateurs et qu'ils se sont retirés enchantés d'avoir pris part à une aussi charmante réunion marquée au coin de la plus grande courtoisie et de la plus franche gaieté.

LES CONVIVES

San Honneur le maire H. Laporte, président général de l'Association Nale, occupait le fauteuil présidentiel à la table d'honneur.

On remarquait à ses côtés Monseigneur Bruchési, Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Monseigneur Racicot, Sir Alexandre Lacoste et Lady Lacoste, l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, l'honorable L.-O. David, l'honorable F.-L. Béique, Mme F.-L. Béique, présidente des dames patronnesses, l'honorable J.-I. Tarte et Mme Tarte, l'honorable juge Loranger, l'honorable juge et Mme Robidoux, l'honorable Louis Beaubien, M. F.-D. Monk, M.P., M. et Mme J.-J. Beauchamp, M. Louis Fréchette, M. J. Copland, président de la Société Saint-Georges, M. J. Curran, président de la société Saint-Patrice, M. Klezskowski, consul de France, M. Camille Piché, M.P., Achille Bergevin, M.P.P., R. P. Bournival, S.J., R. P. Hudon, S.J., l'échevin Lévy et Mme Lévy, l'échevin Couture, M. L.-G.-A. Cressé, ex-échevin, M. Herménégilde Godin, président de "La Presse," M. Art. Gagnon, M. l'abbé F.-A. Baillargé, curé de Saint-Hubert, le Rév. P. Tourangeau, O.M.I., R.-P. Mousseau, M. le chanoine Dauth, M. Thomas Gauthier, M. et Mme L.-E. Beauchamp, M. L.-J.-A. Surveyer, l'échevin S. Vallières, l'échevin G. DeSerre, L.-A. Lapointe, J.-H. Nault, président de la société Saint-Joseph, M. J.-H. Nault, M. et Mme U. Granger, M. Damase Masson, M. et Mme Latourel, Mlle Cressé, M. U.-H. Dandurand, Mlle Laporte, Mlle Cressé, Mlle Godin, Mlle Laberge, Mme C. Laberge, M. l'abbé Félix Cavanagh, M. Christophe Messier, maire de DeLorimier, R. P. Vileneuve, O.M.I., M. l'abbé Victor Geoffrion, M. Jos. Loranger, l'échevin Lemay et Mme Lemay, M. H.-A.-A. Brault, et Mme Brault, M. Philémon Cousineau, et Mme Cousineau, Dr Camille Bernier et Mme Bernier, Ad. Bazin, C.-P. Beaubien Dr Arthur G.-E. Beauchamp, Art. Beauchamp, Nap. Beauchamp, O. Beauchemin, H. Beaudry, J.-A. Beaudry, Désiré Beaudry, Victor Beaudry, Chs. Beaupré, Elz. Bélanger, Louis Belcourt, Ed. Belcourt, A. Bellemare, J. Bergeron, J.-A. Bernard, Geo. Bertrand, J.-P.-L. Bérubé, Marcel Beullac, Pierre Beullac, L.-H. Binette, F.-J. Bisaillons, Hector Bisaillon, W.-E. Blumhart, Art. Boisvert, Léonard Boivin, P. Bonhomme, Urgel Boucher, Etienne Boulet, R. Boulet, Jos. Boutin, Donat Brodeur, J.-A. Brunet, Rodolphe Brunet, Nap. Barbeau, Joseph Bourassa, J.-O. Casgrain, J.-E. Champagne, C.-A. Chenevert, M. Cherrier, L.-E.-A. Cholette, F.-X. Choquet, A. Cinq-Mars, E.-D. Colleret, J.-L. Coutlée, Isidore Crépeau, C.-O. Dacier, A. Daigle, A. Dalbec, J.-H. Domphousse, A. Dansereau, P. Daoust, A. Dastous, O. David, Dr Jean Décary, A. Décary, Hector Décary, E.-R. Décary, J.-B. Deguise, C.-C. Delorme, G. Delorme, L.-A. Delorme, L. de Mury, Cornélius Déom, H.-L. Déry, G. Desaulniers, E. Desbarats, J.-J.-A. Deslauriers, T. Desforges, comte J. de Siéyes, C.-M. Désilets, Denis Désilets, L.-E. Desjardins, E. Desnoyers, R. Desrivières, L.-J.-P. Desrosiers, L. Desrosiers, C. Desautels, J.-P.-A. Des-Trois Maisons, L. Désy, L.-C. de oTnnancour, J.-A.E. Dion, A. Dionne, J.-A. Drouin, G.-N. Ducharme, H. Dufort, H. Dupré, O. Dupuis, P.-N. Durand, Bérubé, Dr E.-P. Lacahapelle.

On remarquait encore: M. Jos. Archambault, R. Archer, J. Asselin, O. Asselin, Paul Amos, Fred. André, Dr G. Archambault, Emile Balète, Thomas Barbeau, A. Barbier, Ed. Barcelo, J. Barclay, Art. Bastien, J.-N. Dupuis, L.-N. Dupuis, M. G. Ecrément, L. Faribault, O. Faucher, Z. Filion, L.-E. Fortier, N. Fournier, A.-P. Frigon, F.-F. Froidevaux, L.-A. Gagner, M.-C. Galarneau, J.-H. Garneau, L. Garneau, E. Gaudet, J.-G.-A. Gendron, F.-A. Généreux, A. Globensky, H. Gohier, R. Gohier, A. Gosselin, J.-O. Gravel, Pierre Gravel, L.-A. Grenier, L.-O. Grothé, Jules Hamel, Ed. Hardy, Emile Hébert, Philippe Hébert, Zéphirin Hébert, Roméo Houlé, Jos. Hudon, J.-E. Huot, L.-A. Hurtubise, Nap. Hamilton, L.-P. Itzweire, A.-L. Kent, H. Labelle, J.-O. Labrecque, Paul Lacoste, A.-D. Lacroix, R. Lacroix, N.-K. Laflamme, Honoré Lafleur, E. Lafleur, C.R., E. Lafond, Eug. Lafontaine, Ed. Laframboise, H.-G. Lajoie, L.-Jos. Lajoie, A. Lamalice, Amédée Lamarche, V. Lamarche, H. Lanctôt, Godfroi Langlois, M.P.P., J.-B. Lapointe, N. Lapointe, J.-N. Laprés, Chs. Laurendeau, Cyr. Laurin, Chs. Lavallée, Dr Laviolette, J.-G. Laviolette, D.-E. Lecavalier, Alphonse Leclaire, Jos. Leduc, E. Lemerise, Em. Lemerise, L.-A. Lesage, F. Letendre, C.-H. Letourneux, J.-V. Lévesque, J.-C.-E. Lévy, J.-H. Loranger, Sam. MacKay, E.-D. Marceau, L.-T. Maréchal, J.-E. Martin, L.-P. Martin, J.-B.-A. Martin, E.-A. Martineau, R. Masson, Michel Mathieu, M. Mathys, Z. Mayrand, coroner Ed. MacMahon, J.-A. Mirault, Jos. Moisan, G.-A. Moncel, H.-C. Monk, D. Montplaisir, V. Morin, J.-E. Mount, P.-O. Nadeau, J. Narbonne, Alex. Orsali, A. Ouimet, David Ouimet, Louis Ouimet, V. Pauzé, J.-E. Pelletier, J.-N. Perrault, M. Perrault, O.-L. Perrault, J.-B. Pilon, F.-X. Plouffe, A. Poirier, J.-C. Poissant, P. Poulin, T. Préfontaine, H. Prévost, A. Prud'homme, F.-M. Quintal, C.-P. Raymond, A. Renaud, J.-Z. Resther, l'échevin Ricard, J.-A. Ricard, L.-A. Rivet, M.P., Alf. Robitaille, A. Roy, R. Roy, P. Roy, échevin Sauvageau, L.-H. Sénécal, O. Soulière, L.-N. Saint-Arnaud, F.-X. Saint-Charles, échevin Saint-Denis, Ed. Saint-Denis, P. Saint-Germain, E. Saint-Jacques, L.-A. Saint-Louis, E.-A. Sainte-Marie, G. Surveyer, Paul Surveyer, O. Terriault, P. Terriault, A. Teroux, C.-E. Thibault, A. Tourville, Rod. Tourville, J. Trépanier, Th. Trudeau, E. Turgeon, Jos. Vanier, Jos. Vene, Cl-T. Viau, Marc Sauvale.

Outre de ces personnes mentionnées, on remarquait encore, à la table de Saint-Jacques-le-Majeur (cathédrale), M. l'abbé Georges Gauthier, curé de la cathédrale, les abbés Perrier et Landry, M. et Mme O. Faucher, Mme P.-E. Leblanc et Mlle Leblanc. Cette table était sous les soins de Mme docteur Leduc, et de Mesdames J.-Chs. Duckett, Petitclair, Philippe Lamarche, Léopold Rodier, Bourgeois, Pierre Leduc, jr., Paul Leduc et Milles Beauchamp, Winefor Duckett, de Martigny, Leblanc, Eug. Merrill, Thérèse Leduc. Remarqués encore: l'échevin Vallières et Mme Vallières, M. et Mme Boutin, M. et Mme Jarry, M. R. Gohier, le colonel Prévost M. et Mme Léo. Globensky, le Dr Jean Décarie, M. et Mme O. Asselin, M. C.-P. Beaubien, M. Jos. Archambault, avocat.

A la table de la paroisse Saint-Brigide: les abbés Jos. Verschelden, prêtre vicaire, Chs. Lussier, prêtre vicaire, Joseph Marois, Mlles Alice et Anne Maris, Roc Roy et son épouse, Mme L. Beausoleil, Mme P. St Jean, M. J. Bonin, T. Charpentier, M., Mme et Mesdemoiselles E. Germain, J.-B. Deguise, J.-O. de Guise, M. et Mme Sévère Thibault.

Paroisse Notre-Dame: J.-Bte Legault, Mlle A. Dumouchel, Eslyn L'Africain, S.-A. de Lorimier, Joseph De Lorimier, Ernest Bélanger, Antoinette Saint-Germain, Ant. David, Mme T. Saint-Germain, Georges David; Mlle Kelly, de Saint-Patrick, Mlle Palmer, Saint-Patrice; les abbés Pierre Mousseau, de Saint-Joseph, Félix Kavanagh, Cuth. Poirier, vicaire à Sainte-Hélène, Dlle et Mme J. Laviolette, F. Froidevaux, N.-D.; M. Dieumegarde, le notaire L.-A. Grenier, Dr H. Crépault, Dlle M. Crépault, Mme Jos. Bélisle, présidente, Mlle R. Dufort, Mlle E. Labelle, Mme J.-Bte Berthelet, Milles Bélisle, Milles A. et A. Saint-Charles, Mlle Bilodeau.

A la table de la Ville Saint-Louis: Mme et le Dr Camille Bernier, Mme L. Villeneuve, ex-maire, Mme A. Beauchamp, marguillier, A.-O. Boismenu, président de la section Saint-Jean-Baptiste; Mme Mayrand, Mme Odilon Chevalier, Jos. Leduc, président de la section Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Denis; Ed. Bastien, Mme Alp. Venne, Mme J.-N. Laprès, Mlle Cécile Labrecque, Mlle Emilia Poissant, M. Henri Labrecque, Mme J.-C. Poissant, Mme J.-O. Labrecque, Mme S. Thibault, Mlle Authier, A.-L. Monty, Eugène Gouin, frère du premier ministre Edouard Quintal, H. Authier, Mlle Léa Mercure, G. DesTroismaisons, F.-X. Roy, J.-B. Angrignon, E. Roussin, M. et Mme Lapierre, M. et Mme Brisebois, et lady, M. et Mme Nap. Théoret, notaire, Mme A.-O. Boismenu, présidente de la table de Saint-Louis.

A la table de la paroisse du Sacré-Coeur: M.-A.-D. Quintin, président abbé J.-E. Brien, chapelain, N. Cléroux, vice-président; J.-A. Archambault, secrétaire; A.-R. Ranger, trésorier; Ech. Ricard, ex-échevin Martineau, M. F.-X. Rousseau, N. Nicolas, M.-A. Tourvile, A.-T. Simard.

A la table de Saint-Louis de France: M. et Mme J.-A. Ouimet, Mme Geofrion, C. Beaudry, Maurice Loranger, M. Louis Forget, M. C.-E. Geoffrion, M. R. Théroux, E. Foliquin, Jan. Jodoin, Mlle M. Beauchamp, Mlle Anicette Beauchamp, Mlle C. Caron, Mlle Alice Ouimet, Mlle A. Geofrion, Mlle Anna Gagnon, Mlle Tousignant, Mlle Eva David.

Table de la paroisse Saint-Jacques: M. L.-J.-A. Cressé, Mme Surveyer, aidés de Mmes Cadieux, Robert, M. Cusson, Dr Rottot, M. Lachance, M. H. Cérin-Lajoie, Mme A. Jouaire, Mlle Béatrice et Blanche Jouaire, Docteur E.-E. Lauzon.

A la table de Sainte-Cunégonde : M. David et Madame, président de la section ouest; Dr J.-A. Cardinal, M. Emile Cardin, Ald. Ethier, P.-S. Vincent-de-Paul; M. l'abbé J.-R. Granger, échevin N. Lapointe et dame, B.-V. A. Pilon et Dame, M. A. Bertrand H. Dorion, L.-C. DeTonnacour, Ch. Savoie, B. Frigon, H. Grothé, Mme L.-O. Grothé, F.-X. Lucas, Mme Lucas, A. Liscat, Jos. Thibault, Mlle I. Simard, A. Comte, E.-H. Marsan, Z. Cusson, L.-N. Barry, A. Bellemard, A.-D. Lacroix.

A la table de la paroisse Saint-Pierre: Théo. Trudeau, président; C.-E. Thibault, 1er vice-président; J.-W. Harris, 2me vice-président; R.-P. Villeneuve, chapelain; Eche. Villeneuve, J.-B. Durocher, J.-A. Couture, L.-A. Lapointe, E.-J. Hébert et dame, Dr E.-E. Lauzon, M. E. Bisaillon et dame, Mlle Mongeot, M. et Mme E. Montet, M. C.-O. Lamontagne, Milles B.-A. Jouaire, Mme J.-A. Jouaire, lt-colonel Henry Dixon, L.-O. Grand, C. Lecomte.

AU PARC LAFONTAINE, HIER SOIR

La célébration de la fête nationale s'est terminée au parc Lafontaine, hier soir, par une grande fête de nuit, qui a été le digne couronnement des démonstrations de vendredi soir et samedi.

La pluie, qui a commencé à tomber vers les neuf heures, a quelque peu écourté la fête ; mais en dépit de ce contre-temps, les Canadiens-français ont tenu à honneur de rester au poste jusqu'à la fin. Une foule d'au moins 50,000 personnes, hommes, femmes et enfants, ont répondu à l'appel des directeurs de l'association Saint-Jean-Baptiste et ont envahi le parc Lafontaine bien avant l'heure fixée pour la célébration.

La plupart des maisons, rue du Parc Lafontaine et rue Rachel, étaient décorées de drapeaux, de banderolles et de lanternes multicolores, qui donnaient aux alentours un air de fête inusité. A peu près au milieu du parc, faisant face à l'église de l'Immaculée Conception, une estrade avait été dressée, et tout autour, la foule se pressait en rangs serrés. Jeunes et vieux, ouvriers et hommes de professions, tous portant au front le même air de contentement et de fierté, étaient là dans l'unique but de rendre hommage à la patrie canadienne.

L'Alliance musicale de Montréal, sous la présidence de M. Edouard Bastien, a exécuté le programme suivant : 1o. La marche de Montcalm, par Houle ; 2o. La Croix de Jérusalem, par Bléger ; 3o. Les Bords du Saint-Laurent, par Laurendeau ; 4o. Le dernier Sourire, valse, par Wattau ; 5o. Une Marche Philarmonique, par Ringuet ; 6o. La reine des vagues, ouverture, par Bléger ; 7e. Les airs canadiens, par Bédard ; 8o. Les gloires de la France, par Bléger ; 9o. Les airs canadiens, par Edouard Laberge ; 10o. Court Jester, par L. P. Laurendeau.

Le choeur de Saint-Jean-Baptiste, sous la direction du professeur Boucher, a rendu le chant si patriotique de "O Canada, terre de nos aïeux", aux applaudissements de la foule.

Le clou de la soirée a été le feu d'artifice lancé par la maison Eliodoro Lafeumina, de notre ville. C'est la première fois qu'il est donné à la population de Montréal de voir un tel déploiement de pièces pyrotechniques combiné avec des effets de couleurs de formes et de son, qui transportent le spectateur en pleine féerie. Pendant près d'une heure, fusées, chandelles romaines, bombes, fontaines lumineuses, se sont succédées sans relâche, sous les yeux de la foule amusée et ravie.

Six grosses pièces aux couleurs tricolores qui passent successivement par toutes les teintes de l'arc en ciel, pour se résoudre en une pluie d'étoiles multicolores, ont couronné dignement le spectacle. Les favoris de la foule ont été sans contredit, les deux petits bonshommes qui s'administrent une grêle de horions, dans un cercle lumineux, aux sons d'une pétarade assourdissante. Il était près de 10 heures lorsque la foule a commencé à s'écouler ; mais à 11 heures, il y avait encore du monde sur le parc, malgré la température désagréable qu'il faisait.

Le comité d'organisation des fêtes champêtres de l'association de la Saint-Jean-Baptiste, a droit d'être fier du succès qui a couronné ses efforts. Ce comité se composait de MM. le Dr C. Bernier, les échevins Vallières et Larivière, L. E. Geoffrion, Herménégilde Godin, Alexandre Prud'homme, Augustin Comte et Dr J. Laviolette.

Un détachement de 50 hommes de police, sous les ordres de l'inspecteur McMahon, des capitaines Dubois, Bourgeois et Murphy, et des lieutenants Sullivan, Comtois et Beauregard, avaient la surveillance du parc ; mais nous sommes heureux de constater que tout s'est passé dans l'ordre.

A SAINT-EDOUARD

La paroisse Saint-Edouard a célébré hier la fête patronale du Canada-français. La démonstration a prouvé que, dans le nord de la ville comme ailleurs, on se rappelait encore les vieilles traditions qui groupent toutes les classes de la société sur le parcours des processions. La célébration de la fête à Saint-Edouard, surpassant en éclat les fêtes d'autrefois, offrait à l'observateur un exemple de patriotisme, mais sans oubli des choses pratiques.

Tout, dans la manifestation laissait percer

L'ESPRIT DE CORPS

des paroissiens. La fête n'était pas seulement une coutume annuelle, mais une période de recueillement dans la grande lutte pour la vie, où l'esprit puisait de nouvelles forces pour la vie du lendemain.

La célébration commença par le

FEU DE LA SAINT-JEAN,

samedi soir, à neuf heures. Le bûcher fut allumé en face de l'église Saint-Edouard, par le curé J. A. N. Morin, auquel revient une large part de la reconnaissance témoignée aux organisateurs par les paroissiens.

Il y eut musique, vocale et instrumentale, MM. les échevins Duquette et Paquin et MM. Lefebvre, Tétreault, Gagnier prononcèrent de courtes allocutions à la foule venue pour acclamer l'ouverture de la

LA FETE PATRONALE

Hier matin, à neuf heures trente minutes, les célébrants s'agenouillèrent au pied de l'autel, à l'église paroissiale, dont la nef et le transept étaient magnifiquement décorés de bannières, de guirlandes, de festons et de cartouches.

M. le chanoine Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption, chantait la

MESSE SOLENNELLE,

assisté de MM. les abbés Desrochers, vicaire, à Villeray, diacre, et Benoit, de la paroisse du Saint-Enfant Jésus, sous-diacre. L'orateur sacré, invité pour la circonstance, M. l'abbé Elie Auclair, prononça un magistral sermon dont nous donnons ailleurs un compte-rendu.

L'association chorale de Saint-Edouard

A suivre sur la page 12

IL A SIX PATTES ET SE PORTE BIEN

Il y a dans l'édifice du Monument National, un mouton qui a six pattes et qui ne s'en porte pas plus mal. Il est au No 210 rue Saint-Laurent, dans le magasin où l'on échange les raquettes du tabac à chiquer en palettes "Bobs" contre des primes de valeur, étalées là. Le mouton ne sera là que cette semaine. Tout le monde est invité à l'aller voir, de même que l'intéressant assortiment du magasin.

"LE CHARLEROI", chapeau français, se distingue des autres chapeaux par l'élégance de ses formes et l'effet de son fini. Demandez-le.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine seuls agents pour le gros en Canada. r.

LE CIRAGE POLO

Conserve la chaussure, en assouplissant le cuir. Exigez-le. r

"Three Swallows"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power & Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec."

Distillateurs de Sa Majesté le Roi.

134—1jn-w

"Je n'attendais plus de Guérison"

"J'ATTENDAIS PLUTOT LA MORT"

"Maintenant je suis Souple comme le Jour de mon Mariage."

Personne ne saura combien le travail des manufactures, magasins, etc., détériore le corps et cause chez les femmes, surtout chez les jeunes filles, des dérangements graves. Tout y contribue, la nature du travail, l'état peu sanitaire des lieux, les efforts disproportionnés à la force des ouvrières, tout concourt à affaiblir l'organisme, à le détraquer.

Combien de jeunes filles vous connaissez certainement dans votre entourage, qui étaient vaillantes, avaient les joues roses, le coeur plein d'espoir et de gaieté et qui sont revenues au bout de quelques années, au foyer paternel, épuisées, pâles, atteintes d'anémie, de dyspepsie, de débilité.

Ce n'est pas impunément qu'on échange le bon air, la vie tranquille de la maison, l'atmosphère pure des champs et des prés pour l'air empesté des usines, des fabriques, les miasmes des grandes villes.

La nourriture des maisons de pension, les repas pris à la hâte n'ont pas l'effet bienfaisant des bons repas de famille, de la bonne cuisine maternelle.

Nous savons bien que l'on n'est pas toujours maître de sa destinée ; nous savons que cette immigration vers les centres ouvriers est quelquefois forcée dans les grandes familles où il faut faire de la place pour les autres, aussi n'avons-nous aucune récrimination à exprimer contre celles qui vont chercher au dehors du travail et le salaire dont elles ont besoin.

Mais ce que nous regrettons, c'est de voir que trop souvent les jeunes femmes qui ont ainsi travaillé, qui ont subi les épreuves de ces durs travaux et qui se sentent faibles, ne cherchent pas à réagir, se laissent aller et ne tentent pas de se reconstituer une santé, lorsque la chose est si facile et lorsque le remède est à leur portée.

Voilà ce que nous ne pouvons pas entendre, voilà ce que nous appelons le "suicide de race".

Toutes ces jeunes filles et ces jeunes femmes qui reviennent au foyer pour y fonder des familles, pour y élever des enfants, ont le devoir, en premier lieu, de se mettre en état d'entrer dans la carrière familiale avec les responsabilités qu'elle comporte.

Le vaisseau le plus neuf, le plus solide, qui a fait un voyage sur l'océan, qui a subi l'effort des vagues, des bourrasques et la furie des éléments, n'est jamais remis à une nouvelle épreuve avant d'avoir été examiné, consolidé, renforcé, après un repos.

Il en est de même de nous. Les jeunes filles ou jeunes femmes qui travaillent au dehors et qui rentrent certains jours, fatiguées, les couleurs disparues, l'estomac délabré, les membres affaiblis, ont le devoir de se traiter. Avant de prendre les Pilules Rouges, que nous leur signalons comme meilleur reconstituant, elles ont l'avantage, si elles le désirent, de consulter gratuitement au No 274 rue Saint-Denis, les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine qui leur ordonneront un traitement qui les fortifiera, remettra leur estomac, consolidera leurs membres, ramènera dans leur coeur la joie et la gaieté de leurs ans d'autrefois.

En voulez-vous un exemple ? Voici :

Notre-Dame du Lac,
Témiscouata, Qué.

Messieurs,

Lorsque je suis revenue des Etats-Unis où j'avais travaillé aux manufactures, j'étais absolument épuisée, mon estomac ne pouvait rien digérer, mes membres ne pouvaient pas me soutenir, je ne pouvais avoir ni repos, ni sommeil, la nuit j'avais des rêves affreux. J'avais consulté en vain trois médecins et je n'attendais plus de guérison, j'attendais plutôt la mort. Ma mère qui me soignait me conseillait sans cesse de prendre des Pilules Rouges dont elle faisait usage et grâce auxquelles elle engraissait et rajeunissait. C'est alors que je me suis décidée à vous écrire et à suivre votre traitement. J'en remercie le ciel. Les Pilules Rouges m'ont sauvé la vie. Maintenant je me porte à merveille, je dors bien, je mange bien et je suis souple comme le jour de mon mariage. Veuillez recevoir tous mes remerciements. Votre toute dévouée Dame F. Dumont, Notre-Dame du Lac, Co. Témiscouata, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent toutes les maladies de la femme. Elles contiennent tout ce qui est nécessaire pour fortifier sa constitution affaiblie, stimuler et régulariser le fonctionnement de tous ses organes. Elles assurent aux jeunes filles, aux épouses et aux mères qui sont souffrantes et faibles, les forces, la santé et le bonheur.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

The John Murphy Company Limited

Lundi, 26 Juin 1905.

UNE VENTE DE SOIE, MARDI.

Soies de 50c à $1.25, pour 25c.

Nous sommes à l'époque de l'année où il faut souvent faire des ventes d'écoulement. Après une saison merveilleusement prospère, notre rayon des soies à besoin d'une épuration. Les raisons sont variées—certaines lignes entamées, justement parcequ'elles se vendent bien, doivent disparaître complètement, etc. En conséquence nous mettrons les suivantes en vente, mardi.

Foulards de couleur, bleu et blanc, rose et blanc, héliotrope et blanc, azur et blanc, maïs et blanc—23 pouces de large.

Soie Broché de couleur, mauve, rose, brun doré, cerise, jaune, rouge et saumon.

Soie de couleur de fantaisie, à raies, à fleurs et à carreaux, rose, bleu, rouge, maïs.

Les prix ordinaires de ces soies sont 50c, 75c, $1.00, $1.25.

Nous les vendrons toutes, mardi, à un prix unique, savoir : 25c la verge.

SOIES JAPONAISES

de 35c et 40c pour 25c.

Soie japonaise naturelle blanche, 23 pouces de large, soie japonaise cordée blanche, et soie japonaise, cordée noire. Au cours ordinaire des choses, ces soies devraient se vendre 35c et 40c la verge, mais les ayant achetées à très bon marché, grâce aux facilités que nous avons, nous pouvons les vendre à.......... ....25c la verge.

Ci-devant $3.80, $4.50 à $6.00 — PETITS REEFERS Pour Petites Filles — MARDI $2.90

Ce sont de petits manteaux pour petites filles de 5, 6 ou 7 ans, et qui leur vont bien. Quelques-uns ont été importés de New-York. Il y en a à peine deux semblables. Quelques-uns sont rouges, quelques-uns blancs, d'autres bleus et ainsi de suite. Il y en a de joliment garnis. Ce sont les derniers de plusieurs lignes que nous avons vendues, et tous seront mis en vente mardi à un prix unique, chacun........ $2.90

Echantillons de Valeur Extraordinaire au Rez-de-chaussée

COLLETS DE FANTAISIE

Se vendaient de $3.75 à $9.00. Mardi, chacun, $2.50.

Appliqué parisien. Dentelle Princesse. Batiste avec appliqué de dentelle unie. Appliqué de soie noire. Dentelle Teneriffe, faite à la main. Véritable dentelle Luxeuil. Chiffon et Honiton.

$2.50.

RUBANS DE FANTAISIE

Se vendaient 18c, 25c, 30c, 35c. Mardi, la verge, 10c.

1¾ à 9 pouces de large. Points Polka, à raies. Foulards de fantaisie. Satin uni. Noir et blanc. Mauve et blanc. Rose et blanc. Rouge et blanc. Marine et blanc. Turquoise et blanc.

.10

MOUCHOIRS

Se vendaient 15c à 40c. Mardi, chacun 10c.

Toile irlandaise. Initialés.

.10.

SACOCHES

Se vendaient 25c. Mardi, chacune 10c.

Vache marine. Montures nikelées. Poignée françaises.

.10.

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

AUVENTS,
DRAPEAUX,
HAMACS,
HABITS HUILES,
TENTES.

La Compagnie d'Auvents des Marchands

Bell Main 3330
Marchands 137 26,28,30

1477 rue Notre-Dame

AUX ASSISES D'ARTHABASKA

DEUX ACTES D'ACCUSATION TROUVES FONDES PAR LE GRAND JURY.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 26.—Samedi matin, les grands jurés ont repris leur besogne, et après avoir siégé pendant une heure, ils ont rapporté deux nouveaux actes d'accusation fondée, dont l'un contre Louis Paquet, pour viol, et l'autre contre Charles Dubois pour dommages à la propriété.

Deux autres actes d'accusation furent déclarés non fondés, ceux portés contre Félix Hétu et Eugène Petit.

Les grands jurés, après avoir fait la visite du palais de justice, dressèrent un rapport, remerciant M. le juge pour les bonnes explications qu'il avait bien voulu leur donner, remerciant aussi les représentants de la Couronne pour la manière dont ils ont facilité leur tâche. Ils ont ensuite suggéré au Tribunal qu'une addition devrait être ajoutée au palais de justice et qu'un terme des assises criminelles devrait être tenu en notre district au moins tous les deux ans. Puis ils furent déchargés.

Après quelques motions, on procéda à l'accusation contre Ferdinand Bélanger pour incendiat. Deux témoins ont été entendus, samedi après-midi, devant les petits jurés suivants qui ont été assermentés: MM. Joseph Vésina, Georges Carrier, Adolphe Bergeron, Théophile Leblanc, Wilton Wadleigh, Albert Gagnon, Edmond Talbot, Charles Lavigne, Octave Lemire, Joseph Cantin, François Marcoux et Amable Ouellet.

Les témoins entendus furent Marcel Martin, et Alfred Lockwood. Martin témoigne qu'il était le propriétaire de la grange et de l'écurie qui ont été incendiées, le 28 avril dernier. Quelques jours avant cette date, il envoyait à l'accusé une lettre d'avocat pour dommages qu'il réclamait parce que le dit accusé avait insulté sa fille sur la voie publique; il a entendu dire que Bélanger avait fait contre lui des menaces, et c'est pour cela qu'il le fit arrêter. L'autre témoin, Lockwood, est venu à l'incendie, a vu des pistes à partir de la grange incendiée jusqu'en avant de la demeure de chez Bélanger, et que les dites pistes n'allaient pas plus loin, que les pistes paraissaient dans une gelée blanche tombée dans la nuit.

La cour s'ajourna jusqu'à lundi matin.

Un des accusés Arthur Filteau, depuis qu'il est arrivé en notre ville, pour subir son procès pour fraude, est malade et n'a pu encore venir en cour. Il souffre de prostration nerveuse, et il a perdu connaissance plusieurs fois depuis son arrivée.

N'EMPLOYEZ PAS D'HUILE COMMUNE

Pour les machines à coudre, les bicycles et pour tout ce qui exige une huile supérieure, la meilleure est la moins chère en fin de compte. La véritable huile Singer ne se trouve qu'aux magasins Singer. Cherchez l'S rouge, 1427 rue Sainte-Catherine ; 1908 rue Notre-Dame ; 2437 rue Sainte-Catherine ; 2327 rue Notre-Dame ; 166 Saint-Laurent ; 1862 Saint-Laurent.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Suite de la page 11

interpréta une messe de Théodore Dubois, avec les élèves de collège Saint-Paul. Le maître de chapelle, M. J. O. Biron enleva ses choristes. Sa direction fut bien suivie ; le choeur était parfaitement organisé. M. J. B. Denys tenait l'orgue. A l'Offertoire, on donna le : "O Prae Mulieribus", de Théodore Dubois.

Remarqué chez les solistes, MM. F. Dansereau, R. Adam, A. Foisy, L. Saint-Pierre, L. Gingras, A. Gauthier.

Les officiers de la section Saint-Edouard de l'Association Saint-Jean-Baptiste distribuèrent

UN PAIN BENIT

généreusement donné par le curé de St Edouard.

La quête fut faite par les présidents de l'Alliance Nationale, de l'Union St Pierre, des Forestiers Canadiens, des Forestiers catholiques et des Artisans canadiens-français.

Après la messe,

UNE PROCESSION

fut organisé dans l'ordre suivant :

Police montée, commissaires ordonnateurs, Dr Vézina et L. Millette, cordon de police commandé par le lieutenant Trempe, du district No 15, enfants d'écoles faisant garde d'honneur au drapeau du Sacré-Coeur, la garde Pie X, clairons et tambours en tête ; le petit saint Jean-Baptiste, représenté par Gaston, fils du Dr J. A. Sylvestre ; Champlain, M. Victor Carmel ; Maisonneuve, C. Benoit ; Jacques-Cartier, L. Boire ; Christophe Colomb, J. B. Beaudry ; fanfare de Saint-Edouard, dirigée par le Frère Godfroid, de l'académie Saint-Paul ; cavalcade, composée de quarante jeunes gens ; Forestiers Canadiens, Forestiers Catholique, Union Saint-Pierre, Alliance Nationale, Artisans Canadiens-Français, la Ligue du Sacré-Coeur, la Congrégation des Hommes, la Congrégation des jeunes gens, les invités, au milieu desquels les échevins Paquin et Duquette et les délégués des sections de la Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Villeray, ville Saint-Louis, Saint-Louis de France, et les officiers de la section Saint-Edouard fermant la marche.

LE CORTEGE

passa par les rues suivantes : Beaubien, Huntley, Bélanger, Saint-Hubert, de Fleurimont, Huntley, Beaubien, Alma, Saint-Zotique jusqu'aux terrains Saint-Denis, vis-à-vis l'église.

Sur le parcours toutes les maisons étaient décorées avec goût, richement pavoisées de tentures de flammes, de bannières et de verdure. Au coin des rues Alma et Saint-Zotique on remarquait une arche dressée par les paroissiens domiciliés à la ville Saint-Louis.

A l'arrivée aux terrains, le président de la section, M. V. E. Guèvremont remercia ses co-paroissiens d'avoir pris une part aussi empressée à la démonstration du jour et il invita tout le monde à revenir, l'après-midi, sur les terrains pour assister au

PROGRAMME DES JEUX.

Ces tournois d'adresse et d'athlétisme furent gagnés par les concurrents dont les noms suivent :

1. — Course de 50 verges, pour enfants. Raoul Tétreault, M. Lajeunesse.
2. — Lancer le boulet de 16 livres. R. Bélanger, 23.4 ; A. Carmel, 23.
3. — Course de 200 verges, garçons de 10 à 12 ans. A. Cadieux, J. Beaudry.
4. — Courses aux patates, 50 verges. H. Saint-Pierre, Frank Wather.
5. — Course de 20 verges, de 30 à 40 ans. J. Lemire, A. Saint-Amour.
6. — Course de 200 verges, de 40 à 50 ans. Georges Gariépy, L. Hénault.
7. — Course de 100 verges, de 50 à 60 ans. Rodrigue Cadieux, J. Lajoie.
8. — Course de 50 verges, de 60 à 70 ans. A. Daoust, O. Boisvert.
9. — Course de 100 verges. Hommes gras. V. Tourville, M. Carmel.
10. — Course aux chaussures, 100 verges. Frank Wather, J. Décarie.
11. — Course de 100 verges. Pompiers et constables. Jos. Ménard, H. Saint-Pierre.
12. — Course à la pipe, 100 verges. Nap. Mercier, H. Boisvert.
13. — Course de 50 verges à trois jambes. A. Bertrand, G. Lemire et F. Wattier et H. Saint-Pierre.
14. — Course au sac. H. Filteau, P. A. Pilon.
15. — Course à reculons, 100 verges. A. Bertrand, F. Wattier.
16. — Course à relais. F. Wattier et H. Saint-Pierre2; Guenette et Lapalme.
17. — Course à la brouette. Messier, Filteau, Pilon, Lefebvre.
18. — Course membres du comité. A. Boisvert, A. Saint-Amour.
19. — Course, membres de la fanfare. Ménard, Lapalme.
20. — Souque à la corpe. Equipe formée par MM. Lacasse, Guenette, Toupin, F. Lachapelle, Robillard, Lemire, Gagné, Lagacé, J. Lachapelle, Laframboise, L. D'Amour H. Daniel.

LES JUGES

étaient MM. V. Carmel, J. B. Beaudry, A. A. Gagnier, marqueurs, L. O. Boisvert, J. C. Lefebvre, commis des jeux ; C. B. Lacasse, registrateur ; H. Hamel, directeur, D. Boisvert.

Hier soir, la fête s'est terminée par un feu d'artifice et un magnifique programme de musique vocale et instrumentale. Les orateurs suivants furent invités à prendre la parole :

Hon. R. Préfontaine, Hon. J. I. Tarte, Hon. L. O. David, Hon. D. Monet, Hon. P. E. Leblanc, le Rév. J. A. N. Morin, Amédée Geoffrion, avocat ; Victor Gaudet, avocat ; A. A. Gagnier, Ernest Tétreau, avocat ; échevins J. J. Duquette, J. H. Paquin, P. G. Martineau, V. E. Guevremont.

Les divers comités de la fête étaient composés comme suit :

Conseil de l'Association St Jean-Baptiste—Section St Edouard—Président honoraire, le Rév. J. A. N. Morin, curé; vice-président honoraires, MM. J. G. Duquette et G. H. Paquin. Président, V. E. Guèvremont ; 1er vice-président, Jos. Bonvin ; 2e viceprésident, C. Sauriol ; secrétaire-archiviste, C. B. Lacasse ; trésorier, D. Michon ; commissaire-ordonnateur, L. Boisvert.

Comité d'organisation de la célébration de la fête, le 25 juin 1905.—Directeur général, Rév. J. A. N. Morin. Président, Ernest Tétreau, et MM. A. A. Gagnier, H. Hamel, O. Mouton, J. Larouche, J. C. Lefebvre, L. O. Biron, A. Gagnon, F. Dansereau, J. B. Denys, G. Bernard, L. Galarneau, Jos. Royer, A. Caron, M. Beauchamp, C. Bernard, T. Sagala, D. Boisvert, Jos. St Amour, G. Fiset, G. Lemyre, U. Frigon, E. Gingras, S. Cauchon, H. Lécuyer, H. Saint-Onge, J. B. Mathieu, J. B. Bernier, N. Desjardins, J. Hébert, D. Michon, T. Toupin, P. Laframboise, H. Howison, G. Lemyre, F. Lachapelle, et tous les membres du conseil de l'Association.

Comité de Réception.—Ernest Tétreault, président et MM. A. A. Gagnier, H. Hamel, V. E. Guevremont, O. Mouton, J. Larouche.

Comité de la Musique.—J. C. Lefebvre, président et MM. L. O. Biron, L. Boivert, A. Gagnon, F. Dansereau, J. B. Denys.

Comité de la procession.—V. E. Guèvremont, président, G. Bernard, L. Galarneau, Jos. Royer, A. Caron, A. Gagnon, D. Michon, L. Boisvert.

Comité des Décorations.—M. Beauchamp, président, et MM. C. Bernard, D. Michon, T. Sagala, D. Boisvert.

Comité de l'éclairage.—Jos S. Amour, président et MM. G. Fiset, M. Beauchamp, C. Bernard, D. Michon, T. Salaga, D. Boisvert.

Comité des Jeux.—Prés. C. B. Lacasse et MM. D. Boisvert, G. Lemyre, C. Sauriol, J. C. Lefebvre, V. E. Guevremont, A. A. Gagnier, Ernest Tétreault, L. Boisvert, D. Michon, C. Bernard, M. Frigon, E. Gingras, S. Cauchon, H. Hamel, H. Lecuyer.

Comité des Rafraîchissements.—L. Galarneau, président et MM. T. Toupin, D. Michon, O. Mouton, J. Larcuche, G. Bernard, J. Royer.

Comité des feux de la St Jean et du feu d'artifices.—J. Bonvin, président, et MM. C. Sauriol, W. Desjardins, J. Hébert, J. B. Mathieu, J. B. Bernier, H. St Onge.

C'était la première célébration de la paroisse Saint-Edouard, hier, depuis sa fondation en 1895.

Gravez - le sur votre Ardoise avec un clou.

Le café fait du tort a beaucoup de monde. Il n'y a qu'un moyen de s'en sauver. Quittez-le et prenez

POSTUM

"Il y a un Raison."

LA FETE NATIONALE A SAINTE-SCHOLASTIQUE

LES DEMONSTRATIONS, L'APRES-MIDI ET LE SOIR, SE SONT BRILLAMMENT CONTINUEES—LES JEUX, LES DISCOURS, LE FEU D'ARTIFICE ET L'ILLUMINATION.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 26. — La célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Sainte-Scholastique, a eu lieu samedi, tel que "La Presse" l'a rapporté. Ajoutons cependant aujourd'hui les quelques notes suivantes sur les cérémonies de samedi après-midi.

Dès 1.30 heure, un nombreux public se rendait dans le grand et magnifique parc Lafond pour assister au concours de jeux.

Ceux qui ne prenaient pas part à ce concours, pouvaient, à l'ombre des arbres touffus qui ornent si bien ce parc, se reposer des fatigues de la marche processionnelle du matin et respirer l'air embaumé de la campagne.

A 2 heures, le comité des jeux, composé de MM. Jos. Fortier, Petrus Fortier, Jos. Dumoulin et Adélard Lamarche, ouvrit le concours.

Tous étaient invités à concourir : aussi, avec quel entrain, quelle gaieté s'est passée cette seconde partie du programme.

LES VAINQUEURS

Voici la liste des vainqueurs dans les différents concours :

Course de deux cents verges, ouverte à tous : 1er Léon Verschelden ; 2ième Gaétan Valois. Course pour enfants de dix ans : 1er, Odilas Beaudry ; 2ième, Langlois. Course en sac : 1er, Nap.Filion ; 2ième. Victor Maisonneuve. Course aux patates : 1er, Ouellette ; 2ième Léon Verschelden. Course pour hommes gras: 1er Louis Charron. Course à la cravate : 1er Mlle Raymond et H. Grignon ; 2ième, Mlle Anna Fortier et Gaétan Valois. Course aux oeufs : 1er Mlle A. Fortier. Course aux obstacles : 1er Guindon; 2ième, O. Legault. Course à la brouette: 1er Raoul Gratton. Concours pour atteler : 1er M. Robert. Course à la pipe: 1er Stanislas Tassé. Concours pour lancer le poids : 1er. M. Ouellette.

Les vainqueurs, aussi bien que les malheureux dans le concours, et les spectateurs, tous se sont amusés grandement.

EN BALLON

Puis, du bocage Lafond, on se rendit sur le terrain Lacombe où devait avoir lieu l'ascension en ballon du professeur Belmont, avec descente en parachute. Après le gonflement de l'aérostat, devant une foule nombreuse, Belmont s'embarqua et après le cri de "Lâchez tout !", on le vit monter dans les airs, à une grande hauteur. Puis il descendit dans son parachute sans accident. Ce fut un succès, car tout le monde était dans l'anxiété avant que l'expérience ne fut tentée.

UN VAINQUEUR

Le prix donné par le Comité de la Saint-Jean-Baptiste pour le concours des chars allégoriques a été tiré au sort après la messe samedi, et gagné par les cultivateurs du rang Saint-Rémi, pour leur char représentant "un chantier canadien".

LES DISCOURS

Dès 7 heures la foule se pressait près du kiosque où l'on devait prononcer les grands discours du jour.

A l'arrivée des dignitaires, la fanfare commença le concert par les vieux airs patriotiques si touchants et toujours nouveaux, sous la direction de M. Jos. Fortier.

Sur l'estrade, on remarquait le président-général, M. J. Grignon, M. le juge Taschereau, M. le député J. A. C. Ethier, M. le député Labrosse.

M. J. J. Grignon fut le premier à adresser la parole. Son discours est plein de charme et abonde de joyeuses allusions et de bons mots.

L'orateur dit que peu de gens professent un degré d'admiration enthousiaste à l'endroit de la vieille pratique du langage humain. On est beaucoup plus frappé au simple procédé de son enregistrement par les ingénieux appareils de la science : téléphones et appareils phonographiques. Bien qu'il appartienne à un président de Saint-Jean-Baptiste de relever un tel scepticisme au point de vue national, j'avoue que je serais tenté ne pas réclamer davantage l'admiration de l'assistance pour cette éloquence d'emprunt, quand nous possédons la réelle à Sainte Scholastique. En effet, quelles agréables surprises pouvaient nous garder en réserve de ce côté, un chef-lieu comme le vôtre dont le palais judiciaire est pour ainsi dire une usine oratoire où magistrats et avocats fabriquent l'éloquence à l'année ? Il est vrai que cette éloquence, dans la dernière décade, fut sévère jusqu'au tragique, espérons qu'elle trouvera des accents compensateurs aujourd'hui. L'orateur remarque, après avoir parlé des genres oratoires qui se donnent rendez-vous en grand nombre à Ste Scholastique, qu'il croirait manquer aux représentants du beau sexe, s'il cachait qu'à mille dons charmants, nos fières scolasticaines savent ajouter un potentiel d'aimable loyauté.

Mais la fête de ce jour est celle qui mérite l'éloquence la plus enthousiaste et il serait injuste de vouloir la refuser aux oreilles du Canadien-français en pareil jour.

L'éloquence, que caractérisent les grands faits de notre histoire, rien ne la supplée comme producteur de sains et fortifiants enthousiasmes.

Puis, en termes délicats, l'orateur conclut en faisant allusion à ceux qui prendront la parole ; l'une sera la voix du sang nous arrivant d'une province anglaise, pour nous dire les espoirs et les soucis de la nationalité française. Le verbe grave de la magistrature et les accents belliqueux de la polémique se fusionnant en mélodies enflammées de patriotisme.

Plus d'une fois, le président fut interrompu par les applaudissements mérités des auditeurs.

Puis

M. LE JUGE TASCHEREAU

fut invité à adresser la parole.

L'orateur distingué fait un magnifique discours plein de grandes vérités et de délicatesse.

L'orateur exprime la reconnaissance et remercie les directeurs de la grande fête nationale de l'avoir invité. Avec beaucoup de charme, M. le juge fait remarquer qu'il est parvenu à un âge où le feu sacré n'est plus le même qu'autrefois.

Il couve sous la neige des années, mais il couve fortement et il est plus actif. Si ce feu sacré des anciens ne jettent plus tant d'éclat, s'il est moins ardent que dans la première jeunesse, les vieillards n'en doivent pas moins apporter leur tribut à cette fête des coeurs canadiens-français. Nul n'est exempté d'apporter son fagot dans le feu de la Saint Jean et surtout quand on s'adresse à cette paroisse patriotique du beau comté des Deux-Montagnes, tout vibrant de patriotisme, c'est un devoir d'apporter son fagot.

Je ne pouvais mieux faire que de prêter mon concours et de devenir l'arbitre de vos différents. Ce soir, devant ce tribunal, toutes les vieilles inimitiés s'effacent, les haines font place à la joie fraternelle. Chose rare, chacun paye les frais avec plaisir, et l'arrêt est approuvé de tous. Nos protonotaires n'ont qu'à préparer un programme au lieu de préparer des jugements.

L'orateur dit un mot des luttes mémorables du passé et nos grandes espérances pour l'avenir. Nous occupons dans l'histoire une position exceptionnelle.

Nous avons une patrie, mais elle est entourée d'origines différentes qui ont aussi leurs aspirations légitimes, qui peuvent aussi célébrer leur fête, au jour de la confédération.

La patrie des Canadiens, c'est là où il y a un clocher, avec une croix, et notre race a pris naissance à l'ombre du clocher paroissial. C'est la raison pour laquelle nos frères des Etats-Unis sont heureux de célébrer la fête nationale du 24. Ce jour-là, il n'est plus question de territoire.

Souvenons nous de notre religion et de notre langue que nous avons sauvegardé et des droits que nous avons acquis.

A la cession du Canada à l'Angleterre, nous étions 68,000, aujourd'hui nous sommes 3,000,000 issus des 68,000 sous la tutelle de l'Angleterre. Rien de plus étonnant, rien de plus remarquable que ce résultat. C'est à nos vertus nationales que nous devons cet amour de la patrie qui nous fait crier en ce jour le "Hourra" solennel du Canadien-français.

L'orateur nous montre les luttes qu'ont livrées nos pères sous le régime anglais ; luttes considérables, luttes nationales par lesquelles nous avons acquis pied par pied nos droits, revendiqués par nous avec le courage d'un peuple qui veut son coin de terre en Amérique. Un jour, nos pères ont dû lutter à l'aurore du 19ème siècle, et le sang a été versé pour la grande cause des Canadiens ; luttes parlementaires, luttes sur les tréteaux se sont succédées, et ne sommes-nous pas restés les maîtres ? Aujourd'hui, avec notre premier ministre, nous avons eu à lutter contre le fanatisme impie et nous sommes restés vainqueurs et nous triompherons encore de lui, car jamais le fanatisme peut durer longtemps.

Dans cette province nous sommes les plus nombreux, mais nous ne devons pas abuser de notre supériorité numérique. Aussi nos adversaires reconnaissent que nous leur avons donner justice. Ils occupent les positions les plus honorables et il semble que nous avons poussé la tolérance jusqu'à la faiblesse.

Les Anglais sont fiers de nos lois. Quel est l'anglais qui n'est pas fier de vivre sous les lois françaises où son avenir est plus sûr et mieux conservé. Nous sommes tolérants parce que nous sommes plus forts.

M. le juge fait remarquer que d'ici à 25 ans des conséquences peuvent survenir et il encourage ses auditeurs et tous les Canadiens à vivre comme par le passé.

Quelques-uns ont crié à la fusion des races, que cela était nécessaire, que les circonstances actuelles le voulaient. C'est une utopie impossible dans ses résultats. A-t-on vu un peuple abandonner sa foi, sa langue et si bien réussir? Quand un peuple est fidèle à sa religion, à sa langue, aux traditions qu'il tient de ses pères, il ne craint pas l'avenir. Quand nous serons fidèles à nos devises, nous serons toujours les maîtres.

Avec beaucoup de délicatesse, l'orateur fait remarquer que le peuple est un peu enclin à la litigation, aux procès. Il ajoute que cela peut avoir un résultat désastreux pour notre réputation.

Puis M. le juge Taschereau termine en faisant quelques remarques sur ce beau ralliement patriotique du jour.

M. L'ABBE ELIE AUCLAIR

le distingué prédicateur du matin, a fait un discours riche de sentiments patriotiques.

Il remercie les organisateurs de cette belle fête, de cette fête Canadienne-française. Il fait allusion avec beaucoup de charmes aux deux magnifiques discours qu'il vient d'entendre et fait quelques compliments délicats au juge distingué qui a bien voulu prêter son concours et à son camarade de collège, le président honoraire de la fête et député local.

La grande question du jour, c'est l'éducation et l'orateur peut dire bien des choses en cela. En effet, il est lui-même consacré à l'enseignement. Il en fait son oeuvre.

Il félicite le gouvernement fédéral du programme qu'il a choisi, surtout en activant le mouvement de l'éducation. L'orateur repasse en revue les immortelles époques de notre histoire, et laisse la parole au député

M. L. J. LABROSSE

M. Labrosse félicite le comité de cette magnifique organisation. Jamais dit-il, je n'ai vu une foule aussi nombreuse dans une campagne, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. "On a parlé d'Ontario, dit-il, et je suis député dans Ontario, c'est dire que nous, Canadiens-français de cette province anglaise, nous comptons sur votre aide. J'ai déjà défendu les droits des catholiques à la dernière session, je lutterai toujours pour assurer les droits de notre race."

Le discours

M. J. A. C. ETHIER

fut une vraie pièce d'éloquence. Il complimenta les organisateurs de la grande fête qui a été un succès sans précédent dans les annales des paroisses du comté des Deux-Montagnes.

Il rappelle les faits de notre histoire dont nous avons raison d'être fiers et exprime avec beaucoup de délicatesse ce qu'il ressent en un si beau jour.

M. HECTOR CHAMPAGNE,

député du comté des Deux-Montagnes à la Législature, a fait aussi un superbe discours ; avant lui M. le notaire Jos. Raymond, de Saint-Placide, avait adressé la parole.

FEU D'ARTIFICE ET ILLUMINATION

Après les grands discours patriotiques, la fanfare continua le concert déjà commencé. Elle fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire avec beaucoup de perfection.

La fête s'est terminée par le lancement d'un magnifique feu d'artifice que dirigeaient deux experts de la maison Robitaille. Rien de plus beau, rien de plus éblouissant, que ces mille feux qui éclairaient les airs.

Tous étaient enchantés et personne ne tarissait d'éloges pour rendre hommage à l'habileté de ceux qui dirigeaient les pièces pyrotechniques. Ce fut une des parties les plus intéressantes du programme.

Personne dans ce district n'oubliera la fête nationale du 24 juin. Cette fête a été célébrée sans antécédent, dans la paroisse de Sainte-Scholastique et nul doute qu'elle portera des fruits pour l'avenir de notre race.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

CAPRICE DE LA NATURE

On expose actuellement au Monument National un mouton qui est né avec six pattes. C'est au No. 210 rue St-Laurent, dans le magasin où l'on échange pour des primes également exposées les raquettes du tabac à chiquer en palettes "BOBS". Cette semaine seulement le mouton sera visible à ce magasin où les visiteurs seront les bienvenus. Admission gratis.

PELERINAGE

La Salle d'Asile St-Vincent de Paul aura, cette année, comme par le passé, son pèlerinage au profit des enfants orphelins. Le sympathique encouragement que cette institution a toujours reçu du public de Montréal nous dit que ce pèlerinage sera l'objet de l'attention d'un grand nombre: car tout en étant un moyen agréable de secourir des orphelins, il sera à la sainte-Vierge un hommage digne de la piété de notre Ville à la Reine du ciel.

Ce pèlerinage sera sous les heureux auspices des Dames Patronnesses de la Salle d'Asile, et se fera à St-Hyacinthe, au sanctuaire de Notre-Dame du St-Rosaire. Il y aura messe, bénédiction du Très Saint-Sacrement, procession solennelle et sermon par un Père dominicain.

Mercredi, 28 juin, 1905, à 8 heures a.m. départ de la gare Bonaventure. Le train excursion s'arrêtera en allant et revenant à St-Henri et à la Pointe St-Charles.

Prix du passage, aller et retour, adultes: $1.00; enfants: $0.40. Départ de St-Hyacinthe pour revenir, à 5 heures p.m.

Venez en grand nombre et amenez vos amis N'oublions pas la date, le 28 juin, 1905.

Mgr Farley, archevêque de New-York, qui a exprimé son opinion sur la question du divorce.

L'EPUISEMENT PHYSIQUE

Vous manquez de courage, vous êtes sans goût pour quoi que ce soit, vous êtes loin d'être en bonne santé. Quel état pitoyable est le vôtre. Le moral est abattu; la vitalité tellement épuisée que votre constitution touche à la ruine. Ce qu'il vous faut, c'est Ferrozone, ce grand reconstituant, ce grand tonique. C'est en faisant de la chair, du sang, en infusant du fer et de l'oxygène dans le système que Ferrozone fait sentir son action; il restaure, donne une nouvelle vie aux organes affaiblis. Ferrozone rejeunit les vieux, donne une vigueur nouvelle aux épuisés. Soyez courageux et fort, secouez votre torpeur et entrez dans la vie heureuse que donne Ferrozone. Cinquante cents la boîte dans toute pharmacie.

UNION 1 TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Les bénéfices que l'ouvrier est en lieu de retirer du fruit de son travail—La grande assemblée de ce soir chez les charpentiers-menuisiers—L'excursion du parti ouvrier hier à Saint-Hyacinthe—Chez les peintres du local 349 ce soir—La charte de l'union typographique de Saint-Louis est réinstallée—Belle réunion en perspective pour les charpentiers-menuisiers de Trois-Rivières—M. Arthur Lamothe, l'objet de sympathiques démonstrations — Les ouvriers barbiers se réuniront ce soir—Faits divers.

"Ceux qui sont obligés de vendre leur travail quotidien, disait dernièrement une revue ouvrière, cherchent naturellement a obtenir le plus haut prix pour la plus petite portion possible. Ils sont les marchands de leur temps. Ils savent parfaitement qu'en vendant plus d'heures de travail que n'en requiert le marché, il s'en suivra inévitablement une saison de chômage et que les gens sans ouvrage sont toujours une cause de dépression dans les salaires de ceux qui ont de l'emploi.

Des salaires élevés et des journées courtes indiquent que l'ouvrier bénéficie dans une juste mesure du fruit de son labeur."

× × ×

A sa dernière assemblée tenue sous la présidence de M. Alf. Gaumond, le local 178 des charpentiers de navires du port a reçu dix nouveaux membres.

Les rapports du Conseil de District, ainsi que de la section de construction ont été lus et adoptés.

Le comité d'organisation a présenté ensuite son rapport stipulant qu'une grande assemblée publique aura lieu vendredi le 30 courant à la salle des débardeurs, 1242a Notre-Dame et que plusieurs orateurs bien connus y adresseront la parole. Le président insiste auprès de tous les membres pour qu'ils assistent en aussi grand nombre que possible à la grande assemblée de ce soir, au patinoir des Montagnards.

× × ×

Tous les charpentiers-menuisiers de la ville sont instamment priés d'assister à la grande assemblée qui aura lieu lundi soir au "Stadium," patinoir des Montagnards, situé à l'angle des rues Duluth et Saint-Hubert. Inutile d'insister sur l'importance qu'il y a pour tous les gens du métier d'être présents, étant donné que la question de grève générale sera probablement décidée et que l'on prendra le vote sur la question.

Plusieurs orateurs éloquents adresseront la parole et la séance ne manquera certainement pas d'intérêt. Il y aura donc foule ce soir, au Stadium. L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

L'excursion du parti ouvrier, qui a eu lieu hier, à Saint-Hyacinthe, a obtenu un joli succès. Près de 300 personnes y ont pris part. A Saint-Hyacinthe la réception faite aux excursionnistes par les camarades de l'endroit a été des plus enthousiastes. Le midi il y eut banquet à l'hôtel Windsor offert aux organisateurs, par les amis de Saint-Hyacinthe. Dans l'après-midi un joli programme de jeux et amusements divers fut exécuté aux applaudissements de la foule immense, qui se trouvait réunie au Parc Laframboise. MM. Aphonse Verville, Achille Latreille, Albert Saint-Martin, Arthur Meert et autres prononcèrent d'éloquents discours qui furent très applaudies.

Somme toute, la journée a été un succès sous tous rapports et tout le monde est revenu parfaitement satisfait. Pendant le banquet, à l'hôtel Windsor on a procédé au choix des officiers du nouveau club ouvrier de Saint-Hyacinthe.

× × ×

Le local No 349, de la Fraternité des peintres, tapissiers et décorateurs d'Amérique, tiendra ce soir à la salle Empire, 1916 rue Sainte-Catherine, une assemblée de la plus haute importance. On s'occupera à cette réunion du choix des officiers pour le prochain terme.

Si tous les adhérents à ce syndicat ont réellement à coeur qu'il devienne grand et prospère, il faut de toute nécessité qu'ils assistent à l'assemblée de ce soir, afin de coopérer dans le choix des hommes les plus compétents et les mieux qualifiés à conduire le local dans la voie du succès.

× × ×

La charte de l'union typographique de Saint-Louis local No 8, qui avait été suspendue le 12 juin courant, par le bureau exécutif général pour insubordination, au sujet de la journée de 8 heures, a été réinstallée le 20 du courant, par le bureaux exécutif.

L'union No 8 ayant reconnu ses torts et ayant abandonné le projet de contrat pour une journée de 9 heures avec la "St Louis Typothetae."

× × ×

Vendredi prochain, le 30 juin courant, il y aura à Trois-Rivières, une grande assemblée publique sous les auspices du local No 1793 des charpentiers-menuisiers. Tous les gens du métier de la ville trifluvienne sont sincèrement invités d'y assister, vu que des questions d'intérêt général seront discutées. M. Narcisse Arcand, l'organisateur populaire de la Fraternité, sera probablement présent.

La réunion se tiendra comme d'habitude à la salle Saint-Joseph. On voudra donc se le dire les uns les autres.

× × ×

M. Arthur Lamothe, le populaire agent d'affaire de l'union locale No 134 des charpentiers-menuisiers, à peine de retour de son voyage de noces, était vendredi dernier l'objet d'une jolie démonstration de la part de ses compagnons du bureau des agents d'affaires.

M. et Mme Lamothe recevront leurs amis demain soir au No 3468 rue Notre-Dame, où une joyeuse fête aura lieu.

× × ×

Ce soir, à 9 heures 30 précises, il y aura à la salle Saint-Joseph, une assemblée très importante. On étudiera le rapport qui a été soumis au sous-comité concernant la règlementation des heures de travail.

Une circulaire très importante du bureau général sera soumise aussi à l'assemblée. Tous les membres qui ont vendu des billets pour l'excursion sont priés de faire rapport au secrétaire.

Tous seront sans doute présents ce soir à cette réunion.

DEPOTS OUBLIES

STATISTIQUES DES SOMMES OUBLIEES DANS LES BANQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE QUEBEC.

Nous continuons aujourd'hui la publication des dépôts restés dans les banques durant les cinq dernières années et appartenant à des Canadiens-français.

Nous donnons d'abord le nom du créancier, le montant resté en banque ainsi que la dernière adresse connue du déposant.

BANQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bayard William, $1,000, Saint-Jean, N. B.

BANQUE DE QUEBEC

Ballard Cécile, $1,12, Bergerville ; Beaupré L., 69c, Québec ; Bois E., $1,11, Québec ; Cloutier Fabien, 48c, Québec ; Desjardins Louis P., $9.06, Malbaie ; Godbout Simon, (succession), $1,00, Lévis ; Lemesurier E. V., 60c, Québec ; Letarte Nap., 94c, Québec ; Labbé E., 71c, Québec ; Ménard Théophile, $4.32, Québec ; Ouimet G., $1.06, Québec ; Plamondon R., $1,00, Québec ; Pelletier J. E. C., (succession), $3.91, Québec ; Poulin T., 67c, Québec ; Poirier Jos., 15c, Québec ; Paquet J. A., $1.20, Québec ; Robitaille E. T., $2.51, Québec ; St-mard T., $1.46, Québec ; Turgeon Jos., $62.16, Québec ; Tremblay Jos., $3.22, Saint-Henri de Lauzon ; Taché, (succession Mme), 85c, Québec ; Vézina A., 33c, Québec ; Riel Louis S., (succession), $1.50, Cap Désespoir, Gaspé ; Tremblay et Duchaine, (succ.) 41c, Murray Bay ; Lemieux F. A., Jr., (succ.), 75c, Québec ; Labbé Oct., $4.45, Ottawa ; Pigeon R., $4.45, Plantagenet ; Vincent S., $1.00 ; Toronto ; Compagnie de Jésus, $2.26, Montréal ; Desjardins Alp., 46c, Montréal ; Leblanc P., $1.85, Trois-Rivières ; Lévesque J., $10.00 ; Trois-Rivières ; Lebel, L. P., .90, Montréal ; Laberge, L., .03, Sainte-Martine ; Prévost, Ouimet et Cie, 8.58, Montréal ; Poulin, Em. P., .57, Montréal ; Belleau, G., et Cie., .15, Plessisville ; Baril et Frère, .22, Warwick ; Cantin, C., .10, Warwick ; Dumais Théo, 5.00, Victoriaville ; Diau et Cie, 1.00, Saint-Ferdinand ; Gosselin J. R., .02, Victoriaville ; Gingras H. C., 1.38, Saint-Camille ; Gagnon F. A. et Fils 3.38 Victoriaville ; M., .10, Saint-Paul ;côhrdl hrdlu b pkgfmy Martel Omer, 2.29, Victoriaville ; Paradis, F. M., .10, Saint-Paul ; Bergeron Florida, 1.18, Arthabaska ; Beaudry P., .10, Arthabaska ; Cloutier, G., 5.60, Québec ; Diau P., 21.00, Inverness ; Dumaine, J. H., .02, Québec ; Fabrique Saint-Ferdinand, 1.64, Saint-Ferdinand ; Gravel, J. T. A., .64, Saint-Paul ; Laliberté J. G., 4.27, Warwick ; Noël L. M., 2.79, Saint-Ferdinand ; Picher Mariette, .26, Québec ; Picher Christine, .26, Québec; Perrault, Mary, 96.79, Québec; Picher Félix, 3.65, Saint-Valère ; Roberge, Gid, 593.08, Saint-Ferdinand ; Roberge Ed., 1,641.48, Valentienne ; Spénard, Dame T., 10.89, Arthabaska ; Spénard Fleury, $1.45, Arthabaska ; Arcand Maria, 2 .02, Champlain ; Beaudoin, Louis, 251.78, Sainte-Luce ; Charest, A. J. N., .15, Trois-Rivières ; Cloutier, Narcisse, 1.23, Trois-Rivières ; Gélinas, Nap., 2.73, Trois-Rivières ; Laflèche, C., 133.85, Sainte-Anne de la Pérade ; Panneton, J. J., .51, Trois-Rivières ; Paquin, L. D., .75, Trois-Rivières ; Barbeau, L. A. ou A. K., 79.49, Londres, Ang. ; Beaudet, L., 121.73, Lawrence, Mass. ; Bernard, Octave, 3.41, Auburn, N. Y. ; Chamberland, F. E., 1.47, Québec; Côté, Jos., .50, Québec ; Dion, Jos., 344.58, Québec ; Huot, L. J., 53c, Québec ; L'Hérault, J., 39c, Québec ; Lebel, E. O., 4c, Québec ; Matte, H. M., $6.65, Québec ; Parent, Frs., $1.75, Beauport ; Pajeau, Hector, 20c, Québec ; Angers, C. P., $2.10, Québec ; Beaudet, E., 6c, Québec ; Bussière, L. G., $1.35, Pont Rouge ; Couture, J. A. 45c, Québec ; Morency, M., $10.00, Québec ; Proulx, L. A., 36c, Québec ; Rouleau, T. G., $2.87, Québec ; Rouleau, I. E., 47c, Portneuf ; Beausoleil, John, 56c, Québec ; Barteau, L., $918.72, Québec ; Brossard, A., 41c, Québec ; Caron, Paul, 50c, Montréal ; Courtois, H., 7c, Montréal ; Charest, Mme A., 42c, Montréal ; Durocher, L., $35.26, Montréal ; Duclos, G. A., 25c, Montréal ; Daoust, E., 10c, Montréal ; Demers, F. X., 20c, Montréal ; Drouin et Derome, $2.21, Montréal ; Derocher, A., 28c, Montréal ; Demers, J. A., $9.21, Montréal ; Durocher, J. B., 25c, Montréal ; Faust, 13c, Montréal ; Franchère, Louis, $1.73, Montréal ; Gauthier, J., 5c, Montréal ; Gaboury, A., 5c, Montréal ; Gerourd, A., $7.24, Montréal ; Gratton, B., 25c, Montréal ; Hogue, Z., 10c, Montréal ; Lamarche, A., 1c, Montréal ; Leclerc, F., $1.99, Montréal ; Martin, J. A., $2.00, Montréal ; Picotte, J. M., $5.73, Montréal ; Perrault, N., 3c, Montréal ; Perrier, P., 87c, Montréal ; Paquet, Camille, $10.91, Montréal ; Richer, A. H., $3.64, Montréal ; Rolland, G., $3.67, Montréal ; Simard, S., $1.06, Montréal ; Thériault, C. D., 1c, Montréal ; Turgeon, H., 76c, Montréal ; Vademiel, J., 1c, Montréal ; Viau, Eugène, 25c, Montréal ; Sainte-Marie, A., $6.71, Montréal.

BROYE A MORT

Un journalier italien meurt d'une façon tragique samedi matin.

Guiseppe Carnossevale, un ouvrier italien qui demeurait depuis un mois au No 40½ ruelle Saint-David, a été écrasé à mort samedi matin.

L'Italien était à bord d'un train rempli de sable et de pierre quand, près de la rue Saint-Alphonse, à Saint-Henri, il tomba entre deux wagons.

Les roues de l'un des wagons l'écrasa. La mort fut instantanée.

Le défunt était marié et âgé de 26 ans seulement. Son épouse et son enfant habitent dans les Cantons de l'Est.

IL TROUVE LA MORT AU LIEU DU TRAVAIL

Kingston, Ont., 26. — Le cadavre d'un petit garçon a été trouvé sur la voie du C. P. R., près du lac Sharbot. Il avait la jambe et le bras gauche coupés.

Jusqu'à présent, on n'a pu reconnaître le corps. L'enfant avait un paquet contenant un habit et un morceau de savon. On croit que le malheureux enfant avait entrepris de se rendre dans l'ouest pour y trouver de l'ouvrage.

MORT DE MADAME EMILE ROLLAND

Mme Emile Rolland, née Juliette Blanchard, vient de succomber après une courte maladie. Elle n'était mariée que depuis un an. Nous offrons nos sincères condoléances à M. Emile Rolland et à la famille.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Louis de France, mercredi.

BROYE A MORT PAR UNE ROUE MOTRICE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Ogdensburg, N. Y., 26. — Roy Lavallée, un petit Canadien-français, âgé de 15 ans, était à jouer avec un compagnon nommé John Smith, dans le moulin de Dowells, à Mooses Junction, quand ils se mirent dans la tête d'attacher une courroie à la roue motrice. Mais Roy Lavallée fut saisi par son habit et tourna plusieurs fois avec la pesante machine. On le tira de là, les deux jambes broyées et un bras brisé. Il mourut dans le courant de la soirée.

"LE CHARLEROI", chapeau français, de toutes les formes les plus à la mode et dans les couleurs les plus nouvelles. En vente chez tous les chapeliers. Exigez qu'on vous le montre.

Chs. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada.

Aucune Perte de Chaleur dans la Fournaise à Eau Chaude "Bison"

La fournaise "Bison" a un tirage à deux courants, un de centre pour activer la combustion ; un de côté pour chauffer promptement. Le courant d'air de côté transporte la chaleur dans les tuyaux serpentant de chaque côté et se raccordant à un grand tuyau de centre toujours en contact avec les couches d'eau, retenant la chaleur et brûlant le gaz. Voir la gravure.

Le courant est continu, de forme syphon, mais sous contrôle facile.

Pas un seul atome de chaleur n'est perdu, les sections la reçoivent en entier et l'eau chauffe promptement. L'effet sur les calorifères est presque instantané. La "Bison" a plus de propriétés calorifiques que toutes les autres fournaises ensemble.

THE H. R. IVES CO., Limited, MONTREAL.

Five Roses

Cette farine n'est gardée par aucun épicier, bien qu'elle soit vendue par tous. Le prix et la qualité de cette marque sont tels que toutes les ménagères économes insistent pour l'avoir car sa supériorité sur les marques ordinaires est évidente.

Demandez-en à votre épicier ainsi qu'un paquet de notre "Brankfact Food".

Lake of the Woods Milling Co LIMITED. 26,28,30 k

LA ST JEAN-BAPTISTE A FRASERVILLE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Fraserville, 26 — Tel que "La Presse" l'a déjà annoncé, c'est aujourd'hui et demain que sera célébrée la Saint-Jean-Baptiste à Fraserville.

Voici le programme officiel de la solennité :

Le 26 au soir.—Concert en plein air sur la place de l'Eglise.

Le 27.—Célébration proprement dite. Ralliement des patriotes à l'Hôtel de Ville, à 8 heures a. m.

Messe solennelle à 9 heures a. m.—Sermon par le Rév. Père Lalande, S. J.

Procession grandiose après la messe. Fanfares, chars allégoriques, sociétés avec bannières, drapeaux et insignes.

Bénédiction du "Pont Dion," à 2 heures p. m.—Discours patriotiques sur le terrain Fraser, au sud de la rue Beaubien. Il y aura des orateurs distingués étrangers, invités spécialement pour la fête.

Feu d'artifice.—A 8 heures du soir, il y aura sur la place de l'Eglise, le plus beau, le plus grand, et le plus brillant feu d'artifice qui se soit encore vu à Fraserville. Concert en plein air au même endroit par quatre fanfares. Lancement de ballons, coups de canons, etc.

Toutes les lignes de chemins de fer ont accordé une réduction d'un demi-billet de passage pour l'aller et le retour, de Québec à Métapédia, sur tous les trains, du 26 au 28 juin.

CURIEUX ACCIDENT

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

St Albans, Vt., 26 — Frédéric Richer, de la baie de St Albans, a été frappé par un fil électrique, en travaillant dans son champ, samedi. Le cheval a été tué instantanément, et Richer est encore entre la vie et la mort, à la suite du choc qu'il a reçu.

TUE PAR LE TONNERRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rochester, N. Y., 26 — Walter Cherrier, un jeune homme de 18 ans, a été tué instantanément par le tonnerre, ici, samedi dernier, tandis qu'il était à l'abri d'une maison en voie de construction.

CANCER

Découverte d'un Remède de Valeur

Des centaines de personnes ont été guéries sans emplâtre et sans opération. C'est un remède sans douleurs. On peut le prendre chez soi. Envoyez 3 timbres pour détails au complet.

VITALLIA REMEDIES, CHAMBRE 2. 577 rue Sherbourne, Toronto, Ont.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès, doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ALLARD — A la Pointe Saint-Charles, le 18 du courant, au No 206 rue Ryde, l'épouse de M. Edmond Allard, une fille : Marie-Marguerite-Adrienne.
Parrain et marraine, M. et Mme Omer de Bellefeuille.

DUPUIS — A Saint-Henri, le 24 du courant, au No 63 rue Lacroix, l'épouse de M. Théodore Dupuis, une fille.
Parrain et marraine, et Mme Magloire Dupuis.

DIONNE — A Sainte-Cunégonde, le 23 du courant, l'épouse de M. O. Dionne, une fille : Marie-Jeanne-d'Arc.
Parrain et marraine, M. Thomas Ouellet oncle de l'enfant, et Mlle Anesse.

LEBLANC — En cette ville, le 22 du courant, au No 1143A rue Demontigny, l'épouse de M. Arthur Leblanc, employé civique, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Hector Leblanc.

DECES

BEAUCHAMP — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 63 ans, 6 mois et 15 jours, Pélonise Champagne, épouse de Clovis Beauchamp.
Avis des funérailles plus tard.

CADIEUX — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de quinze mois, Paul-Emile, enfant bien-aimé de Jos. Cadieux.
Les funérailles ont eu lieu ce matin.

DESMAISONS — En cette ville, au No 844 Berri, le 25 du courant, à l'âge de 7 mois et 22 jours, Fernand-Elzéar-Eugène, enfant bien-aimé d'Eugène Desmaisons, tailleur.
Funérailles privées le 27 du courant.

DROUIN — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 8 mois et 8 jours, Marie-Eugénie-Eva-Marcelle, enfant de P. E. Drouin, E. C. R., avocat, 329 Rachel.
Funérailles privées.

FONTAINE — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 48 ans, André Fontaine, commis.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 550 rue Wolfe, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

L'HUBAULT DIT MANTHA — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 64 ans et 2 mois, Thomas Imbault dit Mantha, pâtissier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 301 avenue Laval, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY — A la ville Saint-Louis, le 25 du courant, à l'âge de 52 ans, Joséphine Parent, épouse de Francis Jarry.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1073 rue Saint-Germain, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE — A Saint-Henri, le 24 du courant, à l'âge de 84 ans, Madame Sophie St Michel, épouse de feu Xavier Lalumière.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Madame veuve Joseph Marcellin, No 27 rue Bourget, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY DIT DELORME — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 58 ans et 10 mois, Emilienne Leboeuf, dit Laflamme, veuve de feu Maxime Lemay dit Delorme.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 364 avenue Duluth, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

LEVESQUE — Décédé le 23 du courant, à l'âge de 8 mois, Paul-Alfred Lévesque, enfant de Joseph Lévesque, fils, ancien épicier de cette ville.
Les funérailles ont eu lieu dimanche, à la demeure de son père, 736 Mont-Royal. 198—2

MIGNAULT — A Saint-Hyacinthe, le 24 du courant, est décédée Mme Valérie Brodeur épouse du Dr H. A. Mignault, à l'âge de 67 ans.
Le service funèbre aura lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre quittera sa demeure, à 9.30 heures, pour se rendre à la cathédrale, et de là au lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE — A Saint-Pierre-au-Liens, le 25 du courant, à l'âge de 81 ans, 3 mois et 20 jours, Joseph-Félix Monette, rentier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Hermisdas Larche, à Saint-Pierre-aux-Liens, à 8½ a. m., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATT — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 78 ans, Noël Pratt, meublier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, James Barry, No 885 rue Saint-Denis, à 7.35 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLAND — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 20 ans et 6 mois, Juliette Blanchard, épouse d'Emile Rolland.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 604 avenue de l'Hôtel de Ville, à 8½ heures a.m. précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

STE MARIE — A Laprairie, Qué., le 26 du courant, à l'âge de 74 ans et 10 mois, Alexis Sainte-Marie, cultivateur.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 7 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 198—2

SCHLYBURT — En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 48 ans et 7 mois, Gaudias Schlybeurt.
Les funérailles auront lieu mardi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 31 rue Saint-Hubert, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Villeray, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'expérience est la meilleure école. Les ménagères qui les ont tous essayés, disent que le SEL de TABLE WINDSOR est le sel de table parfait. [12]

Pianos neufs et pianos d'occasion à bon marché chez Leach, 2440 rue Ste Catherine, entre Stanley et Drummond. Au comptant ou par paiements faciles. 198-2

EST-CE UN IRRESPONSABLE?

John O'Connor, qui a été arrêté par le chef Campeau, pour vol de grand chemin, a été accusé, ce matin, d'avoir volé le 21 juin, un diamant de $125.00 à un nommé Charters. O'Connor subira un examen médical.

S. T. BENT EST GRACIE

Sheldon T. Bent, ex-trésorier de la Shawinigan Carbide Co., qui fut condamné à vingt-trois mois de prison, en novembre dernier, pour détournement de $3,000.00, a été gracié samedi par ordre du gouverneur-général.

Lors de la visite de Lord Grey à la prison, Bent avait imploré la clémence du gouverneur qui lui promit de s'intéresser à son sort.

Le gouverneur a tenu parole. Bent est très malade.

La Cie **S. CARSLEY** Limitée
26 JUIN 1905.

150 BLOUSES EN SOIE DE PREMIERE QUALITE

A MOINS QUE LA MOITIE DU PRIX.

Elégantes blouses en soie de couleur offertes à moins que la moitié du prix. Nous avons fait cette réduction considérable afin de les écouler au plus tôt. Elles ne sont pas tout aussi fraîches qu'elles pourraient l'être — étant un peu froissées par suite d'une légère manipulation — pas assez pour en gâter l'apparence, mais suffisamment pour vous permettre de les acheter en bas du prix coûtant. Presque toutes les dimensions. La soie est de qualité supérieure et la confection tout ce qu'il y a de mieux. Nous les avons divisées en deux groupes.

VENTE GIGANTESQUE D'ETOFFES A ROBES NOIRES

Toujours Elégantes—de Pesanteurs pour l'Eté—Au Grand Rabais

Cachemire Manchester noir. Prix ordinaire 20c la verge. Prix de vente spécial 13c
Melton Bradford noir. Prix ordinaire 21c. Prix, durant la vente 17c
Grenadine mohair noir. Valant 30c la verge. Prix de mardi 24c
Serge noire anglaise pure laine. Prix ordinaire 40c la verge. Prix de vente 32c
Lustré mohair noir. Valant 33c la verge. Prix spécial de mardi 26c
Jolie brillantine noire. Bonne valeur à 34c la verge. Prix de vente 28c
Cachemire noir français pure laine. Prix ordinaire 45c la verge. Prix de vente 36c
Drap Armure noir de fantaisie. Prix ordinaire 50c. Prix de vente 40c
Crépoline noire française pure laine. Prix ordinaire 50c. Prix spécial 41c
Canevas français noir. Valant bien 50c la verge. Durant la vente 41c
Belle cheviote noire pure laine. Prix ordinaire 50c la verge. Prix réduit 41c
Delaine français noir pure laine. Bonne valeur à 53c. Prix de vente 44c
Drap canevas noir ajouré, frais et élégant. Prix ordinaire 69c. Durant la vente, la verge 58c
Drap sicilien noir de fantaisie. Prix ordinaire 60c. Prix spécial, durant la vente, la verge 52c
Drap Armure uni noir pure laine. Magnifique valeur à $1.00. Prix de vente 84c

Des Milliers de verges d'étoffes à robes noires d'été à des prix très réduits.

12,500 Serviettes en Toile pour le Bain

L'assortiment de Serviettes le mieux assorties du Canada

SERVIETTES EN TOILE OUVREE

Belles serviettes en toile ouvrée, avec bouts frangés, bordures rouges.
Dimensions 18 par 36 pouces. Chacune 10c
Dimensions 18 par 38 pouces. Chacune 14c
Dimensions 20 par 40 pouces. Chacune 18c
Dimensions 22 par 42 pouces. Chacune 21c

12 1-2c—COTON BLANCHI—9 1-2c

Marque Horrockses, 36 pouces de large, de très bonne qualité. Prix ordinaire 12½c. Prix spécial, mardi 9½c

SERVIETTES TURQUES BLANCHES

Dimensions 15 par 31 pouces. Chacune 7½c
Dimensions 20 par 42 pouces. Chacune 15c
Dimensions 22 par 48 pouces. Chacune 18c
Dimensions 20 par 45 pouces. Chacune 20c

SERVIETTES TURQUES BEIGES

Dimensions 17 par 37 pouces. Chacune 11c
Dimensions 20 par 43 pouces. Chacune 16c
Dimensions 24 par 54 pouces. Chacune 20c

ELEGANTE BONNETERIE D'ETE POUR DAMES

La bonneterie achetée chez Carsley donne toujours entière satisfaction. Les modèles qu'on y trouve sont différents et les dessins sont d'une grande beauté et possèdent un cachet d'originalité. C'est le temps de vous acheter ici des bas paraissant mieux que tout autre.

A **89c** la paire. Bas en fil de Lille noir, pure laine, talons et bouts doubles, teinture Hermsdorf, élégants dessins.

A **$2.75** la paire. Bas en soie de Milan noir, talons et bouts doubles, chics dessins, modèles variés.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE DE TAPIS

La plus Grande Offre de Tapis de la Saison

Vous pouvez, pendant une semaine seulement, acheter de beaux tapis de Bruxelles, à une réduction d'au moins vingt-cinq pour cent sur les prix ordinaires. Sans exagération la meilleure offre de tapis de la saison. Nous voulons tellement vous convaincre de la véracité de cet avancé, que vous viendrez ici, demain, choisir de ces tapis. La chance est extraordinaire et mérite que vous en profitiez sans retard.

$1.25 — JOLIS TAPIS DE BRUXELLES A 89c LA VERGE

Cousus, posés et doublés sans frais supplémentaires

5,00 verges de beaux tapis de Bruxelles, dessins les plus nouveaux et superbes couleurs, avec jolies bordures assorties. Egaux, sous le rapport de la qualité, à ceux vendus dans les magasins ordinaires, à **$1.25** la verge. De plus, le fait que nous les cousons, posons et doublons sans frais supplémentaires, signifie une épargne additionnelle.

75c—Splendides Nouveaux Tapis Tapestry à 54c la Verge

3,500 verges de splendides nouveaux tapis tapestry, couleurs les plus nouvelles de la saison, magnifiques dessins de fleurs, cramoisi, vert, tan et autres. Vous ne pourriez en obtenir d'aussi bonne qualité ailleurs à moins de 75c. Prix spécial, cette semaine 54c
COUSUS, POSES ET DOUBLES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

OFFRES ECONOMIQUES DE PORCELAINE POUR MARDI

200 pots à lait en majolique, élégamment nuancés de bleu, rubis ou vert, forme fontaine, très forts. Capacité, une chopine, 9c. Capacité, une pinte, ... 14c

100 services à baies ou à fruits en porcelaine de Limoges, chics décorations, dessins de fleurs, une vraie bonne valeur à $3.50. Spécial pour mardi $2.00

150 services à thé en bonne porcelaine, comprenant 40 articles. Excellents dessins. Le fameux dessin danois, décorations de bleu. Vendus ailleurs, $3.50. Prix spécial de Carsley. $2.75

50 services de toilette en la meilleure porcelaine anglaise, élégants effets de couleurs et filets d'or. Les plus nouvelles formes. Chaque service comprend dix articles. Ils valent bien $6.00. Spécial, mardi. $4.75

$2.00 PARAPLUIES POUR $1.35

Parapluies en soie Gloria noire de qualité supérieure, tiges en acier, légère monture Paragon, deux anneaux glissoires, grande variété de poignées en argent massif, en corne et en bois naturel, pour dames. Ordinaire $2.00 pour $1.35

Parasols en pure soie de qualité supérieure en nuances douces de rouge, marine, noir et blanc. Poignées naturelles, ornées d'une boucle de soie. Bonne valeur à $3.50. Samedi . $2.85

ILS NE MANQUERONT PAS DE CREER DE L'ANIMATION, CES

ÉLÉGANTS TISSUS LAVABLES D'ÉTÉ

A DES PRIX AUSSI EXTRAORDINAIREMENT BAS.

Des milliers et des milliers de verges de chics tissus lavables d'été attireront sûrement votre attention, demain, et les bas prix et l'élégance n'y contribueront pas peu. Une liste partielle de prix :

Mousseline à robes de goût, en une variété de modèles, nuances claires ou foncées, aussi en noir et blanc ; jamais vendu du moins de 12½c. Prix de vente spéciale. 8c

Duck Glasgow, 33 pouces de large, fond blanc, fauve et bleu boucher, avec jolis effets de pois, rayures et fleurs ; on ne peut plus convenable pous costumes de vacances. Prix ordinaire, 19c. Durant la vente. 12c

Guingan écossais, jolies effets de rayures en rose et blanc, bleu et blanc, brun et blanc. Bonne valeur à 15c. Prix de vente. 9½c

Crêpe de Chine avec d'élégantes rayures de satin, un délicieux tissu pour les chaleurs, en de délicates nuances de rose, vert, mauve, cardinal, marine, jaune, ainsi que noir. Valeur ordinaire, 33c. 16c

Voile lavable, faisant fureur cette saison à Londres, Paris et New-York. Jolies nuances de marine, crème, ainsi que noir et blanc. Valeur ordinaire : 20c, pour. 14c

Mousseline organdi française, 32 pouces de large, effets à rayures et à fleurs. Jolies nuances. Valant 25c et 35c. Prix de vente. 15c

COSTUMES-BLOUSES LAVABLES

FRAIS, ELEGANTS, A BIEN BON MARCHE

Le dernier point de la vogue a été atteint par ces costumes-blouses, frais, procurant du bien-être et élégants. Comment pourrait-il en être autrement avec de pareils vêtements ? Prix modiques.

Un nouvel arrivage de costumes-blouses frais en chambray, effet à rayures, devant par plis doubles, élégamment brodé. En bleu et gris. Jupe à neuf lés. Spécial. $2.85

Costumes-blouses en beau drap canevas, jupe et blouses plissées, nouvelles manches larges ; garnis de boutons de soie, en marine et en noir, pour dames. Excellente valeur à. $3

Costumes-blouses en alpaga de très bonne qualité, noir et blanc, bleu et blanc ; très chic jupe à neuf lés, avec panneaux, pour dames. Superbe valeur à. $3.75

PAPETERIE—SPECIAL

Beau papier toile anglais, grand format boudoir, bleu, gris et blanc. En paquets d'une livre. Prix ordinaire, 25c. Mardi 19c

75 enveloppes assorties. Ordinairement, 25c. Pour. 19c

Environ 100 sortes de papiers désassortis, comprenant papier-toile Highland, cour royale, fini velours et plusieurs autres sortes. Les valeurs varient de 27c à 45c la boîte. Spécial pour écouler. 25c

1,000 block-notes à écrire spéciales de Carsley. Valeur ordinaire, 7 cts. Prix spécial. 4½c

LA CIE **S. CARSLEY** Ltée 1765 à 1783 Rue Notre-Dame, 184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL. — LA CIE **S. CARSLEY** Ltée 1765 à 1783 Rue Notre-Dame, 184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL. — LA CIE **S. CARSLEY** Ltée 1763 à 1783 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

Echos Mondains

Lord Aylmer et le capt. Sheppard, se sont enregistrés au Windsor hier soir.

× × ×

Le général Lake et le capitaine Eaton sont venus d'Ottawa hier et descendus au Viger.

× × ×

Lady Shaugnessy, est partie hier soir pour Saint-André-sur-mer, où elle passera l'été.

× × ×

Mardi, le 4 juillet, M. J. L. Coutlée jr., fils de J. L. Coutlée N. P. conduira à l'autel Mlle Jane Sissons, fille de M. Reuben Sissons.

La bénédiction nuptiale sera donnée à la chapelle du Sacré-Coeur de la paroisse Saint-Jacques.

× × ×

M. F. X. Dêom s'embarque ce soir à bord d'un des steamers de la Cie Allan pour un voyage de quelques mois en Europe dans l'intérêt de sa santé. Il sera accompagné de son frère Victor, de cette ville, et tous deux se rendront à Virton, Belgique leur ville natale qu'ils ont quittée depuis 55 ans.

× × ×

M. et madame Olivier Robillard, de Saginaw City, Michigan, sont de passage à Montréal. M. Robillard, qui est natif de la paroisse des Cèdres, comté de Soulanges, et absent depuis 38 ans, est à visiter ses nombreux amis et parents dans la province de Québec.

× × ×

Mademoiselle Jeanne LaBranche est retournée dans sa famille, à Portneuf, après un long séjour à Montréal, Chambly et Longueuil.

× × ×

—Mlle Bertha Saint-Germain, la fillette de M. Edmond Saint-Germain, opticien, a obtenu son diplôme élémentaire pour piano au Dominion Collège of Music.

Mlle Saint-Germain est âgée de 11 ans seulement, elle est élève du pensionnat de Saint-Basile, avenue Mont-Royal.

× × ×

On annonce pour le 4 juillet le mariage du docteur E. P. Grenier de la rue Ontario à Mlle A. Benoit fille de M. F.X. Benoit de la rue Saint-Hubert. La bénédiction nuptiale sera donnée à la chapelle particulière de l'archevêché.

× × ×

Mercredi, le 28 juin, sera célébré, à l'église Saint-Louis de France, le mariage de M. Horace Thibaudeau, employé de la maison Friedman, Bros. à Mlle Maria Roy, fille de M. J. Bte Roy commerçant. Aussitôt après le mariage, l'heureux couple partira pour voyage et visitera Toronto, les chûtes Niagara, Lewiston et Buffalo.

× × ×

Il nous fait plaisir d'aprendre que Mesdemoiselles Aurore Riendeau et Albina Charron de Chambly ont subi avec distinction les examens pour leur diplômes à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal.

LA FETE NATIONALE A LAPRAIRIE

La soirée d'hier restera mémorable dans les annales de cette paroisse.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Laprairie, 26 — La fête nationale des Canadiens-français a été célébrée hier soir avec un éclat inaccoutumé à Laprairie.

A 7 heures, sur le carré commencèrent les discours patriotiques.

Les principaux orateurs furent MM. Conrad Pelletier, maire de Laprairie ; Zéphirin Letourneau, avocat ; Arthur Brassard, avocat ; F. J. Bisaillon, avocat ; Arthur Matte, de Saint-Constant ; Dr Alex. Bourdon, de la Pointe Saint-Charles.

A 8 heures commença la procession à travers les principales rues, avec superbe cavalcade par les militaires du camp. Chaque militaire portait un flambeau.

A 9 heures fut lancé un magnifique feu d'artifice.

L'illumination générale du village offrait un aspect féerique.

La fanfare de Laprairie exécuta avec brio un très beau programme musical.

Bref, la soirée fut charmante sous tous les rapports et l'on en gardera longtemps le souvenir.

De toutes les paroisses avoisinantes on était accouru en foule pour prendre part à cette fête inoubliable.

A COUPS DE COUTEAU

Un gardien de barge attaqué par des bandits, hier soir.

John McIntyre, âgé de trente-cinq ans, a été arrêté par le constable Clermont, du district No 7, sous prévention d'avoir poignardé Moïse Girard, de la barge "Peepawah", au pied de la rue McGill. Trois individus voulurent s'emparer de la barge, que gardait Girard, mais le gardien les repoussa et, au cours de la bousculade, McIntyre le poignarda à l'épaule. On se rappelle la tentative de meurtre commise il y a quelque temps à bord d'une barge, dans le même district. Un homme fut jeté à l'eau. Les gens qui ont affaire sur les quais, à toute heure du jour et de la nuit, prétendent que l'ancien poste No 15 devrait être réinstallé, car le nombre des vagabonds augmente tous les jours.

On attribue à ces fainéants les vols de toutes sortes et les agressions qui ont été commises sur les quais depuis l'ouverture de la saison de navigation.

LE LAC WINNEPESAUKEE

Le Roi des Lacs du New-Hampshire —Nombreuses îles pour cottages et camps.

Le lac Winnepesaukee, un des plus beaux lacs du pays, est à un niveau de 472 pieds au-dessus de la mer. Son site idéal entre les vallées Pennigewasset et Merrimack, au pied des Montagnes blanches, en a fait une contrée des plus désirables pour l'été. Weirs, Alton Bay, Wolfeboro, Centre Harbor, et autres endroits sont de délicieux jardins. Un grand vapeur, un vrai palais, "The Mount Washington," fait la traversée du lac, une distance de soixante milles, arrêtant aux principaux ports. La surface du lac est semée d'innombrables îles, autant de postes charmants pour le sport et les cottages d'été. La beauté des scènes des environs du lac Winnepesaukee ne saurait être décrite. Dans le lointain, on peut observer le pic élevé du Mont Washington, tandis que l'on voit plus près les hauteurs de Belknap et de Passaconaway.

Il n'y a pas de meilleure région dans le New Hampshire pour les vacances d'été. Envoyez six cents en timbres au General Passenger Department, Boston and Maine Railroad, Boston, pour une magnifique carte en couleur du lac Winnepesaukee, montrant les nombreuses îles, les vallées et les baies. Pour un timbre de deux cents vous aurez un superbe petit livre intitulé "Lakes and streams of New-England," qui renferme une description détaillée du lac par excellence du New Hampshire.

(Trade Mark Registered)

Cheveux Gris Ramenés à leur Couleur Naturelle Gratuitement

JE veux que tous ceux dont les cheveux grisonnent obtiennent gratuitement une grande bouteille échantillon du Rénovateur de la chevelure de Mary T. Goldman.

Cet essai ne saurait fournir une preuve plus juste et plus convaincante de la confiance que j'ai en cette préparation.

Les cheveux, comme nous l'enseignait la physiologie, tirent leur couleur de millions de petites glandes pigmentaires. Si la sève du pigment s'épuise prématurément ou tardivement — les cheveux deviennent incolores ou gris.

L'unique moyen de redonner à vos cheveux leur couleur et leur lustre naturels est de restaurer le pigment naturel.

L'idée de se teindre les cheveux répugne à tout homme et à toute femme qui se respectent.

L'idée de les ramener à leur couleur naturelle en donnant une nouvelle vie et de nouvelles secrétions aux glandes pigmentaires est une toute autre chose — un remède naturel et convenable.

Comment le Rénovateur de la chevelure de Mary T. Goldman fait cela et redonne aux cheveux gris et changés leur couleur naturelle en l'espace d'une semaine ou deux — comment, sans matière colorante ni sédiment, il rendra vos cheveux gris et incolores, luisants et brillants, voilà des merveilles de la médecine moderne.

Je puis vous prouver qu'il accomplit cette transformation.

Il est aussi pur que l'eau — agréable à appliquer — n'est ni collant ni graisseux — ne tache ni la peau ni le cuir chevelu et n'empêche nullement de friser ou de laver la chevelure.

C'est un stimulant doux pour le cuir chevelu, dégageant l'huile naturelle des cheveux.

Maintenant, ne considérez pas ceci comme une simple annonce. Rappelez-vous que je vous livre directement une bouteille échantillon de bonne grosseur gratuitement de ce rénovateur de la chevelure, ce qui est la meilleure preuve de la véracité de mes avances.

Faites-en un essai judicieux, et suivez bien les directions. Lorsque vous constaterez que votre chevelure s'améliore et revient à son état primitif, vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

Des milliers de femmes qui doutaient de l'efficacité de mon rénovateur m'ont écrit. Elles m'ont avoué, plus tard, qu'elles en étaient parfaitement satisfaites et qu'elles étaient bien surprises de constater qu'un remède pouvait réellement ramener les cheveux à leur beauté primitive d'une façon naturelle et hygiénique.

Le monde commercial s'oppose aujourd'hui aux cheveux gris. Plusieurs hommes, non seulement pour les apparences, mais afin d'obtenir plus de chance en affaires, ont fait usage de mon rénovateur et ont trouvé que c'était le secret de l'apparence de la jeunesse.

Ecrivez-moi aujourd'hui et demandez-en une bouteille échantillon — envoyez 10 cents en timbres ou en argent pour frais postaux, — et je vous l'enverrai. Ne manquez de donner la couleur primitive de vos cheveux. Adresser : MARY T. GOLDMAN, 770 Goldman Building, Saint-Paul, Minn. A vendre par :

JOHN LEWIS, 2208 rue Ste Catherine. J. H. HARTE, 2450 rue Ste Catherine

Et dans tous les principaux magasins.

VOUS N'AUREZ PAS DE DROIT A PAYER.

EN DEUIL

M. le Dr H. A. Mignault, de Saint-Hyacinthe, a la douleur de perdre sa femme.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, Quebec, 26 — Un deuil cruel vient de frapper l'une des familles les plus estimées de notre ville. M. le Dr H. A. Mignault a eu la douleur de voir mourir presque subitement son épouse.

Mme Mignault tombée malade lundi dernier, le 19 du courant, est décédée samedi soir, vers huit heures. C'était une femme distinguée par le coeur et l'esprit. Elle était la fille de feu Timothée Brodeur, de Saint-Hugues, ancien député du comté de Bagot.

Huit enfants sont nés de son mariage avec le Dr H. A. Mignault ; le Dr Adolphe Mignault, de North Adams ; le Dr Arthur Mignault, de Montréal ; le Dr Timothée Mignault, de Moosup, Conn. ; Mlles Marie, Bernadette et Hélène ; soeur Saint-Maurice et soeur de l'Immaculée-Conception.

Tous étaient présents au chevet de Mme Mignault, quand elle a rendu le dernier soupir.

Les funérailles sont fixées à neuf heures et demie, demain, à la cathédrale.

ARRETE PAR LE CHEF

Un voleur de grand chemin pris sur le fait.

Le chef Campeau a arrêté un voleur de grand chemin hier soir, rue St Gabriel. Le chef passait rue Saint-Jacques, lorsqu'il entendit une femme crier "au secours", en face de l'hôtel Cecil. Le chef courut vers l'endroit d'où venaient les cris, et aperçut un homme et une femme qui se bousculaient.

Le voleur voulut s'enfuir, mais il fut vite rejoint par le chef qui l'arrêta. Ce jeune homme, qui dit se nommer John Connor, avait encore la bourse de la femme en sa possession. Procès plus tard.

BLESSE DANS UNE BAGARRE

En revenant de l'Ile Sainte-Hélène, hier après-midi, Albert Pèlerin, employé au Séminaire de Saint-Sulpice, a été attaqué par cinq voyous, coin des rues Berri et Notre-Dame, et a dû être conduit à l'hôpital Notre-Dame, après avoir été furieusement malmené. Le constable Cullins, du district No 2, passait en tramway au moment de la bagarre et porta secours à Pélerin. Un des assaillants fut arrêté dans une maison de la rue Saint-Paul, où il s'était caché sous un lit. Il a donné nom Paul Boucher, de la rue Claude. Procès mercredi. Quatre des compagnons de Boucher sont recherchés par la police.

LES FEUX

La brigade est sortie neuf fois, depuis vendredi ; mais dans tous les cas il ne s'est agi que de commencements d'incendie de peu de conséquence. Le feu le plus important s'est produit samedi, vers 4 heures 47, à la demeure de M. William Mitchell, 402, rue Charron. En l'absence de la famille, qui était allée passer la journée à la campagne, le feu a pris, on ne sait trop comment, dans la salle à diner, et avant l'arrivée des pompiers, les flammes avaient eu le temps de causer des dommages appréciables.

LE CHOEUR DE L'EGLISE DU SAINT-SACREMENT

Le choeur de chant de l'église des Révérends Pères du Sajnt-Sacrement fera son excursion annuelle samedi prochain. Le voyage se fera par bateau. Les excursionnistes se rendront à Ogdensburg en passant par les canaux et pourront jouir de la vue des magnifiques panoramas qui se déroulent entre Montréal et Ogdensburg.

Tous les Musiciens Ont **CONFIANCE** —Dans le— ***PIANO KARN***

POURQUOI ?

Parce qu'il a DONNE ENTIERE SATISFACTION à toutes les pricipales maisons d'éducation du Canada.
Il a, de plus, démontré sa VALEUR ARTISTIQUE en donnant satisfaction aux PLUS GRANDS critiques du monde.
Un assortiment choisi de pianos Karn toujours en stock, chez

Layton Bros.,
SEULS AGENTS,
144 RUE PEEL. ed

Avant de partir, envoyez-nous vos meubles brisés. Nous les réparerons convenablement, à bon marché. Estimation gratuite.

RENAUD, KING & PATTERSON
ANGLE DES RUES
Guy et Ste Catherine.
TEL UP 3328.

LE "PROTECTOR" AU PORT

Un remorqueur de Philadelphie sur le lac Champlain.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Jean, Qué., 26.—Le remorqueur "Protector", construit à Philadelphie, et destiné au service entre Whitehall et St Jean, capitaine Pierre Dionne, d'Iberville, qui a été trois jours et demie dans le voyage de Philadelphie à St Jean par Halifax et le golfe St Laurent sans pouvoir s'orienter, comme "La Presse" l'a rapporté il y a quelques jours, est entré dans le port, hier. Ce navire est d'une grande force, d'une vitesse de 15 noeuds à l'heure, et coûte au delà de quarante deux milles piastres. Il est la propriété de Robert H. Cooke, de New York, riche armateur, et d'autres capitalistes. Il doit commencer à remorquer des barges américaines, après demain.

C'est la concurrence qui commence entre la vieille ligne de remorqueurs actuellement existante, et le "Protector".

Cela aura pour effet de faire diminuer les prix actuels.

TEMPERATURE

Grands vents du nord au nord-ouest ; plus beau ce soir. Mardi, Beau et frais.

Montréal, 26 juin 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame. R. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	65
Même date l'an dernier. . . .	84
Aujourd'hui minimum. . . .	57
Même date l'an dernier. . . .	60

Baromètre — 8 a.m., 29.58 ; 11 a.m., 29.57 ; 1 p.m., 29.60.

Durant les mois de Villégiature 'LA PRESSE' sera adressée à n'importe quel endroit du Canada ou des Etats-Unis à raison de 25 cts par mois.

LE DRAPEAU D'HONNEUR

QUELLE EST LA PAROISSE QUI SORT VICTORIEUSE DU CONCOURS OUVERT PAR M. ET MADAME BEIQUE A L'OCCASION DU BANQUET NATIONAL?

Comme on le sait, M. et Madame F. L. Béique ont offert un drapeau à la section de l'Association Saint-Jean-Baptiste qui aura rapporté la plus forte somme d'argent au fonds des Ecoles Ménagères, à l'occasion du grand banquet national. Toutes les sections ont rivalisé de zèle dans cette circonstance, et on attend le résultat du concours avec beaucoup d'anxiété.

Qui a gagné le drapeau?

Nul ne le sait encore. Il faudra auparavant que les comptes du banquet soient faits par les Dames Patronnesses.

On saura dans quelques jours le nom de la paroisse qui aura remporté la victoire.

LE VATICAN ET LE QUIRINAL

RECONCILIATION ENTRE LES DEUX POUVOIRS—LE PRISONNIER DU VATICAN EST DELIVRE.

Rome, 26 — Sa Sainteté Pie X vient d'adresser à tous les évêques d'Italie, une encyclique autorisant les catholiques italiens à prendre part à l'avenir aux élections du pays.

Comme on le sait, après l'occupation de Rome par les troupes italiennes, en 1870, Pie IX fit défense à tous les catholiques de participer directement ou indirectement, au gouvernement de Victor Emmanuel. Pie IX et son clergé étaient alors convaincus que la domination de la maison de Savoie sur Rome n'était que transitoire. Léon XIII eut lui aussi cet espoir et malgré les instances qui furent à maintes reprises faites auprès de lui par les catholiques les plus influents des grandes villes italiennes, il refusa de retirer le veto de Pie IX.

Dans les dernières années de son pontificat, Léon XIII consentit seulement à permettre aux catholiques de voter aux élections municipales. Le vote aux élections politiques continua à demeurer interdit sous peine d'excommunication.

Il en résultat que le parlement italien n'était composé que d'ennemis de l'Eglise ou d'indifférents en matière religieuse, ce qui lui permettait de voter sans opposition des lois funestes aux intérêts catholiques.

Pie X a renoncé à la politique de ses deux prédécesseurs ; le temps et les circonstances ayant amené des modifications dans les relations entre le Vatican et le Quirinal, le pape en a profité pour apaiser les rancunes et supprimer les malentendus.

Ainsi le gouvernement italien vient de reconnaître officiellement les titres du pape et les ordres pontificaux. Ces ordres ont été exempts de la taxe imposée aux décorations étrangères. Pie IX a chaleureusement remercié le gouvernement de cette courtoisie.

La question de l'indemnité votée au pape en 1870 pour la perte du revenu des Etats pontificaux, a été réglée à l'amiable.

Il ne reste plus à régler qu'une question de forme, et des pourparlers sont, dit-on, engagés à cet effet. Il s'agit d'une entente définitive en vertu de laquelle le roi d'Italie conserverait le pouvoir exécutif dans Rome en reconnaissant officiellement la suzeraineté du souverain pontife.

On ne peut qu'attendre d'excellents résultats de la conclusion d'une pareille entente.

Déjà l'appui des électeurs catholiques a permis aux candidats du gouvernement de battre partout les candidats extrémistes.

L'Union Romaine, qui compte 20,000 membres, aura une influence décisive aux prochaines élections de Rome.

LA FETE-DIEU

IMPOSANTE PROCESSION A L'IMMACULEE CONCEPTION.

La procession du Très-Saint Sacrement a eu lieu hier, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception avec beaucoup d'éclat. Toutes les résidences privées et les maisons de commerce étaient pavoisées à profusion.

Un magnifique reposoir avait été érigé sur le parc Lafontaine, vis-à-vis la rue Brebœuf.

La procession a défilé par les rues Parc Lafontaine, Brebœuf, Marie-Anne, de Lorimier et Rachel.

Le Révérend Père Bournival, Recteur portant l'ostensoir et la garde Duvernay formait la garde d'honneur autour du dais.

Les enfants des écoles et couvents de la paroisse, ainsi que les congrégations religieuses, et les sociétés des Artisans, des Forestiers Catholique, de l'Alliance Nationale étaient dans les rangs de la procession. Deux fanfares, celle de l'Immaculée Conception et de la garde Duvernay ont joué plusieurs morceaux sacrés, alternant avec le chant du puissant chœur de la paroisse. Cette procession a été très édifiante et l'une des plus brillantes qu'il y ait eu dans la paroisse.

LA CONFERENCE DE LA PAIX

Elle se réunira du premier au dix d'août.

Washington, 26 — Le rapport officiel suivant a été affiché à la Maison Blanche, aujourd'hui :

"Le président Roosevelt a reçu des gouvernements russe et japonais l'assurance que les plénipotentiaires se réuniront à Washington dans les premiers dix jours du mois d'août. Le président a laissé entendre aux deux puissances qu'il serait opportun de convoquer la première réunion le premier août.

LE SECRET DU POLICIER

Le mystère qui entoure le meurtre d'Ellen Quinn sera dévoilé demain.

LE CHEF CLERMONT

Déclare que l'interrogation de certains témoins à l'enquête du coroner nous réserve des surprises.

MOUCHOIR ENSANGLANTE

"Je détiens un secret que je dévoilerai à l'enquête du coroner, demain matin, nous disait aujourd'hui le chef J. A. Clermont, de la ville Saint-Louis. Après avoir eu samedi une longue entrevue avec un médecin compétent, au sujet du sang trouvé en différents endroits de la maison et ailleurs, j'en suis venu à la conclusion que ce meurtre ne pourrait bien n'être pas un mystère pour ceux qui, depuis une semaine, intituent des recherches à ce sujet. Je suis presque certain de l'heure vers laquel l'assassinat a été commis et des circonstances qui ont précédé ce drame mystérieux. On a beaucoup parlé depuis dimanche dernier. Certaines personnes ont semblé faire voir qu'elles en connaissaient plus long qu'elles ne nous l'avaient dit d'abord au sujet

DE CE MEURTRE.

Enfin ces personnes seront à l'enquête du coroner demain matin, et seront soumises à une sévère transquestion. En tout cas, tenez-le vous pour certain, demain vous réserve des surprises."

—Auriez-vous objection à nous dire si les soupçons que vous concevez sont au sujet de personnes qui vivaient en relations intimes avec la défunte ?

—Je ne puis en ce moment vous dévoiler la moindre chose.

—Avez-vous abandonné la chasse aux chemineaux suspects dont vous connaissez l'aventure survenue dimanche dernier ?

—Certaines preuves que nous possédons actuellement nous permettent de nous occuper plus activement d'autre chose de plus important.

× × ×

"Que connaissez-vous au sujet des richesses que pouvait posséder Ellen Quinn ?

"N'étiez-vous pas en boisson dans la soirée du 17 juin, et n'êtes-vous pas allé vous promener sur la voie ferrée comme c'était d'ailleurs votre habitude dans des moments semblables ?

"Connaissez-vous le propriétaire de ce linge ensanglanté découvert à quelques pas de la maison de la défunte ?

"Ne vous êtes-vous jamais querellé à propos d'argent avec la défunte ?

Telles sont quelques-unes des principales questions qui seront posées demain par le coroner à l'un des

PRINCIPAUX TEMOINS

dont on surveille en ce moment les pas et démarches.

On a dernièrement parlé d'un mouchoir ensanglanté découvert près de la voie ferrée et qui a été remis aux détectives et plus tard aux médecins du coroner qui en ont fait un examen minutieux.

C'est un nommé Léveillé, de la ville Saint-Louis, qui a fait la remise de cette pièce compromettante au chef Clermont, mardi dernier. Voici comment il parvint à en faire la découverte. M. Léveillé a l'habitude d'aller, tous les matins, voir à une douzaine de porcs qu'il garde dans un champ à quelques arpents de la maison Quinn, lequel champ est traversé par la voie du Pacifique Canadien. A cet endroit coule un ruisseau qui sert à abreuver les animaux. Lundi matin, M. Léveillé se rendit comme d'habitude à son champ et ne fut pas peu surpris d'apercevoir sur l'herbe, à deux pas du ruisseau une pièce de coton.

TORDUE ET ROUGIE

de sang. Il s'empara immédiatement de cette curieuse pièce et se rappelant que deux jours auparavant un meurtre avait été commis non loin de là, il alla faire part de sa découverte au chef J. A. Clermont.

—"Je suis certain que ce morceau d'étoffe n'était pas là samedi, ajouta Léveillé, car je l'aurais certainement aperçu."

On parle d'effraction dans la maison de la défunte Ellen Quinn. On a eu la preuve, samedi soir, que les mystérieux visiteurs n'étaient autres que des jeunes curieux à qui un bambin du voisinage indiqua gratuitement le moyen d'y pénétrer sans ouvrir ou briser les ouvertures.

Vers neuf heures environ, une dizaine de personnes, parmi lesquelles, trois jeunes gars, conversaient à la porte de l'étrange castel. Tout-à-coup, l'un des jeunes gens de dire : "Mais je serais bien curieux moi, de voir l'intérieur de cette habitation."

—Oui, répond son compagnon, mais il n'est pas bien facile d'y pénétrer, car tout a été fermé et cadenassé."

Un bambin qui avait entendu la conversation, reprit aussitôt : "Ce n'est pas bien difficile de pénétrer, monsieur ; allez en arrière et vous verrez une fenêtre par laquelle il nous est très facile d'entrer."

Nos curieux ne se firent pas prier et, malgré les hésitations de deux d'entre eux, le troisième partit, suivi de ses compagnons et

PENETRA SEUL

plus pour faire montre de bravoure et de sang-froid que pour satisfaire son étrange curiosité. Le chef Clermont fut averti de l'audace des curieux et, hier, il faisait barricader la fenêtre en question, par un ouvrier des environs.

—Pas moins de cinq mille personnes ont visité la maison hier, nous disait, ce matin, M. Reid. J'avoue que j'ai bien hâte d'en finir avec toute cette affaire, car ma maison est devenue le point de curiosité des visiteurs."

Mary Quinn, John Sullivan et James Quinn seront les seuls parents présents à l'enquête demain matin. Plus que tout autre, Mary Quinn s'intéresse à la défunte. Celle-ci, en effet, ne visitait personne à l'exception de sa sœur Mary.

A suivre sur la page 7

FETE PITTORESQUE A DORIONVILLE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Dorionville, 26 — Quelques citoyens en villégiature en cet endroit, ont célébré la fête de la Saint-Jean-Baptiste d'une façon fort pittoresque.

MM. Léon Gagné, jr., Auguste, Louis, Philippe et Louis-R. Marion, en gondoles illuminées, à l'Ile aux Soldats, en promenade ... Un feu d'artifice superbe a été lancé.

BANDE DE BRIGANDS

Une partie du personnel d'un cirque se livre à des actes odieux de brigandage.

JEUNE FILLE ENLEVEE

Un détachement de soldats de la garnison de Québec, renforcé d'une escouade de la police provinciale.

LEUR ARRESTATION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 26 — Vingt soldats de la garnison de Québec et douze hommes de la police provinciale de Québec sont partis par train spécial, hier après-midi, à 4 heures, pour Grand-Mère, où ils sont allés arrêter les employés du cirque Lemon Brothers. La nouvelle de ce départ soudain de troupes et de policemen a causé une sensation extraordinaire dans notre ville, où le cirque Lemon Brothers a laissé des

SOUVENIRS CUISANTS

de son passage, lundi dernier, plusieurs de nos concitoyens s'étant fait flouer de la belle façon par les jongleurs peu scrupuleux des "side shows". En partant de Québec, lundi soir dernier, ce cirque prit la route du lac St Jean pour y donner des représentations. S'il faut en croire les nouvelles qui nous arrivent des endroits où il a passé, ce cirque se compose plutôt de brigands que d'acrobates. On rapporte, en effet, maints

ACTES DES BRIGANDAGES

accomplis par eux durant la semaine dernière. Ceux de samedi et d'hier ont décidé les autorités à sévir contre eux.

Le crime dont on accuse les gens du cirque, à Roberval, est des plus révoltants. Samedi après-midi, vers 5 heures, à Roberval, huit employés du cirque se seraient emparés d'une jeune fille qui sortait du cirque, nommée Toussaint, et l'auraient enfermée dans un hangar du chemin de fer "Québec et Lac St Jean". Après la représentation, on s'aperçut de la disparition de la jeune fille chez les parents de cette dernière. On soupçonna

LES GENS DU CIRQUE.

Des gens de bonne volonté se mirent à sa recherche. Vers sept heures du soir, on parvint à découvrir sa retraite, dans le hangar en question, où l'on voyait entrer et sortir plusieurs employés du cirque. On la délivra et on la remit à ses parents.

Le père de la jeune fille se rendit alors chez le magistrat Vallée pour y déposer une plainte contre les ravisseurs de sa fille. Le magistrat Vallée donna ordre à un constable d'arrêter

LES RAVISSEURS.

Le constable se rendit sur les terrains du cirque, mais sa tâche fut moins facile que celle dont il était habituellement chargé, en cette paisible contrée du lac St Jean.

Une bagarre s'engagea. Des coups de feu furent tirés. Au milieu de la mêlée, un sauvage de Roberval, nommé Robertson, fut blessé à la jambe

PAR UNE BALLE.

La bagarre allait devenir générale. Afin d'en finir plus tôt, plusieurs citoyens de Roberval demandèrent et obtinrent que le cirque déguerpît immédiatement. C'est ce qui arriva.

Le cirque et ses hommes prirent place dans un convoi qui les conduisit à Grand'Mère, comté de Champlain. Au moment où le train passait à Chambord, Mme Henri Tremblay et sa fille se tenaient sur la galerie de leur demeure.

DES COUPS DE FEU

furent tirés par les gens du cirque et Mlle Tremblay fut atteinte au bras par une balle, assez sérieusement, dit-on.

Samedi, durant la soirée, M. J. G. Scott, gérant du chemin de fer "Québec et Lac St Jean", fut informé de ce qui s'était passé à Roberval. Il apprit la chose à M. L. J. Cannon, assistant-procureur général, qui communiqua avec le procureur-général et avec Ottawa. M. Geo. Tanguay, député du Lac Saint-Jean, se joignit à M. Scott pour demander

LA PROTECTION

de la milice et de la police contre les actes de brigandage des employés du cirque Lemon. Les efforts furent couronnés de succès.

A quatre heures, hier après-midi, un convoi spécial se mettait en route pour Grand'Mère, ayant à son bord vingt soldats de la garnison de Québec commandés par le capitaine Thacker, et douze hommes de la police provinciale commandés par le sergent Buteau. Les soldats furent munis de vingt rondes de cartouches. Leurs ordres étaient de désarmer tous les employés du cirque et d'arrêter ceux qui se sont rendus

COUPABLES DE L'ENLEVEMENT

de la jeune fille Toussaint et qui devront être reconnus par les employés du chemin de fer.

Tous sont attendus à Québec aujourd'hui, et l'affaire viendra devant les tribunaux. On s'attend à de la sensation. Le magistrat Vallée et quelques autres personnes de Roberval ont reçu des ordres de se rendre à Québec aujourd'hui pour rendre témoignage en cette affaire.

ARRESTATIONS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Grand'Mère, 26. — Les policiers et les soldats arrivés de Québec hier soir ont investi le camp du cirque Lemon Brothers, et ce matin, après avoir fouillé tous les hommes, ils en ont arrêté quinze, dont sept noirs et huit blancs.

Le juge Panet Angers, de Québec, est attendu cet après-midi, à 1 heure, avec des ordres du procureur général.

Les administrateurs du cirque semblent vivement regretter les actes de brigandage commis par certains de leurs employés et ils aident volontiers la police dans ses perquisitions pour trouver les coupables.

ENTRE TRAVAILLEURS

Deux "loupeurs" du lundi sont en contemplation devant les singes du jardin des Plantes, à Paris.

—Dire, s'écrie l'un d'eux, que nous descendons de ces animaux-là !

—Oui, fait l'autre ; et il faut croire que nous avons été des singes rudement dégénérés, car ceux-là ne travaillent pas, eux !

UN ASSAUT MEURTRIER

Un brave ouvrier de Sainte-Cunégonde gît depuis huit jours entre la vie et la mort

LA PARALYSIE

De la langue l'a empêché jusqu'à présent de découvrir les misérables qui l'ont assailli.

COMPLICATIONS

Au numéro 21 de la rue Brandon, à Sainte-Cunégonde, gît actuellement sur un lit de douleurs un brave citoyen, un brave ouvrier de cette localité. Autour de lui, une femme et onze enfants ; sa femme et ses enfants qui, au moment où le reporter de "La Presse" se présente, ont un peu séché les larmes qu'ils ont versées depuis une semaine.

"Ouvre donc les persiennes afin que l'on puisse y voir", dit le malade à sa femme, quand le reporter de "La Presse" pénètre dans la chambre où règne en ce moment une demie obscurité.

Et la femme attentive aux soins à donner à son mari, s'empresse de se rendre à son désir.

L'homme éprouve beaucoup de difficulté à parler ; aux yeux, on remarque

DES ECCHYMOSES;

Sur sa tête on a placé une poche imperméable rempli de glace.

—"Qui vous a mis dans cet état" ? demande le reporter de "La Presse".

—"Je ne veux rien dire pour le moment, reprend le malade ; je connais celui qui m'a frappé le premier ; il pèse environ 180 livres.

—"Vous avez donc été assailli ?

—Oui, monsieur.

Et comme la langue du blessé s'embarrasse, que ses gestes deviennent plus nerveux, et que dans ces moments le repos est de prescription absolue, le reporter insiste pour que l'épouse du malade fasse elle-même le récit de l'affaire, sauf à correction, s'il y a lieu, par le malade lui-même, dont l'esprit est éveillé et l'intelligence vive, quoique le corps soit fortement endolori.

BRUTALE ATTAQUE

Emeric alias Albéric Biron est un ouvrier très connu et très estimé, de la rue Brandon, No 21, à Sainte-Cunégonde.

Lundi soir, le 19 juin dernier, Biron revenait de son travail. Menuisier de son état, il travaillait à des réparations pressantes, au magasin de M. Champagne, marchand de nouveautés de Sainte-Cunégonde. "L'ouvrage pressait, intervient M. Biron, et nous étions obligés de faire quelques heures d'extra le soir."

Il était 11 heures du soir. Tranquillement, les mains dans ses poches, M. Biron s'en revenait chez lui ; lorsque, arrivé au coin d'une ruelle, rue Woodstock, à quelques pas seulement de sa maison, quatre hommes se précipitèrent sur lui. L'un d'eux le frappa en arrière de la tête, probablement avec un bâton. M. Biron tomba ; ses assaillants continuèrent probablement à le rouer de coups, car, vers minuit, lorsque le constable Bellefeuille, de Sainte-Cunégonde, le trouva inanimé sur le trottoir, il portait sur la figure et sur le corps plusieurs marques de violence.

LE SANG

sortait par les oreilles, le nez et la bouche. La figure était très enflée et bleuie.

Le malheureux fut aussitôt transporté au coin des rues Saint-Jacques et Iberville, où on le lava. Peu de temps après, il était ramené chez lui, au numéro 21 de la rue Brandon, où il était depuis ce temps entre la vie et la mort.

La violence du coup a amené

LA PARALYSIE

temporaire de la langue, et ce n'est qu'hier que M. Biron a pu articuler ses premières paroles.

—"Connaissez-vous ceux qui vous ont assailli? demanda le reporter de "La Presse."

—Je connais le premier qui m'a frappé et j'attends que je sois rétabli pour le dénoncer.

—Mais pourquoi ne le dénoncez-vous pas immédiatement. Dans l'état où vous êtes, il pourrait survenir quelques complications dangereuses peut-être?

—J'ai tout raconté à ma femme; elle sait le nom du misérable.

—En effet, dit Madame Biron, je connais le nom de plus fort des détails que nous racontons ici.

JE CONNAIS LE NOM

de celui qui l'a frappé le premier; il me l'a dit et nous le ferons connaître en temps et lieu. Mon mari, ajoute-elle, est un homme sobre que ne se dérange jamais; ce soir-là, il n'avait pris que deux verres de bière avec M. Champagne, chez lequel il travaillait. D'ailleurs il est bien connu à Sainte-Cunégonde. Depuis 23 ans, il travaille pour M. Herménégilde Martin, entrepreneur. C'est lui qui a construit l'Hôtel de Ville de Sainte-Cunégonde. D'ailleurs le Dr Comtois qui l'a soigné reconnaît que le malheureux était sobre au moment où il a été assailli.

LE Dr JOS. COMTOIS,

médecin pharmacien, coin des rues Saint-Jacques et Atwater, a déclaré ce qui suit hier, au reporter de "La Presse":

Mardi midi je fus appelé auprès de M. Biron, 21 rue Brandon. En arrivant j'ai trouvé celui-ci dans l'incapacité absolue de parler. Il était sans mouvement, le sang lui sortait par les oreilles, la bouche et le nez. Il avait des ecchymoses aux yeux; sa figure était très enflammée. L'une des épaules portait des marques de violence. De prime abord, le cas

ME PARUT TRES GRAVE.

Il y avait paralysie de la langue causée par le coup qui avait été porté à la tête, et par l'inflammation. La paralysie est due à la compression des muscles sous la violence du coup et peut être aussi, à une légère hémorragie au cerveau. Comme vous le voyez le cas pouvait être très grave. Il peut encore aujourd'hui survenir des

COMPLICATIONS SERIEUSES;

mais, toutefois, j'ai bon espoir de sauver le malade. Depuis lundi dernier le malade n'a pu prendre que de la glace, et plusieurs fois il a renvoyé du sang; mais son estomac ... il va un peu plus dégagé, il peut prendre quelque bouillon. La paralysie de la langue semble aussi disparaître.

C'EST UN ASSAUT

"Avant d'examiner le malade, dit le Dr Comtois, j'aurais pu croire à des accidents arrivés à un homme en boisson; mais après examen, je suis convaincu que M. Biron a été violemment attaqué et brutalement assom-

mé et roué de coups, alors qu'il était absolument sobre. Il n'en fallait pas beaucoup plus pour causer la mort instantanée."

BRIGANDAGE

La police de Sainte-Cunégonde à fort à faire, paraît-il, depuis quelque temps. Vendredi soir, dit Mme Biron, je me trouvais avec mes enfants sur le perron de ma maison, lorsque plusieurs jeunes gens du talus sur lequel passe la voie du chemin de fer du Pacifique, nous lancèrent une grêle de pierre. Il s'en manqua de peu que nous fussions grièvement blessés. Il y a quelque temps, le gardien de la voie du chemin de fer ici a été assommé par des voyous armés. Il est actuellement à l'hôpital. Vous voyez que les citoyens ne sont pas beaucoup en sûreté et que la police a de la besogne, si elle a vraiment résolument à l'œuvre."

—"Supposez-vous que ceux qui vous ont assailli avaient les mêmes que ceux qui ont assailli le gardien du C. P. R. alent quelque chose à faire dans la tentative criminelle"?

—"Je ne crois pas, non, je connais l'un de ceux-ci. Mais rien n'empêche que les jeunes gens dont je vous parle sont dangereux, qu'ils sont armés et qu'ils sèment la terreur dans tout le quartier."

TERRIBLES ACCIDENTS

Nos deux jours de fête ont été endeuillés par trois accidents dont sont victimes

DES ENFANTS

L'un est mort à l'hôpital; l'autre a les deux mains coupées et le troisième un bras fracturé.

PAUVRES PARENTS!

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste et de la Fête-Dieu, samedi et dimanche a eu son côté malheureux.

Hier soir pendant que des milliers de Canadiens-français prenaient part aux réjouissances populaires, deux braves familles de cette ville plauraient, l'une la perte d'un enfant, l'autre l'accident malheureux survenu à l'un de ses êtres le plus aimés.

× × ×

Le tramway 671 de la rue Amherst, sous la direction du motorman, Joseph Cyr, No 783, et du conducteur Joseph Jobin, No 388, montait la rue Amherst vers 3 heures et quart, hier après-midi, lohsque vis-à-vis le No 325, le motorman fit retentir

LE TIMBRE D'ALARME

et renversa la machine.

Un bambin venait de se jeter imprudemment au-devant du tramway en voulant traverser la rue.

Malgré les efforts du motorman, le véhicule ne s'arrêta qu'à une vingtaine de pieds plus loin.

Le malheureux enfant, qui a nom Antonio Perron eut le bras droit et le genou gauche fracturés et reçut à la tête de sérieuses blessures. Les parents du pauvre petit, qui demeurent au No 339 de la rue Amherst, furent vite mis au courant de l'affreux accident.

LE DESESPOIR

de la pauvre mère faisait peine à voir. Le docteur Horace Gervais, du No 311a donna les premiers soins à l'enfant, après quoi il le faisait transporter à l'Hôpital Notre-Dame.

A 10 heures et demie, hier soir, malgré les soins constants des médecins de l'hôpital le petit Antonio Perron succombait. L'enfant n'était âgé que de six ans.

× × ×

Un autre bambin du même âge, le petit Armand, enfant de M. Arthur Séhéal, l'un des commis les plus populaires de la maison Scroggie, a eu les

DEUX MAINS AMPUTEES

par un tramway de la rue Saint-Denis, en face du manège militaire, rue Craig, hier après-midi.

Le garçonnet s'amusait avec un de ses petits amis, René à regarder défiler un régiment de soldats quand les éclats d'une musique militaire l'attira du côté opposé de la rue.

L'enfant fut frappé au passage par le filet protecteur d'un tramway de la rue Amherst et alla rouler sous les roues d'un véhicule électrique de la rue Saint-Denis.

Le pauvre petit gît dans un état précaire à l'Hôpital-Général. Les parents demeurent au No 180 rue Sainte-Elisabeth.

Cet accident est une

BIEN DURE EPREUVE

pour la famille Sénécal qui a toutes les sympathies de leurs nombreuses connaissances. L'enfant était d'une intelligence précoce et promettait beaucoup.

× × ×

Bernard Label, qui n'est âgé que de douze ans et qui demeure au No 567 rue Saint-Dominique, a eu le

BRAS DROIT FRACTURE,

hier soir, à la suite d'une imprudence. L'enfant était à bord d'un tramway des rues Windsor et Saint-Laurent, et se tenait le bras au dehors du tramway. Un tramway en passant sur la voie opposée effleura le bras de l'enfant avec le résultat que l'on sait.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital-Général.

JAUNE ET BLANCHE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Fall River, Mass., 26 — Le nommé Joe Gong, un Chinois, propriétaire à l'aise d'un restaurant chinois, dans la rue Pleasant, en cette ville, s'est adressé l'autre jour au greffier de la cité pour obtenir un

PERMIS DE MARIAGE.

Quand on lui a demandé le nom de sa fiancée, il a répondu, Mlle Rose Benoit, qui demeure dans Sixteenth Street, 16.

Joe Gong a attesté que sa fiancée avait 20 ans, et c'est la fille de M. Narcisse Benoit. La mère de la jeune fille est Mme Léa Benoit. Le fiancé est âgé de 28 ans. Le greffier lui a donné le permis, mais Gong a expliqué qu'il n'avait pas l'intention de se marier

A PROVIDENCE.

Le greffier lui a alors demandé le permis, et l'a déchiré, pour le jeter au panier. Ce n'est pas la coutume d'émettre des permis de mariage pour des gens qui doivent se marier hors de la ville.

M. Gong a alors expliqué qu'il était prêt à se marier à Fall River, mais qu'aucun des ministres

NE VOULAIT CELEBRER

le mariage. Il a assuré que le mariage allait certainement avoir lieu cette semaine, et les parents de la demoiselle n'avaient aucune objection à cette union.

MILLIERS DE VICTIMES

Plus de 1,200 personnes ont été massacrées par les Cosaques,

A LODZ

Les quartiers juifs de Varsovie sont en pleine révolte depuis ce matin.

LA CRISE ET LA GUERRE

Lodz, 26.—L'état de siège est proclamé, ici.

Les victimes des massacres de la semaine dernière se chiffrent dans les 1,200. Jusqu'ici on a inhumé 342 juifs et 218 chrétiens. Il y a plus de 700 blessés.

UNE VILLE SOULEVEE

Varsovie, 26.—Les districts israëlites sont maintenant en pleine révolte. Le trafic est suspendu.

Les manifestants ont érigé des barricades avec des tramways.

On s'attend à de sérieux conflits. Trente quatre bataillons d'infanterie sont stationnés dans la ville. Partout ce sont des soldats qui bivouaquent.

DYNAMITARDS

Varsovie, 26.—Une bombe a été lancée hier soir sur une voiture occupé par M. Pavloff, chef de police de Ezenstochowa.

M. Pavloff et sept autres personnes ont été grièvement blessés.

L'ARMISTICE

St Pétersbourg, 26.—Le Japon et la Russie en sont venus à une entente sur la date de la rencontre des plénipotentiaires. Ces derniers se réuniront durant les dix premiers jours d'août. On ne peut toutefois spécifier la date exacte maintenant.

La nomination officielle des plénipotentiaires se fera dans quelques jours.

La question d'un armistice semble être laissée de côté pour le moment.

APOTRE DE LA PAIX

Londres, 26. — M. Odigari, consul japonais ici sera l'un des plénipotentiaires de la paix.

LES ARMEES D'OYAMA

Saint-Pétersbourg, 26. — Le "Russky Invalid" distribue comme suit les troupes japonaises à la disposition du maréchal Oyama : général Kuroki, 115,000 hommes, général Oku, 115,000 ; général Nogi, 85,000 ; général Nodzu, 45,000 ; général Kawamura, 73,000 à 80,000 hommes.

LE FORCAT CLEMENT

EST CONDUIT AU PENITENCIER DE KINGSTON.

Les courses de mercredi—Un mariage—Notre commerce.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 26. — Jos. Clément, qui, a été condamné à cinq ans de pénitencier pour vol, a été conduit à Kingston par le député-shérif McLaughlin. Clément a obtenu le privilège de dire adieu à son associée, la fille Lizzie Goodfellow, avant de partir pour sa nouvelle demeure.

—Il y a treize entrées pour la course en bicycles qui doit avoir lieu après demain, mercredi. Les concurrents seront: T. Mayne, Ottawa; M. McElroy, Hull; Eccles, Ottawa; J.-J. Jentle, Toronto; Otto Gerche, Ottawa; Formardy, Suède; J.-C. O'Connor, Ottawa; G. Beny Waddell, Hull; Geo. Byrns, Ottawa; W. Jones, Ottawa; P. Hawn, Ottawa; J.-J. Hurst, Cornwall; G. Patrick, Ottawa; B. Ball, Ottawa.

—M. Michael Starrs, le doyen des hôteliers de la capitale, ex-échevin, est décédé à l'âge de 73 ans.

Le défunt était un des principaux officiers de l'organisation libérale d'Ottawa.

—A la chapelle privée de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, a été célébré, ce matin, le mariage de M. P. Ryan, secrétaire de la commission du chemin de fer Transcontinental, à Mlle Géraldine, fille aînée de M. le Dr Chapleau, officier de la Chambre des Communes.

—M. Kittson, le nouvel agent commercial du Canada en Afrique, invite nos négociants à faire le commerce de savon avec l'Afrique, où il est vendu à un dernier pour trois quarts de millions de piastres de ciment anglais et belge, et pour $150,000 de savon. Un de nos agents canadiens en Angleterre fait part au département du commerce des perspectives de la saison pour l'écoulement du beurre canadien sur le marché anglais. Les commandes ont été doublées cette année, et pour peu que les exportateurs soignent l'empaquetage, le beurre canadien sera bientôt au premier rang de tous ceux qui figurent sur le marché anglais.

L'ANNEXION DE ST-HENRI

La question de l'annexion de Saint-Henri, doit venir de nouveau devant le conseil, cet après-midi, sous forme d'un rapport de la Commission des Finances qui demande d'attendre deux mois avant de ne rien faire. La majorité du Conseil ne serait, dit-on, à l'idée de différer le projet d'annexion, et la résolution des Finances demeurera lettre morte. Il se peut, cependant, que l'échevin Lavallée, consente à ne pas insister, pourvu que la seconde lecture du règlement se fasse aujourd'hui afin de fournir l'occasion à Ste-Cunégonde de faire des ouvertures à Montréal.

L'avis de 30 jours, pour l'annexion de Villeray, au quartier St-Denis, sera également donné, cet après-midi.

Cet avant-midi, une longue conférence a eu lieu, à l'hôtel de ville entre le maire et les échevins Lavallée, Vallières et Larivière; nous n'avons n'a voulu desserrer les lèvres, si ce n'est qu'il y a été question de l'annexion de Saint-Henri.

LE MAITRE DU PRINCE DE GALLES ARRETE

Noble Felton, qui dit avoir donné des leçons de boxe au prince de Galles, dans sa jeunesse, comparaissait, ce matin, sous la triple accusation de vol, de dommage à la propriété et de tentative de suicide. Felton, à bord du "Cervona", à quatre milles de la rive, en bas de Québec, s'est jeté à l'eau, après avoir lancé une longue échelle et des paires de culottes pardessus bord. Il fut repêché et mis aux fers. Il prétend avoir été maltraité. Le constable Lavallée l'a appréhendé ce matin à la demande du capitaine du "Cervona". Felton est un ancien marin du "Powerful".

RENVOYEE AU CACHOT

La femme Sclater devra subir un procès aux assises criminelles.

LA PRETENDUE COMPLICE

De Wallace McCraw comparait de nouveau devant le magistrat Désilets.

LA DECISION

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 26 — Une grande foule de personnes stationnait encore ce matin, comme par le passé, le long du parcours entre la prison et le palais de justice, pour voir passer Mme P. Slater se rendant à la salle d'audience.

A l'ouverture de la cour, Mme Sclater était à la place qui lui était réservée.

Ses avocats, Mtres Greenshields, J. A. Comeau et L. G. Glass étaient présents.

La Cour était sous la présidence de M. le juge J. M. Désilets.

Les avocats de l'accusée ont plaidé au mérite pour savoir si elle devait être ou non mise sur sa défense. Ils ont prétendu qu'il n'y avait pas matière suffisante pour qu'elle fût envoyée à la cour criminelle.

Mtre F. S. Tourigny, substitut du procureur-général, a répliqué que, d'après lui, il y avait réellement lieu à procès criminel en cette cause et qu'en Cour de magistrat, lorsqu'il y a doute, ce doute doit être invoqué contre l'accusé.

Après discussion de part et d'autre, Mme Sclater fut condamnée à subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle, et en attendant elle fut renvoyée en prison.

LES PATRIOTES A QUEBEC

LA VIEILLE CAPITALE CELEBRE AVEC ECLAT NOTRE FETE NATIONALE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 26. — La température douteuse qu'il faisait ce matin n'a pas empêché la population de Québec de célébrer dignement la Saint-Jean-Baptiste.

Dès 7.30 heures, les diverses sociétés de Québec et les patriotes se réunissaient sur l'Esplanade, où la procession se forma. Avant de se mettre en marche, les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste se rendirent à l'archevêché, pour présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec.

A 8.30 heures, la procession commença à défiler, par les rues Dauteuil, d'Youville, Saint-Eustache, Côte d'Abraham, Saint-Valier, Du Pont, Saint-Joseph, Saint-Valier, Sauvageau, Arago, Saint-Germain, Massue. Aqueduc, jusqu'à l'église Saint-Malo, où eut lieu une grand'messe solennelle.

La procession comprenait les sociétés religieuses et nationales, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, les diverses unions ouvrières, un détachement des pompiers et un autre de la police, les élèves des écoles des Frères, la garde Champlain, la garde Salaberry, les Zouaves, la garde l'Union Commerciale, des personnages allégoriques représentant Champlain et Jacques-Cartier, deux petits Saints-Jean-Baptiste, et plusieurs fanfares.

Les rues où a passé la procession étaient décorées à profusion. Les petits érables encombraient les trottoirs et les tricolores battaient au vent en grand nombre. Une foule immense a assisté au défilé, qui a duré près d'une heure.

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

L'église de Saint-Malo était trop petite pour contenir la foule de ceux qui voulurent assister au service divin. Un chœur puissant a exécuté la messe de Pâques de Fauconnier. A l'offertoire, le chœur a chanté le "Chant du Drapeau", et à la sortie, "O Canada".

M. Verret présidait à l'orgue.

M. l'abbé Jos. Beaudoin, curé de Saint-Charles de Bellechasse, officiait avec diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Lalande S. J., a donné le sermon de circonstance.

A l'issue de la messe, sur une estrade élevée devant l'église, on a présenté une adresse à Son Honneur le lieutenant gouverneur et une autre à Son Honneur le maire de Québec, M. S. N. Parent.

Il y a cet après-midi, sur le terrain de l'Exposition, des amusements de toutes sortes : course de chiens, course d'automobiles de 2 et de 5 milles, etc.

De jolis prix seront accordés aux vainqueurs. Durant toute l'après-midi, la fanfare de l'Union Lambillotte jouera sur les terrains de l'Exposition.

—L'affaire du cirque Lemon Brothers est plus grave qu'on ne l'a cru tout d'abord. Les autorités de Québec sont très réticentes sur ce sujet. M. L. J. Cannon, assistant procureur général, interviewé par le correspondant de "La Presse", a simplement dit que les détachements de soldats et de constables, envoyés hier après-midi à Grand'Mère, sont arrivés à cet endroit vers 7 heures 30 du soir. Ils y ont fait l'arrestation de deux hommes supposés être coupables de l'enlèvement commis à Roberval et soupçonnés d'avoir tiré sur la jeune fille Tremblay, à Chambord.

Ces deux prisonniers seront gardés sous secret, et tout le cirque est sous la surveillance sévère des soldats et des constables. Personne n'entre dans les tentes, et on n'en sort pas sans la permission du commandant des détachements.

On attend l'arrivée du magistrat Vallée, de Roberval, qui est parti ce matin pour Grand'Mère afin d'y établir l'identité des coupables. On attend aussi l'arrivée de M. Henri Tremblay, de Chambord, père de la jeune fille qui s'est fait blesser grièvement par une balle. M. Tremblay est attendu cet après-midi à Grand'Mère, et il essaiera d'établir l'identité du coupable.

M. Cannon informe votre correspondant qu'il y aura probablement du nouveau ce soir.

—Le coroner Jolicoeur est allé ce matin au camp de Lévis tenir une enquête au sujet de la mort du cuisinier du 87ème régiment, décédé subitement. C'est un citoyen de Lorette, dont nous n'avons pu nous procurer le nom.

Les annonces des décès sont publiées dans l'avant-dernière page.